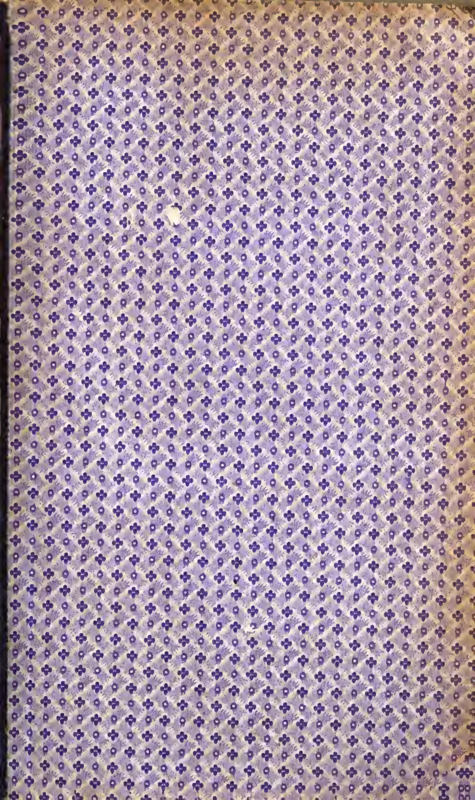

- PALLI



VIE

DU

P. MARIE-ÉPHREM

RELIGIEUX DE L'ABBAYE D'AIGUEBELLE

VIE

DU

P. MARIE-ÉPHREM

RELIGIEUX DE L'ABBAYE D'AIGUEBELLE

HISTOIRE D'UN MOINE DU XIX[e] SIÈCLE

suivie d'une

NOTICE SUR SA SŒUR MARIE-ÉPHREM

RELIGIEUSE TRAPPISTINE

et de la

VIE DU R. P. DOM ÉTIENNE

RESTAURATEUR ET ABBÉ DE LA TRAPPE D'AIGUEBELLE

NOUVELLE ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Fugit ipse et soror ejus in montes, et reliquerunt quæcumque habebant in civitate. (I Macc., II.)

Le frère et la sœur abandonnèrent ce qu'ils avaient de plus cher au monde pour se retirer au désert.

CLERMONT-FERRAND
LIBRAIRIE CATHOLIQUE
Mi BELLET, directeur, rue Barbançon.
1865





AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

Lorsque, en 1842, nous publiâmes, pour la première fois, la *Vie du P. Marie-Ephrem, religieux de l'abbaye d'Aiguebelle,* notre intention était, tout en offrant au public une vie édifiante, de faire connaître un Institut fort célèbre, il est vrai, mais contre lequel bien des préjugés avaient été élevés par l'ignorance ou le roman (1). Il ne nous semblait

(1) Avant la publication de la *Vie du P. Marie-Ephrem*, il n'existait sur la Trappe aucun livre sérieux et surtout exact. M. Gaillardin n'avait pas encore livré à l'impression son excellente histoire; elle ne parut qu'en 1844. Aussi la Trappe était-elle généralement regardée comme un Institut nouveau, sans précédent et sans modèle, toléré et non approuvé par l'Eglise. — L'on ignorait qu'elle exista au commencement du douzième siècle, que l'abbé de Rancé en fut le réformateur et non le fondateur, qu'elle n'a jamais eu d'autre législation que la Règle de saint Benoît et les Constitutions de Cîteaux, plusieurs fois approuvées par le Saint-Siége.

Tout le monde a entendu ces récits fantastiques : « Le silence éternel de « la Trappe n'est interrompu que par ce salut lugubre que les Religieux s'a- » dressent en se rencontrant : *Frère, il faut mourir.* — Les Trappistes » enlèvent chaque jour une pelletée de terre de leurs fosses, etc... » Et ces contes puérils extraits d'un vieux drame, et que, sans s'en douter, M. de Châteaubriand a peut-être contribué à accréditer en les couvrant de l'autorité de son nom et de son talent, étaient admis sans examen. La *Vie du P. Ephrem* a fait connaître la vie réelle du Trappiste, c'est-à-dire du moine Cistercien.

pas pourtant que ce modeste ouvrage dût beaucoup se répandre ; car, comme l'a observé l'auteur des *Annales d'Aiguebelle*, ce livre n'avait rien par lui-même qui le recommandât à la curiosité du lecteur. Qui jamais aurait pensé que l'histoire d'un simple moine dont la vie insignifiante aux yeux du monde s'écoule silencieuse et monotone entre les murs d'un cloître, dans les travaux obscurs de la pénitence et le repos de la prière, dût exciter un intérêt si vif et si universel (1)? Et néanmoins, ce succès que nous ne recherchions pas, que nous n'espérions pas même, s'est réalisé au-delà de toute prévision.

En peu de temps, cette histoire a été connue d'abord dans nos contrées du Midi, puis dans toute la France; et l'exemple de ce jeune homme sacrifiant à Dieu sa famille, sa fortune, ses brillantes espérances d'avenir, a exercé une telle influence, qu'un grand nombre d'âmes ont senti se réveiller en elles un désir de vocation monastique qu'elles n'avaient point soupçonné. Dans les séminaires, dans les pensionnats, dans le monde même, partout où pénétra ce livre, il produisit l'effet d'une prédication éloquente; et aujourd'hui, après plus de vingt ans, nous pouvons affirmer qu'il n'est pas un seul des monastères de la Trappe qui ne renferme plusieurs religieux ou religieuses attirés par la *Vie du P. Ephrem*.

(1) *Annales d'Aiguebelle*, t. I, introduc., p. XVI.

C'est le succès inespéré de ce petit ouvrage qui nous inspire la pensée d'une nouvelle édition; mais comme, à vingt-deux ans de distance, il se trouve inexact en quelques points par les modifications que le temps et la volonté du Saint-Siége ont apportées aux évènements dont il y est question, nous avons dû opérer tous les changements nécessaires, afin que les faits fussent en tout conformes à la vérité.

L'*Introduction* nous ayant paru très-incomplète, nous l'avons entièrement refondue. Après avoir retracé à grands traits l'histoire de l'état monastique en Orient et en Occident, avec ses diverses phases de progrès et de décadence, nous y avons ajouté un aperçu rapide sur le monastère de Notre-Dame d'Aiguebelle, depuis sa fondation en 1045 jusqu'à nos jours, et le tableau exact des monastères de la congrégation cistercienne de Notre-Dame de la Trappe, divisée en trois Observances.

Voilà en quoi cette nouvelle édition diffère de la première.

Nous n'avons pas jugé à propos de donner au style simple de ce livre plus d'élégance et de brillant. Nous nous sommes contentés de corriger les fautes que la rapidité d'un premier travail n'avait pas permis d'apercevoir.

INTRODUCTION

—

I. Origine de l'état monastique. — II. Les Moines en Orient. — III. Les Moines en Occident. — IV. Saint Benoît, sa Règle. — Le mont Cassin. — V. Les Bénédictins dans les Gaules. — Assemblée d'Aix-la-Chapelle. — Cluny. — VI. Réforme de Citeaux. — VII. Morimond. — Fondation d'Aiguebelle, sa prospérité, sa décadence. — VIII. La Trappe. — Restauration d'Aiguebelle en 1815, son développement. — IX. Etat actuel de la Congrégation cistercienne de Notre-Dame de la Trappe.

I. Origine de l'état monastique. — La vie monastique a eu ses types dans l'ancienne alliance. Les Nazaréens, qui se consacraient au Seigneur par un vœu spécial; les Réchabites, qui vivaient sans possession et logeaient sous des tentes; les enfants des prophètes, que saint Paul nous représente *vêtus de peaux de chèvre, errant dans le désert, sur les montagnes, dans les antres et les cavernes de la terre* (1), en furent les figures sensibles; Elie et son disciple Elisée, les précurseurs et les maîtres; saint Jean-Baptiste enfin, le modèle le plus accompli.

Mais il appartenait à l'Evangile de féconder, de perfectionner et de perpétuer ces exemples. Le divin Maître avait dit au jeune homme qu'un seul regard lui avait fait aimer : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres; puis, viens et suis-moi* (2); — et à Pierre : *Quiconque abandonne à cause de moi et de mon Evangile ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, ses enfants, ses domaines,*

(1). Ep. S. Paul. *ad Hebr.*, x, 37 et 38.
(2). Marc., x, 21.

en sera récompensé au centuple, et il recevra dès cette vie cent fois autant de maisons, de frères, de sœurs, d'enfants, de domaines, AVEC DES PERSÉCUTIONS, *et dans l'autre il possédera la vie éternelle* (1).

Appuyés sur ces textes sacrés, les Docteurs et les Conciles ont proclamé que la vie religieuse avait été fondée par Jésus-Christ lui-même, et que l'on pouvait dire d'elle, comme de l'Eglise, qu'elle existe de droit divin. C'est la conclusion qu'en tire Suarez (2).

Dès que cette parole eut été répandue dans l'univers, il se trouva des hommes qui, loin d'être rebutés par la dureté de ce langage, y sentirent un attrait plus fort que toutes les séductions du siècle, et qui, se précipitant en foule dans la voie étroite, se chargèrent de démontrer qu'il n'y avait, dans les conseils évangéliques, rien d'impraticable à la faiblesse humaine.

Nous savons par le récit des Actes des Apôtres que les premiers chrétiens vivaient comme ont vécu depuis les moines. *La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Ils ne possédaient rien en propre, mais ils vendaient leurs biens pour en consacrer le prix au besoin de tous; ils mettaient tout en commun, et il n'y avait point de pauvres parmi eux* (3). L'histoire ne nous dit pas comment cette communauté primitive finit par se dissoudre; mais l'on comprend qu'elle devint impossible, quand le nombre des chrétiens alla croissant, et en présence des droits et des intérêts de la famille. Il y en eut pourtant alors qui, regrettant l'abnégation des anciens jours, se vouaient à la pratique des conseils évangéliques, renonçant au mariage et à la propriété, se condamnant au silence, au jeûne et à toutes les austérités de la vie ascétique. Quelquefois ils essayaient de vivre ainsi, sans se séparer des autres hommes; plus souvent, ils fuyaient les cités, pour pouvoir loin du monde vaquer plus assidûment au saint devoir de la prière.

(1) Marc. x, 29, 30.

(2) Suarez, *Tract.* VII, *lib.* 3, *c.* 2.

(3) *Act. apost.*, II, 44, 45. — IV, 32, 34, 35, 37.

Pendant les trois siècles de persécutions, les déserts se remplirent de solitaires qui cherchaient dans le creux des rochers un asile contre la férocité des Césars. Mais lorsque l'ère des martyrs toucha à son terme, et que la paix eut été rendue à l'Eglise, *la solitude tressaillit de joie et fleurit comme le lis à la vue de sa fécondité* (1); car, dit Bossuet, « les » Chrétiens, si simples et ennemis de toute mollesse, crai- » gnaient plus une paix flatteuse pour les sens qu'ils n'avaient » craint la cruauté des tyrans (2). » Les uns se réfugièrent au milieu des forêts, absolument seuls, livrés aux pénibles pratiques des anachorètes et de la VIE ÉRÉMITIQUE. — Les autres se rassemblèrent dans une habitation commune, s'assujettirent aux mêmes exercices, aux mêmes travaux, et instituèrent ainsi LA VIE CÉNOBITIQUE. Saint Paul est le père des premiers, saint Antoine est le chef des seconds, de cette *race forte* et puissante qui ne disparaîtra plus (3).

II. LES MOINES EN ORIENT. — C'est vers la fin du troisième siècle que nous devons fixer la constitution régulière de la vie monastique en Orient. Elle y est définitivement inaugurée, non loin des bords du Nil, dans les brûlantes solitudes de la Thébaïde, d'où elle se propage rapidement en Syrie, en Palestine, en Mésopotamie, dans l'Asie mineure et jusqu'au-delà des limites de l'empire romain. Saint Hilarion, proscrit sous Julien l'Apostat, porte une étincelle de ce divin flambeau jusque dans l'île de Chypre; saint Pacôme fonde à Tabenne une congrégation de huit monastères auxquels il donne une règle écrite dont le texte lui a été apporté du Ciel par un ange. Saint Nil est le principal colonisateur monastique du mont Sinaï. Saint Macaire l'Ancien, dans le vaste désert de Scété, se signale au milieu d'innombrables pénitents par l'incomparable rigueur de ses austérités. Amon établit, sur la célèbre montagne de Nitrie, une communauté où plus de cinq mille moines vivent dans la prière et le travail des mains. L'abbé Sérapion eu

(1) Isaias, XXXV, 1.

(2) Bossuet, *Sermon sur les obligations de la vie religieuse.*

(3) Regul. S. P. Benedicti, cap. 1.

gouverne dix mille, près d'Arsinoé (1). Saint Sabas fonde les *laures* où les solitaires, vivant dans des cellules séparées, se réunissent pour la prière à des heures marquées (2).

Ainsi se peuplaient les solitudes de l'Orient. Dès la fin du quatrième siècle, dit M. le comte de Montalembert, elles nous apparaissent toutes remplies de moines et de monastères unis entre eux par une discipline commune, par des visites réciproques et des assemblées générales. Rien dans la prodigieuse histoire de ces solitaires n'est plus incroyable que leur nombre (3). On en compta jusqu'à soixante-dix mille dans la seule Égypte, et saint Jérôme assure qu'il y avait autant de cénobites au désert que d'habitants dans les villes (4).

Ambitieux de réduire leurs corps en servitude et de pénétrer en même temps les secrets de la lumière céleste, ces anges de la solitude partageaient leurs journées entre la prière et le travail des mains. Tantôt ils psalmodiaient les cantiques sacrés, méditaient les divines Ecritures, contemplaient les grandeurs infinies de Dieu ; tantôt ils défonçaient le sol, abattaient les arbres, tressaient des nattes ou des paniers. Ce labeur de chaque jour était doublé par la rigueur d'un jeûne presque continuel et de macérations dont le récit effraie notre délicatesse. Le monde, en les considérant, les regarde comme des gens pris d'un vertige insensé; et toutefois les hommes les plus éminents de cette époque se sont formés à cette rude école, des hommes aussi grands par le cœur et le génie que par la force du caractère et la sainteté de la vie, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jean Chrysostome et tant d'autres qui ont porté le dernier coup au paganisme, terrassé l'hérésie et changé la face du monde (5).

(1) *Arsinoé*, aujourd'hui, *Suez*.
(2) *Vita Patrum à Rosweid*. Tom. 1. *passim*.
(3) M. le comte de Montalembert, *Les Moines d'Occident*, tom. 1, pag. 67
(4) Præfat. in Reg. S. Pacomii, apud Holstein, 1, 25.
(5) M. l'abbé Martin, *Les Moines et leur influence sociale*. — 1re part. pag. 9.

Cependant, après avoir offert des modèles de sainteté incomparables et une sorte d'idéal presque inaccessible, l'Ordre monastique en Orient dégénéra peu à peu de sa primitive splendeur, et finit par devenir, comme le clergé de ces malheureuses contrées, l'esclave de l'Islam et le complice du schisme. — Mais, tandis que les moines d'Orient s'affaiblissaient et tendaient à disparaître insensiblement sous l'influence délétère d'une société caduque, les moines d'Occident apparaissaient à l'horizon, luttant victorieusement contre la dissolution de l'ancien monde et travaillant avec ardeur à la conversion et à la civilisation des peuples.

III. LES MOINES EN OCCIDENT. — Saint Athanase est regardé à bon droit comme le propagateur de l'Ordre monastique en Occident. Trois fois exilé d'Alexandrie par un décret impérial, il vint chaque fois à Rome pour y fuir la violence des Ariens et invoquer la protection du pape Jules Ier. Pendant qu'un Concile assemblé par le Souverain Pontife en 341 rendait justice au glorieux défenseur de la divinité du Christ, celui-ci répandait dans la ville éternelle les premières nouvelles de la vie extraordinaire que menaient les solitaires de la Thébaïde et des immenses fondations que Pacôme créait sur les bords du Nil supérieur.

Peu de temps après, en 356, le grand Antoine étant mort, il écrivit sa biographie, qui, répandue dans tout l'Occident, servit à promulguer sous une forme narrative les lois austères de la vie monastique. Bientôt la ville et les environs de Rome se remplirent de monastères rapidement peuplés par des hommes que distinguaient également la naissance, la fortune, la science et la sainteté (1). De Rome le nouvel institut s'étendit à toute l'Italie, et pendant la dernière moitié du quatrième siècle il y eut dans la péninsule un vaste et admirable mouvement vers la vie spirituelle et pénitente; mais ce fut surtout au sein de la noblesse romaine qu'éclata ce généreux élan, de sorte que saint Jérôme put écrire : « C'est parmi les moines qu'au-

(1). S. August., *De moribus ecclesiæ*, c. 33.

» jourd'hui se trouvent en foule les sages, les riches et les » nobles (1). »

A peu près à la même époque et sous les mêmes inspirations, la Gaule voyait s'élever ses premiers monastères. Pendant son exil à Trèves, le saint patriarche d'Alexandrie avait enflammé le clergé des Gaules de son ardeur pour la foi de Nicée et pour la vie angélique des solitaires de la Thébaïde. De Trèves, qui en fut le berceau occidental, l'état monastique, à l'aide de l'influence des écrits d'Athanase, se répandit promptement dans notre bien-aimée patrie, qui accueille avec transport toutes les grandes et généreuses pensées. Là, il eut la singulière fortune d'être inauguré par l'homme le plus longtemps populaire de l'Eglise gauloise. Cet homme fut saint Martin, évêque de Tours. Retiré auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers, il fonda en 360 aux portes de cette ville, le monastère de Ligugé, que l'histoire désigne comme le plus ancien des Gaules (2). Après y avoir passé quinze ans, il en est retiré par une pieuse ruse pour être élevé sur le siége métropolitain de Tours. Mais au milieu des soucis de sa charge, il soupirait plus que jamais après les douceurs de la vie monastique. Pour les goûter, il établit à une demi-lieue de sa ville épiscopale le célèbre monastère de Marmoutier (3), où il habita une cellule faite de branchages entrelacés. Quand on transporta son corps à ce tombeau, qui allait devenir un des sanctuaires les plus vénérés de la France, deux mille moines formèrent son cortége.

Cinquante ans plus tard (410), saint Honorat, issu de race consulaire, débarquait à Lérins. Les serpents qui y pullulaient lui cédèrent la place, et le saint fixa dans cette île déserte le

(1) S. Hieronym., *Epist.* 24, *de Obitu Paulinæ.*

(2) Ligugé, *Locociacum*. Mgr Pie, évêque de Poitiers, a acquis l'abbaye de Ligugé et il y a appelé des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Solesme.

(3) Marmoutier, *Martini monasterium*, l'une des plus florissantes abbayes de France. Elle appartenait avant la révolution française à la Congrégation de S. Maur. Vendue en 1789 comme bien national, elle a vu tous ses bâtiments démolis successivement par l'acquéreur.

lieu de son repos. Bientôt des disciples sans nombre vinrent se mettre sous sa conduite, et cette retraite, destinée dans la pensée de son fondateur à renouveler sur les côtes de la Provence les austérités de la Thébaïde, devint une pépinière d'Evêques et de Saints, qui répandirent sur toute la Gaule la gloire de l'Evangile (2).

Lérins naissait à peine, lorsqu'un saint et savant personnage, Jean Cassien, d'abord moine à Bethléem, puis en Egypte, après avoir visité les solitudes de l'Orient et puisé à sa source le véritable esprit monastique, s'en vint à Marseille, et y fonda vers l'an 413 la grande abbaye de Saint-Victor, qui compta en peu de temps cinq mille religieux, tant dans sa propre enceinte que dans celle des maisons nées à l'ombre et sous l'influence de ce nouveau sanctuaire.

Ainsi éclairée par la double lumière qu'avaient fait jaillir saint Martin à l'ouest et l'école de Lérins au midi, la Gaule vit peu à peu s'élever des monastères dans toutes ses provinces, Moutier-Saint-Jean en Bourgogne, Issoire en Auvergne, Condat, nommé plus tard Saint-Claude, dans les montagnes du Jura. Mais vers la fin du cinquième siècle, et surtout au commencement du sixième, l'institut cénobitique en Occident sembla à son tour atteint de la torpeur et de la stérilité de l'Orient. Cet état d'affaiblissement avait plusieurs causes qu'il doit suffire d'indiquer : les désastres occasionnés par l'invasion des Huns et des Vandales, le schisme et l'hérésie qui désolaient l'Eglise, la passion du changement qui entraînait sur les grandes routes et les places publiques des moines qui s'y livraient à toute sorte de démonstrations insolites et bruyantes, et surtout l'absence d'une règle uniforme, d'une législation imposée et approuvée par le Siége apostolique.

IV. SAINT BENOIT, SA RÈGLE, LE MONT-CASSIN. — Pour ranimer l'esprit religieux presque éteint, Dieu suscita un homme

(2). Les plus illustres évêques de cette époque sont sortis de Lérins : S. Honorat, S. Hilaire et S. Césaire d'Arles, S. Eucher de Lyon, S. Avit de Vienne, S. Léonce de Fréjus, S. Loup de Troyes, S. Maxime de Riez, etc., etc.

selon son cœur. Nous voulons parler de saint Benoît, la lumière du désert, le patriarche et le législateur des moines d'Occident.

Né à Nursie, au duché de Spolette (Italie), en 480, d'une famille patricienne, le jeune Benoît fut envoyé à Rome pour y étudier les lettres humaines. Il avait à peine quatorze ans, quand il résolut de renoncer à la fortune, à la science, à sa famille et aux délices du siècle pour ne s'attacher qu'à Jésus-Christ. Il quitte donc Rome et se dirige vers le désert de Subiaco. Se dérobant à la vigilance de sa nourrice qui l'avait suivi, il s'enfonce dans des gorges abandonnées et se met à gravir des monts inaccessibles. En chemin, il rencontre un moine nommé Romain, qui lui donne un habit monastique formé de peaux de bêtes. Il poursuit son ascension, et découvre enfin une caverne sombre et étroite où ne pénétra jamais un rayon de soleil. C'est là qu'il fixa sa demeure. Il y resta enseveli trois ans entiers, inconnu de tous, excepté du moine Romain, qui, ne pouvant arriver jusqu'à sa cellule, lui tend chaque jour au bout d'une corde un pain pour sa nourriture.

Mais la solitude du jeune anachorète ne fut pas longtemps respectée. Des disciples en foule vinrent demander à vivre sous sa conduite. Laïques et clercs, Romains et Barbares, nobles et paysans, affluèrent auprès de lui, attirés par la renommée de ses vertus et de ses miracles. Pour leur donner asile, il fonda dans le voisinage de sa retraite douze monastères peuplés chacun de douze religieux; et le voilà définitivement érigé en supérieur d'une nombreuse communauté de cénobites.

Les épreuves ne manquèrent pas au serviteur de Dieu. Poursuivi par la calomnie, attaqué par toutes les malices de l'enfer déchaîné, il se vit obligé d'abandonner ce lieu bien-aimé. Ayant donc désigné des supérieurs à ses douze monastères et emmenant avec lui un petit nombre de disciples, il quitta pour toujours ces gorges sauvages qu'il avait habitées pendant trente-cinq ans.

Sur les confins du Samnium et de la Campanie, au centre d'un large bassin à demi entouré d'abruptes et pittoresques hauteurs, se dresse un mont isolé, escarpé, dont la cime vaste et arrondie domine le cours du Liris, encore voisin de sa source, et la plaine ondulée qui s'étend au midi vers les plages de la Méditerranée (1). C'est le Mont-Cassin, montagne prédestinée, sur laquelle le patriarche des moines d'Occident établit la capitale de l'Ordre monastique. Il y avait là un ancien temple d'Apollon et un bois sacré où une multitude de paysans venaient sacrifier aux dieux et aux démons. Benoît prêcha la foi du Christ à ces populations oubliées. Il leur persuada d'abattre le bois, de renverser le temple et l'idole (1), et sur ces débris il construisit deux oratoires, l'un consacré à saint Jean-Baptiste, l'autre à saint Martin. Autour de ces chapelles s'éleva le monastère qui allait devenir le plus célèbre de l'univers catholique.

Benoît séjourna pendant quatorze années au Mont-Cassin, occupé à extirper de la contrée les restes du paganisme, à faire construire son monastère par les bras de ses disciples, à cultiver les flancs arides de la montagne, et à répandre sur tout ce qui l'approchait les bienfaits de la loi de Dieu. Notre but n'étant point d'écrire la biographie du saint Législateur, nous ne raconterons pas ici les merveilles et les scènes tour à tour sublimes et touchantes dont fut témoin ce mont sacré; nous ne dirons ni sa rencontre avec Totila, ce farouche roi des Goths, ni ses entrevues de chaque année avec sa sœur jumelle, sainte Scholastique. Ces faits sont rapportés par le pape saint Grégoire, au second livre de ses *Dialogues*.

Saint Benoît était âgé de soixante-trois ans quand il mourut le 21 mars 543, debout, au pied de l'autel, les bras étendus vers le ciel, en murmurant une dernière prière. On l'enterra à côté de sa sœur, morte quatorze jours avant lui, dans le

(1). M. le comte de Montalembert, *Les Moines d'Occident*, tom. II, pag. 98.

(2). D'après la tradition, le Saint ne dut qu'à ses prières la destruction de ces monuments païens. Il s'agenouilla, pria avec ferveur, et soudain le bosquet, le temple et l'idole s'écroulant, jonchèrent le sol de leurs débris.

sépulcre que lui-même s'était creusé sur le site de l'autel d'Apollon qu'il avait jadis renversé (1).

De toutes les œuvres de saint Benoît, la plus grande et la plus durable fut sans contredit sa Règle, la première, dit M. le comte de Montalembert, qui ait été écrite en Occident et pour l'Occident. Jusque-là, les moines de cette moitié du monde romain avaient vécu sous l'autorité des règles importées de l'Orient, ou des traditions empruntées aux solitaires d'Egypte et de Syrie. Saint Benoît ne prétendit ni renverser ni remplacer l'autorité de ces monuments antiques; au contraire, il les invoque et les recommande (2). Mais il comprit que, pour réprimer le relâchement qui s'introduisait partout, il fallait ajouter aux préceptes quelque peu vagues des Pacôme et des Basile un choix de règlements précis et méthodiques empruntés tant aux leçons du passé qu'à son expérience personnelle. Il entreprit donc de réformer les abus et les infirmités de l'Ordre qu'il avait embrassé, par une série de dispositions *morales, économiques, liturgiques* et *pénales*, dont l'ensemble constitue la Règle qui, en immortalisant son nom et son œuvre, a donné à l'institut monastique en Occident sa forme définitive et universelle (3).

Nouvelle dans les annales du monde, et sans analogie dans le passé, cette législation a exercé un empire plus constant et sur des individus plus nombreux qu'aucune autre des âges anciens et modernes. Aussi, aucun éloge ne lui a manqué. Sainte Hildegarde, saint Antonin, saint Thomas et plusieurs conciles (4) l'ont crue directement inspirée de Dieu. Selon la pensée de saint Grégoire le Grand, qui l'approuva pour être *seule* professée dans toute l'Eglise d'Occident, elle est *un chef-d'œuvre de discrétion et de clarté* (5); et un savant qui ne saurait être suspect en cette matière, M. Guizot, n'hé-

(1) Ex libr. 2° *Dialogorum* S. Gregorii papæ.

(2) *Reg. S. P. Benedicti*, cap. 73.

(3) *Les Moines d'Occident*, par M. de Montalembert, tom. II, p. 41.

(4) Ex Concilio Duziacensi II, ann. 874.

(5) S. Gregor. pap., ex lib. 2 *Dialog.*, cap. 36.

site pas à reconnaître « qu'elle a un caractère de bon sens et de douceur, d'humanité et de modération, supérieur à tout ce qui s'était montré jusqu'alors dans les lois romaines ou barbares et dans les mœurs de la société civile. » Mais il y a quelque chose qui parle avec plus d'éloquence en sa faveur, c'est la liste des saints qu'elle a produits et que l'Eglise honore d'un culte public; c'est le grand nombre d'hommes illustres sortis de ses cloîtres et élevés au souverain pontificat, décorés de la pourpre romaine ou placés à la tête des diocèses (1); c'est le récit des conquêtes qu'elle a opérées et consolidées dans tout l'Occident, où elle prévalut seule pendant huit siècles; c'est enfin l'influence bienfaisante qu'elle a exercée partout où elle a régné.

Adoptée successivement par tous les monastères d'Occident, elle est restée la loi commune des Ordres religieux jusqu'au treizième siècle (2). Sans elle, les innombrables monastères qui couvrirent la surface de l'Europe n'eussent été que des membres épars; par elle, ils formèrent un corps animé d'un même esprit. En Italie, en Germanie, en France, en Angleterre, en Irlande et dans les régions glacées du Nord, la grande famille monastique tout entière, sans distinction de race, de patrie, de langage et de climat, obéissait aux mêmes lois, à la même discipline, au même dévouement. Aussi son âge héroïque commence-t-il avec l'adoption générale de la règle de saint Benoît. Animés par elle d'une pensée commune, élevés des rangs laïques où ils avaient servi jusque-là, à la hié-

(1) L'Ordre de saint Benoît a eu jusqu'à trente-sept mille abbayes et quatorze mille prieurés. — On a calculé que, dès avant le concile de Constance tenu en 1414, il avait donné à la chrétienté quinze mille saints canonisés, et préparé à l'Eglise vingt-quatre papes, deux cents cardinaux, quatre cents archevêques, et sept mille évêques.

(2) L'Eglise reconnaît quatre Règles sous lesquelles peuvent se classer tous les Ordres religieux : 1° celle de saint Basile, en Orient; 2° celle de saint Augustin, adoptée par les Chanoines réguliers, les Prémontrés, les Dominicains; 3° celle de saint Benoît; 4° celle de saint François, observée par les Ordres mendiants.



rarchie ecclésiastique, les moines formèrent dès lors, sous le drapeau de l'Eglise et de la Papauté, une milice incomparable (1).

Saint Benoît n'était pas encore mort, et déjà sa Règle commençait à se propager. Placide, envoyé en Sicile pour récupérer les riches domaines que son père avait donnés à l'Abbé du Mont-Cassin, et dont une gestion infidèle lui dérobait les produits, y établit, vers l'an 534, le premier monastère bénédictin, où il réunit une trentaine de religieux. Mais le jeune colonisateur y périt bientôt avec deux de ses frères, sa sœur Flavia et tous ses disciples, torturés et égorgés par une bande de pirates maures qui étaient venus ravager ces côtes. Les enfants de saint Benoît inauguraient ainsi la longue série de leurs luttes et de leurs victoires. Ce sang versé devait produire une moisson abondante.

V. LES BÉNÉDICTINS DANS LES GAULES. — ASSEMBLÉE D'AIX-LA-CHAPELLE. — CLUNY. — A quelque temps de là, un an avant la mort du saint patriarche, un prélat gaulois, Innocent, évêque du Mans, envoyait deux députés au Mont-Cassin pour demander, en faveur de son diocèse, une colonie de moines formés à l'école du nouveau Législateur des cénobites d'Italie. Benoît confia cette mission au jeune diacre Maur, qu'il chérissait d'une affection particulière. Il lui donna quatre compagnons et lui remit un exemplaire de la Règle écrit de sa main, avec le poids du pain et la mesure du vin que chaque religieux devait consommer en un jour. Arrivé sur les bords de la Loire et repoussé par le successeur de l'Evêque qui l'avait appelé, il s'arrêta en Anjou, que gouvernait alors le vicomte Fleurus, au nom de Théodebert, roi d'Austrasie, petit-fils de Clovis. Le gouverneur offrit au disciple de Benoît un de ses domaines pour y établir sa colonie, et son fils Bertulfe pour en faire un religieux, et annonça en même temps l'intention de s'y consacrer lui-même à Dieu. Telle est l'origine du premier monastère bénédictin en France. On l'appela Glanfeuil,

(1) *Les Moines et leur influence*, etc., p. 23.

et plus tard il prit le nom de son fondateur, Saint-Maur-sur-Loire (1).

Une certaine obscurité règne sur les premiers temps de la propagation de la Règle de saint Benoît dans les Gaules. Peu à peu, dit M. le comte de Montalembert, chaque province reçut pour apôtres de saints moines qui le plus souvent étaient en même temps évêques, et qui fondaient à la fois des diocèses et des monastères, ceux-ci destinés à servir comme de citadelles et de pépinières au clergé diocésain (2).

Toutes les communautés si nombreuses et si diverses qui existaient déjà au sixième siècle, et qui s'étaient multipliées à la faveur des grandes écoles de Marmoutier, de Lérins et de Condat, en vinrent à reconnaître dans la Règle bénédictine celle qui devait assurer leur durée et leur prospérité. Graduellement elle fut substituée à la Règle de saint Colomban, qui pendant le septième siècle avait joui d'une popularité universelle, de la protection des rois mérovingiens, de la sympathie de la noblesse bourguignonne et austrasienne, et dont les nombreuses ramifications sorties de Luxeuil (3) et de ses rejetons semblaient devoir lui assurer la préférence. Il n'en fut rien pourtant. La Règle de saint Colomban s'éclipsa insensiblement, et cinquante ans après la mort du moine irlandais il n'en était plus question. La Règle de saint Benoît, au contraire, s'introduisit et triompha partout (4).

Mais elle ne subsista pas trois siècles entiers dans sa pureté primitive. Au commencement du neuvième, elle n'était presque plus observée; ou si on la gardait encore dans quelques mo-

(1) Glanfeuil ou Saint-Maur-sur-Loire, dans le diocèse d'Angers. Ce monastère fut ruiné vers le milieu du huitième siècle.

(2) *Les Moines d'Occident*, etc., tom. II, p. 254.

(3) *Luxeuil*, dans le diocèse de Besançon. — Saint Colomban, né en Irlande en 560, y fonda un monastère vers l'an 590, auquel il donna une règle fort sévère, bientôt remplacée par la Règle de saint Benoît. Détruite par les Sarrasins en 732, cette abbaye fut relevée par Charlemagne.

(4) La Règle de saint Benoît fut introduite en Angleterre par saint Augustin, et en Espagne par saint Léandre, tous deux amis et disciples du pape saint Grégoire.

nastères, ce n'était que d'une manière faible et languissante. Plusieurs réformes partielles avaient été infructueuses; des conciles provinciaux dressèrent de sages règlements pour réprimer les abus ou les prévenir (1), mais en vain : il fallait une réformation plus profonde et plus générale. Elle fut provoquée par Charlemagne, et achevée par son fils Louis-le-Débonnaire.

Dans ce dessein, l'Empereur assembla à Aix-la-Chapelle en 817 un grand nombre d'abbés et de moines, afin que, après avoir délibéré ensemble, ils convinssent d'une Règle commune et d'une manière de vie uniforme. Saint Benoît d'Aniane, le plus distingué d'entre les Abbés par sa piété et sa prudence, fut l'âme de cette assemblée. On y dressa des statuts composés de quatre-vingts articles pour le rétablissement de la discipline régulière affaiblie et pour l'explication de la SAINTE RÈGLE en des points obscurs, indécis et jusque-là restés en litige. L'empereur chargea saint Benoît d'Aniane et Arnoux, abbé de Nermoutiers, de faire la visite de tous les monastères de son empire, et d'y régler la discipline suivant ces nouveaux statuts.

Il n'y avait pas cent ans que la réforme de saint Benoît d'Aniane avait relevé les monastères français, et déjà elle était ruinée par les mêmes causes qui l'avaient rendue nécessaire. Les Pères du concile de Trosly, au diocèse de Soissons, tenu en 909, déploraient en ces termes la décadence de la vie monastique : « De tant de monastères qui étaient en France, les uns ont été brûlés par les païens, les autres sont dépouillés de leurs biens et presque détruits (2); s'il y reste quelque vestige des anciens édifices, il n'y en reste plus de la discipline régulière, car toutes les communautés vivent sans règle. L'indigence des maisons, l'insubordination des personnes qui y demeurent, et surtout l'abus d'y mettre des laïques pour supérieurs et abbés, sont la source de ces désordres. La pau-

(1) Conc. de Francfort, 794; d'Arles, 813; Tours, Reims, Mayence, etc., etc.
(2) *Dans la double invasion normande et sarrasine.*

vreté oblige les moines à sortir de leur cloître pour vaquer malgré eux aux affaires séculières, et nous pouvons dire que les pierres du sanctuaire sont dispersées dans toutes les rues (1). »

Ce fut au milieu de ces malheureuses circonstances et en cette même année (909), que Guillaume, duc d'Aquitaine, fonda le célèbre monastère de Cluny, à la tête duquel il plaça le B. Bernon, d'une noble famille de la Séquanie, et abbé de Gigny et de Beaume. Bernon s'empressa de recueillir dans quelques couvents fidèles à leur premier institut les traditions les plus exactes et les plus pures de la Règle de saint Benoît. Il ne plaça d'abord que douze moines à Cluny, mais ils étaient d'une si grande ferveur, que la renommée de leur régularité se répandit partout. Avant de mourir, il désigna pour lui succéder saint Odon, la gloire et le restaurateur de l'Ordre bénédictin. Sous son gouvernement, la maison de Cluny prospéra et grandit; sa réputation de sainteté lui attira une foule de novices qui donnèrent l'exemple de toutes les vertus religieuses. C'est Odon qui fit du récent monastère un chef d'Ordre, ayant réalisé le premier la pensée d'annexer à son abbaye, comme autant de dépendances soumises à son autorité abbatiale, les communautés nouvelles qu'il érigeait et les couvents plus nombreux dont il était appelé à réformer l'Observance. Cette pensée organisatrice fut comprise et adoptée par d'autres, notamment par Cîteaux, au commencement du douzième siècle.

Dieu, qui fait naître, quand il lui plaît, une succession de grands hommes pour accomplir de grandes choses, envoya au monastère de Cluny, à son origine, une série de saints illustres, et il accorda aux fondateurs successifs de la célèbre abbaye ces longs règnes si rares dans l'histoire. Saint Maïeul porta quarante ans la houlette pastorale; saint Odilon gouverna cinquante-six ans; saint Hugues, soixante ans; et Pierre le Vénérable, trente-cinq. Quant à leurs œuvres, c'est à peine

(1) Labbe, t. IX, p. 521.

si dans une esquisse rapide nous pouvons en indiquer quelques-unes. Saint Maïeul, objet de la vénération des papes, des évêques et des rois, qui l'appelaient *leur maître et leur seigneur*, réforme les grandes abbayes des Gaules, Marmoutiers, Lérins, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Bénigne de Dijon, et il refuse la tiare que dans sa reconnaissance lui offrait l'empereur d'Allemagne Othon II. — Saint Odilon institue la fête des Morts, qui s'étend bientôt à l'Eglise universelle; et la *trêve de Dieu*, le plus grand service, a dit le protestant Sismondi, qu'ait rendu le clergé à l'humanité dans le moyen âge. — Saint Hugues est comme le légat permanent du Saint-Siége en France; le premier lieutenant de saint Léon IX au concile national de Reims; le père et le maître des trois papes sortis de Cluny, saint Grégoire VII, Urbain II et Pascal II; l'introducteur du rit romain en Espagne; c'est lui enfin qui bâtit à Cluny la plus vaste église de la chrétienté, terminée par Pierre le Vénérable, consacrée par Innocent II, et dont la révolution du dernier siècle n'a laissé que des ruines.

Cependant la célèbre abbaye ne tarda pas à déchoir du haut rang où l'avait élevée l'éminente sainteté de ses premiers pasteurs. Déjà sous son septième abbé, Ponce de Melgueil, le désœuvrement, le luxe, la sensualité avaient pénétré dans ses cloîtres. Celui qui aurait dû marcher à la tête de ses frères en devint le scandale (1). Excommunié par le pape Honorius, il mourut à Rome, captif et impénitent.

(1) Ponce, s'étant démis de ses fonctions abbatiales entre les mains de Calixte II, était allé à Jérusalem se réunir aux croisés; mais soudain il repasse la mer, et à la tête de quelques bandits, il se jette à l'improviste sur le monastère. Il s'en empare, chasse ou emprisonne les religieux qui n'avaient pas fui. L'affaire est évoquée à Rome. Ponce est arrêté et renfermé dans une tour, où il meurt impénitent. Honorius consentit à faire transporter son corps à Cluny, et Pierre-le-Vénérable lui fit ériger, dans la grande basilique, un mausolée sur lequel il était représenté les pieds liés, une main coupée, et tenant de l'autre une crosse brisée.

En vain, pour guérir de si grands maux, Pierre le Vénérable, son successeur, prodigua-t-il des trésors de mansuétude et d'indulgence; en vain essaya-t-il, d'après les conseils de son ami saint Bernard, de rétablir dans son Ordre le travail des mains, et d'y ajouter d'autres réformes plus ingénieuses qu'efficaces, il ne fit que retarder son effacement complet; mais il ne put lui rendre son ancienne splendeur. Avec saint Hugues avait fini l'âge héroïque de Cluny; avec Pierre le Vénérable s'éteignit le dernier de ses grands hommes; et l'on put craindre pour son avenir lorsqu'on vit, en 1159, l'abbé Hugues de Montlhéry, à la tête de son chapitre, méconnaître la légitimité du grand pape Alexandre III. Dès cette époque, l'antique abbaye vit s'obscurcir pour des siècles une g'oire qui avait jeté un si vif éclat.

VI. RÉFORME DE CITEAUX. — Nous touchons au douzième siècle, âge héroïque de la chevalerie et des croisades, mais aussi âge illustré par la ferveur religieuse, qui couvrit de nouveaux Ordres et de nouveaux monastères l'Europe catholique. Dès la fin du siècle précédent, saint Etienne d'Auvergne avait commencé à Muret, en 1076, l'Institut de Grandmont; saint Bruno, chanoine de Reims, fuyant les grandeurs ecclésiastiques, s'était retiré, en 1086, dans la solitude de la Chartreuse, d'après les conseils de saint Robert de Molesme, et faisait revivre dans ses disciples la sainteté des premiers Pères d'Orient; un peu plus tard, en 1100, le B. Robert d'Arbrissel établissait la congrégation de Fontevrault; et douze ans après, Vital de Saint-Evroult fondait celle de Savigny. Enfin l'Allemand saint Norbert instituait, vers l'an 1121, dans la forêt de Coucy, au diocèse de Laon, l'Ordre des chanoines réguliers de Prémontré. Mais parmi tous les établissements de cette époque, il en est un dont nous n'avons rien dit encore et qui désormais devra seul nous occuper. Nous voulons parler de l'ORDRE DE CITEAUX.

Après quelques années de prospérité et de ferveur, Molesme était tombée dans le relâchement que de trop grandes richesses

amènent toujours à leur suite (1). Robert, son abbé et son fondateur, résistait de toutes ses forces; de là, le mécontentement, les murmures, la désobéissance et la révolte. Ce déplorable état n'était pourtant pas général. Plusieurs Frères, peu nombreux, il est vrai, gémissaient devant Dieu de voir que la Règle qu'ils avaient vouée n'était plus observée. Poursuivis par le désir d'une plus haute perfection, ils résolurent donc de quitter ce lieu qui ne répondait plus à leurs pieuses aspirations. Avec l'autorisation du légat du Saint-Siége en France, Hugues, archevêque de Lyon, ils partirent au commencement de l'année 1098, n'emportant que les ornements et les vases sacrés pour la célébration des saints mystères, et un grand bréviaire pour ordonner l'office divin. Ils étaient au nombre de vingt et un. Parmi eux on distinguait Robert, Albéric et un moine anglais nommé Etienne Harding. Ils s'arrêtèrent dans le diocèse de Châlons, au désert de Cîteaux. « C'était un lieu couvert de bois, disent les chroniques, tout hérissé d'épines, où les hommes ne se montraient jamais et qu'habitaient seulement les bêtes féroces (2). » Après en avoir arraché les broussailles et coupé les arbres, ils dressèrent quelques cabanes autour d'un petit oratoire, le tout avec le conseil de l'évêque de Châlons et la permission du vicomte de Beaune à qui ce lieu appartenait, et ils firent la dédicace du NOUVEAU MONASTÈRE le 21 mars, fête de saint Benoît, qui cette année tombait le dimanche des Rameaux.

Cependant les religieux restés à Molesme ne pouvaient se consoler d'avoir perdu leur saint abbé. Ils envoyèrent des députés au pape Urbain II, qui, touché de leurs larmes, obligea Robert à rentrer dans son premier monastère. Celui-ci obéit avec une humble soumission, et ayant renvoyé à l'évêque de Châlons la crosse pastorale qu'il avait reçue de ses mains un

(1) Molesme, au diocèse de Langres, avait été fondée par saint Robert vers l'an 1075.

(2) Exordium magnum Cisterciense.

an et quelques mois auparavant, il vint reprendre son ancienne charge à Molesme, où il mourut en 1110.

Saint Albéric lui succéda à Cîteaux. Son premier soin fut d'envoyer deux moines à Rome pour mettre la fondation naissante sous la protection immédiate du Saint-Siége. Pascal II, qui occupait depuis peu le souverain pontificat, les accueillit à bras ouverts, et, par lettre apostolique du 11 avril 1100, il leur accorda tout ce qu'ils sollicitaient, et prononça la sentence d'excommunication contre ceux qui oseraient inquiéter l'abbaye, fussent-ils archevêques ou empereurs.

A peine Albéric eut-il reçu ce privilége insigne qu'il s'appliqua de toute son ardeur à poursuivre la stricte observance de la Règle de saint Benoît, à rejeter tout ce qui dans la nourriture, le vêtement et les usages, était contraire à son sens littéral. Il donna ensuite aux religieux l'habit blanc, hormis le scapulaire, qui resta noir; et la tradition de l'Ordre est qu'il fit ce changement par le commandement exprès de la sainte Vierge, à laquelle ils avaient voué une dévotion toute spéciale. Aussi, dès l'origine, établit-on à Cîteaux, comme loi invariable, que tous les monastères seraient dédiés à la mémoire de cette glorieuse Reine du ciel et de la terre. Enfin il statua que, pour exercer les divers métiers, garder les troupeaux, habiter les granges, et afin que les moines pussent plus librement vaquer aux offices du chœur, l'on admettrait des frères lais ou convers qui participeraient à tous leurs biens spirituels et temporels.

Cette législation fut complétée par saint Etienne Harding, qui succéda à saint Albéric en 1109.

Il y aurait des merveilles à dire sur la solitude, les austérités, le silence, la pauvreté, la vie plus angélique qu'humaine de ces premiers habitants de Cîteaux. Mais nous ne faisons pas l'histoire de l'Ordre, et nous sommes forcés de nous borner à un simple aperçu.

Quinze années s'étaient écoulées, aucun novice ne frappait à la porte du monastère, et chaque jour la mort moissonnait les rangs déjà si peu pressés de ce petit troupeau. Cette œuvre, fondée au prix de tant de sacrifices et de privations, allait-elle

donc être ensevelie dans son berceau? Etienne, jusque-là inébranlable dans sa confiance, sentait son cœur presque faiblir. Mais voilà qu'un jour, tandis qu'il est dans les champs avec ses frères, et que, selon l'usage, il a donné le signal du repos, un de ses religieux décédé depuis peu lui apparaît resplendissant de gloire, et vient, d'après l'ordre qu'il a reçu de son abbé dans sa dernière agonie, lui adresser de la part de Dieu ces consolantes paroles : « Bannissez la tristesse, ô mon père! Tenez pour certain que votre manière de vivre est sainte et agréable à Dieu. Le chagrin qui ronge votre cœur va disparaître et se changer en joie ; car vous entendrez bientôt les enfants de votre stérilité crier à vos oreilles : La place est trop petite ; donnez-nous un lieu plus vaste où nous puissions habiter. »

A quelques jours de là, trente jeunes seigneurs des plus nobles familles de la Bourgogne se prosternaient aux pieds d'Etienne, et demandaient avec instance à échanger leurs manteaux de fourrure contre l'humble coule des disciples de saint Benoît. C'était Bernard, à la tête de ses frères et de ses compagnons qu'il avait entraînés au désert par sa parole de feu (1113).

Dès ce moment, les novices se présentèrent en foule, et l'enceinte du monastère fut bientôt trop étroite. Alors, des colonies s'en détachèrent : La Ferté au diocèse de Châlons, Pontigny au diocèse d'Auxerre, Clairvaux et Morimond dans le diocèse de Langres, telles furent les premières *filles* de Citeaux (c'est ainsi qu'on appelait ces essaims échappés à la ruche mère).

Les douze moines qui se dirigèrent vers la vallée d'absinthe destinée à devenir *Clairvaux*, la vallée de clarté et de gloire, avaient pour chef un jeune homme de vingt-cinq ans, faible, timide, sans expérience. Mais, sous cette frêle et délicate enveloppe, Etienne pressentait tout ce qu'il y avait de puissance, de génie, d'avenir : il avait deviné saint Bernard, Bernard l'âme de son siècle, le défenseur de l'Eglise désolée par l'hérésie et le schisme, le docteur des conciles, le conseiller des Papes, le pacificateur des princes et des peuples, l'ornement de son

Ordre, la lumière et le plus grand thaumaturge du monde. Sous son influence, la fondation de saint Robert se développa avec une prodigieuse rapidité, couvrant de ses filiations non-seulement la France, mais l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, le Danemark, la Suède et la Norwége, c'est-à-dire toute l'Europe. A sa mort, elle comptait cinq cents monastères; dans la suite, elle en aura jusqu'à quinze cents.

Saint Etienne pouvait prévoir que les enfants spirituels de Cîteaux s'accroîtraient nécessairement, alors que de son sein étaient déjà sorties quatre abbayes florissantes; mais il fallait trouver un lien qui les rattachât à l'abbaye mère. Nous avons vu que Cluny avait introduit dans l'ordre monastique la confédération de tous les membres entre eux par le lien de l'unité et de la dépendance. Saint Etienne y ajouta l'institution du chapitre général annuel et la visite régulière des monastères, faite chaque année par l'Abbé Père. Ainsi, surveillance mutuelle, rendement de compte de l'administration, examen sévère de la discipline, correction immédiate des abus, c'étaient là autant de sûrs moyens pour conserver l'Observance dans toute sa pureté. L'ensemble des statuts où sont contenues ces sages dispositions fut appelée *la Charte de Charité*. Etienne la présenta à ses frères dans le chapitre général de 1119, et, la même année, le pape Calixte II, qui se trouvait en France, l'approuva en même temps que *le livre des us*, et quelques autres définitions des premiers chapitres généraux (1).

Par cette constitution, l'une des plus belles créations du moyen age, l'Ordre de Cîteaux était définitivement organisé. Aussi, saint Etienne put-il quitter avec joie et dans une parfaite sécurité cette terre d'exil le 14 mars 1134; il laissait en mourant plus de quatre-vingts maisons de son Ordre.

(1) Les constitutions primitives de Cîteaux, c'est-à-dire la Charte de charité, le livre des Us et les Instituts ont été approuvés par les papes Calixte II en 1119; Engène III, 1152; Anastase IV, 1153; Adrien IV, 1156; Alexandre III, 1163.

L'admiration qu'excitait la vue de ces saints pénitents croissait toujours, et l'on réclamait de toute part des fondations nouvelles. De hauts et puissants seigneurs, désireux de s'assurer après leur mort des suffrages pour le repos éternel de leurs âmes, établissaient sur leurs terres quelqu'un de ces pieux asiles de la pénitence et de la prière, et ils leur abandonnaient avec une noble générosité des forêts et de vastes domaines. — Les Évêques et les peuples, de leur côté, édifiés par les sublimes vertus dont ils étaient témoins, arrachaient quelquefois de leurs cloîtres ces pauvres moines pour les mettre à la tête d'un diocèse : saint Jean de Bonnevaux à Valence, Hugues de Pontigny à Auxerre, le B. Othon de Morimond à Frisingen, saint Amédée de Hautecombe à Lausaune, saint Pierre-de-Tamié à Tarentaise.

Des congrégations quittaient leurs Observances pour prendre celles du nouvel Ordre. Déjà, en 1148, le pape Eugène III, présidant en personne le chapitre général, avait réuni sous la filiation de Cîteaux la congrégation d'Obazine, et, sous la filiation de Clairvaux, l'Ordre entier de Savigny, auquel appartenait l'abbaye de la Trappe, qui, sept cents ans plus tard, devait relever de ses ruines l'Institut religieux submergé dans une affreuse tempête.— Les chevaliers du Temple venaient aussi demander une législation à Cîteaux, et c'est encore sous ses lois que se plaçaient les ordres militaires d'Alcantara, d'Avis, de Christ et de Calatrava. — Les souverains pontifes allaient choisir leurs ambassadeurs pour les légations les plus importantes dans les monastères cisterciens, et le quatrième Concile de Latran ne croyait pouvoir travailler plus efficacement au maintien de la discipline monastique et à la réforme des Ordres religieux, qu'en leur prescrivant la tenue des chapitres généraux sur le modèle de ceux de Cîteaux, et sous la direction de deux abbés de l'Ordre pour les instruire de la manière de les célébrer.

Ainsi, pendant le douzième siècle, l'Ordre de Cîteaux exerçait partout une influence prépondérante; il était constamment au premier rang, et il s'y maintiendra jusqu'à l'établisse-

ment des instituts nouveaux de saint Dominique et de saint François d'Assise.

VII MORIMOND. — FONDATION D'AIGUEBELLE. — SA PROSPÉRITÉ, SA DÉCADENCE. — La quatrième fille de Cîteaux, nous l'avons dit, fut Morimond en Champagne, fondée sous saint Etienne, l'an 1115. Elle eut pour troisième abbé le B. Othon, fils de saint Léopold, marquis d'Autriche, et de sainte Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Ce jeune prince, revenant de Paris, où son père l'avait envoyé faire ses études, s'arrêta avec quatorze de ses compagnons pour visiter le monastère de Morimond. La grâce les toucha si fort qu'ils demandèrent tous à prendre le saint habit de la Religion; et, chose étonnante! de ces quinze novices qui appartenaient aux plus grandes familles de l'Allemagne, pas un ne regarda en arrière, et tous furent appelés à remplir de hautes dignités dans l'Eglise. Après sa profession, Othon, suivant le conseil de saint Etienne, retourna à Paris pour y compléter ses études, et, quelques années après, on l'élut pour succéder à Gautier sur le siége abbatial. Plus tard, il devint évêque de Frisingen.

Sous son gouvernement, Morimond prospéra, ses fondations se multiplièrent. Le jour où elle le mit à sa tête, en 1132, cette abbaye ne comptait que douze maisons filles; cinq ans s'étaient à peine écoulés, Othon lui en laissait trente-cinq, parmi lesquelles se trouvait Notre-Dame-d'Aiguebelle, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

A trois lieues environ au sud-est de Montélimart, sur le plateau de Montjuyer, s'élevait, il y a plus de huit siècles, au milieu d'une vaste forêt de pins aujourd'hui disparue, une modeste abbaye. La solitude profonde de ce lieu en faisait un site qui convenait parfaitement à des hommes voués à la pénitence et à la prière. Giraud Hugues Adhémar, seigneur de Monteil et baron de Grignan, des domaines duquel relevait ce désert, l'avait choisi, de concert avec son épouse Marthe de Toulouse, pour y élever un monastère destiné à recevoir des religieux de la congrégation de Cluny. Giraud avait cinq enfants, dont deux, Gaucher et Guillaume, embrassèrent la profession monastique.

Pour peupler le monastère qu'il avait fait construire, il s'adressa au Supérieur de son fils Gaucher, et celui-ci, dont le mérite et la vertu étaient incontestables, en fut élu premier abbé. Le 25 mars de l'année 1045, fête de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie, Gaucher, à la tête de douze religieux, prit possession de sa nouvelle demeure, et le même jour eut lieu la consécration de l'église et la bénédiction du monastère sous le patronage et le vocable de NOTRE-DAME-D'AIGUEBELLE. Trente ans après sa fondation, et toujours sous le gouvernement de son premier pasteur, Aiguebelle fut ruinée et ses titres anéantis. Nous ignorons la cause et la nature de ces malheurs. Mais Giraud Adhémar, frère de l'abbé, s'empressa de pourvoir au rétablissement de l'abbaye; il restaura les édifices, réhabilita les titres de possession, en sorte que, grâce à sa munificence et à sa protection, elle reprit en peu de temps son ancienne splendeur.

Gaucher était mort au commencement du douzième siècle, plein de jours et de vertus, et avait été remplacé sur le siége abbatial par son neveu Aimar-Adhémar de Lombers, fils de Hugues-Adhémar de Monteil et d'Agathe de Foix, lorsque Dieu récompensa la ferveur de nos pieux cénobites en illustrant leur humble cloître par la présence de son propre vicaire, le pape Pascal II, qui, en revenant de Cluny, où il avait passé plusieurs mois, s'arrêta à Notre-Dame-d'Aiguebelle le 3 août 1107. Le souvenir de cette glorieuse visite ne se perpétua pas longtemps dans l'infortuné monastère; moins de trente ans après, il était de nouveau dévasté.

Tel avait été le passé d'Aiguebelle, qu'il s'agissait maintenant de relever. Le sire de Grignan, Giraud Adhémar, quatrième du nom, auquel appartenait le domaine de l'ancienne abbaye, eut le premier la pensée de cette restauration. Mais il ne s'adressa pas à Cluny, en voie de décadence; il voulait des religieux de Cîteaux, dont l'Ordre à cette époque se propageait d'une manière si merveilleuse. La tradition locale, confirmée par l'histoire contemporaine, atteste que, pour réussir plus facilement dans sa sainte entreprise, il réclama la médiation de l'abbé de Clair-

vaux (1). C'était en 1134; saint Bernard revenait d'Italie, où il avait travaillé pendant plus de trois années à l'extinction du schisme, lorsque Giraud Adhémar se présenta devant lui et demanda pour la fondation qu'il projetait des religieux de son Ordre, et, s'il se pouvait, de son monastère. Mais Clairvaux n'étant pas en mesure de les fournir en ce moment, saint Bernard se vit obligé de l'adresser à Othon, abbé de Morimond, qui accueillit favorablement une demande appuyée de la recommandation de son illustre ami.

La nouvelle colonie, composée de douze moines et du B. Guillaume, qui en était le chef, partit de Morimond vers la fin de cette même année (1134), et fut installée dans l'antique et solitaire abbaye d'Aiguebelle de Montjuyer. Ce lieu était loin pourtant de fournir toutes les conditions requises pour l'établissement des monastères cisterciens, qui, d'après les statuts de l'Ordre, devaient être situés dans des vallées humides et désertes. Or, il y avait à un quart de lieue de l'abbaye, au midi, une vallée profonde traversée par la Vence, torrent impétueux qui court se précipiter dans la Berre, au-dessous de Valaurie. Noble Gontard, seigneur de Rochefort, en était le propriétaire. Heureux de pouvoir partager avec le seigneur de Grignan le titre et les priviléges de fondateur, il s'empressa de la céder aux religieux, et il y ajouta la vaste forêt d'Aiguebelle, plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le souvenir de cette généreuse donation fut consigné sur une charte lapidaire que l'on conserve encore dans les archives du monastère :

VI KAL. JULII ANNO AB INCARN. XTI MCXXXVII.
DEDIT GONTARDUS LUPI DOMINUS ROCHEFORTIS
LOCUM ISTUM ABBATIÆ MORIMONDI AD ABBATIAM
IBIDEM CONSTRUENDAM IN HONOREM BEATÆ MARIÆ (2).

(1) Bouche, *Histoire Chronologique de Provence*, t. II, pag. 116.

(2) Le 6 des calendes de juillet (26 juin), l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ 1137, Gontard, fils de Loup, seigneur de Rochefort, a donné ce lieu à l'abbaye de Morimond pour y construire une abbaye en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Ainsi, grâce à la générosité de ces deux seigneurs, les propriétés d'Aiguebelle comprenaient avec la forêt toutes les terres qui forment à présent les communes de Réauville et de Montjuyer.

Dès que les principaux lieux réguliers du nouveau monastère eurent été construits, les religieux en prirent solennellement possession, et l'ancienne abbaye de Montjuyer avec ses dépendances, laissée aux soins des frères convers, prit le nom de *Grande-Grange*.

Le vallon, jusque-là nommé Derzas, à cause des ronces et des épines qui en hérissaient le sol (1), fut en peu de temps transformé en une vallée fertile couverte de prairies et de jardins; on ne l'appela plus dès lors que le Val-Honnête.

Il y avait dix ans que les religieux occupaient cette nouvelle demeure, quand la Providence leur ménagea une bien douce consolation et un puissant encouragement. Nous voulons parler de la visite que fit à Aiguebelle saint Bernard, en l'année 1147, lorsqu'il se rendait dans le Languedoc pour combattre les hérétiques. La chambre qu'il habita pendant son séjour au monastère et qui a été longtemps l'objet de la vénération des nombreux visiteurs, est aujourd'hui convertie en une chapelle pour les malades, dédiée au saint abbé de Clairvaux.

Cependant l'abbaye voyait chaque jour augmenter le nombre de ses habitants, et elle présentait au temporel comme au spirituel un aspect de plus en plus prospère. Les fils des seigneurs voisins se pressaient sous ses cloîtres et lui apportaient avec leurs personnes des droits nombreux sur Montélimart, Allan, Chamaret, Roussas et autres lieux tant de la Provence que du Vivarais, du Dauphiné et du Comtat-Venaissin. Les enfants du peuple en grossissaient aussi les rangs, et, par leurs travaux, fécondaient les terres, en doublaient le produit et la valeur. Ce secours devenait d'autant plus nécessaire que les nouvelles propriétés acquises, désignées sous le nom de *Granges*, étaient exploitées, selon l'usage de l'Ordre, par les frères convers.

(1) Voir Du Cange, au mot *Derzon*.

Après trente-cinq ans d'existence (1169), Aiguebelle se voyait donc élevée au plus haut faîte qu'elle pût jamais espérer d'atteindre. Le monastère était achevé, les champs en plein rapport, les ressources abondantes, les postulants se présentaient en si grand nombre que l'abbé était obligé, faute d'espace, de leur refuser l'admission qu'ils sollicitaient. Ce fut alors qu'Aimar-Adhémar de la Garde, cinquième abbé, et descendant de la famille des fondateurs, voulant répondre aux nombreuses demandes qui lui étaient adressées chaque jour, projeta de déverser le trop-plein de son monastère dans des fondations nouvelles. La première, dont *les Annales* nous aient conservé le souvenir, est *Notre-Dame-du-Frayssinet*, riche et vaste propriété située dans la plaine de Pierrelatte. Grange d'abord sous dom Albéric Ier, elle devint abbaye vers l'année 1169; mais, pillée en 1200 par les Albigeois, qui venaient d'assiéger Saint-Paul-Trois-Châteaux, elle fut relevée deux ans plus tard et repeuplée par les anciens religieux échappés au massacre, et qui, pendant l'invasion, s'étaient retirés dans leur maison mère. — Le Frayssinet ne jouit pas longtemps des bienfaits de cette restauration. Dès l'an 1228, il avait perdu son rang d'abbaye et était devenu ce qu'il avait été primitivement, une grange exploitée par quelques frères convers.

Quatre ans avaient sufli pour combler le vide causé par le départ d'une première colonie. En 1173, une nouvelle troupe s'éloignait d'Aiguebelle et allait dans le diocèse de Clermont commencer un autre établissement sur les terres du sire de Mercœur, dans un lieu nommé *Féniers*, peut-être à cause de l'abondance des pâturages qui couvraient la vallée, et que les religieux, en souvenir de leur mère, appelèrent du doux nom de *Val-Honnête*.

Cette abbaye prospéra et fut bientôt assez puissante pour donner elle-même naissance à deux filles: Belle-Aigue en 1185, et Bouchet ou Vauluisant en 1192, toutes les deux dans le diocèse de Clermont.

Outre ces quatres monastères d'hommes qui lui devaient leur

existence, Aiguebelle avait encore sous sa juridiction deux monastères de femmes : l'abbaye de Pigiers à Valaurie, dont les religieuses, autrefois Bénédictines de la Congrégation de Cluny, s'étaient mises sous la conduite du B. Guillaume, et l'abbaye de Boucher, au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux et non loin de cette ville.

Couronnée ainsi de son double diadème de sainteté et de maternité, Notre-Dame-d'Aiguebelle apparaissait entourée de l'estime et de la vénération publique, exerçant autour d'elle la plus salutaire influence par ses exemples de pénitence et de vertus. Elle se maintint pendant près d'un siècle et demi dans cet état de prospérité et de ferveur. Mais, vers le milieu du treizième siècle, nous découvrons quelques symptômes de dégénérescence qui deviennent plus sensibles si nous les comparons au niveau de perfection tracé par les saints fondateurs. L'acceptation des sépultures dans l'église du monastère, contrairement aux lois de l'Institut, les dîmes imposées à ses vassaux, les procès de jour en jour plus fréquents, étaient autant d'indices certains qu'Aiguebelle avait subi les atteintes de ces deux fléaux de la discipline régulière : la richesse et l'ambition. Du reste, l'Ordre de Cîteaux tout entier était plus ou moins frappé de cette double lèpre. Pour en prévenir les ravages, Clément IV avait donné en 1266 sa constitution *Parvus fons*, réforme administrative plutôt que disciplinaire, qui n'eut d'autre résultat que d'apaiser pour un temps les dissensions élevées entre les premiers Pères, mais qui, en ruinant le statut fondamental, *la Charte de Charité* contribua, sans le vouloir, à agrandir les brèches et à aggraver le mal (1).

Soixante-neuf ans plus tard, en 1334, l'abbé de Fontfroide (2), dom Fournier, devenu pape sous le nom de Benoît XII, publia sa Bulle de réforme, et l'Ordre, se déga-

(1) *Annales d'Aiguebelle*, t. I, chap. IX, pag. 187.

(2) *Fontfroide*, célèbre abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dans l'ancien diocèse de Narbonne.

geant de l'ornière, reprit la bonne voie, recouvra son ancienne ferveur; mais ce ne fut pas pour longtemps (1).

Nous n'avons désormais à nous occuper que d'Aiguebelle. Voyons comment cette abbaye naguère si florissante tomba peu à peu dans la plus triste décadence. Hélas! tout contribua à l'accélérer. D'abord, l'éclat de plus en plus croissant du monastère, ses domaines qui s'étendaient chaque jour portaient ombrage aux seigneurs voisins et excitaient leur envie. Froissés dans leur orgueil, ils prenaient tous les moyens pour se venger de cette importune rivale, et, à défaut de la violence ouverte qui leur eût attiré les foudres de l'excommunication, ils lui suscitaient des tracasseries et des procès sans nombre pour la dépouiller de ses biens.

Ensuite la famine et la peste qui pendant le quatorzième siècle désolèrent le Dauphiné, amenèrent à leur suite l'affaiblissement de la discipline et l'abandon de la plupart des observances régulières. Les religieux d'Aiguebelle mirent toutes leurs ressources au service des pauvres affamés, et, quand ils n'eurent plus de pain à donner, ils prodiguèrent aux malades leurs personnes et leur vie. Les maisons qu'ils possédaient à Pierrelatte, à Montélimart, à Saint-Paul et ailleurs, furent transformées en hôpitaux où les pestiférés recevaient les soins des frères qui y habitaient, et les consolations des moines que la charité y avait conduits.

A tant de maux vinrent s'ajouter les horreurs de la guerre. En 1395, Raymond de Turenne et les compagnies franches parcouraient la Provence, le Comtat et le pays Tricastin, semant partout où ils passaient le meurtre, le sacrilége et l'incendie. Aiguebelle ne fut point épargnée; non-seulement elle vit ravager les granges et les terres qu'elle possédait dans le territoire de Grignan, mais elle dut encore contribuer à la défense commune par des vivres, de l'argent, des munitions, et par des hommes choisis parmi ses vassaux et équipés à ses frais, ce qui acheva de l'épuiser.

(1) *Annales d'Aiguebelle*, t. I, ch. x, pag. 241.

Or, il est aisé de comprendre qu'au milieu de tous ces désastres, la milice sainte ne trouvait plus à se recruter. Au commencement des troubles, l'abbaye comptait une vingtaine de religieux; en 1441, la communauté ne se composait plus que de cinq moines et quelques frères convers. Cette diminution rapide du personnel obligea les abbés de donner à bail plusieurs propriétés qui, faute de bras, demeuraient en friche. Ainsi commencèrent les aliénations que l'on vit ensuite se multiplier d'une manière prodigieuse. La plus importante fut celle du monastère primitif, qui donna naissance au village de Montjuyer. Elle eut lieu en 1447.

Enfin, dom Antoine Laseyte, dernier abbé régulier, donna sa démission en 1517, et le roi de France, François Ier, à qui, par suite du concordat passé avec le pape Léon X, revenait la nomination aux abbayes, désigna pour Aiguebelle Jean de Vesc, seigneur d'Espeluche, notaire de la chambre apostolique. Dès lors, cette abbaye ne cessa plus d'être tenue en commende.

De la fondation d'Aiguebelle en 1045 jusqu'au jour où elle tomba en commende en 1517, quatre cent soixante-douze ans se sont écoulés. Pendant ce laps de temps, trente-neuf abbés réguliers ont occupé le siége abbatial; en voici les noms :

1	Gaucher-Adhémar	1045
2	Aimar-Adhémar de Lombers	1100
3	B. Guillaume Ier	1134
4	Albéric Ier Boyer	1160
5	Aimar-Adhémar de la Garde	1173
6	Albéric II	1190
7	Elzéar	1202
8	Pierre Ier	1228
9	Guillaume II Hugues-Adhémar	1238
10	Raymond Ier	1246
11	Giraud de Gaugat	1246
12	Pons Ier	1251
13	Pierre II Gaucher-Adhémar	1258
14	Richard	1259

15	Pierre III	1263
16	Pons II de Saint-Bonnet	1270
17	Just de Visan	1293
18	Raymond II de Chabrelly	1295
19	Etienne Ier Chaudelas	1304
20	Guillaume III	1316
21	Guillaume IV de Cadenet	1323
22	Etienne II	1344
23	Raynaud Ier de Guitard	1350
24	Raymond III	1356
25	Guillaume V de Reynaud	1360
26	Guillaume VI du Pont	1370
27	Arnaud Malarse	1379
28	Pons III de Saint-Bonnet	1380
29	Raynaud II Astier	1392
30	Pierre IV Régis	1416
31	Guillaume VII de Grignan	1431
32	Jausserand de Villas	1433
33	Isnard	1437
34	Jausserand de Villas	1440
35	Jean Ier d'Urre	1443
36	Antoine Ier Dauphin	1450
37	Antoine II de Martel	1469
38	Louis de Grolée	1491
39	Antoine III Laseyte	1512-1517

Lorsque Jean de Vesc, premier abbé commendataire (1), prit possession de l'abbaye, la communauté se composait de douze religieux; mais les nombreuses épidémies (2) qui, sous son gouvernement, désolèrent la province et qui étendirent leurs ravages à Aiguebelle et dans les environs, eurent bientôt diminué ce nombre pourtant si modeste. En 1549, ils n'étaient plus que cinq ou six.

Cependant Dieu réservait à cet infortuné monastère des

(1) Sur *la commende*, voir les *Annales d'Aiguebelle*, tome Ier, chap. XI, page 309.

(2) La suette en 1522; la peste, de 1530 à 1533.

épreuves plus terribles encore, et il aurait succombé dans une ruine complète et irréparable sans la prudence et l'énergie de son abbé Dom Adrien de Bazemont, qui pendant sa longue et laborieuse administration remplit constamment les devoirs d'un bon commendataire. L'année 1562 venait de s'ouvrir : le baron des Adrets, à la tête des Calvinistes du Dauphiné, semait sur son passage l'épouvante par les atroces cruautés qu'il exerçait partout où il rencontrait un peu de résistance. Après avoir massacré les habitants de Pierrelate et de Bollène, saccagé Valréas, ruiné de fond en comble les deux prieurés de Sarson et de Tourette, ses troupes tombèrent sur Aiguebelle. Rien ne fut épargné : ils profanèrent les tombeaux, mirent en pièces les colonnes du cloître, incendièrent les bâtiments inférieurs, enlevèrent les toits du dortoir et réunirent tous leurs efforts pour démolir l'église, dont les deux premières travées de la grande nef s'écroulèrent seules, après un long travail. Avertis du sort qui les attendait, les religieux, à l'approche de l'ennemi, avaient pris la fuite. Ils ne purent rentrer à l'abbaye que vers l'année 1589. Mais, hélas ! dans quel affreux état ils la trouvèrent à leur retour! Les granges étaient pillées ou brûlées, les terres couvertes de ronces, le monastère dévasté tombait en ruine. Grâce à l'active sollicitude de dom Adrien, en peu de temps les réparations les plus urgentes pour rendre les cloîtres habitables furent achevées. Durant cette émigration forcée, la plupart des moines étaient morts : l'abbé de Morimond envoya un de ses religieux, dom Jean Auberti, pour y remplir la charge de prieur conventuel.

Depuis cette époque jusqu'à la suppression des Ordres monastiques en France, nous ne rencontrons à Aiguebelle que deux religieux, trois au plus, quelquefois un seul. Or, leur était-il possible dans cet état de garder une stricte régularité ? Néanmoins, nous pouvons certifier, d'après les documents les plus authentiques, qu'au milieu de leur détresse, ils ont toujours mené une vie honnête et conforme au sacré caractère dont ils étaient revêtus ; ils continuaient à pratiquer leur règle avec les mitigations introduites, faisaient les aumônes

accoutumées, exerçaient l'hospitalité malgré la modicité de leurs ressources et se livraient volontiers aux œuvres du saint ministère. Aussi jouissaient-ils dans toute la contrée de l'estime et de la considération générale, comme le témoignent les nombreux actes publics que nous avons pu consulter.

Lorsque la suppression des communautés religieuses eut été prononcée par l'Assemblée nationale en 1790, il y avait à Aiguebelle trois religieux : dom Jérome Guérain, prieur; dom Benoit Séguin, économe; et dom Alphonse Dumont, tous les trois prêtres; ce dernier se retira et accepta la pension du gouvernement; dom Guérain, après avoir attendu quelque temps, finit par suivre son exemple. Il ne restait plus que dom Séguin, fidèle à son poste de procureur jusqu'au dernier jour; ce ne fut que sur la sommation de l'autorité qu'il put se résoudre à l'abandonner et à en livrer les clefs. La municipalité de Réauville procéda à l'inventaire des meubles et immeubles; puis, vinrent les pillards, qui s'abattirent sur l'abbaye comme les oiseaux de proie sur un champ de bataille; ils dévastèrent tout, enlevèrent les portes et jusqu'aux gonds des fenêtres.

De tout le domaine le gouvernement ne se réserva que la forêt. Les terres et les bâtiments furent mis en vente; mais ils ne se présenta d'acheteurs qu'en 1810, et on les adjugea au sieur Jean-Joseph Petit, propriétaire à Allan, pour la somme de vingt-deux mille neuf cents francs. Celui-ci les revendit par parcelles à plusieurs acquéreurs, dont le principal fut Vabre, de Réauville, qui prit un cruel plaisir à dégrader la vieille Abbaye et à la réduire au pitoyable état où ses restaurateurs la retrouvèrent en 1815. Ainsi périt l'ancienne Aiguebelle. Cette ruine toutefois ne devait pas être éternelle. Les vertus de ses premiers enfants avaient trouvé grâce devant Dieu pour leur malheureuse postérité. Vingt-quatre ans entiers, la désolation avait régné dans le sanctuaire abandonné, lorsque le jour de la miséricorde se leva.

L'Abbaye demeura deux cent soixante et treize ans sous la commende et fut régie par quinze abbés commendataires.

1 Jean de Vesc, Seigneur d'Espeluche, notaire de la chambre apostolique........................ 1517
2 Jean d'Urre, neveu de Jean de Vesc........... 1560
3 Nicolas Tinchon........................... 1568
4 Adrien de Bazemont, sacristain de l'église de Roman................................ 1571
5 Etienne Adam de Sompi, doyen de la collégiale d'Aups................................ 1601
6 Marc de la Salle, doyen de Saint-Sauveur de Grignan................................ 1609
7 François Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles.......................... 1620
8 Gabriel-Ange Adhémar de Monteil de Grignan.... 1658
9 Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles....... 1666
16 Jacques de Saussay, aumônier de la duchesse de Chartres.............................. 1697
11 François Letellier, évêque de Digne............ 1700
12 Godefroy Maurice de Conflans, évêque du Puy... 1708
13 Paul de Durfort d'Eymé................... 1725
14 Antoine de Gallet de Coulange, grand vicaire de Saint-Paul.............................. 1734
15 Jacques-Louis-Auguste Thomassin de Peynier, Chanoine de Saint-Victor................... 1763

VIII. LA TRAPPE. — RESTAURATION D'AIGUEBELLE EN 1815. — SON DÉVELOPPEMENT. — De toutes les réformes entreprises dans le seizième et le dix-septième siècle pour relever l'ordre de Cîteaux, dégénéré de sa primitive ferveur (1), la plus célèbre et la plus durable a été sans contredit *la réforme de la Trappe*. Lorsque l'abbé Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, âgé de douze ans, fut pourvu de ce bénéfice en 1638, depuis

(1) Réforme des Feuillants par Jean de la Barrière approuvée en 1586 — Réforme de Sept-Fouts par Eustache de Beaufort en 1663; Réforme de l'étroite observance à Clairvaux par Denis de l'Argentier eu 1615. — Au quinzième siécle, réforme de l'abbaye de la Pierre (Espagne), par Martin de Vargas en 1426. — Réformes de la Congrégation d'Italie en 1497.

longtemps déjà cette abbaye était ruinée pour le spirituel comme pour le temporel (1). Son nouveau possesseur devait la régénérer et lui créer une glorieuse existence. Après une jeunesse passée dans la dissipation, les fêtes et les plaisirs, l'abbé de Rancé (2), touché de la grâce, s'arracha à son sommeil de mort, et parut aux yeux du monde comme un autre Jean-Baptiste pour prêcher la pénitence, rappeler les enfants à la sainteté de leurs pères et former à la gloire du Seigneur un peuple saint et parfait. Ayant distribué aux pauvres le prix de son patrimoine, s'étant défait de tous ses bénéfices (3), il ne se réserva que l'abbaye de la Trappe, que le roi lui permit de tenir en règle, et le 13 juin 1663 il entra au noviciat de Perseigne, qui suivait l'étroite observance. Le 26 du même mois de l'année suivante, il émit sollennellement ses vœux; et le lendemain de sa bénédiction abbatiale (14 juillet 1664), il prit possession de la Trappe en qualité d'abbé régulier. La communauté nouvelle formée par ses soins et son dévouement n'atteignait pas même le nombre de douze exigé par les anciens statuts de l'Ordre pour l'érection d'une abbaye. Encore un peu de temps et cette petite famille sera un peuple; la Trappe en effet ne tarda pas à devenir le modèle de la vertu monastique; elle reprit dans toute leur rigueur la plupart des austérités primitives, et démontra par une pratique infatigable que la pénitence du moyen âge peut convenir à tous les siècles. Fondée sur le roc inébranlable de la protection divine, elle se maintint au milieu des contradictions de tout genre qu'elle eut à essuyer, et

(1) L'abbaye de Maison-Dieu-Notre-Dame de la Trappe est située près de Mortagne, au diocèse de Séez (Orne). Fondée par Rotrou II, comte de Perche, en 1140, de l'Ordre de Savigny, elle entra dans l'ordre de Citeaux, sous la filiation de Clairveaux, en 1148.

(2) Armand Jean le Bouthillier de Rancé, né à Paris le 9 janvier 1626; il était âgé de 37 ans, lorsqu'il entreprit la réforme de la Trappe, et mourut le 27 octobre 1700 à l'âge de 75 ans.

(3) L'abbé de Rancé, dès l'âge de douze ans, était en même temps chanoine de Paris, abbé de Notre-Dame du Val, de Saint-Symphorien de Beauvais, et de la Trappe, auxquels bénéfices le roi ajonta les prieurés de Boulogne près Chambord et de Saint-Clément en Poitou.

sut résister à l'action corrosive du temps en se soutenant à peu près intacte jusqu'à la révolution française. Aussi peu s'en fallut qu'elle n'échappât à l'arrêt prononcé par l'Assemblée nationale contre les communautés religieuses. L'exception réclamée en sa faveur par les populations voisines n'eut cependant pas lieu. La Trappe subit le sort commun, l'abbaye fut supprimée ; mais la réforme ne fut pas éteinte. Un nouveau Moïse parut au milieu du peuple choisi, suscité de Dieu pour tirer ses frères du sein de l'impiété triomphante. Ce libérateur se nommait en religion dom Augustin ; dans le monde, Louis Henry de Lestrange (1). *Cet homme*, on l'a dit, *est le véritable grand homme de la Trappe*. Intelligence ferme, volonté indomptable, caractère de fer, il avait au plus haut dégré l'estime et l'amour de sa profession. Père-maître des novices de chœur lorsque la révolution éclata, il conçut le hardi projet de sauver son Ordre, exposé à périr dans la plus affreuse tempête. Ayant obtenu du Sénat fribourgeois l'autorisation de s'établir sur les terres du canton, il partit à la tête de vingt-quatre religieux, presque sans argent, sans provisions, sous la surveillance d'une police ombrageuse ; et après un voyage pénible sur un mauvais chariot, à travers la France soulevée, il arriva en Suisse avec sa troupe, et le premier juin 1791 il prit solennellement possession du monastère de la Val-Sainte (2), qui avait été assigné pour demeure aux pauvres exilés du Christ. Désireux de s'offrir comme des victimes d'expiation en faveur de leur patrie coupable, ces généreux pénitents mirent leur premier soin à reprendre toutes les anciennes pratiques de l'Ordre, et ils y ajoutèrent de nouvelles austérités inconnues aux premiers Pères de Cîteaux.

En apprenant la survivance de cette communauté religieuse

(1) Louis Henri de Lestrange naquit en 1754 au château de Colombier-le-Vieux, dans le Vivarais. D'abord vicaire de Saint-Sulpice à Paris, puis grand vicaire de Vienne, il venait d'être nommé coadjuteur de Monseigneur de Pompignan, archevêque de ce diocèse, lorsqu'il se présenta à la Trappe en 1780, pour éviter le fardeau de l'épiscopat.

(2) La Val-Sainte, ancien couvent de Chartreux, supprimé depuis 1776.



au naufrage qui avait englouti toutes les autres, le souverain Pontife Pie VI, jaloux de récompenser une si héroïque fidélité, enjoignit, par un bref du 30 septembre 1794, à son Nonce de Lucerne, muni des pouvoirs de legat *à latere*, d'approuver par l'autorité apostolique l'établissement nouveau, d'ériger sans frais la Val-Sainte en Abbaye de l'Ordre de Citeaux, et d'accorder aux Trappistes toutes les autres grâces nécessaires pour le plein et entier affermissement de leur maison (1).

Le Ciel semblait arrêter ses regards sur ce petit coin de terre ignoré du monde. Les postulants affluaient de toutes parts, et si nombreux, que dom Augustin put bientôt établir des fondations : il envoya, à de courts intervalles, des colonies en Espagne, en Piémont, en Belgique, plus tard en Angleterre, et jusqu'en Amérique.

En même temps, il ouvrait dans le bas Valais un asile aux religieuses chassées de leur patrie, et il fondait un tiers ordre pour l'éducation de l'enfance.

La restauration monastique de la Val-Sainte était donc en voie de pleine prospérité ; il ne lui manquait plus que le sceau de la persécution. Cette empreinte des œuvres de Dieu ne lui fit pas défaut. Au commencement de 1798, les Français ayant envahi la Suisse, les Trappistes furent obligés de chercher un abri dans de lointains climats ; mais où fuir? La colonie se composait de trois communautés, les moines, les religieuses trappistines et le tiers ordre ; maîtres et élèves, en tout deux cent cinquante-quatre personnes. Partagés en trois bandes, ils s'avancèrent à travers la Souabe, la Bavière, l'Autriche, la Pologne, et arrivèrent après des souffrances inouïes dans la Russie, où le Czar Paul, par déférence pour sœur Marie-Joseph, princesse de Condé, les accueillit fort gracieusement. Dix-huit mois s'étaient à peine écoulés, qu'un ordre d'expulsion vint fondre sur eux. Leur retraite fut plus dure que le premier voyage. Repoussés tour à tour de tous les pays,

(1) Voir le bref d'approbation dans les *Annales d'Aiguebelle*, t. II, chap. III, page 125. — Texte latin aux pièces justificatives, numéro 6.

ils ne trouvèrent plus un lieu où mettre le pied, et furent réduits à se refugier au milieu d'un fleuve, à égale distance des deux rives, dans un îlot de quelques mètres de surface que les Souverains n'avaient pas encore songé à se disputer. Après les aventures les plus étranges, ils arrivèrent à Dantzig, puis à Lubek.

Bientôt les Trappistines furent divisées en deux colonies, dont l'une alla fonder en Angleterre la maison de *Stape-Hill*, et l'autre se réfugia près du monastère de Darfeld en Westphalie. Les religieux à leur tour se partagèrent en divers corps, les uns rejoignant leurs frères de Darfeld, d'autres relevant l'établissement de Westmall, d'autres fondant les monastères de Saint-Liboire près de Dribourg et de Velda, au sein d'une province prussienne. Puis, lorsque le gouvernement prussien les chassa de ses états, une partie d'entre eux s'embarqua pour l'Amérique, et l'autre, après sept ans d'exil et de voyage, regagna le cœur joyeux la Val-Sainte. A partir de cette époque, la Trappe eut un long repos de neuf ans (1802-1811). Elle ne fut pas persécutée, elle fut même protégée par l'Empereur Napoléon.

Mais voilà que tout à coup la bienveillance du Monarque se change en haine furieuse. Il rend en 1811 un décret de suppression, parce que les Trappistes sont demeurés fidèles au Souverain Pontife persécuté, et qu'ils refusent de prêter un serment qui blesse leur conscience.

Toutefois la Trappe subsista à l'étranger; et quand, à l'heure marquée par la Providence, Napoléon tomba écrasé sous toutes les forces de l'Europe, les Trappistes retrouvèrent en France un sol hospitalier.

Pendant cette persécution acharnée, dirigée contre de pauvres moines par le plus puissant des monarques, dom Augustin, dont la tête avait été mise à prix, s'était refugié en Amérique. Dès qu'il apprit la chute de l'Empereur et la délivrance de l'Eglise, il résolut hardiment de ramener dans la patrie l'Ordre qu'il avait sauvé au prix de tant de labeurs. A peine débarqué en France, après les cent jours, il racheta

l'ancienne abbaye de la Trappe qu'il avait quittée vingt-cinq ans auparavant, et en s'y établissant, il y transféra le chef-lieu de l'Ordre et tous les droits de maison mère. Les Trappistes d'Angleterre se fixèrent à Melleray, diocèse de Nantes; ceux d'Amérique, à Bellefontaine, diocèse d'Angers. — Les Religieux qui avaient profité de quelques instants de paix pour retourner à la Val-Sainte, se divisèrent : les uns rejoignirent leur abbé à la Trappe; les autres, sous la conduite du Père Etienne, se rendirent à Notre-Dame d'Aiguebelle, que l'on venait d'acquérir pour la somme de 22,000 francs. Le Père Etienne en prit possession le 27 janvier 1816. Une maison à réparer et en attendant inhabitable, trente-cinq hectares de terre, dont une douzaine labourables, deux autres en prairies et le reste en bois ou taillis ; nulles provisions, et huit personnes, y compris un Supérieur de 72 ans, pour exécuter tous les travaux : tel était l'état d'Aiguebelle au moment de sa restauration. Par une grande simplicité, en restreignant leurs besoins à une modicité incroyable, et en embrassant toutes les souffrances et toutes les privations, les religieux hâtèrent, au péril de leur santé, le jour où ils pourraient se suffire à eux-mêmes; plus d'une fois, la Providence vint au secours de leur extrême détresse d'une manière merveilleuse.

Cependant la Communauté ne tarda pas à voir ses ressources et son personnel augmenter. Dès l'année 1818, elle avait par ses économies trouvé l'argent nécessaire pour acheter la ferme de l'Aubagne, ancienne propriété des Seigneurs d'Allan, et dont les Pères firent une grange connue sous le nom de *grange de Notre-Dame*. — En même temps elle était capable de fournir des Religieux à Dom Augustin pour la fondation de Saint-Maurice en Piémont et pour celle de la Sainte-Baume, dans le diocèse de Fréjus (1), deux fondations qui, pour n'avoir pas été faites dans les conditions exigées par les statuts primitifs, n'eurent qu'une existence éphémère (2).

(1) La *grotte de la Sainte-Baume* illustrée par la longue pénitence de sainte Marie-Magdeleine, fondation entreprise en 1824.

(2) Pour une fondation les premiers Cisterciens exigeaient un monastère

Ainsi se rétablissait en France l'Ordre de Cîteaux, qu'une dispersion lamentable semblait devoir anéantir pour toujours. Un homme avait suffi à cette œuvre divine ; maintenant sa mission est accomplie : il peut s'en aller en paix. Non, le Dieu bon et libéral qui prodigue les épreuves à ses serviteurs, pour leur prodiguer la gloire, avait décrété que Dom Augustin serait méconnu. Les hommes les plus respectables se firent l'écho des plus stupides accusations ; on le représenta au Saint-Siége comme un turbulent dont les extravagances et l'incapacité menaçaient l'Eglise et l'Etat d'une confusion irréparable. Cité à Rome par Léon XII, il partit au mois de juillet 1825, et se vit réduit à justifier une vie si laborieusement consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Après deux ans d'absence, il rentra justifié en France, mais arrivé au monastère de Vaise, près Lyon, épuisé de fatigues, n'ayant pas cessé un seul jour les pratiques des plus rudes mortifications, il remit son âme entre les mains de son Créateur le 16 juillet 1827, à l'âge de 74 ans. Lorsque, chassé par la Révolution française, il se réfugiait en Suisse, il n'emmenait avec lui de la Trappe que vingt-quatre religieux ; et voilà qu'à sa mort l'on en comptait neuf cent trente-quatre, répartis en seize monastères, sans parler de quatre monastères à l'étranger et de cinq maisons du tiers-ordre. Le grain de sénevé était devenu un grand arbre.

Mais il était urgent de pourvoir à l'organisation de tous ces monastères, de créer entre eux une hiérarchie, sous peine de voir de féconds éléments s'altérer peu à peu, se dissoudre et puis disparaître. Déjà, depuis 1815, les religieux de Darfeld en Westphalie avaient abandonné les règlements de la Val-Sainte, et repris ceux de l'abbé de Rancé ; les abbayes du Port-du-Salut et du Gard (1) imitèrent l'exemple de leur maison mère. — Quant aux monastères qui avaient conservé

construit avec tous ses lieux réguliers et les revenus pour l'entretien de la communauté.

(1) Les religieux de l'abbaye du Gard furent transférés à Sept-Fons, diocèse de Moulins, en 1845.

les traditions de la Val-Sainte, ils se déclaraient prêts à abandonner tous les usages que Dom Augustin avait ajoutés à la Règle de saint Benoît, mais ils demandaient à conserver la pratique de cette Règle selon les constitutions des fondateurs de Cîteaux. Ces vœux, humblement présentés au Saint-Siège, furent accueillis avec faveur, et par un bref du 1er octobre 1834 Grégoire XVI réunit les deux Observances en une seule Congrégation, laissant à chacune d'elles la faculté de suivre la Règle de saint Benoît avec les constitutions de Cîteaux ou avec les Règlements de l'abbé de Rancé. Des difficultés de juridiction et de gouvernement s'étant élevées dans la suite, un nouveau bref fut rendu le 27 février 1847, qui séparait complètement les deux observances et les érigeait en deux Congrégations distinctes appelées l'une de *l'ancienne réforme de Notre-Dame de la Trappe*, qui garderait les règlements de l'abbé de Rancé; l'autre, de *la nouvelle Réforme de Notre-Dame de la Trappe*, qui suivrait la règle de saint Benoît, avec les constitutions primitives des Cisterciens approuvées par le Saint-Siége.

Tandis que la Trappe était ainsi organisée canoniquement, Notre-Dame d'Aiguebelle se développait et prospérait sous la bénédiction du Ciel. Dès l'année 1834, elle recouvrait son ancien titre d'Abbaye, et le Père Etienne était élu Abbé à l'âge de 90 ans; il remplit pendant trois ans encore les fonctions pastorales, mais en 1837 il donna sa démission, et vécut jusqu'en 1840, pratiquant, dans un âge avancé, la plus grande partie des austérités de la Règle, dont il avait contracté la sainte habitude à la suite de Dom Augustin.

Au moment où il était élevé à la dignité abbatiale par le choix de ses frères, la majeure partie de la Communauté des Trappistines de Vaise, à la suite de l'insurrection lyonnaise, venait s'établir à Maubec, près de Montélimart, et se mettre sous la direction de l'abbé d'Aiguebelle. La prospérité actuelle de cette maison, qui compte environ 140 religieuses, a fait oublier les épreuves qui assaillirent les premières années de cet établissement.

Dom Etienne eut pour successeur le Révérend Père Dom Orsise, qui, par son amour de la sainte Règle et de la pénitence, son aménité, sa douce et humble piété, se rendait également agréable à Dieu, cher à ses frères et à tous ceux qui l'approchaient. Sous son administration, le monastère prit un rapide accroissement, des acquisitions importantes furent faites, sans argent en caisse, et grâce aux délicates attentions de la divine Providence. Les novices se présentèrent en foule, et parmi eux des hommes qui occupaient dans le siècle une position distinguée. Le moment paraissait venu où Aiguebelle, mère féconde, après avoir dilaté son sein pour recevoir un plus grand nombre d'enfants, allait se trouver trop étroite pour contenir leur multitude. Il fallait donc songer à une émigration. Les fondations se présentaient de toutes part, chaque Prélat réclamait la préférence pour son diocèse : Toutens à Toulouse, le Poyet à Lyon, l'ancienne abbaye du Toronet à Fréjus, celle de Bonneval à Rodez, un autre aux îles d'Hyères, Roquereyne près d'Albi. Ces propositions furent rejetées ou ajournées; la dernière pourtant reçut un commencement d'exécution, mais on dut rappeler la Communauté, à cause des mesquines tracasseries que l'on eut à subir de la part du gouvernement *libéral;* c'était en 1842.

La plus importante des fondations fut celle de Staouéli, près d'Alger, commencée en 1843. Le Maréchal Ministre de la guerre concéda aux Trappistes un vaste domaine de 1020 hectares de terre presque tous en friche; les conditions furent les mêmes que pour les autres colons. Les épreuves des premiers fondateurs ont été longues et terribles; après quelques mois, dix Religieux avaient succombé aux fièvres et aux fatigues. Erigé en abbaye le 6 janvier 1846, ce monastère est aujourd'hui assis sur des bases solides. La Communauté compte 120 personnes, et se suffit abondamment à elle-même.

En 1850, une petite colonie s'échappait encore de la ruche-mère et allait fonder dans les montagnes du Vivarais le prieuré de *Notre-Dame-des-Neiges.*

Deux ans s'étaient à peine écoulés, et Dom Orsise se démettait de la charge abbatiale.

Le 2 juillet 1852, Dom Bonaventure lui était donné pour successeur. Sa prudence, sa charité, son habileté dans la conduite des âmes et le maniement des affaires temporelles, l'avaient depuis longtemps désigné au choix de la Communauté. L'œuvre la plus saillante de son gouvernement, d'ailleurs très court, fut la fondation d'un troisième monastère, *Notre-Dame-du-Désert*, dans le diocèse de Toulouse, qui, prieuré d'abord, a été érigé en abbaye le 19 novembre 1860. Après avoir gouverné Aiguebelle 2 ans et 11 jours, Dom Bonaventure mourut le 13 juillet 1854, à l'âge de 46 ans.

L'élection de son remplaçant eut lieu le 22 août suivant, et le révérend Père Gabriel, prieur de Notre-Dame-des-Neiges, ayant réuni le plus grand nombre de voix, fut vraiment et canoniquement élu abbé légitime du monastère d'Aiguebelle. Il reçut la bénédiction abbatiale des mains de Monseigneur Chatrousse, évêque de Valence, le 8 octobre.

Dom Bonaventure avait eu la pensée de rendre au monastère son antique physionomie et de reprendre les anciens lieux réguliers; il avait même à cette fin dressé un plan qu'une mort prématurée l'empêcha d'exécuter. Son successeur, Dom Gabriel, fidèle interprète de ses volontés, mit sur-le-champ la main à l'œuvre : l'église, dont deux arceaux de la grande nef avaient été détruits par les Calvinistes au milieu du seizième siècle, est restaurée et consacrée solennellement le 24 septembre 1856; les frères convers sont installés le 20 août 1859 dans une vaste et magnifique salle, où ils se réuniront désormais pour les lectures, les conférences et les assemblées capitulaires; le caveau où reposent depuis la fondation de l'abbaye tous les abbés réguliers, jusque-là oublié et sans honneur, est réhabilité et reçoit la dépouille mortelle des deux derniers abbés décédés; l'ancien chauffoir reprend sa destination primitive; le vieux chapitre avec ses bancs de pierre en amphithéâtre est rétabli; deux galeries du cloître se parent de leurs élégantes colonnades; le toit qui les recouvrait disparaît pour faire place à une terrasse quadrangulaire, que les anciens Pères de Cîteaux nommaient *Solarium*.

Une acquisition importante avait précédé toutes ces restaurations et inanguré en quelque sorte le règne du nouvel Abbé. Peu de temps après son élection, le Gouvernement mettait en vente la forêt d'Aiguebelle; trois lots sur cinq furent achetés, et par là, le monastère conservait sa solitude, qu'auraient troublée des étrangers établis sur un terrain si rapproché de l'abbaye.

Enfin, il nous reste à mentionner un dernier fait qui clora dignement tout ce que nous avons dit de l'administration du révérend Père Dom Gabriel : nous voulons parler de la fondation de *Notre-Dame-des-Dombes*, quatrième fille d'Aiguebelle. Le digne évêque de Belley, Monseigneur de Langalerie, ému du triste état religieux, moral et physique, dans lequel gémissaient depuis plusieurs siècles les habitants des Dombes, résolut d'appeler sur ce point désolé de son diocèse des Trappistes, dans la pensée que leur vie de pénitence et de prière réveillerait la foi dans ces cœurs assoupis par l'indifférence, et que leurs travaux assainiraient la contrée par le dessèchement des marais. Comptant sur la charité de ses diocésains et des Lyonnais, le zélé Prélat offrait des terres, une église, un monastère bâti sur le plan qu'on proposerait, et il ne réclamait la Communauté que lorsque tout serait prêt à la recevoir. Cette généreuse proposition fut acceptée par le Chapitre général de 1859; et le 4 octobre 1863, fête du Saint-Rosaire, quarante Religieux d'Aiguebelle, ayant à leur tête, pour prieur, le Révérend Père Augustin, prenaient solennellement possession du nouveau monastère. Malgré quelques épreuves courageusement supportées, la fondation est aujourd'hui en voie de prospérité, et le monastère sera prochainement érigé en abbaye.

Ce coup d'œil rapide suffira pour montrer que les Trappistes ne sont pas des êtres isolés qui suivent dans leur genre de vie les caprices d'un zèle indiscret ou malentendu; mais qu'ils sont plutôt les continuateurs d'un grand et saint Ordre approuvé par l'Eglise, auquel ils se rattachent par une tradition non interrompue.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur faisant connaître l'état actuel de la Trappe. Elle compte quarante monastères divisés en trois Congrégations et formant un personnel d'environ trois mille religieux.

IX. Etat actuel de la Trappe.

Protecteur à Rome, Son Eminence le cardinal J. Antonelli, ministre secrétaire d'état de Sa Sainteté.

Président général de l'Ordre de Citeaux,

Le R^me^ Dom Théobald Césari, abbé de Saint-Bernard, à Rome.

Procureur général des trois Congrégations près du Saint-Siège,

Le R. P. Abbé Dom François-Régis.

1. Congrégation qui suit les Constitutions primitives de Citeaux.

Notre-Dame de la Grande-Trappe, au diocèse de Séez, près Mortagne (Orne), Sav. 1140. — Cit. 1148.

Le R^me^ P. Dom Timothée, abbé et vicaire général de cette Congrégation.

Notre-Dame de Melleray, diocèse de Nantes, près Châteaubriand (Loire-Inférieure), 1142.

Le R. P. Dom Antoine, abbé.

Notre-Dame de Bellefontaine, diocèse d'Angers, près Chollet (Maine-et-Loire), Ben: 1100. Cit. 1462.

Le R. P. Dom Fulgence, abbé.

Notre-Dame d'Aiguebelle, diocèse de Valence, près Grignan (Drôme) Clun. 1045. — Cit. 1134. 1815.

Le R. P. Dom Gabriel, abbé.

Notre-Dame de Bricquebec, diocèse de Coutances, près Bricquebec (Manche), 1825.

Le R. P. Dom Bernard, abbé.

Notre-Dame de Mont-Meilleray, près Cappoquin, comté de Waterford (Irlande). 1re fille de Melleray. 1831.

Le R. P. Dom Bruno, abbé.

Notre-Dame du Mont-Saint-Bernard, comté de Leicester (Angleterre). 1re fille de Mont-Melleray. 1843.

Le R. P. Dom Barthélemy, abbé.

Notre-Dame de Thymadeuc, diocèse de Vannes, par Rohan (Morbihan), filiation de la Trappe. 1842.

Le R. P. Dom Cyprien, abbé.

Notre-Dame de Staouéli, près d'Alger (Afrique), 1re fille d'Aiguebelle. 1843.

Le R. P. Dom Augustin, abbé.

Notre-Dame de Gethsémani, diocèse de Louisville, près de New-Haven au Kentucky (Etats-Unis), 2me fille de Melleraye, 1848.

Le R. P. Dom Benoit, abbé.

Notre-Dame de la Nouvelle-Melleray, diocèse de Dubuque Iowa (Etats-Unis), 2me fille de Mont-Melleray. 1849.

Le R. P. Dom Ephrem, abbé.

Notre-Dame de Fontgombaud, diocèse de Bourges, près Tournon (Indre), fille de Bellefontaine passée sous la juridiction de Melleray. Ben, 1091. Cit. 1849.

Le R. P. Dom Dosithée, abbé.

Notre-Dame des Neiges, diocèse de Viviers, près Saint-Laurent-les-Bains (Ardèche), 2me fille d'Aiguebelle. 1850.

Le R. P. Polycarpe, prieur titulaire.

Notre-Dame du Désert, diocèse de Toulouse, près Cadours (Haute-Garonne), 3me fille d'Aiguebelle. 1852.

Le R. P. Dom Marie, abbé.

Notre-Dame des Dombes, diocèse de Belley, par Chalamont (Ain), 4me fille d'Aiguebelle. 1863.

Le R. P. Augustin, prieur titulaire.

Monastères de Religieuses.

Notre-Dame des Gardes, diocèse d'Angers, près Chemillé, (Maine-et-Loire), sous la direction de Bellefontaine. 1819.
La R. M. Eudoxie, prieure.

Notre-Dame de Vaise, à Lyon (Rhône), sous le direction de la Grande-Trappe. 1817.
La R. M. Pacifique, prieure.

Notre-Dame de Maubec, diocèse de Valence, près Montélimart (Drôme), sous la direction d'Aiguebelle. 1834.
La R. M. Clémence, prieure.

Notre-Dame de la Cour-Pétral, diocèse de Chartres, près la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), sous la direction de la Grande-Trappe. 1845.
La R. M. Isabelle, prieure.

Notre-Dame de Blagnac, diocèse de Toulouse (Haute-Garonne), sous la direction de Notre-Dame du Désert. 1852.
La R. M. Hildegarde, prieure.

Notre-Dame d'Espira-de-la-Gly, diocèse de Perpignan, près Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), sous la direction de la Grande-Trappe. 1854.
La R. M. Louise, prieure.

II. Congrégation qui suit les Constitutions de l'abbé de Rancé.

Notre-Dame de Saint-lieu Sept-Fons, diocèse de Moulins, par Dompierre (Allier) 1132-1845.
Le R. P. Dom Jean, abbé.

Notre-Dame du Port-du-Salut, diocèse de Laval, par Entrammes (Mayenne), 1815.
Le R. P. Dom Joachim, abbé.

Notre-Dame du Mont des Olives, diocèse de Strasbourg, par Luterbach (Haut-Rhin). 1825.
Le R. P. Dom Ephrem, abbé.

Notre-Dame du Mont des Cats, diocèse de Cambrai, par Steervoorde (Nord). 1826.

Le R. P. Dom Dominique, abbé.

Notre-Dame de la Grace-Dieu, diocèse de Besançon, par Vercel (Doubs). 1139-1845.

Le R. P. Dom Benoit, abbé.

Notre-Dame de la Forêt ou Marienwald, diocèse de Cologne, par Neibach (Prusse), filiation du Mont-des-Olives. 1484-1861.

Le R. P. Dom Boniface, prieur titulaire.

Notre-Dame de Mérignac, diocèse de Limoges, par Bourganeuf (Creuse), filiation de Sept-Fons. 1861.

Le R. P. Dom Alphonse de Liguori, prieur titulaire.

Notre-Dame de Tamié, diocèse de Chambéry (Savoie), filiation de la Grâce-Dieu. 1132-1862.

Le R. P. Dom Malachie, prieur titulaire.

Monastères de Religieuses.

Notre-Dame de l'Immaculée Conception, diocèse de Laval (Mayenne), sous la direction du Port-du-Salut. 1816.

La R. M. Agathe, abbesse.

Notre-Dame de la Miséricorde d'Œlembert, diocèse de Strasbourg, sous la direction du Mont-des-Olives. 1826.

La R. M. Pélagie, abbesse.

Notre-Dame Saint-Joseph-d'Ubexi, diocèse de Saint-Dié, près Charmes (Vosges), sous la direction de Sept-Fons. 1844.

La R. M. Thaïs, prieure.

III. Congrégation de Belgique.

Notre-Dame du sacré cœur de Westmall, 1794-1814.

Le R. P. Dom Martin, abbé, vicaire général de cette congrégation.

Notre-Dame de Saint-Sixte, à Wertvleteren, diocèse de Bruges, doyenné de Poperinghe (Flandre occidentale). 1831. Le R. P. Dom Dosithée, prieur titulaire.

Notre-Dame de la Congrégation de Saint Benoit, à Achel, diocèse de Liège, province de Limbourg. 1838.

Notre-Dame de Saint-Joseph, à Forges-les-Chimay, diocèse de Tournai. 1850.

IV. Monastères n'appartenant à aucune Congrégation et placés directement sous leurs Evêques respectifs.

Notre-Dame de Tracadie, diocèse de la Nouvelle-Ecosse (Amérique septentrionale).

Sainte-Marie de Québec, diocèse de Québec (Canada), fille de Tracadie.

Monastères de Religieuses.

Notre-Dame de Stape-Hill, diocèse de Plymouth (Angleterre). 1801

La Congrégation des Religieuses Trappistines de Tracadie.

Ces quarante monastères, tous issus de l'abbaye de la Trappe, ne gardent par les mêmes règlements. Les différences qui les distinguent, peu importantes en elles-mêmes, les ont fait grouper en trois *Congrégations*, ayant chacune son vicaire général et ses assemblées particulières.

I. Congrégation qui suit les primitives Constitutions de Cîteaux.

Le gouvernement de cette Congrégation est celui de la *Charte de charité*. Le titre et les droits de vicaire général sont attachés à l'abbaye de la Grande-Trappe. L'abbé de ce monastère est par le fait chef de la Congrégation et président du Chapitre général. Dans ce système de gouvernement, la Trappe tient la place de Cîteaux.

Les abbés de Melleray, de Bellefontaine, d'Aiguebelle et de

Bricquebec ont le titre de premiers Pères, et remplacent ainsi les anciens abbés de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond.

Le statut fondamental de l'Ordre est gardé en son entier dans la tenue du chapitre général annuel, la visite des monastères, l'élection des abbés et tout ce qui touche à l'administration.

Cette Observance suit la règle de saint Benoît. Les heures du lever et du coucher, le travail des mains, les jeûnes, les veilles, la célébration de l'Office divin sont en tout conformes au texte du grand législateur des moines, comme l'ont entendu les premiers Pères de Cîteaux.

Les religieux ont ordinairement sept heures de sommeil, quelquefois six, ou même cinq seulement, selon que le lever est à deux heures, à une heure ou à minuit. La solennité de la fête détermine l'heure du lever. Pendant l'été le repos de la nuit est abrégé d'une heure, mais alors il est remplacé par la sieste prise vers le milieu du jour.

Le travail des mains est de six heures environ, en été, et de quatre heures et demie en hiver. On jeûne jusqu'à None, depuis le quatorze septembre jusqu'au carême, et jusqu'à Vêpres depuis le commencement du carême jusqu'à Pâques. L'office de None finit à deux heures et demie et celui de vêpres à quatre heures et quart. — Le temps laissé libre pour les lectures est de deux heures environ en été, et de quatre heures en hiver.

II. Congrégation qui suit les Constitutions de l'abbé de Rancé.

Dans cette Congrégation, le vicaire général est éligible tous les cinq ans par le Chapitre général. Le même Chapitre élit aussi deux abbés chargés de visiter le monastère dont le vicaire général est abbé.

On garde, pour le lever et le coucher, à peu près les mêmes heures que dans l'autre Observance. Seulement les religieux vont se reposer après Matines, quand on s'est levé avant deux heures.

Le travail des mains occupe trois heures en tout temps. Le repas n'est jamais retardé au-delà de midi et demi, et une légère collation est permise les jours de jeûne,

Le temps consacré aux lectures est plus long que dans l'autre Observance.

Les religieuses appartenant à ces deux Congrégations de la Trappe ont des constitutions particulières approuvées par le Saint-Siége. On suit pour l'heure des repas les constitutions de M. de Rancé; pour les autres exercices, chaque monastère se conforme aux usages de l'Observauce à laquelle il appartient.

III. Congrégation de Belgique.

Cette Congrégation suit les règlements de l'abbé de Rancé avec de légères modifications. Elle est gouvernée par l'abbé de Westmall, qui exerce les droits de Vicaire général sur les prieurés qui lui sont soumis.

Dans les trois Congrégations, l'office divin, l'œuvre principale du moine, occupe dans la journée six, sept ou même huit heures, selon l'importance de la fête.

Outre l'office canonial, les religieux et les religieuses récitent chaque jour, au chœur, l'office de la très-sainte Vierge, auquel ils ajoutent encore l'office des morts, aux jours de férie. Ces deux derniers sont simplement psalmodiés.

L'abstinence, au sel et à l'eau, est perpétuelle. Le lait cependant est permis, excepté pendant l'avent, le carême, les jours de jeûne d'Eglise et tous les vendredis de l'année, hors le temps pascal.

Les œufs et le poisson sont interdits pour la nourriture commune. — La viande n'est permise qu'aux infirmes.

On dort avec ses habits réguliers sur une paillasse piquée. Les religieuses ont une paillasse non-piquée.

Le silence est perpétuel; on se sert de signes pour les communications nécessaires entre les religieux.



VIE

DU

P. MARIE-ÉPHREM

CHAPITRE PREMIER.

Naissance, première éducation et heureuses dispositions du P. Marie-Ephrem.

Le père Marie-Ephrem (Vincent-Joseph-Matthieu Ferrer) naquit à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 13 mars 1814, de Pierre Ferrer-Maurell et d'Elisabeth Delcros. Pieux l'un et l'autre, ses parents ne se bornaient pas à une estime stérile pour la religion, ils en observaient rigoureusement toutes les pratiques ; ils bénirent le Seigneur de leur avoir accordé ce premier enfant et s'empressèrent de le lui consacrer par l'administration du saint baptême. C'est une grande affaire, dans les familles aisées, que de choisir le nom à donner aux enfants, surtout aux premiers nés. M. et Mme Ferrer furent bientôt fixés sur ce point : ils trouvèrent dans leurs principes religieux qu'il était tout naturel de donner à leur fils le nom d'un des douze apôtres. Le choix en fut laissé à la Providence. On écrivit les douze noms sur autant de billets que l'on jeta dans une urne, et celui de Matthieu étant sorti le premier, il fut décidé que l'enfant serait appelé Matthieu. On ajouta à ce nom ceux de Vincent et de Joseph.

Déjà heureuse de cette naissance, la famille vit mettre le comble à sa joie, lorsque le 9 novembre 1815, Mme Ferrer donna le jour à une fille qui reçut au baptême le nom de Joséphine-Marie-Elisabeth-Catherine. Elle naquit à Espira-de-la-Gly, village à douze kilomètres de Perpignan, dans la

maison de campagne qui un jour sera transformée en un sanctuaire pour les épouses de Jésus-Christ (1).

Le Seigneur réservant à ces jeunes plantes une destination précieuse, des mains sages et habiles devaient, dès le commencement surtout, leur donner une bonne direction. Ces mains furent les mêmes qui avaient bercé Vincent et Catherine. Aussi jeter dans ces jeunes âmes les premières semences de la vertu, leur faire sucer une affectueuse piété avec le lait qui les nourrissait, était la plus douce occupation de cette mère vraiment chrétienne. On l'a dit avant nous, le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature. Ce cœur seul possède toutes les ingénieuses ressources, les merveilleux artifices d'arrêter et de fixer l'imagination mobile et inconstante de l'enfance. C'est à la mère d'enseigner à son enfant les premiers éléments de la religion. Son insinuante éloquence lui fait surmonter les obstacles que lui oppose la légèreté du jeune âge. Mme Ferrer avait le sentiment de ses devoirs, elle sut les remplir. Souvent elle avait sur les lèvres les noms sacrés de Jésus et de Marie, afin d'inoculer de bonne heure à ses enfants l'amour du divin Fils et de sa divine Mère.

Cette vigilante institutrice, sachant bien que les enfants, peu capables de saisir les leçons qu'on leur donne, reçoivent facilement l'impression de l'exemple, mit une attention particulière à ne leur en offrir que d'excellents. Voilà pourquoi elle veillait avec tant de soin sur ses domestiques. Elle n'admettait dans sa maison que ceux qui pouvaient édifier par leur bonne conduite ; elle exigeait qu'ils accomplissent avec exactitude leurs devoirs de chrétiens, et qu'ils fussent surtout réservés dans leurs paroles. Elle disait à ce sujet que dans la famille tout doit contribuer à porter les jeunes cœurs à la vertu.

Des précautions aussi sages ne pouvaient qu'amener d'heureux résultats. Aussi Vincent et Catherine montrèrent du

(1) La maison de campagne de M. Ferrer, à Espira-de-la-Gly, est changée aujourd'hui en un couvent de Trappistines.

goût pour la piété avant l'âge où se développe la raison chez les autres enfants.

Mais la famille Ferrer passait la plus grande partie de l'année à la campagne ; et la mère, qui s'occupait beaucoup de son ménage, ne pouvait donner à ses enfants tous les soins multipliés qu'ils réclamaient, à mesure qu'ils croissaient en âge ; c'est pourquoi, à peine âgé de trois ans, le jeune Vincent fut confié à un vénérable ecclésiastique, qu'ils appelaient M. le chanoine, et dont le nom était Joseph Andreu. La révolution l'avait forcé d'émigrer, et à son retour en 1802 il fut accueilli dans la maison de M. Ferrer, dont il avait aussi dirigé l'éducation. Ce digne prêtre, doué d'une piété tendre et affectueuse, qui avait su donner de bons principes au père, plus que tout autre était capable d'en inspirer aux enfants. Aussi s'appliqua-t-il par-dessus tout à former le cœur de ses jeunes élèves à l'amour du bien et à la pratique de la vertu, car il fut aussi chargé de la petite Catherine.

A toutes ces ressources, le frère et la sœur joignaient des dispositions précoces ; ils profitaient des leçons qu'ils recevaient et firent bientôt la consolation de tous ceux qui les approchaient. — La famille Ferrer était très-charitable ; elle répandait, surtout parmi les pauvres du village, d'abondantes aumônes ; la charité devint comme héréditaire parmi elle ; de très-bonne heure, les deux enfants manifestèrent un penchant prononcé pour soulager les malheureux ; c'était toujours le jeune Vincent ou sa petite sœur qui voulait se charger d'aller distribuer les aumônes. Leur porte était constamment assiégée par des indigents ; et si quelquefois, ce qui était bien rare, la mère voulait les renvoyer, les enfants plaidaient eux-mêmes la cause des malheureux, et ils la gagnaient toujours ; ce qui fit surnommer le petit Vincent l'*Avocat des Pauvres.*

Son bon cœur et son heureux caractère le firent rechercher de tous les enfants du village ; lui-même se montra leur ami ; et, comme il n'avait pas la liberté d'aller courir dehors sans son précepteur, pour se trouver avec eux, il obtint la permis-

sion d'en admettre dans la maison quelques-uns à certains jours de la semaine; il les menait dans sa chambre et remplissait tour à tour auprès d'eux le rôle de catéchiste et de prédicateur. M. Ferrer, applaudissant à ces innocents amusements, avait fait dresser un petit autel dans sa chambre, et c'est dans cet oratoire improvisé que son fils leur faisait des sermons à sa façon; et quand leurs cérémonies enfantines étaient terminées, il obtenait que l'on fît goûter son jeune auditoire, puis il le congédiait pour aller avec sa sœur Catherine étudier la leçon.

Le vertueux prêtre chargé de l'éducation de ces deux élèves, les voyant correspondre si fidèlement à ses efforts, conçut pour eux un sincère attachement, qui lui fit remplir ses fonctions par devoir d'abord, puis par zèle et par affection, heureux qu'il était de voir la piété croître en eux avec l'âge. Au milieu d'un précieux assemblage de qualités qui faisaient l'admiration de tous ceux qui en furent les témoins, on remarqua surtout la douce amitié qni unissait leurs cœurs et que nul accident ne put jamais altérer. Excuser ses fautes, au besoin les faire rejaillir sur ses compagnons, est un défaut assez familier au jeune âge; mais nos chers enfants surent toujours s'en préserver. Un jour, M. l'abbé Andreu trouva ses papiers en désordre, ses soupçons tombèrent sur le petit Vincent, il lui en fit des reproches; aussitôt la sœur accourant : « Pardon, M. le chanoine, s'écria-t-elle; n'accusez pas mon frère, c'est moi qui suis la coupable. » Ce trait, choisi entre mille, peint ces jeunes amis; jamais la plus petite jalousie ne trouva accès parmi eux.

Voilà les premiers fondements de la sanctification de Vincent et de Catherine bien cimentés; aux vertueuses inclinations que nous venons de remarquer en eux, se joignaient des dispositions naturelles de leur esprit, très-propres à leur faire acquérir les connaissances les plus variées; avec du goût pour l'étude et beaucoup de pénétration, ils triomphèrent courageusement des nombreuses difficultés qui, dans les commencements de l'éducation, déconcertent si aisément les jeunes élèves.

CHAPITRE II.

Vincent est envoyé au collége des Jésuites à Aix. — Ses premiers chagrins. — Il fait sa première communion.

Nous voici arrivés à un moment critique, au moment où souvent plusieurs ménages sont troublés pour la première fois, et où beaucoup de parents éprouvent les premiers déchirements de la tendresse paternelle. La famille Ferrer avait eu jusque-là un bonheur domestique que rien n'avait altéré ; la jeune génération donnait toutes sortes de consolations , elle faisait concevoir les plus belles espérances. Le petit Vincent avait déjà dix ans ; quoiqu'il ne fût pas négligé sous le toit paternel , son esprit avait besoin d'une nourriture plus substantielle, et surtout d'émulation. Il était destiné à jouir d'un riche patrimoine ; il avait de l'aptitude pour les sciences : tout cela réclamait une éducation qui le mît en état de correspondre à ce que la société était en droit d'attendre de lui. Ses parents , doués de beaucoup de raison, le comprenaient; mais comment rompre des liens si doux? Comment se priver d'un fils qui faisait les délices de toute la maison? Ces angoisses, beaucoup de pères, beaucoup de mères surtout, les éprouvent, et trop souvent un zèle mal réglé, une affection mal entendue, conduisent à des fautes irréparables. M. et Mme Ferrer surent les éviter : l'intérêt de leur fils réclamait de leur part un sacrifice; ce sacrifice, leur cœur le refusait, mais ils l'accomplirent néanmoins avec générosité. Avant tout, ils voulaient donner à leurs enfants une éducation solide et basée entièrement sur de bons principes, des principes religieux. Ils confièrent donc leur fils à la direction vigilante des Pères de la Compagnie de Jésus, ces savants instituteurs de la jeunesse si justement célèbres pour inculquer dans l'esprit et dans le cœur de leurs élèves les éléments de vertu et de

science qui les font discerner en tout lieu. M. Ferrer alla lui-même conduire son fils au collége que ces Révérends Pères tenaient à Aix en Provence ; c'était au mois de novembre 1825. La séparation fut douloureuse ; des larmes coulèrent de part et d'autre ; mais les distractions du voyage eurent bientôt séché celles de Vincent. Le père, de son côté, n'omit rien pour rendre cette première sortie intéressante.

Arrivé à Aix, son premier soin fut d'écrire à sa mère. Nous citons avec plaisir cette lettre, où se peint si bien un cœur naïf et aimant :

« Aix, le 29 novembre 1825.

» Ma très chère et aimable Maman,

» Nous avons fait très-heureusement notre voyage ; ce n'est » qu'au commencement que j'ai eu des vomissements dans la » voiture ; mais cela n'a rien été. Je vais vous dire les choses » remarquables que nous avons vues : à Narbonne, le canal, » nous y avons vu beaucoup de barques ; à Montpellier, nous » avons vu le Peyrou avec une grande allée au haut de laquelle » il y a une grande fontaine. A Nismes, nous avons vu les » Arènes, la Maison-Carrée, le temple de Diane, la Tour-» Magne, une grande fontaine, les pavés en mosaïque, la » statue d'Apollon, les bains d'Auguste, le palais de la prin-» cesse Photine, le tombeau de Marcus Attius, etc., etc. A » Aix, dans la place que l'on nomme le Cours, il y a deux » fontaines dont l'une est chaude et l'autre froide. Devant la » cathédrale, il y a une grande colonne soutenue par quatre » lions, de laquelle il sort de l'eau.... En entrant au collége, » ces Messieurs sont si bons, que de suite qu'ils me virent, » ils m'embrassèrent... Ainsi, maman, ne vous attristez pas ; » pensez à venir l'année prochaine avec papa et ma sœur. Ce » qui me fera bien étudier, c'est pour avoir plus tôt fini et » retourner auprès de vous. Je ne suis pas fâché de rester ici, » mais devoir y rester un an, sans vous voir, cela me déchire » le cœur.... Maman, ne vous attristez pas, car nous sommes » le mieux du monde. Je m'appliquerai bien pour vous faire

» plaisir.... Ma chère maman, je vous prie de faire
» beaucoup de compliments à tous dans la maison, sans
» oublier M. le chanoine et toutes mes connaissances d'Es-
» pyra. »

Cependant M. Ferrer ne pouvait demeurer à Aix plus longtemps; l'heure de la séparation arriva. Le cœur bien gros et les larmes aux yeux, il embrassa son cher Vincent et lui donna le dernier adieu. Quant à celui-ci, tant qu'il avait eu son père auprès de lui, la joie la plus vive ne l'avait point quitté; mais lorsque pour la première fois il se vit seul, au milieu de cette multitude d'inconnus, les chagrins arrivèrent. Son papa, sa chère maman, sa tendre sœur, ses jeunes amis d'Espyra, tous les amusements auxquels il se livrait avec eux, jusqu'à la petite chapelle de sa chambre, tous ces objets venaient à la fois se présenter à son esprit; son pauvre petit cœur en fut accablé, il se mit à pleurer de toutes ses forces. Ses bons maîtres ne furent pas étonnés de ses désolations, ils savaient que c'était là le tribut que les nouveaux venus ne manquaient guère de payer en arrivant; ils firent cependant de leur mieux pour procurer des distractions et des amis au jeune Ferrer; tout cela fit bien quelque diversion à son ennui, mais ne le guérit pas. Cet ennemi lui livrait de cruels assauts. Un jour, ne pouvant résister plus longtemps, il s'échappa furtivement du collége dans la pensée de revenir à Perpignan, mais comment faire? M. l'Econome tenait sa bourse, et sa poche ne renfermait que quelques sous. Dans son embarras, il se réfugie chez Mme D***, de Perpignan, qui se trouvait alors à Aix; il lui fait part de ses peines et du désir qu'il a d'aller rejoindre ses parents. Mais il s'aperçut bientôt de l'inutilité de sa démarche et rentra au collége.

Il n'y fut pas longtemps sans essuyer de nouvelles attaques de la part de son implacable ennemi; il chercha un soulagement à sa douleur en la faisant partager à sa chère maman dans une longue et lamentable lettre; il savait par expérience que les mères ont plus de tendresse que les pères, disons mieux, plus de faiblesse, pour les larmes de leurs enfants.

« Ma très-chère Maman,

» Je m'empresse de vous écrire pour vous dépeindre dans
» quelle peine je suis : tout le jour je fonds en larmes... à
» l'étude, en récréation, en classe, partout je pleure; mais à
» la grand'messe j'ai pleuré plus que jamais, car on chante
» comme à Espyra. Je pense toujours que ma sœur est bien
» heureuse d'être auprès de vous; j'envie son bonheur, je n'ai
» fait que pleurer en lisant la lettre de papa. Rien ici ne me
» console. Ainsi, maman, venez; jusqu'à ce que vous soyez
» venue, je pleurerai. Hier à la promenade, je montai tout
» seul sur une colline, je vis une montagne, je croyais que
» c'était le Canigou (1); aussitôt je me mis à prier le bon Dieu,
» et à pleurer; j'étais sur le point de m'enfuir vers cette
» montagne, mais je m'arrêtai quand je pensai que j'allais
» désobéir à mes parents, et je me dis à moi-même que je
» voulais leur obéir jusqu'à la mort. Ainsi, maman, vous
» voyez en quel état je suis... Il faut que vous veniez ou que
» vous m'envoyiez chercher, car je ne pourrai pas rester un
» an sans vous voir. »

Tout d'un coup, oubliant pour un moment ses chagrins, il fait la description d'une petite fête :

« Jeudi, nous avons célébré la fête de la Conception, on a
» dressé un autel au milieu de la salle d'étude, on a mis des-
» sus une niche et la statue de la sainte Vierge, nous sommes
» allés tous nous mettre à genoux devant elle pour la bai-
» ser..... Ensuite on nous donna à déjeûner et à dîner; on
» nous mit tous dans la même salle; nous étions plus de six
» cents : on nous donna des poulets et d'autres choses excel-
» lentes, et l'on nous permit de parler, nous faisions un bruit
» épouvantable. A la fin, on nous donna du vin de *Rancio*,
» et nous bûmes à la santé de la sainte Vierge. »

Après cet épisode, il entonne de nouveau sa complainte :

» Ma très-chère maman, si vous saviez dans quel état dé-
» plorable je suis, vous partiriez de suite; vous pouvez dire à

(1) *Le Canigou* est un des plus hauts pics des Pyrénées. On l'aperçoit de Perpignan, comme s'il était tout voisin.

» ma sœur qu'on est malheureux de se séparer de ceux que
» l'on aime, c'est s'arracher la vie; ainsi, maman, venez me
» donner un peu de consolation, car j'en ai besoin; daus
» quelques moments je m'en irai vous trouver. Si vous ne venez
» pas, je deviendrai fou ou je mourrai. »

C'est ainsi qu'il exhale toute sa douleur, car nous citons textuellement. Une affliction si vivement exprimée fut partagée par Mme Ferrer et toute la famille. Mais elle s'était montrée raisonnable lorsqu'il avait fallu consentir à l'éloignement de cet aimable enfant; elle ne s'alarma pas outre mesure d'une position pénible à la vérité, mais qui est ordinairement le partage des cœurs sensibles et bien nés : on ne donna donc pas suite à cette lettre, en pensant que le temps y apporterait un remède efficace.

Le petit bonhomme faisait pourtant un grand fonds sur cette lettre, sa douleur y avait été si éloquente! Il connaissait d'ailleurs la bonté de ses parents et la tendre complaisance de son excellente mère; il comptait les jonrs que sa dépêche pouvait mettre à faire le trajet, le temps qu'il faudrait pour arriver de Perpignan. Pour ne pas se tromper, il comptait même largement. Cependant le nombre des jours prévus dans ses calculs s'était déjà écoulé, et personne ne paraissait encore. Dans cet intervalle, il avait vécu d'espoir, cela l'avait un peu calmé, et lui avait permis de remplir passablement ses devoirs; il fut même assez heureux pour réussir dans ses compositions, ce qui ranima sensiblement son courage. Ecrivant de nouveau à ses parents, après sa thèse ordinaire qu'on vînt le voir ou qu'on l'envoyât prendre, il donnait des détails sur les succès qu'il avait obtenus. Il marquait à son père que sur quatre-vingts élèves, il avait obtenu les 14e et 16e places, qu'il avait remporté une victoire sur son émule; il lui annonçait qu'il se trouvait du parti des Romains; qu'ils avaient battu les Grecs, leurs adversaires; que le drapeau flottait presque toujours dans son camp, et enfin que son professeur lui avait fait espérer beaucoup de prix pour la fin de l'année.

Cette lettre rassura la famille Ferrer : elle comprit que

l'enfant prenait enfin son parti, qu'il s'habituait à Aix, et même qu'il y faisait des progrès.

A titre de consolation et d'encouragement, M. Ferrer écrivit à son fils; Mlle Catherine y ajouta une petite lettre. Ces lettres néanmoins ne satisfirent pas le petit écolier, qui s'attendait à toute autre chose; les larmes coulèrent de nouveau. Cependant il crut comprendre au langage de son papa que, s'il s'appliquait bien et qu'il méritât de bons témoignages de la part de ses maîtres, ses parents le contenteraient. Cette dernière pensée redoubla son émulation; il fut persuadé que s'il parvenait à bien remplir ses devoirs et à obtenir de bonnes notes, dès lors ses parents n'hésiteraient plus à accéder à ses désirs.

Il en prit la résolution, qu'il tint fidèlement. Dès ce moment, il se mit à l'œuvre; sa conduite devint toute régulière, son application constante; plus de larmes, il n'avait pas même le temps d'y penser, tant ses devoirs l'occupaient; ses efforts lui méritèrent quelque succès, puis des encouragements; le goût de l'étude vint à son tour; bref, il fut un très-bon élève. Ses supérieurs s'empressèrent d'écrire à M. Ferrer pour le rassurer sur le compte de son fils, car il commençait à être en peine; ils lui annonçaient, en propres termes, que ce cher enfant ne pouvait guère s'appliquer davantage, et que sa conduite était en harmonie avec son assiduité au travail, tant sous le rapport de la docilité et de la régularité que sous celui de la piété; qu'enfin il avait fait complétement oublier les premiers moments de son séjour au collége. En même temps, M. le Supérieur donnait à M. Ferrer un avis dont feraient bien de profiter plusieurs pères, c'était d'éviter, dans sa correspondance avec son fils, de tant parler au cœur, lui faisant observer que les lettres trop empreintes de tendresse n'étaient propres qu'à raviver tous ses chagrins.

Voilà donc notre cher élève remis à peu près dans son assiette naturelle, d'où l'avait un instant fait sortir sa séparation d'avec ses proches, pour lesquels il conservait une affection si légitime d'ailleurs. Revenu à ses premiers sentiments, il sut s'y maintenir, et fit même tous les jours de nouveaux progrès. Il

avait été dans sa famille le modèle de l'enfant accompli, il lui en coûta peu pour conserver ses heureuses habitudes sous la direction de maîtres aussi recommandables. Quoique bien jeune encore, il mérita d'être choisi pour faire sa première communion. Cette nouvelle redoubla sa ferveur et le remplit de consolation. Son cœur si ardent et si tendre soupirait dans l'attente du plus beau jour de la vie d'un chrétien; son instruction prématurée lui fit comprendre l'importance de cette grande action qui influe souvent sur tout l'avenir, et il fit tout ce qu'il put pour se rendre digne de la précieuse visite de ce Dieu d'amour se donnant sans réserve à sa créature. Ce fut le jour de la Pentecôte qu'on l'admit au banquet sacré, pour la première fois. Dès ce moment fortuné, se dépouillant de tout ce qui tient à l'enfance, il marcha à grands pas dans le sentier de la vertu. Le sacrement de confirmation vint peu de temps après augmenter son bonheur et mettre le comble à ses vœux.

CHAPITRE III.

Progrès de Vincent dans ses études; il s'affermit dans la piété. — Il quitte le collége des RR. PP. Jésuites.

Dans ces admirables maximes par lesquelles Jérémie termine presque toujours ses douloureuses lamentations, ce prophète nous assure que le jeune adolescent suit jusqu'à la tombe la route qu'il s'est tracée au commencement de sa carrière. Cette sentence de l'Esprit-Saint, que l'expérience confirme chaque jour, reçut une nouvelle preuve dans M. Vincent. Le voilà déjà sorti de la faiblesse du premier âge, nourri de temps en temps du pain des forts; il devint bientôt le modèle de toutes les vertus; ses condisciples, comme ses maîtres, remarquèrent ses progrès, qui chaque jour devenaient plus sensibles.

On sait les pieuses industries employées par les RR. PP. Jésuites pour inspirer et faire croître parmi leurs élèves une sainte

émulation; on connaît en particulier ces congrégations si heureusement établies et si habilement dirigées. Tous ceux qui s'entendent à former le cœur de la jeunesse savent apprécier les avantages qu'elles procurent dans les maisons d'éducation. On n'enrôle dans ces pieuses légions que les jeunes gens qui s'en rendent dignes par leur application et leur bonne conduite. Vincent mérita d'être admis successivement dans la congrégation de saint Louis-de-Gonzague, et plus tard dans celle de la sainte Vierge.

Devenu membre de ces associations, il se crut obligé à une vie plus exemplaire et plus parfaite; il avait sous les yeux, parmi ses compagnons d'étude, de beaux modèles; une sainte ardeur s'empara de son âme, il fit de constants efforts pour les surpasser, ou du moins pour aller de pair avec eux par une conduite toujours plus édifiante. Il assistait aux exercices de piété, à la sainte messe surtout, avec une dévotion de séraphin; il était toujours des premiers aux asemblées de la congrégation; dans ses rapports avec ses condisciples, il montrait de la déférence à ceux qui étaient au-dessus de son âge, et à ses égaux une cordialité aimable et aisée; son affabilité, sa modestie, sa retenue envers tous, en un mot, l'ensemble de sa conduite le faisait aimer et le rendait l'admiration de tous les congréganistes, qui s'imaginaient voir un ange sous les traits d'un enfant. Voici un seul fait qui nous peint la bonté de son âme. Vif et adroit, il avait un goût prononcé pour les exercices gymnastiques. Un jour qu'il était sur la balançoire, il aperçut le domestique qui faisait aller la corde, tout suant; il saute aussitôt, et, s'élançant au cou de cet homme, il essuie la sueur avec son mouchoir, et lui dit: « Pauvre Aimé (c'était son nom), je suis bien méchant de vous fatiguer ainsi pour prendre mes plaisirs. » Et dès ce moment il renonça à ce genre d'amusements.

Il avait pour ses maîtres un respect mêlé de tendresse, et ceux-ci, de leur côté, lui portaient une affection que justifiaient ses excellentes qualités; aussi lui conférent-ils, dans les congrégations, plusieurs distinctions ou emplois honorables que

ces habiles instituteurs savaient accorder à propos, pour récompenser le mérite et encourager la vertu. Dans ces distributions, il y avait toujours quelque chose pour Ferrer. Une fois, il fut nommé questeur, et, en cette qualité, chargé de la distribution des aumônes. Dans une autre circonstance, on parlait beaucoup d'une frégate anglaise qui se trouvait en rade dans le port de Marseille; les RR. PP. y envoyèrent l'élite de la communauté pour voir ce bâtiment. Ferrer s'y trouvait et y demeura deux jours avec ses compagnons.

Parmi les dévotions de notre cher écolier, il y en avait une pour laquelle il avait une prédilection particulière : c'était la dévotion à Marie. Il est vrai que ces fervents instituteurs faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour la graver profondément dans le cœur de leurs disciples; mais Vincent n'eut pas besoin d'être beaucoup stimulé. Depuis longtemps, au collége d'Aix, était un usage, que l'on pourrait regarder comme puéril, mais qui ne laissait pas d'entretenir dans l'âme des élèves une naïve dévotion à l'auguste Mère de Dieu. Ainsi, chaque samedi les élèves écrivaient une lettre à la très-sainte Vierge; ces lettres étaient déposées sur l'autel consacré à cette glorieuse protectrice de la jeunesse, et y demeuraient pendant la célébration du divin sacrifice. Le jeune Vincent voyait avec joie arriver ce jour fortuné; il disait qu'il allait écrire à sa bonne maman; il lui recommandait sa maman de Perpignan, tous ses parents, et s'étudiait ensuite à mettre une adresse qui fût l'expression de son cœur brûlant.

Un jour, il fut décidé qu'afin d'honorer plus particulièrement leur bonne Mère, l'on ferait confectionner un cœur en vermeil assez grand pour contenir les noms de tous les élèves qui voudraient contribuer à l'acheter; chaque souscripteur devait prélever son offrande sur l'argent destiné à ses menus plaisirs; inutile de dire que Vincent fut un des plus empressés. Le cœur une fois confectionné, chaque élève signa son nom sur un billet, et tous ces billets furent renfermés dans ce cœur, qui fut dédié ensuite, avec son dépôt, à Notre-Dame d'un célèbre pèlerinage voisin. Une députation des plus fervents fut choisie

pour porter le cœur au sanctuaire de la Vierge, et Ferrer fut des premier inscrits. — Le jour de la fête de saint Vincent de Paul, il tâcha de redoubler de dévotion à ce saint, qu'il vénérait comme son patron; quelques jours après, on composa en grec pour la première fois, et il eut l'honneur d'être le premier de sa classe; il attribua ce succès à l'intercession de son saint protecteur et il en fit part à son père.

Le jeune Vincent avançait à grands pas dans la voie des parfaits; sa conduite au début avait laissé un peu à désirer, mais le cœur était toujours resté pur, et depuis il s'appliqua à faire oublier ses petits ennuis; ses lettres à sa famille n'étaient plus remplies de sollicitations pressantes pour qu'on vînt le chercher; loin de là, il annonçait, au contraire le projet bien arrêté de demeurer à Aix tout le temps des vacances. Il suppliait ses parents de prier pour lui, attribuant à leur intervention les succès qu'il obtenait. Ses lettres sont autant de petits traités d'édification, presque de petits sermons. Telle est la lettre qu'il écrivait à sa sœur pour la féliciter de sa première communion : « Je ne pourrais te dépeindre, lui dit-il, avec quelle joie » j'ai appris que, jeudi, tu as fait ta première communion; » quel beau jour! Oui, on peut le dire, c'est le plus beau de » la vie. J'ai bien prié pour toi..... j'aurais voulu te voir ce » jour-là pour être témoin de ta sainte joie. Quel bonheur » pour papa et pour maman!..... Moi aussi j'ai eu ce bonheur, » et je t'assure que je voudrais n'avoir pas fait ma première » communion, afin de la faire encore; car, quoique dans les » autres on reçoive beaucoup de consolations, cependant la » première fois on est inondé de délices.

» Maintenant que tu as reçu une grâce que les anges n'ont » pas, je te prie de te souvenir d'un misérable pécheur comme » moi, afin que Dieu daigne bénir mes études et faire de moi un » bon chrétien; prie surtout la sainte Vierge, qui n'abandonne » aucun de ses serviteurs. Pour moi, je te promets bien de me » souvenir de toi. Il me tarde bien de te voir; mais, puisque » papa nous a séparés, il faut se soumettre à sa volonté, car » nous devons le regarder comme le remplaçant de Dieu. »

Tels étaient déjà les sentiments de pitié et la maturité des pensées du petit Vincent. Encore enfant, il jugeait des choses comme un homme capable de bien raisonner. Dans une autre circonstance, écrivant encore à sa sœur, il lui disait : « On fait » courir des bruits bien sinistres ; je serais bien affligé s'ils » étaient fondés ; on dit que les Jésuites vont être chassés de » France ; que deviendrions-nous, si nous venions à être dé- » laissés par ces bons Pères qui nous font tant de bien ? Ce ne » sont pas tant eux qui dirigent dans leurs saints établisse- » ments, on y vit sous le règne de Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Si nous sommes obligés de passer dans les lycées, comment » nous préserver de cet esprit du monde qui y règne ? » Le bon jeune homme ne se doutait pas qu'il devait réaliser lui-même le triste présage qu'il venait de faire avec tant de naïveté.

Les bruits qui avaient alarmé le jeune Ferrer n'étaient que trop fondés ; bientôt parurent les fameuses ordonnances qui devaient dépouiller la France d'un institut si vénérable à la fois et si utile, et arracher à la jeunesse ses chers instituteurs. Les Jésuites durent fermer leurs écoles et aller demander un asile à une contrée étrangère. Tous les élèves d'Aix furent consternés à cette triste nouvelle ; ils en sentaient toutes les conséquences et se considéraient comme les premières victimes de cette injuste mesure ; mais un des plus affligés fut Vincent Ferrer, car il avait su apprécier le mérite de ses maîtres, et conservait pour eux l'affection la plus tendre... Peu au fait de la politique, ces jeunes élèves ne savaient d'où partait le coup qui venait les frapper ; ils crurent le prévenir en rédigeant une adresse à Monseigneur le duc de Bordeaux, Vincent la signa. Voulant aussi offrir à leurs bons supérieurs un hommage de leur sincère dévouement, ils ouvrirent une souscription dont le produit fut consacré à ériger un monument d'affection et de reconnaissance dans une maison de campagne qui appartenait aux Jésuites ; Ferrer et ses nombreux amis eurent à honneur d'y graver leurs noms.

Aux approches des vacances, M. le Supérieur avertit les élèves d'écrire à leurs parents de venir les retirer, à moins

qu'ils ne voulussent les envoyer avec eux sur les frontières pour continuer leurs études, comme plusieurs déjà y étaient résolus. Notre intéressant jeune homme s'empressa d'écrire à son père une lettre qui préludait par des gémissements sur le triste état de la religion en France et sur le sort qui semblait menacer la jeunesse chrétienne dans son éducation : « Cependant, continuait-il, tout n'est pas encore perdu, il y a du remède. Les Jésuites vont former un collége sur les frontières, à Nice, seulement à trente-cinq lieues d'ici; plusieurs élèves les suivent. Quoique j'aie de la peine à m'éloigner encore de vous, j'ai un grand plaisir de les suivre. Mieux que moi vous connaissez le prix d'une éducation chrétienne, puisque vous m'avez mis ici... Vous n'avez rien à craindre, le P. Delvaux sera notre supérieur comme ici... Si j'avais fini mes classes, je pourrais revenir et rester auprès de vous à Perpignan, où je n'aurais rien à craindre; mais ayant si peu avancé mes études, faible comme je suis dans la piété, comment pourrais-je tenir contre les mauvais exemples?... Ainsi, je vous en conjure et vous en supplie, laissez-moi suivre ces chers instituteurs. »

La réponse de M. Ferrer ne se fit pas longtemps attendre. Il était touché des sentiments si élevés de son enfant, il sentait que ce désir était bien légitime; mais il n'eut pas la force de le seconder. C'était là son fils unique... Aix était déjà trop éloigné... Il n'eut pas le courage de l'éloigner encore.

Vincent dut alors dire adieu à ses amis et à ses pères. La séparation fut cruelle pour son pauvre cœur; il pleura beaucoup, se recommanda à leurs prières, et partit pour Perpignan.

CHAPITRE IV.

Vincent rentre à Perpignan; son séjour dans sa famille. — Il va à Toulouse continuer ses études.

Vincent arriva à Perpignan dans les premiers jours de septembre 1828. Après une séparation de trois ans, il fut reçu avec la joie la plus expansive. Bientôt Catherine sortit aussi de la pension, car c'était l'époque des vacances. Elle avait fait de remarquables progrès ; sa piété surtout avait pris un développement que l'éducation et la grâce avaient perfectionné dans un cœur si bien fait pour la vertu. Toute la famille se réunit alors dans la charmante campagne d'Espira-de-la-Gly.

Le frère et la sœur furent heureux de se retrouver dans ce séjour qui avait été autrefois l'innocent théâtre des amusements de leur enfance. Mille délicieux souvenirs se retraçaient à leur esprit ; mille petites circonstances leur rappelaient les premiers plaisirs du jeune âge. Ils aimaient à se redire les émouvantes impressions que leur cœur en ressentait encore. Parvenus à cette époque critique de la vie où l'on cesse d'être enfant pour prendre les sentiments et les manières d'un autre âge, ils avaient conservé l'un et l'autre ce goût pour la piété et la vertu qui fut la base de leur éducation première. Aussi reprirent-ils, en arrivant à Espira, ces passe-temps si simples mais si doux qui conviennent à l'innocence et qui firent le bonheur de leurs plus tendres années. C'est pourquoi ils voulurent revoir les compagnons de leurs jeux enfantins, et ils les réunirent dans la chapelle domestique du château.

Mais devenus plus capables, parce qu'ils étaient plus instruits, ils apportèrent à leurs réunions un intérêt tout nouveau. Vincent s'était chargé des garçons, et sa sœur des petites filles ; ils leur enseignaient le catéchisme, qu'ils rendaient intéressant en y mêlant le récit des charmantes histoires apprises de leurs maîtres. Constamment affables et généreux envers ces

pauvres villageois, ils s'étaient attiré leur estime et leur affection. Aussi, dès que la nouvelle se fut répandue dans le pays que *l'avocat des pauvres* était arrivé, l'on accourut de toute part pour se remettre sous son charitable patronage.

En revenant de la pension, nos deux chers enfants avaient apporté un règlement qu'ils suivaient avec exactitude. M. le chanoine qui avait dirigé leur éducation, voulut bien encore leur donner quelques soins; il eut bien vite apprécié les progrès qu'ils avaient faits dans les sciences et surtout dans la piété. Par leur modestie, leur obéissance, leur mutuelle affection, ils faisaient le bonheur de leur famille et l'admiration de tous ceux qui les fréquentaient.

Cependant la fin des vacances arriva. Catherine dut rentrer à la pension, et il fallut chercher un nouveau collége pour y placer Vincent. M. Ferrer hésita longtemps. Les sages observations que lui avait adressées son fils en le suppliant de lui permettre de suivre à la frontière les RR. Pères Jésuites, faisaient sur son esprit plus d'impression que jamais... Les quelques mois passés en la compagnie d'un enfant si accompli lui avaient fait apprécier tous les avantages d'une éducation religieuse. Il cherchait de tout côté, et ne trouvait nulle part des mains assez habiles pour continuer une œuvre que d'autres avaient si bien commencée. Cruelle anxiété! Vincent allait entrer dans un âge où les passions, se développant peu à peu dans le cœur, y font naître des impressions jusqu'à ce jour inconnues; il fallait surveiller ce cœur novice, en observer les mouvements et les diriger du côté de la vertu. Tout cela, les Pères de la Foi avaient le talent de le faire. M. Ferrer le sentait bien, et il se repentait presque de ne pas leur avoir confié cet unique enfant. Mais d'autres considérations prévalurent et le déterminèrent à l'envoyer au lycée de Toulouse. Il y fut admis dans le mois de janvier 1829.

—

CHAPITRE V.

Vincent va à Toulouse ; il y prend le goût du monde. — Il rentre à Perpignan. — Il revient à Toulouse pour faire son cours de droit.

Ce jeune arbrisseau, que nous avons vu dans un terrain fertile croître, se couvrir de fleurs et promettre de si beaux fruits, transplanté tout à coup sur un sol qui lui convenait moins, dépérit sensiblement, se dessèche et conserve à peine un peu de sève, suffisante au plus pour l'empêcher de périr sans ressource.

Les classes étaient déjà en plein cours lorsque Vincent arriva au lycée de Toulouse. Il lui en coûta un peu pour se mettre au courant de tout ; mais il s'aperçut bientôt qu'il ne se trouvait plus sous la direction des bons Pères ; il remarqua surtout une grande différence entre ses anciens compagnons d'étude et ses nouveaux condisciples. Ceux-là étaient réguliers, dociles, pieux, édifiants ; ceux-ci, au contraire, lui parurent dissipés, indépendants, étourdis, sans piété. Ce contraste le frappa. Il sentit se réveiller les craintes qu'il avait naguère manifestées à son père ; et au souvenir des dernières instructions que ses anciens maîtres lui avaient adressées en le quittant, ses yeux se mouillèrent de pleurs. Alarmé pour son avenir, il aurait voulu que son père le retirât de Toulouse ; mais il fallait un motif. Il prit pour prétexte les engelures qui couvraient ses mains et ne lui permettaient pas de travailler. M. Ferrer ne trouva pas la raison suffisante ; il pensa que son fils s'ennuyait et qu'il finirait par s'habituer à Toulouse comme jadis il s'était habitué à Aix.

Vincent, ne conservant aucun espoir de réussir, s'arma de tout son courage afin de se maintenir dans ses bons sentiments ; sa piété lui fut longtemps une ressource pour se préserver de la contagion qu'il redoutait ; mais les pieuses pratiques dont

il n'avait pu se défaire furent précisément l'occasion des premiers assauts que sa vertu eut à soutenir. Ses condisciples les plus légers s'en moquaient, le tournaient en ridicule, l'appelaient *jésuite;* il tint bon quelque temps... Mais elle est terrible la séduction du mauvais exemple! Le pauvre jeune homme fut trop faible pour se soutenir toujours; peu à peu il s'accoutuma à voir agir ses camarades, leur conduite finit par ne plus lui déplaire autant, bientôt il n'y fit pas même attention. D'un caractère naturellement aimable et sympathique, il ne tarda pas à rencontrer des amis qui répondirent à ses sentiments et à ses affections. En peu de temps il fut comme l'un d'eux. Hélas! il n'y eut plus trace en sa conduite de cette ferveur, de cette piété angélique qui avaient jadis inondé son âme, comme il le disait dans ses lettres, de tant de délices et de consolations. Rien n'annonçait l'ancien élève des Jésuites. Au milieu de ses défaillances, il conserva pourtant le goût de l'étude. Il avait été constamment à la tête de sa classe, il voulut se maintenir dans cette position à Toulouse; il redoubla d'application, et il réussit.

Sur ces entrefaites, la révolution de 1830 éclata. Dans aucun temps, la jeunesse des écoles ne s'était plus préoccupée des affaires politiques. A dessein peut-être avait-on pris des moyens pour infiltrer dans les jeunes intelligences ce venin si capable de troubler et d'exalter les têtes inexpérimentées. Il n'y avait pas, dans les établissements publics, de groupe qui ne parlât politique. Mais le collége royal de Toulouse fut un de ceux où se manifestèrent le plus chaudement ces fébriles exaltations. Vincent, naturellement vif et ardent, ne tarda pas à manifester son opinion; et comme ce n'était pas celle de la majorité, il rencontra de nombreux contradicteurs. Sa vivacité et son étourderie lui suscitèrent plus d'un embarras; il eut même avec son professeur un assaut qui commençait à devenir sérieux, et à la suite duquel il se vit obligé de quitter le collége. C'était vers la fin de l'année 1831.

Vincent se rendit à Perpignan, où il demeura jusqu'au mois d'octobre 1832. Ceux qui l'avaient connu ne le reconnaissaient

pas, tant il paraissait différent de ce qu'il fut autrefois ! Ce n'était plus ce jeune homme accompli qui semait partout sur son passage l'édification, et recueillait l'estime la mieux méritée. Il ne s'intéressa plus à ces jeunes amis d'Espira qui, aux jours de son innocence, lui avaient procuré de si douces satisfactions. Tout entier à ses plaisirs, il ne cherchait qu'à passer le temps avec le plus d'agréments possibles. Ses parents gémissaient peut-être en secret d'une transformation si manifeste; mais soit faiblesse, soit excès d'affection, ils ne cherchèrent pas beaucoup à contraindre un fils qui, du reste, était rempli pour eux de prévenances et d'égards.

A la rentrée des classes, M. Ferrer voulut qu'il commençât son cours de droit, et il l'envoya de nouveau à Toulouse. Vincent s'y rendit aussitôt. Toutefois, avouons-le, l'objet de ses études ne le préoccupait que faiblement. Agé alors de dix-huit ans, d'un caractère gai, doué de manières agréables et aisées, avec une fortune toute faite, il avait ce qu'il faut pour plaire au monde, et en retour le monde lui plaisait. Maître de lui-même, rien ne le gênait, tout lui souriait, au contraire; et comme ses goûts et ses penchants le portaient vers les amusements et les plaisirs, il s'y livra sans contrainte. Tel est le sort de presque tous les jeunes gens qui, sous prétexte de poursuivre leurs différents cours, obtiennent le funeste privilége d'aller ainsi, livrés à leur désœuvrement, consumer dans les grandes villes les années de leur vie qui auraient tant besoin d'être surveillées. Quelques-uns, sans doute, n'en abusent pas, et on pourrait citer d'honorables exceptions; mais l'immense majorité de nos étudiants, considérant ces jours de liberté et d'affranchissement comme les plus heureux de la vie, mettent un soin ingénieux à ruiner les principes de vertu qu'une mère pieuse avait péniblement introduits dans leur cœur, et à dissiper les premiers éléments d'une éducation chrétienne. C'est ainsi que, après avoir été comptés au nombre de ceux qui suivaient tels ou tels cours, parce que leurs noms se trouvaient inscrits sur les catalogues de leurs professeurs, ils rentrent au sein de la société qui comptait sur eux pour remplacer les vé-

térans de la science ou de la magistrature, et vont *avec brevet* enseigner ce qu'ils n'ont pas appris et exercer des emplois pour lesquels ils ne furent pas formés.

Toutefois Vincent ne traita pas ses études aussi légèrement. Son père l'avait envoyé faire son cours de droit, et il tenait à remplir ses vues. D'autre part, il était jaloux de se mettre au courant des affaires, soit pour diriger les siennes, soit pour se rendre un jour utile à ses concitoyens; mais il pensa que l'un n'excluait pas l'autre, et qu'il pouvait très-bien allier l'étude et le plaisir. Il continua surtout à s'occuper chaudement de la politique; même dans les lettres à sa sœur, il s'entretenait des questions à l'ordre du jour avec tout le sérieux et toute la gravité d'un diplomate. Cette passion l'entraîna dans des discussions irritantes, et lui suscita des embarras sans nombre. C'est dans ces circonstances qu'on fit circuler une adresse en faveur de la duchesse de Berry, qui était alors à la tête du mouvement de la Vendée; il la signa avec plusieurs étudiants de Toulouse, ce qui lui valut la perte de quelques inscriptions. Un jour, se trouvant à sa fenêtre pendant qu'un agent du gouvernement faisait une proclamation sur la place publique, il se mit à crier : *Vive Henri V!* Ce cri intempestif le fit soupçonner par la police; il fut arrêté et conduit en prison. Peu de temps après, ayant été réclamé par un ami de sa famille qui se rendit caution, on l'élargit à l'instant.

CHAPITRE VI.

Vincent quitte Toulouse et rentre dans sa famille. — Il fait la rencontre d'un vertueux prêtre; il lui expose ses difficultés au sujet de la confession. — Il revient à de meilleurs sentiments.

Vincent demeura à Toulouse jusqu'en 1837, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il eut terminé son cours de droit. Tous les ans il allait passer le temps des vacances à Perpignan, où il conti-

nuait à peu près le même genre de vie qu'il menait à Toulouse. Il voyait beaucoup le monde, il s'était formé une société d'amis sympathiques à son goût et à son caractère; les journées s'écoulaient en leur compagnie toujours dans quelque nouvelle partie de plaisir, chasses, bals, concerts, spectacles; l'on aurait dit qu'il voulait épuiser la coupe des amusements profanes. Bref, Vincent était ce qu'on appelle un jeune homme à la mode, honnête selon le monde, n'ayant pour la religion que cette estime vague dont n'ose se dépouiller quiconque a conservé un sentiment d'honneur, mais du reste en négligeant à peu près toutes les pratiques.

Ainsi finirent ces années qui devaient plus tard lui faire verser tant de larmes. Après avoir pris toutes ses inscriptions, il soutint sa thèse, fut reçu avocat, et il quitta Toulouse.

Arrivé à Perpignan pour s'y fixer désormais, il y retrouva sa sœur, qui sortait du couvent des Dames du Sacré-Cœur, où elle avait terminé son éducation. Heureux d'être enfin réunis après plusieurs années de séparation, le frère et la sœur resserrèrent encore les nœuds d'une affection qui faisait leur bonheur. Cependant ils étaient parvenus l'un et l'autre à une époque critique. Le frère avait vingt-deux ans, et la sœur vingt et un. A cet âge, les jeunes gens quittent les idées et les jeux de l'enfance pour adopter des sentiments plus sérieux et plus graves. L'éducation est faite alors, l'esprit est développé, le cœur formé. C'est le temps de songer à l'avenir, de s'ouvrir une carrière, d'embrasser définitivement une position sociale. Les jeunes Ferrer pourtant ne se hâtèrent pas de se tourmenter de ces préoccupations; ils aimaient leurs parents, et ils pensèrent avant tout au bonheur de se voir réunis, et à goûter toutes les délices de la vie de famille.

En même temps ils se choisirent une société d'amis de leur âge, condisciples de collége, compagnes de la pension, tous exempts de soucis; ils se voyaient régulièrement, et chacun apportait à ces joyeuses réunions sa part de bonhomie et d'enjouement. Cependant ces agréables passe-temps n'étaient point faits pour produire des fruits de salut. La bonne éducation que

Mlle Ferrer avait puisée chez les Religieuses du Sacré-Cœur, les principes de vertu dont son âme avait été ornée, ne pouvaient trouver dans ce milieu un aliment qui pût les soutenir. La famille Ferrer le sentait bien, et cette pensée alarmait souvent sa sollicitude. Plus d'une fois, en considérant ses enfants, elle compara leur première adolescence si douce, si pieuse, avec leur dissipation actuelle et leur négligence pour les pratiques de la religion; et cette comparaison lui arracha plus d'un soupir. Mais M. et Mme Ferrer partageaient les préjugés du monde; par une tendresse trop naturelle, ils n'osaient point contrarier les goûts de ces chers enfants, qui d'ailleurs, par leur amabilité et leur bon cœur, leur donnaient tant d'autres consolations.

A quelque temps de là, Mlle Elisa Alday, de Céret, leur nièce, arriva à Perpignan. Elle venait à peine d'achever son éducation, et elle était toute heureuse de passer une saison auprès de sa tante et de sa cousine. D'un caractère doux et agréable, elle fut la bienvenue; la gaieté redoubla dans la maison. Mlle Alday aimait à s'amuser; mais jamais elle n'aurait voulu le faire aux dépens de la vertu. Lorsqu'elle vit qu'il y avait danger pour son innocence, sa conscience alarmée ne lui permit pas de passer outre.

Fidèle à une pratique qu'elle avait toujours conservée depuis sa sortie de la pension, un matin elle s'échappe secrètement de la maison, et va s'adresser à un ministre de Dieu pour lui faire part de ses peines. Elle a le bonheur de rencontrer dans son directeur un prêtre selon le cœur de Dieu, animé de son esprit, qui lui parle en homme instruit dans la science des saints. Elle en reçoit les paroles de paix et les conseils dont elle a tant de besoin. Le lendemain elle revient trouver son Ananie et lui amène sa cousine, qui elle aussi réclamait ces avis pour se diriger au milieu des dangers d'un siècle corrompu. Elles quittent toutes deux le saint tribunal soulagées et bien résolues à mieux faire. Vincent avait observé leur absence; il fut frappé de l'air réservé et recueilli qu'elles avaient. Il soupçonna quelque mystère, et étant allé aux informations,

il ne tarda pas à tout découvrir. Ce fut pour lui une heureuse aventure qu'il se promit bien d'exploiter pour s'amuser aux dépens de sa cousine et de sa sœur. Dès qu'elles rentrèrent au logis, il court vers elles, et d'un air goguenard : « C'est bien, Mesdemoiselles, leur crie-t-il, vous voilà dans le progrès, dévotes tout d'un coup et bientôt bigotes. Courage! vous ferez du chemin; et pourvu que vous soyez assidues aux mystérieuses leçons de votre inventeur de sainte Philomène, je ne désespère pas de vous voir bientôt tordre le cou, à l'instar de nos béates de village. »

Il continua les plaisanteries sur ce ton, y mêlant parfois des expressions de mauvais goût et peu séantes dans une bouche honnête. Tous ces propos ne les déconcertèrent pas; elles se contentaient de sourire, quand elles ne pouvaient répondre.

Que les voies par lesquelles le Seigneur exerce sur ses élus ses desseins de miséricorde sont à la fois aimables et incompréhensibles! Non, mère chrétienne, vous n'aurez pas perdu vos peines et vos soins, lorsque vous inculquiez dans le cœur de vos enfants les principes de la vertu et les enseignements de la religion. Non, père vertueux, ce ne sera pas en vain que, au prix de tant de sacrifices, vous aurez conduit au loin votre fils dans une pieuse institution dirigée par des saints! Ces précieuses semences que vous répandîtes sur une bonne terre germeront en leur temps; et ce temps marqué par la Providence est précisément celui qui en semble le plus éloigné. Au moment où Vincent vit dans un oubli coupable des devoirs religieux, au moment où il se livre à toute l'impétuosité de la jeunesse, au moment même où il joue auprès de sa cousine et de sa sœur un rôle impie, c'est alors que la bonté divine lui prépare des faveurs admirables.

Tandis qu'il poursuivait son système de raillerie, saisissant toutes les occasions de tourner en ridicule la piété, un trouble involontaire agitait son âme; il parlait, mais son cœur désavouait intérieurement ses paroles : il n'y avait plus harmonie entre ses pensées et ses actes. Il ne pouvait se rendre compte de cette agitation qui le tourmentait. Des souvenirs d'enfance

venaient se retracer à son âme bouleversée, et ces souvenirs délicieux lui apportaient un peu de calme... Ah! c'est qu'alors il était pur et pieux... et aujourd'hui...

Il entretenait au dedans de lui-même ces impressions salutaires, lorsqu'un jour il aperçoit Elisa et sa fidèle compagne s'échapper à la hâte comme pour une affaire pressante. Un mouvement instinctif le pousse à suivre leurs pas et à épier leur démarche. Allant sur leurs traces à une certaine distance pour ne pas être découvert, il tâche de ne pas les perdre de vue; et sans qu'elles s'en doutent, nos deux pieuses demoiselles servent de guide à leur infatigable persécuteur et le conduisent à l'église Saint-Jacques. Là, elles se dirigent vers un confessionnal, et Vincent se blottit dans un coin retiré d'où il pourra facilement remarquer tout ce qui se passe. Pour la première fois, depuis bien des années, il rentre en lui-même et se livre aux réflexions les plus sérieuses. Le passé, le présent, la démarche de sa sœur et de sa cousine, dont il est en ce moment témoin, sans trop savoir pourquoi, tout parle à son cœur... Il demeure pendant longtemps absorbé dans ces pensées sans qu'elles le fatiguent; mais il est loin de se rendre aux diverses impressions qui le préoccupent. Bientôt il s'aperçoit que ces deux jeunes amies se retirent; sa curiosité satisfaite, il devait sortir lui-même, ne s'étant pas proposé autre chose en entrant à l'église. Cependant la même inspiration qui l'y avait amené semblait l'y retenir presque malgré lui. Il voudrait bien conférer, ne serait-ce que pour échanger quelques mots, avec ce même confesseur qui est devenu le père spirituel de sa cousine et de sa sœur. Mais que lui dire? Il ne le connaît pas. Quel prétexte prendre?... Son esprit ingénieux lui en suggère un... Aussitôt il entre à la sacristie, et envoie un clerc prévenir ce prêtre qu'un monsieur désire lui parler.

C'était peut-être le dernier pénitent; M. l'abbé voulait l'expédier avant de quitter le saint tribunal, il ne sortit pas de suite. L'impatient jeune homme dépêche un second message. Alors M. l'abbé G***, vicaire de Saint-Jacques, se hâte d'accourir. Vincent, d'un air un peu embarrassé, s'excuse d'avoir

tant insisté. « Ce n'est rien, reprend l'obligeant ecclésiastique, » bien souvent il nous arrive d'interrompre nos occupations, » et si j'avais su, Monsieur, que c'était vous qui me demandiez, je serais venu à l'instant. Mais en quoi pourrai-je vous » être utile? — L'affaire qui me conduit auprès de vous, ré» pondit Vincent, n'est pas de la plus haute importance; mais » j'entends beaucoup parler d'une nouvelle sainte que vous » nommez, je crois, *sainte Philomène;* je serais curieux » de la connaître. L'on m'a dit que vous aviez un ouvrage » qui en parle; je viens vous prier d'avoir la complaisance de » me le prêter. — Très-volontiers, Monsieur. — Mais, con» tinua le jeune avocat, vous me permettrez de vous faire » observer que j'aime les choses bien prouvées. C'est pourquoi » vous ne trouverez pas mauvais que je lise la vie de votre » sainte avec attention, et que je la soumette à une sorte » d'examen critique; car malheureusement dans notre religion » on met en principe beaucoup de maximes qui auraient grand » besoin de preuves; on hasarde plus d'un fait sans se » donner la peine de les bien établir. Pourtant la logique » est là, chacun a ses lumières, et comme de juste chacun » veut faire usage de sa raison; ce qui, je ne vous le cache » pas, tourne souvent au détriment de la religion. — Prenez » garde, Monsieur, répond l'abbé en interrompant notre sot » discoureur, prenez garde de ne pas tomber vous-même dans » le vice que vous signalez, et dont vous chargez si gratuite» ment les écrivains catholiques. Ne vous pressez pas de les » accuser de mettre en avant ce qu'ils ne prouvent pas, sans » avoir pris vous-même vos précautions pour étayer de solides » preuves le paradoxe que vous avancez. Non, Monsieur, dé» trompez-vous, si c'est bien sérieusement que vous avez cette » opinion; tout est positif et exactement prouvé dans notre » sainte religion. Dans les sciences, dans celles même que » l'on appelle exactes, on base des principes sur des résultats » obtenus le plus souvent par certaines expériences; on appuie » des théorèmes sur ce qui n'est quelquefois que le concours » de coïncidences ou de pures probabilités, et on raisonne là-

» dessus. Mais en religion, c'est tout différent; ce ne sont pas » des probabilités qui peuvent contenter notre foi, il nous faut » des preuves solides, celles qui résultent de la certitude, et » non pas seulement de la certitude morale, mais presque » toujours de la certitude métaphysique. — Par exemple, in- » sista Vincent, tout à fait lancé dans la controverse, il vous » serait bien difficile de me démontrer la nécessité de la con- » fession. — Rien de plus aisé à établir par des arguments » sans réplique. Et laissez-moi vous dire d'abord que je ne » suis pas fâché que vous ayez choisi cette thèse de préférence, » parce que c'est un point de mire contre lequel se dirigent » aujourd'hui tous les sarcasmes de l'impiété. Mais puisque » vous aimez la logique, Monsieur, procédons avec ordre, » et mettons dans notre discussion le plus de clarté qu'il nous » sera possible.

» En commençant, Monsieur, vous avez manifesté une » petite rancune contre sainte Philomène; vous avez peut- » être des doutes sur l'existence ou sur la sainteté de cette » bienheureuse vierge : voulez-vous, avant de passer outre, » vous fixer sur ce point?... Mais, puisque vous avez exprimé » le désir de lire sa vie, prenez, je vous prie, cet opuscule; » examinez-le à loisir, notez tout ce qui vous paraîtra ou sup- » posé ou inexact, et lorsque vous serez mieux campé, nous » pourrons en causer avec plus de connaissance de cause et » plus de profit.

» Venons maintenant à la nécessité de la confession. » Comme cette nécessité est appuyée sur une multitude de » preuves toutes également solides, mais dont l'exposé serait » trop long et surtout inutile pour vous, permettez-moi, Mon- » sieur, de vous demander votre profession de foi, afin que » je sache en discutant à qui j'ai affaire. — Il ne m'en coû- » tera pas, Monsieur l'abbé, répondit aussitôt Vincent, de » vous décliner mon nom et mes qualités. J'ai eu le bonheur » de naître dans la religion catholique, j'y ai été élevé, et » j'espère, avec la grâce de Dieu, mourir dans son sein. Je » suis le fils de M. Ferrer-Maurell que vous connaissez peut-

» être. — Oh! oui, Monsieur, j'ai l'honneur de connaître » M. Ferrer-Maurell, et je me plais à rendre hommage à tous » les sentiments honorables qui entourent cette respectable » famille. J'ajouterai même que, sans avoir eu jusqu'à ce » jour l'heureuse rencontre de converser avec vous, j'avais » entendu dire beaucoup de bien de vous, Monsieur. Vous » avez fait votre éducation chez les Jésuites, n'est-ce pas? — » Oui, Monsieur, reprit Vincent déjà touché de la bienveil- » lance et des manières distinguées de ce digne ecclésiastique. » — Votre aveu, continua M. l'abbé, va beaucoup abréger » notre discussion, parce qu'il me dispensera de recourir à » d'autres témoignages qui seraient ici hors de saison. Dans » cet établissement, vous avez puisé de très-bons principes, » vous avez eu le bonheur d'y correspondre, je le sais. Aussi » fûtes-vous exemplaire sous tous les rapports, tant que vous » demeurâtes sous la direction de ces excellents maîtres. Ces » heureuses dispositions, vous les avez apportées dans votre » famille, et Dieu vous fit la grâce de les conserver longtemps. » Mais, hélas! obligé de respirer un air moins pur, vivant » sous une surveillance peut-être moins vigilante, en face » d'amis dangereux parce qu'ils avaient l'esprit pervers et » le cœur gâté, vous ne pûtes résister à la séduction, et, » après avoir lutté quelque temps, vous avez cédé au torrent » qui vous a entraîné. »

Cet exposé, fidèle histoire de la vie de notre jeune homme, déconcerta un peu sa philosophie : son front sembla rougir, ses yeux se fixèrent à terre, sa bouche resta un instant sans parole. M. l'abbé s'en aperçut. Profitant de ce commencement d'émotion, il ajouta : « Permettez que à présent j'interroge » votre bonne foi, et répondez avec franchise. Pendant ces » années de vertu, étiez-vous content? — Oh! oui, Monsieur. » — Et depuis que vous avez délaissé les pratiques de la reli- » gion, jouissez-vous d'un véritable bonheur? C'est à votre » cœur que je m'adresse. » Ici Vincent laissa échapper un soupir; mais ce soupir était pour le prêtre toute une réponse. Il n'en attendit pas d'autre. « Or, continua-t-il, ce vrai bon-

» heur que vous goûtiez lorsque vous étiez sincèrement ver-
» tueux, et que vous avez perdu depuis que vous avez cessé
» de l'être, ne provenait-il pas de ce que votre cœur était
» content? Et cette paix du cœur ne tire-t-elle pas sa source
» du bon témoignage que rend une conscience pure? Mais
» quel autre moyen que la confession pour purifier la con-
» science quand elle est souillée, pour la conserver dans
» l'innocence quand elle l'a recouvrée? » Ce raisonnement était sans réplique; le bon sens de Vincent ne put y résister. Il lui en coûtait pourtant de s'avouer vaincu; aussi insista-t-il en présentant une nouvelle objection qui annonçait plutôt une défaite. — Mais, dit-il, se confesser c'est bien pénible. — Se
» confesser, reprit M. l'abbé, est au contraire bien consolant.
» Du reste, cette pratique n'est pénible que pour ceux qui
» n'en usent pas ou qui ne se confessent que par manière
» d'acquit, sans apporter à cette sainte action les dispositions
» requises; mais les âmes généreuses trouvent dans la con-
» fession une source de consolations. Et cela est d'autant plus
» vrai, que plus un chrétien devient pieux, plus aussi il de-
» vient assidu au tribunal sacré. Alors il n'éprouve aucune
» difficulté touchant les vérités de la foi; il adhère d'esprit et
» de cœur à tout ce que la religion enseigne, et ce n'est qu'en
» cessant d'être vertueux qu'il commence à devenir impie.
» En effet, l'on conçoit que pour un cœur corrompu le souve-
» nir des vérités éternelles doit être un tourment bien cruel:
» il cherche un remède contre ce ver qui le ronge, et il n'en
» trouve point d'autre qu'une incrédulité affectée. »

Cette réflexion porta le dernier coup à l'irrésolution de Vincent. Déjà la grâce travaillait cette âme sensible formée pour la vertu, et que des circonstances malheureuses avaient éloignée de son premier chemin. L'exemple de sa cousine et de sa sœur, la conversation de ce digne ministre du Seigneur furent les moyens que le Dieu de bonté employa pour ramener au bercail la brebis qui s'en écartait. Peu à peu les obstacles s'aplanirent, les ténèbres se dissipèrent, la vérité se fit jour. Vincent comprit enfin qu'il n'y avait que sa vie de dissipation

qui lui faisait apparaître comme impraticable et pleine de dégoûts une pratique qui avait fait autrefois ses plus chères délices. Il ne résista plus, et la grâce continuant ses merveilleuses opérations, il laissa un libre accès à l'émotion qui envahissait son cœur. Ses yeux se remplirent de douces larmes, et spontanément il tombe aux genoux du prêtre qui lui ouvrait ses bras. Celui-ci le relève; leurs mains se rencontrent, elles se serrent : « Soyez mon ami, s'écrie Vincent en » l'embrassant, désormais je serai le vôtre. Permettez-moi de » vous visiter quelquefois. — Je suis flatté, répondit M. G***, » avec une modestie mêlée d'affection, de l'amitié dont vous » voulez bien m'honorer; je serai heureux de m'entretenir » avec vous toutes les fois que cela pourra vous être agréable; » et ce sera un vrai bonheur pour moi de pouvoir vous être » utile. »

Il le promit et tint porole. Dès ce moment, Vincent voua au zélé vicaire de Saint-Jacques une affection, une estime et une confiance qui ne se démentirent jamais. M. l'abbé, de son côté, eut pour son jeune néophyte tout le dévouement du zèle le plus éclairé et le plus attentif; il comprit tous les soins qu'il réclamait de sa part, et ne négligea rien pour seconder auprès de lui tout ce que déjà, dès le début, la grâce semblait lui préparer de faveurs et de bénédictions célestes.

CHAPITRE VII.

Vincent prend la résolution de quitter le monde.

Rentré chez lui, Vincent se trouva tout transformé. Il n'était plus un censeur impitoyable des dévotes pratiques de sa cousine et de sa sœur; au contraire, il devint pour elles un modèle qu'elles ne purent suivre que de loin. Plusieurs fois la semaine, il s'échappait de la maison paternelle pour aller conférer avec le directeur de sa conscience, et puiser dans ces doux entre-

tiens les lumières et les consolations dont son esprit et son cœur étaient si avides. Il n'éprouvait plus contre la confession ces répugnances qu'il avait naguère manifestées avec tant d'amertume; il sentait plutôt le besoin d'aller souvent se retremper dans ce bain salutaire. M. l'abbé G*** ne tarda pas à découvrir que Dieu avait sur l'âme de son jeune pénitent des desseins particuliers de miséricorde. Il redoubla de vigilance et de zèle, il pria et fit prier pour lui, il lui recommanda une plus grande fidélité, lui suggéra l'ineffable dévotion à Marie... Son cœur lui avait été si dévoué autrefois! Vincent n'eut pas de peine à reprendre ces doux sentiments qui aux jours de son enfance lui avaient procuré tant de bonheur, et bientôt il se sentit intimement travaillé par un attrait puissant qui le portait à faire à Dieu quelque généreux sacrifice. Après avoir goûté les douceurs du service de Jésus-Christ, il avait voulu boire à la coupe des plaisirs du siècle. Pauvre jeune homme! Il avait vu par sa déplorable expérience toute la différence qu'il y a entre ces deux maîtres. L'un donne le calme, la paix et le bonheur; l'autre n'amène à sa suite que dégoût, trouble, désolation et désespoir. Irrésistiblement entraîné par le penchant de son cœur à faire un choix, il n'hésita pas. Dans un de ses entretiens avec le directeur de son âme, il lui dit, d'un ton qui annonçait une conviction profonde : « C'est à mes re-
» lations avec le monde que je dois tous mes malheurs. Le
» bon Dieu vous a suscité, M. l'abbé, pour m'éclairer sur mes
» égarements. Grâce à vos sages avis, j'ai pu sonder toute la
» profondeur de l'abîme creusé sous mes pas. Je compte sur
» la miséricorde infinie de Dieu pour penser qu'il voudra bien
» oublier mes iniquités passées. Mais que deviendrai-je à l'a-
» venir? Les piéges qui m'ont fait tomber sont encore tendus
» et me préparent des chutes peut-être plus lourdes encore. Par
» état, par position de famille, je suis obligé de vivre au milieu
» de ces écueils; et pourtant, vous savez toute la faiblesse de
» mon pauvre cœur, combien facilement il reçoit les impres-
» sions de l'exemple, combien il éprouve de difficultés à se
» défendre. Aussi le bon Dieu m'inspire un projet que je désire

» vous soumettre et dont l'exécution est seule capable de me
» fixer dans la paix; mais j'ai besoin auparavant que vous y
» donniez votre assentiment; c'est là une condition essentielle
» de succès. Je voudrais donc rompre entièrement avec le
» monde, et me consacrer pour toujours et sans réserve au
» service du Seigneur. » M. l'abbé, en observant les opérations de la grâce dans ce jeune cœur, avait cru entrevoir des prédispositions à un genre de vie extraordinaire. Cependant, ne voulant rien précipiter dans une affaire aussi importante, il se contenta de lui répondre : « Ne négligez pas, mon cher ami,
» cette inspiration qui peut-être vient d'en haut; mais gardez-
» vous d'y donner suite sans y avoir longtemps et sérieusement
» réfléchi aux pieds du tabernacle. Prions tous les deux, et
» ayez confiance, Dieu ne vous délaissera pas. Il vous éclai-
» rera et vous fera connaître ce qu'il exige de vous. Adressez-
» vous à Marie, que l'on n'invoqua jamais en vain. »

Vincent entra parfaitement dans ces dispositions, et écrivant un jour au directeur de sa conscience, il lui disait : « Je
» voudrais bien ici peindre au meilleur des amis tout ce qui
» se passe dans mon âme; mais il m'est impossible de le faire
» par lettre. Je suis vos conseils, et j'espère toujonrs. Il ne
» faut pas perdre courage; nous avons affaire à une trop
» puissante protectrice. Aussi je m'étudie sans cesse à la rési-
» gnation, et prie Dieu de me faire connaître ses desseins.
» Je crois que c'est la disposition dans laquelle vous m'avez
» conseillé de me maintenir. »

Depuis ce moment, Vincent fut absorbé tout entier dans la pensée de se donner à Dieu sans réserve et sans partage. L'ennemi du salut des hommes, qui n'aima jamais les résolutions généreuses, ne tarda pas à lui susciter des difficultés et des obstacles; mais lorsque, assailli de tous côtés par la tentation, il sentait son courage tant soit peu défaillir, aussitôt il fermait (selon ses expressions) la porte à toutes ces pensées de découragement et de lâcheté. « Mon but est trop beau, s'écriait-il,
» la carrière que je vois ouverte devant moi est trop glorieuse
» pour que j'y renonce si facilement. Du reste, écrivait-il à

» son directeur, je me confie pleinement à vous; vous serez » mon bon ange. C'est à vous de m'introduire dans la voie qui » m'est tracée; vous penserez pour moi, vous agirez pour » moi, vous prierez pour moi; et comme je crois être animé » de bonnes intentions, j'ai la confiance que le Seigneur se- » condera mes désirs. Il semble quelquefois qu'il me sera » impossible de réaliser mon projet, tant je me reconnais in- » digne du bonheur auquel j'aspire; mais je me sens un peu » rassuré quand je pense que j'ai tout remis entre vos mains. » Priez pour moi. »

CHAPITRE VIII.

Vincent fait part à ses parents de sa résolution de quitter le monde. — Accueil peu favorable que cette ouverture obtient auprès d'eux. — Des malheurs de famille achèvent de détacher son cœur du monde et fortifient sa vocation.

Tout ceci se passait entre Vincent et le vicaire de Saint-Jacques; mais rien n'avait été communiqué à qui que ce fût. Cependant la famille Ferrer et toutes les personnes qui vivaient dans sa familiarité n'avaient pas tardé à remarquer un changement si extraordinaire. Vincent, qui autrefois aimait tant à rire et se trouvait dans toutes les parties de plaisir, était devenu tout d'un coup sérieux et réfléchi; il semblait éviter la réunion de ses amis les plus intimes; contre son habitude, il remplissait exactement ses devoirs de chrétien, et cherchait aux pieds des saints autels sa plus douce consolation. Cette conduite ne déplaisait point à ses parents; mais il paraissait préoccupé, il s'absentait quelquefois sans dire où il allait; il avait l'air de mettre du mystère dans ses démarches..., tout cela leur donna à penser... Vincent, qui connaissait toute l'affection de sa famille pour lui, sentit bien qu'il ne pouvait pas garder plus longtemps son secret... Il comprit que le moment

était venu de sonder le terrain, et dans l'espérance d'un succès plus certain, il s'adressa à sa mère. Madame Ferrer ne parut pas faire une grande attention au dessein que son fils venait de lui confier; elle le communiqua néanmoins à son mari. En rapprochant de cette déclaration la vie que ce cher fils menait depuis quelque temps, l'on commença à croire que la chose était sérieuse, et, mesurant toute l'étendue des suites qu'une pareille résolution pourrait avoir pour son avenir, il fut décidé que l'on emploierait toutes les mesures pour le faire revenir de ses idées.

C'est pourquoi on fit tout au monde pour lui procurer des distractions. Secrètement on pria ses amis de lui proposer des amusements, des parties de plaisir. Vincent fut inébranlable, et déclara énergiquement qu'avec le secours de la grâce, il espérait résister jusqu'au bout et fermer à jamais ses sens à tous les attraits enchanteurs du siècle. Il n'y eut pas jusqu'à sa sœur qui ne se mît aussi de la partie; heureuse d'avoir une occasion de se venger des plaisanteries qu'elle avait essuyées de lui quelque temps auparavant, elle chercha à jeter du ridicule sur ses projets, et s'efforça par mille petits moyens de l'en détourner.

Mais Dieu, qui était l'auteur de ce changement merveilleux, saura le conduire doucement à ses fins à travers les obstacles qu'on lui suscitera, et au besoin, selon sa promesse, il lui donnera un surcroît de grâces à l'heure de la tentation. Il se servira pour cela des divers évènements de la vie.

Sur ces entrefaites, une des cousines de Vincent tomba malade et mourut. Il s'était intéressé à cette jeune personne; il avait prié et fait prier pour elle. Cette mort inattendue, à la fleur de l'âge, fit une impression profonde sur son cœur, et acheva de le détacher des faux biens de ce monde, que l'on est exposé à perdre si vite au milieu de la plus florissante jeunesse.

A quelque temps de là, sa mère, jeune encore et brillante de santé, se mit au lit en proie à de cruelles souffrances; le mal exerça en peu de jours des progrès épouvantables, et après

un mois et demi d'admirable résignation elle mourut, emportant dans la tombe les regrets de ses proches et l'estime de tous ceux qui la connaissaient.

Ce coup fut terrible pour la famille Ferrer; le père en fut atterré, les enfants étaient inconsolables. La perte d'une mère aussi tendrement aimée inspira à Vincent les plus sérieuses réflexions. Mieux que jamais il estima à leur juste valeur, et le néant du bonheur que l'on semble puiser dans les affections de la terre, et la vanité des joies que le monde poursuit avec tant d'acharnement, et leur impuissance à satisfaire la capacité de notre cœur. C'en fut assez pour rompre les derniers liens qui auraient pu le retenir encore. Dès lors sa ferveur et sa piété redoublèrent; il ne trouva plus de consolation ici-bas, que lorsque, profondément recueilli devant Dieu, il épanchait en sa présence toutes les effusions de son âme. Déjà l'on avait remarqué son assiduité et son recueillement à l'église; bientôt il devint pour tous un sujet d'édification.

Quand les premiers élans de sa douleur furent un peu calmés, Vincent alla trouver son père et lui renouvela sa résolution bien arrêtée d'entrer dans la vie religieuse. A cette déclaration respectueuse, mais énergique, M. Ferrer, contre son habitude, car il était d'un caractère fort paisible et fort doux, entra dans une grande colère; il parla durement à son fils, opposa à ses instances un refus formel, et lui défendit de renouveler jamais une telle demande. Il ajouta que, s'il devait consentir un jour à quelque chose de pareil, ce serait de lui permettre d'entrer dans l'état ecclésiastique, mais que du reste il ne voulait pas plus de l'un que de l'autre.

Ce refus attrista notre persévérant jeune homme, mais ne le découragea pas. Il confia sa peine à son directeur pour recevoir des conseils, et en attendant il mit dans toute sa conduite une plus grande régularité encore pour attirer sur lui les bénédictions du Ciel, dont il prévoyait qu'il aurait un si pressant besoin.

CHAPITRE IX.

Vincent éprouve des difficultés par rapport à sa vocation. — On lui fait parler par différentes personnes. — Son père lui fait entreprendre le voyage de Paris.

M. Ferrer, encore désolé de la mort de sa femme, fut sérieusement alarmé de la constance de son fils, et craignant de le perdre aussi, il résolut d'employer tous les moyens pour le détourner de son projet. Il lui fit parler par toutes les personnes qu'il crut avoir quelque ascendant sur lui; il s'adressa même à son directeur, et le pria avec larmes de le seconder. M. l'abbé, sans toutefois compromettre son ministère, voulut bien éprouver encore cette vocation, et examiner si ce ne serait point là l'effet d'un premier mouvement de ferveur et une exaltation de jeune homme produite par une imagination trop vive ou trop sensible; mais toutes ces recherches ne firent que le confirmer dans la persuasion que c'était là l'œuvre de Dieu.

Alors on sollicita l'intervention du vénérable évêque de Perpignan, Mgr de Saunhac-Belcastel, afin d'appuyer l'opposition qu'on lui faisait de l'autorité épiscopale. Le saint prélat, par considération pour M. Ferrer, qu'il estimait et dont il plaignait la position, consentit à entretenir en particulier le jeune Vincent; il lui représenta la désolation dans laquelle il allait plonger son père, qui fondait sur lui toutes ses espérances, et lui observa qu'il devait avant tout examiner soigneusement si Dieu exigeait de lui cette démarche.

Toutes ces tentatives ayant trouvé notre jeune homme inébranlable, on conseilla à M. Ferrer de le faire voyager, de l'envoyer passer quelques mois à Paris, dans l'espérance que les distractions exerceraient sur lui une heureuse influence, et pourraient amener quelque changement dans ses résolutions. Le pauvre père goûta fort ce conseil et s'y attacha comme à une dernière ressource. Ayant donc fait appeler Vincent, il lui

dit : « Mon cher fils, tu es encore trop jeune pour prendre une
» détermination décisive sur le genre de vie que tu dois em-
» brasser. Tes études sont terminées, et tu es à la veille d'en-
» trer dans une carrière ; mais aujourd'hui une éducation ne
» peut guère se compléter que par les voyages. C'est en voya-
» geant que l'esprit se forme, que les idées s'agrandissent, que
» l'on prend les usages de la bonne société. Ainsi, mon inten-
» tion est que tu te disposes à aller passer quelques mois
» à Paris. Je vais préparer l'argent nécessaire, afin que tu
» voyages avec tous les agréments que tu voudras te procurer.
» Je m'en rapporte à ta sagesse pour penser que tu n'abuseras
» pas de la confiance que je te donne. »

Vincent, ne voyant là rien d'incompatible avec son pieux projet, se soumit aussitôt à la volonte de son père. Qui sait même si Dieu ne ménageait pas ce voyage pour le conduire plus facilement à son but? Après avoir pris les conseils de son directeur et s'être recommandé à ses prières, il embrassa son père et sa sœur, et partit le 18 novembre 1837.

C'était par complaisance que Vincent avait entrepris ce voyage ; mais l'intention de son père étant qu'il le fît aussi utilement que possible pour son instruction, il s'attacha à voir sur la route tout ce qu'il pouvait rencontrer de curieux, et il rendait compte à sa famille de tout ce qui l'avait intéressé.

Sa première lettre est de Narbonne. Elle contient un long chapitre sur les curiosités et les monuments de cette antique cité. Il parle en vrai touriste des élégantes et sveltes découpures de la belle basilique de Saint-Just.

Il s'arrêta peu à Toulouse, mais il prolongea son séjour à Bordeaux, qu'il dit *avoir l'air d'une grande ville.* Pour en donner une idée à ses parents, il ajoute *que Bordeaux est à Toulouse ce que Perpignan est à Espira, leur village.*

Enfin il arriva à Paris le 1er décembre.

Un pauvre jeune homme d'un carctère vif et gai est avide de tout voir, de tout connaître, surtout s'il a les moyens de satisfaire ses goûts ; lancé seul et sans appui au milieu de la capitale, il est bien exposé à perdre sa vertu et à s'affection-

ner aux maximes du monde. Vincent, tout en se conformant aux intentions de son père, fut assez heureux pour ne point succomber au piége.

« Me voici, écrivait-il à ses parents, me voici au but de mon » voyage. Vous dirai-je quelle est ma vie à Paris, dans cette » grande ville, le centre de tous les plaisirs comme de toutes » les affaires, où tout est brillant et magnifique, où l'homme » n'a que distractions et illusions, où tout est féerique et ma- » gique? Eh bien! dans cette grande ville, moi, être inconnu, » je vois et je pense... J'oubliais de dire : je trotte, car c'est » là ma principale occupation, on me prendrait pour le Juif » errant, cependant il faut avoir la bourse mieux fournie que » lui. Je ne laisse pas de coin que je n'examine, depuis la » barrière de l'Etoile jusqu'à la Salpétrière; de l'Observatoire » au Père-Lachaise, je cherche à tout découvrir. »

Son séjour à Paris fut en effet uniquement employé à visiter en artiste tout ce que la capitale contient de remarquable. Il se procura une médaille de député, et au moyen de ce passeport qu'il exhibait avec la gravité d'un représentant de la nation, il put assister à plusieurs cérémonies auxquelles sans cela il n'aurait point eu place. A cette époque eurent lieu aux Invalides les obsèques du général Damremont; grâce à sa médaille, il put s'installer à la tribune réservée, puis il assista à plusieurs séances de la chambre des députés. Il lui fut permis de voir plusieurs membres de la famille royale; en un mot quelqu'un de plus curieux que lui aurait été pleinement satisfait.

Cependant, au milieu de ces sujets de dissipation où tant d'autres se seraient infailliblement perdus, Vincent trouva le secret de devenir meilleur. La connaissance du monde qu'il vit de plus près, lui inspira encore un plus grand dégoût pour toutes les vanités et tous les plaisirs du siècle. Aussi écrivait-il à son directeur : « Mon séjour à Paris me servira, je l'es- » père... On se fait une fausse idée de Paris, c'est la ville où » l'on peut vivre le plus régulièrement, où l'on a le moins à » craindre, quand on sait se prémunir un peu contre les dan- » gers. Je vous assure que j'aime bien ma manière de vivre

» ici..., on jouit d'une liberté charmante, on fait ce que l'on » veut sans que personne songe à vous contredire ou à vous » blâmer. Il faut moins de courage pour faire le bien ici que » dans notre pays, où chacune de vos actions est jugée et » commentée. Aussi j'espère rapporter de Paris une bonne » provision de fortes résolutions. »

Ces résolutions, il les avait puisées à de bonnes sources : car, selon la recommandation que lui fit son directeur avant son départ, il visita fréquemment MM. les Lazaristes, et leur communiqua ses projets de vocation.

Un de ses amis essaya de l'entraîner au théâtre, mais toujours inutilement; il savait que la saine morale autant que la Religion réprouve et condamne ces représentations. Voici comment il en parle dans une lettre à sa famille : « Quant aux » théâtres, dit-il, il faudra vous résigner à n'en rien savoir de » ma bouche, assez d'autres pourront vous en entretenir. Ma » manière de penser à cet égard pourra paraître extraordi- » naire, peut-être ridicule à certaines gens ; mais, que voulez- » vous? là dessus comme sur bien d'autres points, chacun a » ses opinions et ses maximes. Une des personnes à qui je suis » recommandé a vivement insisté pour me décider à assister » au moins à quelques représentations; je n'ai pu m'y résou- » dre, j'ai été mortifié de la désobliger sur ce point. De plus » il ne fait pas bon hanter les théâtres à Paris, puisque on » court le risque d'y être brûlé tout vif. Dans la nuit du 14 au » 15, le feu a pris aux Italiens. L'incendie s'est déclaré ins- » tantanément et avec la plus grande intensité. En peu » d'heures le théâtre et les maisons voisines ont été consu- » més, heureusement on venait de sortir du spectacle. »

—

CHAPITRE X.

Vincent quitte Paris pour rentrer à Perpignan. — Il passe par Lyon, Montélimart. — Il visite l'abbaye d'Aiguebelle. — Dieu l'y retient.

Après avoir séjourné un mois et demi à Paris, Vincent, n'ayant plus rien à faire dans la capitale, songea à rentrer dans sa famille, dont il croyait avoir suffisamment rempli toutes les intentions. Il lui tardait de revoir son père et sa sœur, qu'il n'avait quittés qu'à regret. Mais voulant compléter son voyage, il résolut de retourner à Perpignan par un autre chemin. C'est pourquoi il passa par la Bourgogne, et après avoir rapidement visité Dijon et Mâcon, il s'arrêta quelques jours à Lyon pour voir tout ce que cette ville pouvait lui offrir de curieux.

Arrivé à Montélimart, notre jeune voyageur se sentit fortement inspiré de ne point passer outre sans aller faire une visite au monastère d'Aiguebelle. Un attrait irrésistible l'entraîna vers ce séjour, où des cœurs formés dans le monde et pour le monde, fortement agités comme le sien, sans pouvoir trouver le calme et le bonheur qu'ils avaient inutilement cherchés ailleurs, respirent à l'aise dans cette délicieuse solitude l'air si pur du désert.

Mais laissons-le nous raconter lui-même cette circonstance de sa vie : « Vous me croyez peut-être, écrivait-il à son père, » plus près de vous que je ne le suis. Il est vrai que je croyais » être rendu à Perpignan avant la fin de la semaine, mais je » me suis arrêté en route. Quand j'ai été à Montélimart, je n'ai » pas voulu passer sans aller visiter le monastère de la Trappe, » qui n'en est distant que de quelques lieues. Comme je n'en » connaissais pas le chemin, j'eus la bonne idée d'aller m'o- » rienter auprès de M. le curé de Montélimart. Je le priai de me » faire indiquer la route que je devais tenir, et le suppliai de » vouloir bien garder mes effets jusqu'à mon retour. J'eus à me

» louer beaucoup de ma démarche. M. l'abbé Jourdan, qui est
» à la fois curé et vicaire général de Mgr de Valence, m'a fait
» l'accueil le plus bienveillant; il s'est offert lui-même pour
» venir me montrer le chemin d'Aiguebelle, et il a daigné
» m'accompagner jusqu'à un couvent de religieuses Trappisti-
» nes appelé Maubec, à demi-heure de Montélimart. De là
» mon chemin n'était pas difficile. Seul je m'acheminai vers
» l'abbaye, où j'arrivai après quelques heures de marche. Des
» croix accompagnées d'inscriptions, jalonnées sur la route
» de distance en distance, m'en annoncèrent l'approche. La
» porte du couvent était fermée, je frappai avec une sorte de
» respect religieux. »

Vincent fut reçu selon le cérémonial prescrit par la règle. Le frère portier lui ouvrit la porte et se mit aussitôt à genoux devant lui en disant : *Benedicite*, comme pour demander sa bénédiction. Puis il lui fit signe de le suivre, le conduisit dans le parloir destiné à la réception des hôtes, et sur-le-champ il alla par trois coups de cloche donner avis de cette visite à deux religieux chargés de recevoir ceux qui viennent visiter la maison. En attendant, Vincent est invité à lire une pancarte attachée au mur, où se trouve tracé un abrégé de la conduite à tenir dans cette maison du silence et de la prière.

A peine a-t-il parcouru cette pancarte et quelques sentences qui l'ont frappé sur la muraille, qu'il voit deux religieux prosternés à ses pieds, la face contre terre. Ils se relèvent, lui font une inclination profonde, et sans lui parler le conduisent par un long vestibule à l'église pour y adorer le Saint-Sacrement. Après un instant de prière, ils le ramènent par le même chemin au parloir, où l'un d'eux lui fait une courte lecture dans l'*Imitation de Jésus-Christ*... Ensuite ils le confient au Père hôtelier. Ce religieux demanda respectueusement quel était le nom et le pays de l'étranger qu'il avait l'honneur de recevoir, dans quel but il venait à Aiguebelle, si c'était pour passer quelques jours au monastère, pour y faire une retraite, ou seulement pour visiter la maison ? A toutes ces questions, que Vincent comprit bien ne pas être dictées par la curiosité,

il se contenta d'exhiber son passeport, en ajoutant qu'il désirait passer quelques jours dans la communauté, si on voulait bien le lui permettre. Aussitôt l'hôtelier l'introduisit dans les appartements destinés aux étrangers, et lui assigna une cellule très-modeste, à la vérité, mais décente. L'ameublement ressemblait à celui que la Sunamite avait préparé pour le prophète Elisée : *un lit, une table, un siége, un chandelier*, et de plus un crucifix, une image de la sainte Vierge, quelques livres de piété et tous les objets nécessaires pour écrire. C'est tout ce qu'il faut à celui qui vient dans cette solitude soit pour une retraite spirituelle, soit pour une simple visite d'édification.

« Voilà où vous serez logé, lui dit le Père hôtelier, avec » une affabilité et une grâce qui se manifestaient sur tous ses » traits; mais peut-être, ajouta-t-il, avez-vous besoin de » prendre quelque chose? Le repas n'a lieu qu'à onze heures » et demie, il sera trop tard pour vous, je vais vous servir » quelques rafraîchissements en attendant. — Vincent répon- » dit qu'il n'avait besoin pour le moment que de prendre un » peu de repos. — Vous pouvez, continua le Père hôtelier, dis- » poser de moi pour tout ce que vous pourrez désirer; ce sera » m'obliger que de me procurer l'avantage de vous rendre » quelque service. »

Lorsque Vincent se trouva seul dans sa modeste cellule, une foule de pensées vinrent obséder son pauvre cœur. Tout ce qu'il avait entrevu déjà faisait sur lui des impressions profondes. Ces religieux, que leurs longues et amples tuniques blanches rendaient si extraordinaires à ses yeux, lui paraissaient encore plus extraordinaires par cet air de vénérabilité, et tout à la fois de candeur, de bonhomie et de charité aimable qui perçait dans toutes leurs démarches. Il en avait rencontré quelques-uns dans son trajet pour aller à l'église, ils étaient chargés d'années et de vertus, et ils s'étaient inclinés humblement, presque jusqu'à terre, devant lui jeune homme de vingt-trois ans; leur salut n'était point commandé par une politesse trompeuse, c'étaient des frères qui saluaient leur frère en Jésus-Christ. Aussi, dans la même lettre qu'il écrivit à son père et

dont nous avons cité le commencement, il disait : « Je frappai » à la porte du monastère, avec les idées qu'on se fait dans » le monde. Je croyais trouver des figures sombres et austè» res, des hommes sauvages et mélancoliques ; mais au con» traire tous les visages sont sereins et gracieux, toutes les » manières affables et polies ; on vous reçoit avec une cor» dialité sans exemple. Enfin on est tout surpris des manières » distinguées de tous ces religieux. »

On ne tua pourtant pas le veau gras pour recevoir Vincent ; car, à la Trappe, on ne donne jamais qu'un maigre frugal, assez copieux, et convenablement assaisonné. La Règle défend expressément de servir de la viande, même aux étrangers, quels que soient leur rang et leur condition, excepté en cas de maladie.

Vincent s'était déjà délassé ; il avait pris connaissance du règlement qu'il devait suivre à l'hôtellerie, quand on vint lui annoncer la visite du Révérend Père Supérieur (1). Celui-ci, du moins, se disait-il à lui-même, va répondre à l'idée que tu t'es formée d'un Trappiste : ce sera un vieillard grave, aux mœurs antiques, usé d'austérités, ne s'exprimant que par sentences. Grand fut son désappointement, ou plutôt il fut agréablement surpris de voir, contre son attente, un tout jeune moine, qui l'aborda avec cette aménité de manières et cette simplicité aimable qui caractérisaient le révérend Père Dom Orsise. Quelques paroles qu'ils échangèrent et cet accueil si prévenant lui ouvrirent le cœur ; tout naïvement, il raconta la plus grande partie de son histoire, il dit que depuis quelques années il trouvait en lui-même un vide que rien ne pouvait remplir ; que le monde avec ses fêtes et ses plaisirs ne lui inspirait que dégoût ; qu'intérieurement il entendait une voix secrète qui lui disait de faire à Dieu quelque généreux sacrifice ; il ajouta que ses parents, pour le distraire de ses préoccupations, lui avaient fait entreprendre le voyage de Paris, et

(1) Dom Orsise, à cette époque, n'avait pas encore reçu la bénédiction abbatiale.

qu'enfin, au retour, un attrait irrésistible l'avait amené à Aiguebelle, où il désirait, avec sa permission, faire une retraite de quelques jours.

Ce court exposé suffit au Révérend Père pour lui faire entrevoir les vues de Dieu sur cette âme privilégiée; mais, comme la prudence prescrit de ne rien précipiter, il dissimula ses sentiments et se contenta d'engager le nouveau venu à commencer avec ferveur cette retraite, dont il retirerait de si abondantes consolations; et, après quelques avis préparatoires pour ces pieux exercices, il le laissa à ses réflexions.

Comblé de joie pour tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, Vincent se sentit disposé à découvrir sa conscience à cet homme de Dieu, qu'il aimait déjà et qui avait su lui inspirer une confiance sans bornes. Il ne douta plus que le Seigneur, dans sa bonté, ne l'eût conduit à cet Ananie pour connaître de lui la voie qu'il devait suivre. Il passa donc une semaine dans une retraite absolue, ne conférant qu'avec Dieu et son confesseur. Oh! s'il nous était permis de pénétrer dans le sanctuaire de cette âme généreuse! de combien d'opérations divines ce cœur ne fut-il point le théâtre! Que de combats s'y livrèrent tour à tour le monde avec ses charmes séducteurs, et le ciel avec ses récompenses! D'un côté, ses parents qu'il affectionnait si fort, son pauvre père qu'il allait plonger dans la désolation, sa chère sœur qui avait reçu de lui le serment d'une amitié inaltérable.... De l'autre, Dieu qui l'appelait par tous les attraits de sa grâce, Dieu pour qui seul il a été créé, qui a seul le droit de lui commander, et qui lui impose tant de sacrifices, parce qu'il veut se l'approprier exclusivement!.... La partie n'était pas égale : les droits de Dieu triomphèrent, la générosité de l'ancien élève des Jésuites ne se laissa pas vaincre; il connut la voie dans laquelle le Seigneur l'appelait, et il se décida à la suivre malgré tous les obstacles.

Cependant Vincent crut qu'il ne lui était pas possible de mourir entièrement au monde pour s'ensevelir dans la solitude sans y reparaître encore une fois : il ne se sentit pas le cou-

rage de rompre les liens si doux qui l'attachaient à ses parents sans aller leur dire un dernier adieu.

Le révérend Père Supérieur, qui avait dirigé les exercices de sa retraite, vit bien que cette vocation naissante allait être soumise à de dangereuses épreuves. Dans des circonstances aussi délicates, une apparition dans le monde, au milieu de ses amis et de sa famille, pouvait avoir pour sa détermination les suites les plus funestes. Mais il s'était borné à donner des conseils à son pénitent, selon ses dispositions ; le ministère de paix qu'il remplit ne lui permit pas d'aller au-delà de ce que peut exiger, en pareille occurrence, la prudence la plus circonspecte ; il lui laissa donc une pleine liberté, lorsqu'il s'agit de prendre une résolution définitive ; d'ailleurs, il était persuadé que, si cette vocation lui venait du Ciel, comme il n'en doutait pas, Dieu serait assez bon pour aplanir les difficultés et conduire à l'autel la nouvelle victime qu'il venait de choisir.

Enfin, Vincent, après avoir terminé sa retraite, était fixé sur ce que Dieu demandait de lui ; c'est à son service qu'il devait se consacrer et à Aiguebelle que se consommerait son sacrifice. Il allait seulement s'absenter quelques jours pour embrasser encore une fois sa famille, et puis il reviendrait, le cœur libre et joyeux, présenter l'holocauste sur l'autel du Seigneur. Déjà, il avait pris congé du Révérend Père, et dès le lendemain, c'était décidé, il partait pour Montélimart, où il avait laissé ses effets, et prenait en toute hâte la diligence qui devait le ramener à Perpignan.

—

CHAPITRE XI.

Raison qui engage Vincent à demeurer au monastère le jour de la Purification de la sainte Vierge. — Comment il passe ce saint jour. — Chant du *Salve Regina*. — Triomphe de la grâce; il renonce à aller dire adieu à sa famille.

Cependant le Père hôtelier fit observer à Vincent qu'il quittait le monastère dans un bien beau jour, celui de la Purification de la Sainte-Vierge. Il lui dit que cette fête se célébrait dans l'Ordre avec des cérémonies particulières; qu'enfin il devait y avoir une prise d'habit à laquelle on lui permettrait d'assister, s'il en témoignait le désir, et qu'après tout vingt-quatre heures de retard ne dérangeraient pas beaucoup son plan de voyage. Vincent approuva ces raisons, d'autant plus que, devant faire la sainte communion ce jour-là, il sentait qu'il y avait une certaine inconvenance à se mettre en route immédiatement après sans une pressante nécessité. Il renvoie donc son départ au lendemain de la fête.

Cette journée fut délicieuse pour la Communauté, que tous les ans, à pareil jour, l'auguste Mère du Sauveur favorise de consolations ineffables; mais elle fut surtout heureuse pour Vincent, qui se sentit renouvelé dans toute la dévotion qu'il avait eue autrefois envers la Sainte Mère de Dieu; aussi reçut-il en retour le bienfait le plus signalé auquel pût prétendre son âme reconnaissante.

A la grand'messe, il jouit du spectacle le plus imposant. Le Révérend Père Supérieur, revêtu des ornements sacrés, s'avance gravement et vient s'asseoir au dégré du presbytère. Autour de lui se rangent les ministres de l'autel. Alors toute la Communauté se met en mouvement et se dirige processionnellement vers le Révérend Père; les plus dignes du Chœur s'avancent les premiers, tous les autres suivent selon leur rang d'ancienneté, et viennent successivement deux à deux

se mettre à genoux devant le ministre du Seigneur; ils reçoivent de ses mains qu'ils baisent le cierge allumé, se relèvent, s'inclinent et retournent à leur place dans le même ordre, en chantant le cantique du saint vieillard Siméon. Qu'il faisait beau voir défiler dans une harmonie parfaite ces majestueuses légions d'humbles pénitents qui n'avaient pour témoins de leur modestie que les Anges du Ciel et le Dieu qui sera leur unique récompense! Tout parlait au cœur de Vincent: cette démarche grave, ces costumes imposants, le chant si expressif à la fois et si bien approprié à la cérémonie, *lumen ad revelationem gentium;* ces longues files de flambleaux allumés, symboles de la foi du chrétien; et par-dessus tout, cette ferveur angélique, cette odeur de sainteté que répandent autour d'eux ces généreux athlètes de la Croix: tout cela lui tenait un langage qu'il sut comprendre. A son tour, il se présenta à la suite des Religieux pour recevoir un cierge bénit, et en le recevant il se crut un instant initié à leurs sublimes vertus.

Vers la fin de la messe, une cérémonie plus touchante encore le remua jusqu'au fond des entrailles: nous voulons parler de la sainte communion. O vous qui avez eu le bonheur d'être témoins de ce spectacle, n'est-il pas vrai que cette vue a pénétré vos cœurs des plus attendrissantes émotions et que vos yeux se sont remplis de bien douces larmes? N'est-il pas vrai, qu'après plusieurs années, ce souvenir vous émeut encore délicieusement ? Avant la communion du prêtre, le diacre qui s'était mis à genoux se relève, baise avec un saint tremblement l'autel où repose la Victime de propitiation, et reçoit du sacrificateur le baiser de paix, qui par le sous-diacre est transmis à tous ceux qui vont participer au banquet divin. Quelle charité, quelle joie, quels transports dans ces amis du Sauveur! Ils le suivent dans le chemin du Calvaire, et c'est pour les dédommager et les soutenir qu'il daigne les admettre parfois aux délices du Thabor. Aussi, qui dirait les ravissements dont sont énivrées ces âmes vides des affections de la terre, à l'heure où elles s'unissent si intimement au Dieu de charité et de toute consolation!

C'est un à un et selon leur rang que les prédestinés de la Trappe se présentent pour recevoir Jésus dans leur poitrine palpitante d'amour. Ils se sont déjà embrassés à l'entrée du sanctuaire; lorsque le diacre récite le *Confiteor*, tous tombent à genoux, le front dans la poussière, et là, humiliés, ils se reconnaissent indignes de recevoir le Dieu trois fois saint. Après avoir répété trois fois l'humble prière du Centenier, ils se relèvent pour marcher vers la Table sacrée. Le premier s'avance gravement; mais à peine a-t-il vu l'Hostie sainte élevée par les mains du prêtre, qu'il se prosterne de nouveau pour l'adorer, et s'étant relevé, il vient se mettre à deux genoux au coin de l'épître, où il participe à la nourriture des anges. Ensuite, il se retire en passant derrière l'autel; les autres le suivent et se conforment aux mêmes cérémonies.

Rien n'est édifiant et majestueux à la fois comme cette démarche si grave, si modeste, si recueillie des Trappistes revenant de la sainte communion, toujours sur un seul rang. Ils avancent, mais si lentement qu'ils semblent immobiles; on dirait que leurs sens extérieurs sont interdits pour concentrer toute leur action au milieu du cœur où se trouve leur bien-aimé; ou plutôt, on dirait les sages précautions de l'Epoux des cantiques, pour ne pas troubler, avant l'heure, *donec ipsa velit*, le sommeil de l'Epouse, qui les tient dans un pieux ravissement. Vincent alla se ranger à la suite des Religieux; un moment il crut appartenir à leur sainte phalange. Comme eux, il prit part au festin de l'Agneau sans tache.

Tout le jour fut consacré à des exercices de dévotion; plus d'une fois, le Dieu qui s'était donné avec tant de générosité fit entendre sa voix à notre pieux jeune homme, qui, dans sa reconnaissance, le remercia avec effusion de l'avoir retenu au monastère en cette belle solennité.

Mais Jésus si riche en miséricorde, Jésus qui s'était donné en nourriture à cette âme si bien disposée, ne lui avait point encore départi toutes ses largesses; il réservait ses plus insignes faveurs pour la fin de la fête, et c'était Marie elle-même, Marie qui le matin, au moment de la communion,

l'avait présenté à son Fils ; comme autrefois à pareil jour elle avait offert son propre Fils à Dieu le Père, dans le temple de Jérusalem, c'était Marie qui devait en être la distributrice.

La Communauté venait de se réunir pour le dernier exercice du soir. Vincent était à la tribune, d'où il pouvait apercevoir le chœur des Religieux; ils psalmodiaient en ce moment Complies de la sainte Vierge. A la faible lueur de la lampe du sanctuaire, il voit s'avancer, comme une suite d'ombres, deux colonnes qui entrent gravement par les portes latérales; quand elles se sont rencontrées vis-à-vis du tabernacle, elles s'inclinent devant le trône du Dieu vivant, et vont prendre place, avec un ordre parfait, au milieu du chœur. Ce sont les frères convers qui viennent réunir leurs voix à celles des Religieux pour le chant du *Salve Regina;* c'est toute une armée qui vient ainsi se ranger dans ce camp du Dieu des victoires, pour saluer avant la retraite cette puissante protectrice de leurs combats. Deux flambeaux la montrent au-dessus de l'autel, où elle apparaît pleine de majesté. Ils sont tous debout; au signal du Supérieur, le chantre entonne l'hymne sacrée. Aussitôt toutes les voix s'élèvent comme un seul cri vers le ciel. Ces voix consacrées au silence et qui ne se font entendre que pour la prière, ont une puissance qui étonne et pénètre jusqu'au fond de l'âme ; elles poursuivent ce chant solennel sur un ton trés-élevé et avec tant de gravité qu'il dure plus d'un quart d'heure. Qu'ils sont touchants ces soupirs de la confiance filiale invoquant la tendresse maternelle ! Qu'ils sont surtout sincères les vœux de ces exilés, enfants d'Eve, qui, morts au monde, gémissent dans cette vallée de larmes : *Exules filii Evæ, gementes et flentes in hac lacrymarum valle.* Vincent, ébranlé dans tout son être, associa sa confiance à la leur; lui aussi, il supplia celle que plusieurs fois il avait appelée sa bonne mère, d'abaisser sur lui ses regards pleins de miséricorde : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Mais lorsque ces voix qui ne se dépensent pas en inutilités, furent arrivées à cette triple

exclamation qui termine la sublime Antienne : *O clemens, ô pia, ô dulcis Virgo Maria!* et qu'elles chantèrent avec un redoublement de ferveur et de force, il fut terrassé. La divine Marie, *cette ravisseuse des cœurs, raptrix cordium*, comme l'appelle saint Bernard, laissa tomber sur son protégé un de ces regards pénétrants qui transpercent le cœur et l'inondent des plus vives lumières ; le sien est sous l'empire d'une émotion qu'il ne sait plus maîtriser : il éclate en sanglots, ses voisins s'en aperçoivent. Au milieu de cet orage, il jouit de la paix, les larmes qu'il répand sont des larmes de bonheur, et une douce voix qui le remue délicieusement s'est fait entendre à l'oreille de son cœur : c'est la voix de sa tendre Mère qui l'invite à se consacrer à son divin Fils, mais de suite, sans remettre à un temps plus éloigné. Jusqu'alors sa volonté ne s'était point déclarée aussi ouvertement. Ses yeux se portent sur son image sainte, il est frappé du sens des paroles que l'on a placées dans sa bouche, et qu'il voit se dessiner autour de sa tête sacrée, comme une auréole de bon augure : *C'est moi qui suis de garde ici.* — Ne crains pas, semble lui dire la divine bergère, ne crains pas, ô mon fils! de suivre l'inspiration de la grâce ; tu n'as rien à redouter des piéges que nos ennemis vont te préparer. J'aurai moi-même soin de toi, car l'on m'a constituée gardienne de ce lieu : *Posuerunt me custodem.* C'en est trop! Vincent ne résiste plus. « Oui, mon Dieu, s'écrie-t-il, ce lieu-ci est « une demeure qui vous appartient, *hic est domus Domini;* « ce sera aussi le lieu de mon repos : *hic requies mea;* « je l'ai choisi, je m'y fixerai à jamais, *hic habitabo quoniàm elegi eam.* » En même temps, son âme attendrie se laisse aller à toutes les effusions de la confiance et du dévouement. Il donne un libre cours à ses larmes, larmes heureuses qui accompagnent l'accomplissement d'un généreux sacrifice....

Désormais Vincent ne s'appartient plus ; il vient de briser les derniers liens qui le retenaient au monde, et c'est Marie qui a fait cette conquête.

CHAPITRE XII.

Vincent demande à être reçu dans la Communauté. — Diverses épreuves auxquelles on soumet sa vocation. — Le Révérend Père lui expose les austérités de l'Ordre.

Dès le lendemain, Vincent se hâta d'annoncer au Père hôtelier qu'il avait renoncé à son depart. Ayant aussitôt demandé à parler au Révérend Père Orsise, il lui raconta toutes ses impressions de la veille; il lui dit toutes les merveilles que la grâce avait opérées en lui et les effets admirables de la puissante protection de Marie; enfin il le pria avec instance de l'admettre au nombre de ses enfants.

Cette détermination ne surprit point le Révérend Père, car dans les rapports qu'il avait eus avec ce jeune étranger il avait cru entrevoir les desseins de Dieu sur lui; mais il sentait la nécessité de bien éprouver les postulants avant de les admettre; et ici il avait des raisons particulières pour soumettre celui qui se présentait à des épreuves plus sévères. Vincent appartenait à une famille distinguée, sa fuite précipitée pour aller s'ensevelir dans le cloître devait nécessairement faire du bruit dans le monde; il était fils unique d'un père qui l'adorait et fondait sur lui toutes ses espérances : la disparition de ce fils bien-aimé allait le jeter dans le désespoir. De plus, ce jeune homme était ardent, impressionnable, avait l'imagination vive et pouvait bien dans quelques jours céder à une impulsion opposée à celle qui lui dictait la démarche qu'il faisait en ce jour. Toutes ces considérations engagèrent le Supérieur à user d'une plus grande réserve encore : « Mon cher ami, lui dit-il, je bénis Notre-Seigneur « de ses bontés à votre égard. Il vous suggère le désir de vous « consacrer à lui; oh ! livrez-vous sans retenue à toutes les « inspirations de sa grâce ! Mais le projet que vous méditez « est bien sérieux; il ne faut rien précipiter. Ayez confiance,

« priez beaucoup ; et surtout, mon cher, recommandez-vous « à Marie, votre si bonne protectrice ; et infailliblement nous « arriverons à connaître les desseins de Dieu, et nous les « seconderons de tous nos efforts. »

Dès ce moment, Vincent fut considéré et traité comme postulant. Le temps que doit durer cette première probation n'est point déterminé par la Règle ; il est employé à s'affermir dans sa vocation et à se mettre au courant des usages de la maison. Pendant cet intervalle, notre pieux jeune homme écrivit à son père, qu'une si longue absence devait commencer à inquiéter. Il ne pouvait s'empêcher d'instruire sa famille de ce qu'il était devenu ; mais il n'osait pas lui découvrir toute la vérité : il aurait voulu que l'on se doutât de sa détermination ; il la laisse entrevoir, sans l'avouer ouvertement. Cependant il a cru par cette lettre sonder le terrain ; il désirerait bien obtenir une réponse pour savoir ce qu'on pense de lui. « J'ai vu ici, « continue-t-il dans sa lettre, deux jeunes gens de Perpignan » qui sont venus se consacrer au Seigneur et dont ma tante » Alday m'avait souvent parlé.... Ils sont tous deux frères » convers. J'ai eu le bonheur de reconnaître, parmi les Pères » Religieux de chœur, un de mes anciens condisciples d'Aix... » Il arrive ici tous les jours des visiteurs : les uns viennent » pour faire des retraites, les autres seulement par curiosité. » Il y a en outre quelques personnes qui sont bien aises de » vivre loin du monde, sans cependant se lier par les vœux » de religion ; on les admet en qualité de pensionnaires. Parmi » celles-ci, on m'a fait remarquer un ancien magistrat, » M. de la R***, un supérieur de grand séminaire, etc. Pour » moi, persuadé qu'on ne pouvait retirer que de bons fruits » d'un séjour à Aiguebelle, j'ai cru qu'il me serait très-utile » d'y demeurer quelque temps. Dans cette maison, on apprend » à apprécier le monde et tous ses prestiges, on y sert Dieu » avec joie et effusion de cœur. La Trappe n'a d'effrayant que » le nom. Je suis bien aise de m'être détourné de ma route. » Assurément, le temps que je passerai dans ce saint asile » ne sera pas perdu... Voilà déjà longtemps que vous ne

» m'avez pas donné de vos nouvelles ; je désirerais bien que
» vous m'écrivissiez ici ; je compte sur votre bonté à cet
» égard, aussi j'attendrai votre lettre ; vous pouvez l'adresser
» à Aiguebelle par Grignan (Drôme). »

Il suppose que sa malle, qu'il a confiée au roulage avant de partir de Paris, est déjà arrivée à Perpignan ; c'est pourquoi il ajoute plusieurs détails concernant la distribution des objets qu'elle contient, et qui sont tout autant de commissions dont il avait été chargé.

Cette lettre devait éveiller les soupçons de sa famille, qui depuis longtemps s'apercevait bien qu'elle avait à redouter un événement semblable à celui qui allait s'accomplir. Vincent voulait donc les préparer à une nouvelle qui les affligerait si fort.

En attendant, il fut autorisé à visiter la maison qu'il devait habiter désormais, et à prendre connaissance du genre de vie qu'il désirait embrasser. Trop préoccupé jusqu'à ce jour et entièrement absorbé par les exercices de sa retraite, il n'avait point assez remarqué ce qui se passait autour de lui. Le Père hôtelier l'accompagna dans la visite du Monastère. Il commença par la cour, qui lui offrit l'aspect d'un vaste atelier d'agriculture : là, il vit une grande remise contenant plusieurs charrettes et tombereaux, des charrues construites sur divers modèles, une forge, des étables, toute sorte d'animaux domestiques ; il y rencontra un grand nombre de frères convers dont les uns ferraient et médicamentaient les chevaux, d'autres faisaient sortir un nombreux troupeau de brebis pour les conduire au pâturage ; ceux-ci sortaient du Couvent ayant sur leurs épaules les outils du jardinage ; ceux-là rentraient chargés de divers fardeaux : c'était l'activité d'une grande ruche d'abeilles. Il avait cru ne trouver dans cette enceinte que les habitudes et les pratiques du cloître ; il s'était figuré n'y entendre que des cantiques et des prières ; il fut tout surpris d'y voir exécuter tous les travaux champêtres, et d'ouïr le bruit et le mouvement de l'industrie agricole. Il remarqua plusieurs canaux d'eau limpide et abondante, dont les uns,

après avoir alimenté plusieurs usines et la buanderie, allaient arroser les jardins; les autres se distribuaient en tout sens dans le monastère pour les divers besoins de la Communauté. Ensuite il parcourut successivement tous les lieux réguliers. il admira partout l'ordre et la propreté unies à la plus grande simplicité. Après sa visite il alla voir le Révérend Père Supérieur, qu'il trouva dans une petite chambre bien modeste, sans autres meubles qu'un vieux secrétaire, quelques tableaux et deux tabourets en bois de sapin, sur l'un desquels il était assis; il lui fit part de sa satisfaction.

Pour achever de l'instruire, le Révérend Père voulut bien lui faire connaître l'économie monastique et lui donner certaines notions touchant le personnel de l'abbaye; c'est dans cet entretien que Vincent fut fixé sur les points suivants. 1° L'abbé ou premier Supérieur a la pleine et entière administration de son monastère tant pour le spirituel que pour le temporel, mais il est soumis au contrôle de ses Supérieurs majeurs, qui ont le droit de le déposer, si son administration n'était pas digne.

L'Abbé est élu au scrutin, et son élection, présidée par le Révérendissime Vicaire-Général de la Congrégation, doit être confirmée, au nom du Saint-Siége, par le Supérieur de l'Ordre de Cîteaux, résidant à Rome.

2° Après l'Abbé, viennent les Religieux avec toute leur hiérarchie, le prieur, sous-prieur, pères-maîtres, secrétaire, sacristains, chantres, vestiaire, bibliothécaire, dortorier, etc.

3° La Communauté se divise en Religieux de chœur et en Frères convers.

Les *Religieux de chœur* ont pour principale occupation de chanter le saint office et d'offrir à Dieu un sacrifice perpétuel de louanges. Ils sont consacrés au Seigneur par les trois vœux de Religion, auxquels ils ajoutent le vœu de stabilité.

Les *Frères convers* sont liés par les mêmes engagements que leurs pères du chœur, ce qu'ils expriment par le *vœu d'obéissance en tout bien* qu'ils font entre les mains de l'Abbé, le jour de leur profession. Ils sont plus particuliè-

rement employés aux œuvres serviles du monastère. Leur office consiste à réciter aux heures marquées un certain nombre de *Pater* et d'*Ave*. Leur vêtement est de couleur brune; du reste, ils sont soumis, à peu de chose près, aux mêmes règlements que les religieux de chœur.

4° Il y a encore deux classes de Frères, les *Frères donnés* et les *Frères familiers*. Sous ces deux dénominations l'on comprend tous les habitants du monastère qui ne sont pas liés par des vœux, ou parce qu'ils n'en ont pas eu le courage, ou pour tout autre motif. Ils sont néanmoins *de la famille*, et participent aux faveurs spirituelles et aux privilèges de l'Ordre. Ils vivent dans la maison soumis à des règlements particuliers.

L'Evangile raconte du Sauveur du monde que, dans le cours de sa vie mortelle, il alla un jour rendre visite à une famille de ses amis : c'était celle de Lazare. Quand il y fut arrivé, Marthe, l'une de ses sœurs, se donnait beaucoup de mouvement pour recevoir cet hôte divin, tandis que Marie, son autre sœur, assise à ses pieds, lui tenait compagnie et écoutait ses paroles. Ainsi toutes les deux contribuaient à honorer leur Maître. Il se passe quelque chose de semblable à la Trappe; c'est au nom de tous que les Religieux de chœur se livrent un peu plus, comme Marie, aux douceurs de la contemplation et chantent les louanges du Seigneur, pendant que les Frères convers, imitant les travaux de Marthe, s'occupent davantage de pourvoir à la subsistance de leurs Pères du chœur. Ainsi chacun concourt à l'œuvre de Dieu avec une intelligence merveilleuse, ce qui leur fait souvent répéter dans l'effusion de leur charité: *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum!*

Vincent trouva tout cela admirable, et il se sentit de plus en plus encouragé dans sa généreuse résolution. Cependant Dom Orsise, poursuivant toujours à son égard son système d'épreuve, lui dit un jour : « Jusqu'ici, mon cher ami, vous n'avez vu que « le beau côté de la médaille ; il faut nécessairement que je « vous en montre le revers. Afin que vous ne preniez aucun

« engagement qu'en connaissance de cause, je crois qu'il sera
« utile de vous faire un court exposé de nos observances
« monastiques. Nos principales austérités peuvent se classer
« ainsi : les jeûnes, les veilles, le chant de l'office divin et le
« travail manuel.

« I. Les Jeunes. — Les jeûnes sont ici à peu près continuels, car alors même que nous sommes censés ne pas jeûner, c'est-à-dire de Pâques au 14 septembre, nous jeûnons encore, puisque nous ne faisons qu'un repas principal vers les onze heures et demie, repas auquel nous ajoutons une légère collation le soir. — Quand nous jeûnons tout-à-fait, nous ne mangeons qu'une seule fois, à deux heures et demie, du 14 septembre au carême, et à quatre heures et quart pendant le carême. Nos plus grandes fêtes ne jouissent d'aucun privilége; les dimanches et le jour de Noël sont seuls exceptés. Il est expressément défendu de rien servir d'extraordinaire au réfectoire, sous quelque prétexte que ce soit, pas même un jour de profession.

« Nos réglements portent que la viande, le poisson, les œufs et le beurre sont interdits à tous ceux qui sont en santé. Les portions de la communauté se font avec des légumes, des racines, des herbes et du laitage. Néanmoins, durant l'Avent, le carême, les jours de jeûne d'église, et tous les vendredis de l'année, hors le temps pascal, on ne sert aucun laitage au refectoire : tout s'assaisonne alors au sel et à l'eau. — L'unique repas se compose d'une soupe et d'une portion préparée comme je viens de le dire; de douze onces de pain et d'une hémine de vin. On ajoute aussi quelques fruits pour dessert, excepté les jours de jeûne d'église et les vendredis qui ne tombent pas dans le temps pascal.

« Nos frères convers et les religieux qui en ont besoin prennent le matin une légère refection que nous appelons mixte.

« II. Les Veilles. — Vous avez parcouru nos dortoirs, mais peut-être n'avez-vous pas visité nos lits en détail; ils ne sont pas très-compliqués : un matelas large de deux pieds

et demi et épais de quelques pouces, bourré de grosse paille, piqué, dur comme du bois et posé sur une planche ou un fragment de maçonnerie ; un sac rempli et aussi peu flexible qu'un tronc de chêne, pour oreiller ; une ou plusieurs couvertures de laine, voilà tout ce qu'il faut pour faire reposer le Trappiste. C'est là qu'il se couche avec ses habits réguliers pour réparer un peu ses forces ; et à minuit, une heure, ou deux heures au plus tard, selon la solennité de l'office, la cloche du monastère sonne au milieu des ténèbres, et dans les saisons les plus rigoureuses, pour appeler les religieux au chœur.

« III. L'office divin. — L'auteur de la psalmodie sacrée, le pieux roi David, nous a lui-même marqué l'heure où nous devons commencer le saint office. « Je me levais au milieu de la nuit, dit-il, pour chanter vos louanges, ô mon Dieu : *Medià nocte surgebam ad confitendum tibi;* et les noms de *matines* et de *nocturnes* indiquent bien en quel temps doit se célébrer cette partie de l'office. Au premier signal, toute la communauté s'arrache à un sommeil que lui a peut-être longtemps refusé la dureté de sa couche ; elle s'empresse d'aller offrir au Roi du Ciel et de la terre les hommages de son exactitude et de son dévouement. Cinq minutes après le réveil, l'office commence et il dure jusqu'à quatre heure ou quatre heures et demie. Quoique un peu longue, cette séance, prémice de la journée, n'est pas la seule. — Le prophète, après nous avoir appris qu'il commençait ce saint exercice vers le milieu de la nuit, ajoute : « Sept fois le jour, j'ai chanté la gloire de votre nom ; *Septies in die laudem dixi tibi.* C'est ce que nous pratiquons à la lettre ; ainsi, notre journée est un sacrifice presque continuel de louanges à la gloire du Très-Haut. Ce chant, fréquemment répété, prolongé de quatre à cinq heures par jour, poursuivi toujours sur un ton grave et solennel, peut aisément fatiguer les poitrines faibles et délicates.

« IV. Le Travail manuel. — Quoique l'office divin soit

l'œuvre par excellence des Religieux de chœur, le travail des mains est aussi une de leurs obligations. Nos règlements portent qu'il ne doit pas excéder la durée de six heures, même en été, excepté pendant les moissons, les vendanges, et en quelques autres circonstances extraordinaires, où il est permis de le prolonger. Personne n'est exempt du travail des mains, chacun y contribue selon ses forces et son aptitude, car, nous dit notre vénéré père saint Benoît, *c'est alors que nous serons véritablement moines, si nous vivons du travail des mains, comme nos pères et les apôtres.* (Reg. chap. 48.)

« V. Il me resterait encore à vous parler des habits pauvres et grossiers dont vous serez revêtu. Une chemise de serge, qui, dès les premiers jours surtout, vous semblera une espèce de cilice; une robe et un habit de dessus que nous nommons *Scapulaire*, pour le temps du travail; et en dehors des heures consacrées au labeur manuel, une longue et large tunique appelée *Chappe* pour les frères novices et *Coule* pour les profès de chœur.

Tous ces vêtements très-simples sont en laine; on les trouve un peu légers en hiver, mais pendant les chaleurs de l'été ils paraissent bien pesants.

» VI. Quant aux récréations, nous n'en avons d'autres que celles que l'on peut trouver dans la succession des divers exercices. Le temps qui n'est point employé au chant de l'office divin et au travail des mains, doit être consacré à l'étude des psaumes, à des lectures spirituelles, ou à la prière.

« Chacune de ces pratiques prise séparément n'est pas de nature à effrayer une bonne volonté ordinaire; mais toutes réunies ensemble, elles ne laissent pas d'éprouver certains tempéraments, ce dont je ne suis pas fâché de vous prévenir, parce que le vôtre ne me semble pas des plus robustes.

« VII. Je ne vous dis rien en ce moment du silence perpétuel auquel on se voue en venant à la Trappe, ni de l'obéis-

sance sans bornes à laquelle on se consacre, ni de cet amour des humiliations qui les fait embrasser de grand cœur de quelque part qu'elles viennent, ni de cet esprit d'abnégation qui nous porte à renoncer non-seulement au monde et à ce que nous y avons laissé de plus cher, mais encore à sa volonté propre, pour ne plus accomplir que celle de Dieu, qui nous est manifestée par les Supérieurs. Toutes ces choses vous seront expliquées en leur temps; ce que je viens de vous dire suffit à présent pour vous faire comprendre combien est grave la démarche que vous méditez, et avec quelle maturité vous devez tout peser devant Dieu. »

Cette énumération d'austérités, avec ce ton sérieux et solennel qu'y mit Dom Orsise en les lui exposant, déconcerta un peu notre pieux jeune homme, que des habitudes bien opposées avaient élevé dans une certaine délicatesse. Un moment il crut que le Révérend Père insistait ainsi pour le détourner de son entreprise; plus tard il le lui avoua en rendant compte de son intérieur. « Mais, ajouta-t-il, vous ne me disiez rien alors » des consolations que Dieu répand sur ces pratiques si pénibles » à la nature; vous ne me disiez pas combien on goûte de » bonheur au service de Dieu. » Le revérend Père lui répondit que la règle lui faisait un devoir d'en user ainsi envers les postulants. Son courage pourtant n'en fut point abattu, il se contenta de repartir avec beaucoup de modestie : « Si je persiste à » solliciter mon admission dans votre saint Ordre, ce n'est pas » par goût ni par inclination, mais je suis convaincu que le » bon Dieu demande de moi ce sacrifice; et puisqu'il a la » bonté de m'appeler à cet acte de dévouement, j'ai la ferme » confiance qu'il me donnera le courage de supporter toutes » les épreuves pour le consommer heureusement. »

CHAPITRE XIII.

Vincent entre au noviciat. — Il prend le nom de Marie-Ephrem. — Il écrit à son père pour lui faire part de cette nouvelle.

Le révérend Père fut très-satisfait de cette réponse ; mais il n'en persista pas moins dans son plan de réserve. Il s'entretint tous les jours avec son fervent néophyte, et il était de plus en plus émerveillé de ses admirables dispositions. Enfin après tant d'épreuves réitérées, ne pouvant s'empêcher de reconnaître dans sa démarche l'œuvre de Dieu, il n'hésita plus et lui annonça qu'il pouvait se préparer à recevoir le saint habit de l'Ordre. Ses vœux ardents étaient accomplis. La cérémonie fut fixée au onze février.

Le matin de ce jour, immédiatement après *primes*, il paraît au chapitre où toute la communauté était réunie, paré de ses plus beaux habits. Le Père-Maître, qui l'accompagne, le conduit jusqu'à une grande croix peinte en noir, sur le pavé de la salle, vis-à-vis le siége abbatial ; il s'y prosterne de toute la longueur de son corps, son front touche la terre. Le révérend père lui adresse alors ces courtes paroles : *Quid petis ?* Que demandez-vous ? Il répond, toujours prosterné : *Misericordiam Dei et Ordinis* : La miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre. — *Surge in nomine Domini :* Levez-vous au nom du Seigneur. Et le novice, se levant, écoute debout l'allocution que lui adresse le Supérieur : « Mon cher frère, lui dit-il, avez-vous bien consi-
» déré ce que vous venez de faire ? c'est la réponse à la de-
» mande que vous nous adressez. Vous demandez à être admis
» dans notre Ordre, et notre Ordre vous répond en vous faisant
» allonger sur une croix : c'est pour vous en faire prendre
» mesure, car dans cette prostration se trouve l'abrégé de toute
» votre vie, si vous la passez parmi nous. Porter la croix, em-

» brasser la croix, être cloué à la croix, telle est la vie du » moine. Il est vrai que cette croix portée avec amour et dé- » vouement devient douce et légère, la grâce en diminue le » poids aux âmes généreuses, et c'est en la portant avec cou- » rage que vous obtiendrez du Seigneur la miséricorde que » vous sollicitez. Mais pour mériter ce trésor inappréciable, » nous ne connaissons d'autre moyen que le travail, la pau- » vreté, la souffrance et les humiliations. Croyez-vous donc, » mon cher frère, avoir la force de courir dans cette carrière » et de soutenir jusqu'à la mort le genre de vie qui se pratique » parmi nous? — Oui, mon révérend Père, répondit Vincent avec » assurance; je l'espère moyennant la grâce de Dieu et le secours » de vos prières. — Eh bien! mon cher frère, je n'ai qu'un » seul mot à ajouter : ce mot est celui que notre bienheureux » Père saint Bernard adressait à ses novices, quand il leur » donnait le saint habit : Si vous faites tant que de commen- » cer, mettez-vous-y tout de bon : *Si incipis, perfectè in-* » *cipe* : Dieu couronnera votre zèle. Vous allez à présent vous » dépouiller des habits du siècle pour prendre un vêtement » pauvre et grossier; c'est pour vous apprendre qu'en entrant » dans la vie religieuse vous devez quitter toutes vos habitu- » des, renoncer à toutes les affections de la terre pour vous » revêtir des sentiments qui conviennent à un pénitent. » Aussitôt le Père maître le conduisit au bas du siége abbatial; on l'aida à quitter ses habits laïques, et il se revêtit de l'humble froc de moine trappiste que l'on venait de bénir pour lui. Il reçut le nom d'Ephrem, auquel il obtint qu'on ajoutât celui de Marie, en témoignage de sa reconnaissance et de son amour pour sa douce patronne, à laquelle il se croyait redevable du bienfait de sa vocation. Pendant la cérémonie, la communauté, s'associant à ses sentiments, chanta ce magnifique cantique d'action de grâces : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a daigné visiter les siens et les retirer de la servitude : *Benedictus Dominus Deus Israël...* Toute la famille était dans la joie, un nouveau frère venait de lui être donné. En sortant de la salle capitulaire, le Frère Marie-Ephrem alla se prosterner

devant l'autel de Marie et mettre sa persévérance sous sa protection.

Voilà enfin notre fervent novice au comble de ses vœux. Il a élevé entre lui et le monde un mur de séparation, il est enrôlé dans la milice sainte des serviteurs de l'auguste Reine du ciel. Cependant une pensée importune vient de temps en temps troubler son bonheur. Il a une famille qui s'attend à l'embrasser de jour en jour, un père qui l'adore, une sœur qui ne saurait vivre sans lui... Ils ignorent sa détermination. Ils ne soupçonnent pas même qu'ils sont condamnés à ne plus le revoir; et c'est lui qui sera la cause de leurs chagrins et de leurs larmes. Ces pensées l'accablent; il a besoin de toute son énergie pour ne pas succomber. Le démon, acharné contre sa vocation généreuse, exploite à son profit ce côté faible d'un cœur aimant... Quelquefois le jeune novice est poussé à bout, il n'a d'autres ressources alors que de se jeter entre les bras de sa bonne Mère, le refuge inviolable des âmes désolées. Si la tentation persistait, il allait en toute hâte la découvrir au révérend Père, le dépositaire de tous les mouvements de son âme, et les avis qu'il recevait étaient pour ses maux un antidote puissant. Il lui suffisait bien souvent d'exposer ses cuisantes tribulations pour s'en voir débarrassé à l'instant. Ah! c'est que ce vieux menteur hait la lumière, *odit lucem;* à peine est-il découvert qu'il court se cacher.

Enfin sa famille rompit le silence; Mademoiselle Catherine, sa sœur, lui écrivit, mais cette lettre était assez vague. On n'avait rien compris au dessein qu'il avait cherché à insinuer, ou bien on voulait dissimuler. Aussi sa sœur se bornait-elle à lui faire des reproches sur ce qu'il tardait tant à revenir auprès d'eux, sur le peu d'empressement qu'il mettait à répondre à l'affection de ses parents, qui soupiraient avec ardeur après son arrivée. Le F. Marie-Ephrem comprit que le moment était venu de s'expliquer avec sa famille, et qu'il ne pouvait pas différer plus longtemps de leur découvrir tout le mystère. Il écrivit donc à son père la lettre suivante, que nous reproduisons dans son intégrité.

« Aiguebelle, le 21 février 1838.

» Mon bien cher père,

» J'ai reçu hier la lettre de Catherine. Elle m'adresse des
» reproches, bien mérités sans doute, mais je ne suis pas
» aussi coupable qu'on pourrait le croire d'abord : mon silence
» ne vient pas de ma négligence, encore moins de mon indif-
» férence ; il a été occasionné par un enchaînement de circons-
» tances que j'étais bien loin de prévoir. Aujourd'hui encore
» je paraîtrai bien coupable, et je ne sais comment m'y pren-
» dre pour vous adresser une nouvelle dont je dois néanmoins
» vous faire part. Si vous avez bien pesé tout ce que je
» vous ai dit dans ma dernière lettre, vous avez pu prévoir
» ce que je vais vous dire. Oui, mon bien cher papa, après
» bien des réflexions, des combats, des raisonnements, des
» hésitations, j'ai enfin pris la résolution de consacrer à
» Dieu le reste de mes jours ; mais ne vous pressez pas de
» m'accuser de dissimulation ou d'indifférence. Oh ! si vous
» saviez combien il m'en a coûté, si vous pouviez sonder le
» déchirement de mon âme, la plaie de mon cœur, vous ver-
» riez quel est mon amour pour vous et pour ma bien chère Ca-
» therine. Si vous saviez combien j'ai marchandé (pour ainsi
» parler) avec Dieu pour me donner à lui, oh ! certes, vous
» ne m'accuseriez ni de cruauté ni d'ingratitude. Le sacri-
» fice que je fais, ce n'est qu'à Dieu que je pouvais le faire,
» car rien au monde n'aurait pu me séparer de vous, dans
» quelque position que nous nous fussions trouvés. Il est inu-
» tile que j'essaie de vous dire tout ce qui se passe en moi,
» tous les combats que me livrent et la voix de la grâce et le
» cri de la nature, car vous savez combien je vous aime, vous
» et ma bonne sœur. Les seuls objets auxquels je tenais au
» monde, Dieu veut que j'y renonce. Ah ! quand j'y pense
» bien, je suis près de succomber et de retourner en arrière ;
» il faut que Dieu ait une grande pitié de moi pour me sup-
» porter aussi long-temps avec mes tergiversations. Mais pour
» vous mettre à même de voir si ma vocation vient de Dieu,

» et vous établir juge de ma conduite, je vais vous dire com-
» ment tout s'est passé.

» Vous savez que le grand but de mon voyage a été d'éprou-
» ver ma vocation et de tâcher de découvrir ce que Dieu de-
» mandait de moi; pour ma part, je n'ai consenti à me séparer
» de vous que pour ce motif. J'ai constamment prié le Seigneur
» de me manifester sa volonté; tout mon désir était de rentrer
» au plus tôt auprès de vous. A Paris, j'ai consulté les pieux
» directeurs de Saint-Lazare ; à Lyon, je me suis adressé à des
» personnes très-recommandables; après tout cela, je rentrais
» pour vous dire que mes idées n'étaient pas changées, et
» qu'après avoir mieux étudié le monde, je sentais plus que
» jamais la nécessité de le fuir, parce qu'il ne m'inspire que
» du dégoût. Cependant, j'avais calculé, avant même de partir
» de Perpignan, de ne pas passer à Montélimart sans visiter
» la Trappe d'Aiguebelle, que je savais n'en être pas très-éloi-
» gnée. Dans le temps même, j'avais adressé une lettre au Su-
» périeur de ce monastère, car vous savez que mes idées sur ce
» point ne datent pas d'aujourd'hui. Dans ma dernière lettre,
» je vous ai dit de quelle manière je me détachai de Montéli-
» mart, où je laissai mes effets, et comment je m'acheminai
» vers l'abbaye, avec M. le Curé de cette ville, qui se rendait
» chez les Trappistines de Maubec. J'avais déjà passé huit jours
» à Aiguebelle. Dans les rapports que j'eus avec le Révérend
» Père, je lui fis part du projet que j'avais de revenir vers vous
» pour vous dire qu'après toutes les épreuves auxquelles je
» m'étais soumis, je n'en étais que plus décidé à quitter le
» monde; que mon parti était pris de retourner ici, pour m'y
» consacrer au service du Seigneur. Je voulais même vous en-
» gager à venir vous établir vous-même en qualité de pension-
» naire, afin que nous puissions vivre l'un près de l'autre. Le
» R. P. Abbé approuva mon dessein; il écrivit même une lettre
» dont je devais être chargé, à Monseigneur l'Evêque de Per-
» pignan, qu'il connaît. J'étais déjà heureux de penser que
» j'allais vous embrasser; cependant on parlait beaucoup de
» la fête de la Purification, qui devait être très-solennelle, et

» de la prise d'habit d'un novice; le temps d'ailleurs était » mauvais, je vis qu'il n'y avait pas grand inconvénient à » rester encore ce jour-là : je m'y résolus. Mais voilà que le » jour de cette fête je me sentis plus agité que de coutume, » j'assistai à quelques cérémonies qui firent sur moi la plus » douce impression. Il y eut communion générale; j'eus le » bonheur d'en être. Toute la journée fut délicieuse pour moi; » le soir, pendant que la communauté chantait avec beaucoup » d'ardeur le *Salve Regina* pour saluer sa bienheureuse Pa- » tronne avant de se retirer, je fus moi-même dans un ravis- » sement qu'il me serait impossible de vous dépeindre. Il se » passa dans mon âme des choses extraordinaires; je ne pus » résister plus long-temps, je sentis couler de douces larmes, » et je promis à mon Dieu que c'en était fait, que dès ce mo- » ment je le prenais pour mon partage. Dès le lendemain, je » fis part de tout au Père Hospitalier, et surtout au Révérend » Père, je lui dis que je renonçais à mon voyage. Le Révérend » Père m'a éprouvé de toute manière, et ce n'est qu'après dix » jours de réflexions que, me trouvant toujours dans les mêmes » dispositions, il a consenti à m'admettre. C'est le 11 de ce » mois que j'ai eu ce bonheur.

» Je voudrais bien pouvoir vous dire, mon très-cher père, » tout ce que j'ai souffert d'angoisses et de tourments. Je » voyais tout le chagrin que j'allais causer au meilleur des » pères et à la plus tendre des sœurs; la nature m'imposait » des devoirs, mais la grâce en exigeait d'autres : il y avait » entre eux incompatibilité. Dieu, qui est le souverain maître, » faisait toujours pencher la balance en sa faveur; d'autre » part, je me voyais exposé à mille dangers dans le monde. » Puis j'ai cru qu'il était dangereux de revenir encore à Per- » pignan, et par trop cruel d'aller moi-même vous porter la » nouvelle qui devait déchirer votre cœur. J'ai espéré que vous » ne me refuseriez pas la permission de suivre ma vocation, » parce que vous y verrez l'œuvre de Dieu; en ceci, je suis » heureux d'avoir un père éminemment religieux, qui com- » prendra combien il serait dangereux de résister à celui qui

» ne nous a créés que pour lui; et la plus grande marque » que nous ayons de sa volonté, c'est le courage qu'il me » donne de rompre les liens si forts qui m'unissent à vous. » Eh bien! mettons en commun notre confiance pour nous » offrir au Seigneur; offrez-lui ce sacrifice énorme, comme je » le lui offre moi-même tous les jours. Assurons-nous qu'il » ne sera que momentané; Dieu l'aura pour agréable, et nous » accordera de nous voir bientôt réunis, sans avoir à craindre » d'autre séparation. Je ne vous dirai pas le peu de fonds que » nous devons faire sur les avantages que le monde peut nous » offrir, nous avons été soumis là-dessus à de bien rudes épreuves; » il y a peu de temps encore, notre famille était un modèle de » bonheur sur la terre, nous ne formions à nous tous qu'une » même âme, qu'un même amour. Dieu rompit un anneau de » cette chaîne; depuis, notre union était devenue plus étroite, » en quelque sorte. Le Seigneur, dont les desseins sont incom- » préhensibles, ne semble pas satisfait; il exige du moins » encore un sacrifice; eh bien! unissons-nous tous les trois » pour le lui offrir. Pour cela, nous ne cesserons pas de nous » aimer; car depuis que ma résolution a été prise, je me sens » pour vous une affection bien plus vive et bien plus pure. » Je ne forme pas un soupir vers Dieu où vous n'ayez tous » deux votre part : Dieu sait que je n'ai qu'u[illegible]l désir, le » bonheur de nous trois; aussi, je ne vous cache pas que vous » êtes pour beaucoup dans mon holocauste, et j'ai assez de » confiance en Dieu pour espérer que vous ne tarderez pas » à comprendre que ce n'est pas une calamité que d'avoir un » fils et un frère religieux. De plus, je suis autorisé à vous » dire que vous pouvez venir me voir.

» De tous les religieux qui sont ici, il n'en est presque » aucun qui n'ait eu à faire les plus grands sacrifices. Dieu » se plaît à éprouver les siens; je vous citerai deux de nos » frères novices qui sont à côté de moi : l'un n'a que sa mère » et sa mère n'a que ce fils au monde pour hériter de sa grosse » fortune et pour consoler ses vieux ans; il se sentit appelé à » la Trappe, il y vint. Toutes les prières et toutes les larmes

» de sa mère pour le rappeler furent inutiles ; il était encore mi-
» neur, sa mère eut recours à la force armée ; le jeune homme
» dut céder ; mais au moment de sa majorité, il a décampé
» de nouveau et est venu se refugier à l'ombre du sanctuaire,
» sous les auspices de Notre-Dame. Le second est un mon-
» sieur tout-à-fait intéressant ; il appartient à une très-bonne
» famille de Toulouse. Il a préféré la croix de Jésus-Christ à
» tout le bonheur que le monde lui réservait. Enfin, mon très-
» cher père, vous le savez mieux que moi, le royaume du ciel
» souffre violence, nous ne pouvons arriver à cette heureuse
» patrie que par le chemin de la croix, je veux dire en suppor-
» tant avec patience les sacrifices que Dieu exigera de nous.

» Du reste, ne soyez pas en sollicitude pour ma santé,
» je me porte à merveille ; je me trouve très-bien du régime
» que l'on observe ici. Il est sévère, sans doute, c'est ainsi
» qu'il doit être pour des pénitents ; les mets sont assaisonnés
» très-simplement, mais on a une manière de les accommoder
» qui est bien de mon goût. En toute vérité, je vous assure
» que je les trouve délicieux. Puis, je crois qu'il y a des grâces
» particulières, car, si à la maison j'avais tenté de faire une
» partie de ce que je fais ici, quelle consommation d'eau d'orge
» j'aurais faite ! Mais la sainte Vierge veille sur nous, elle nous
» protége de toute manière.

» Je m'attends bien que ma démarche sera diversement
» interprétée ; mais cette considération ne m'alarme pas beau-
» coup : comme je n'ai cherché à capter les suffrages de qui
» que ce soit, je m'occupe fort peu de ce que l'on peut dire
» sur mon compte ; j'ai devers moi la conscience d'avoir
» accompli un pénible, mais impérieux devoir ; Dieu est content,
» cela me suffit. Il n'y a pas de déshonneur à se mettre au
» service du Roi des cieux, *cui servire regnare est*. Il n'y a
» que votre affliction qui me fait de la peine ; mais, de grâce,
» mon très-cher père, ne m'en veuillez pas, surtout ne me mau-
» dissez pas. Si vous saviez combien je vous aime ! Voyez le
» tout devant Dieu, et jugez si je devais, si je pouvais ne pas
» faire sa volonté.

» Je voudrais bien écrire à ma bien chère sœur et à ma
» bonne cousine; j'aurais beaucoup de choses à leur dire sur
» la fausseté des biens de ce monde, non pas que je veuille
» dire qu'il soit impossible de s'y sauver, chacun à les grâces
» de salut nécessaires, et c'est à l'homme de bien de voir au
» fond de son âme ce que Dieu exige de lui; mais je crois que,
» dans certain monde surtout, il est très-difficile de se sauver.
» Qu'elles soient toujours bonnes et pieuses; que ma sœur
» donne à mon cher père plus de consolation que je ne lui en
» ai donné moi-même.

» Pardonnez-moi, et écrivez-moi que vous me permettez de
» suivre, non pas mes idées, mais la volonté du Seigneur.
» Priez tous pour moi, je prierai bien pour vous tous. Priez
» surtout la sainte Vierge : c'est à elle que je dois le bienfait
» de ma vocation, c'est elle qui a conservé mes sentiments au
» milieu des dangers de mon voyage. Si jamais l'affliction
» assiégeait votre cœur, portez vos regards sur ce Christ que
» vous conservez dans votre cabinet avec tant de vénération,
» et lisez-y ces paroles qui sont écrites à ses pieds : *O vous
» qui êtes affligés, considérez s'il est une douleur
» pareille à la mienne !* Cette vue vous consolera.

» Adieu donc, mes chers parents; consolons-nous en Dieu,
» et prions-le de nous faire la grâce de nous voir un jour tous
» réunis dans le ciel. »

CHAPITRE XIV.

M. Ferrer arrive à Aiguebelle. — Il obtient de ramener son fils à Perpignan.

Cette lettre si touchante porta la désolation dans la famille du frère Marie-Ephrem. Un premier malheur avait déjà si sensiblement altéré sa félicité, depuis peu de temps; la pensée d'un nouveau sacrifice acheva de l'accabler. Cette nouvelle se répandit bientôt; les parents et amis accoururent pour offrir

leurs consolations. M. Ferrer, abîmé dans une douleur muette, était tout abattu; Mlle Catherine éclatait en sanglots et se désespérait.

Dans l'incertitude du parti qu'il y avait à prendre, il fut décidé qu'on tâcherait de patienter pendant quelques jours; mais les parents insistèrent pour que M. Ferrer refusât à son fils la consolation qu'il réclamait avec tant d'instance. On pensa qu'un silence absolu ferait plus d'impression sur le cœur de Vincent, dont on connaissait la tendre sensibilité.

C'était punir notre fervent novice par l'endroit le plus faible : il savait l'affection que son père et sa sœur avaient pour lui, et il ne doutait pas qu'il ne leur eût porté le coup le plus terrible. Cette pensée l'affligeait, et l'incertitude où il était de leur position, depuis qu'ils avaient l'assurance d'avoir perdu pour toujours celui qui faisait toute leur joie en ce monde, le tourmentait cruellement. Pour ne pas succomber, il eut recours aux moyens qui lui avaient si bien réussi, lorsqu'il s'était agi de se poser comme victime sur l'autel du Seigneur. Il offrit à Dieu ce reste de l'holocauste, et se résigna à la patience.

En attendant, un proche parent du frère Marie-Ephrem lui écrivit pour découvrir ses dernières résolutions. La réponse admirable par la noblesse des sentiments et la pureté des motifs ne laissa plus à sa famille l'espérance de le voir revenir sur son généreux projet. Alors, le même parent qui avait pris cette initiative, conseilla à M. Ferrer de recourir au moyen qui lui semblait le plus expéditif et le plus puissant pour recouvrer son fils. Il s'agit de partir pour aller l'arracher à son pieux asile, et il s'offre lui-même pour l'accompagner. C'était un homme ardent, très-propre à seconder dans le coup de main qu'il méditait. M. Ferrer se laissa persuader. Ils partirent donc, lui, son parent, sa fille et sa nièce, Mlle Elisa Alday, persuadés que Vincent ne résisterait pas à leurs instances réunies, bien déterminés du reste à faire tous leurs efforts pour le ramener.

Cependant le frère Marie-Ephrem était loin de soupçonner tout ce qu'on tramait autour de lui. Depuis qu'il avait eu le

bonheur de prendre le saint habit, sa seule ambition, son seul désir était de travailler chaque jour à acquérir les vertus de sa sublime vocation. Quoique le dernier venu dans la communauté, ses frères du noviciat lui assignèrent bientôt dans leur estime la première place; ils admiraient sa ferveur et son exactitude pour les observances régulières, et avec cela tant d'aisance et d'affabilité que tous avaient déjà pour lui une affection respectueuse.

C'est le 7 mars que les parents du frère Marie-Ephrem arrivèrent à Aiguebelle. Leur premier soin fut de cacher leurs noms, afin de mieux assurer le succès de l'entreprise; ils s'annoncèrent comme des curieux qui désiraient visiter le monastère, ils accablèrent le Père hôtelier de questions, auxquelles celui-ci satisfit avec simplicité; et après que les deux messieurs eurent rapidement parcouru les principaux lieux réguliers de la maison, ils se retirèrent tous dans un village voisin pour y passer la nuit, avec intention de revenir le lendemain.

Le soleil paraissait à peine sur l'horizon qu'ils étaient déjà arrivés à la porte du couvent. Ils continuèrent le même rôle que la veille, et ils poursuivirent le cours de leurs investigations auprès du frère portier; ils étaient surtout impatients de voir les Religieux. On leur répondit qu'ils allaient assister à la messe, et qu'aussitôt après ils sortiraient pour aller au travail. L'oncle et le père ayant témoigné le désir d'entendre cette messe, on les conduisit à la tribune, d'où leurs regards plongèrent constamment dans le chœur des Religieux pour y découvrir celui qu'ils étaient venus chercher de si loin. Ils l'eurent bientôt reconnu sous son nouveau costume. A la vue de ces hommes héroïques qui avaient volontairement foulé aux pieds tous les plaisirs et toutes les séductions du monde pour venir dans une humble solitude se dévouer à une vie de sacrifice et d'abnégation, ils ne purent se défendre d'un secret sentiment d'admiration. Le spectacle touchant qu'ils avaient sous les yeux, ces cérémonies si parfaites d'ensemble, ce chant si grave et si animé à la fois, cette attitude respectueuse qui les rendait immobiles dans le lieu saint, tout cela excita

dans leurs cœurs une profonde émotion qu'ils ne purent maîtriser; mais, quand ils virent la ferveur de ce cher novice, qui était loin dans ce moment de penser qu'il avait ses parents pour témoins de sa piété, ils ne purent y tenir : leurs larmes coulèrent abondantes; et s'ils étaient venus dans des desseins moins hostiles, ils auraient trouvé sa résolution sublime, et peut-être auraient-ils envié son bonheur.

Pendant cet intervalle, la sœur et la cousine du frère Marie-Ephrem interrogeaient à leur tour le frère portier et le pressaient de questions; elles s'informaient surtout de la différence qui existait entre les Religieux de chœur et les Frères novices, et à quels signes distinctifs on pouvait les reconnaître.... Mais voilà que la messe est terminée; M. Ferrer et son compagnon reviennent en toute hâte : ils ont aperçu Vincent sous son habit de Trappiste. A peine ont-ils rendu compte de leurs impressions, qu'on les avertit que la communauté va passer pour se rendre au champ du travail. En effet, à l'instant, ils voient sortir du monastère une longue file de Religieux qui traversent la cour et se dirigent vers la porte extérieure; mais ils n'ont plus le même costume qu'ils avaient au chœur. Au chœur, les profès étaient revêtus de la coule aux longues et larges manches; les novices avaient la chappe qu'ils croisaient devant la poitrine. Actuellement, ils sont en costume de travail, en simple scapulaire, portant de gros sabots; leur robe est retroussée, ils marchent sur un seul rang, par ordre d'ancienneté, la tête couverte du capuce; chacun tient une bêche sous le bras gauche, et de la main droite égrène un chapelet à gros grains dont il récite les *Ave Maria* avec ferveur.

Aussitôt, sans perdre de temps, la famille se poste; le parent de M. Ferrer dresse sa petite batterie. Un des supérieurs est à la tête de la pieuse troupe; seul, d'après les constitutions, il salue MM. les étrangers. Après lui, les religieux passent sans lever les yeux et sans s'occuper de tout ce qu'ils peuvent rencontrer sur leur passage. La communauté avait déjà défilé, et celui qu'on attendait avec tant d'impatience n'avait pas

encore paru. Tout-à-coup il se montre presque au dernier rang; en même temps, il se fait un petit mouvement parmi ces étrangers, ils se pressent, ils s'approchent; la sœur ne peut contenir son émotion, elle jette un cri. « C'est bien lui, » s'écrie l'oncle, et il se lance sur le frère Marie-Ephrem pour le saisir. Celui-ci avait remarqué cette agitation, et, entendant la voix si connue de sa chère sœur, il avait porté de ce côté un regard timide. Son front se couvre d'une modeste rougeur; cependant il a observé à temps le mouvement de son oncle, et il a pu s'esquiver. Ce n'est pas qu'il n'ait plus pour les siens cette affection dont il leur donna tant de témoignages, lorsqu'il vivait avec eux dans le monde; ce n'est pas non plus qu'il refuse de les voir encore une fois; non, mais il est novice et il sait que la Règle exige la permission du Supérieur pour qu'il puisse parler à un membre de sa famille... Il attendait de pouvoir remplir cette formalité, et c'est là l'unique raison de sa fuite soudaine. « Notre coup est manqué, » s'écrie l'oncle un peu dépité. Dans ses projets il ne s'agissait de rien moins que d'enlever son neveu et de le forcer bon gré mal gré de les suivre à Perpignan.

Mlle Catherine et Mlle Elisa ne se possèdent plus, elles ne peuvent résister au désir qu'elles ont de voir l'une son frère, l'autre son cousin, et par une curiosité assez naturelle elles se mettent sur la trace des Religieux. Les ayant aperçus occupés à travailler dans une vigne, elles s'approchent peu à peu afin de découvrir celui qui seul les préoccupe; mais leur désir ne peut être pleinement satisfait; les Religieux sont assez près les uns des autres, tous mêlés ensemble, et, la nature du travail les obligeant à se tenir courbés, il leur est impossible de distinguer le novice qu'elles cherchent. Elles ne se découragent pas pourtant, bien résolues d'avancer jusqu'à ce qu'elles l'aient vu de près. Le Révérend Père, qui ne s'était pas rendu au travail avec ses Frères, arrive dans ce moment : il est frappé d'une indiscrétion dont il n'avait pas encore eu d'exemple, et, prenant ces deux jeunes personnes pour des curieuses du village voisin, il s'approche d'elles et leur

demande avec bonté si elles ont affaire à quelque Religieux. Un peu déconcertées, elles répondent timidement qu'elles désirent voir travailler les Trappistes; alors le Revérend Père leur fait observer qu'il n'est guère convenable de pousser la curiosité aussi loin, et les engage à se retirer, sans quoi il sera obligé de faire rentrer la communauté.

Ces observations étaient justes, aussi furent-elles vivement senties. Nos jeunes demoiselles, confuses et poussées à bout, ne purent tenir plus lengtemps, elles découvrirent tout le mystère: « C'est que, dirent-elles, nous avons un frère parmi ces Reli» gieux; il s'est échappé de chez nous, sans prendre congé » de sa famille, et nous voudrions le voir. » Le Révérend Père fut de suite au courant; il comprit qu'il s'agissait du Frère Marie-Ephrem. « Vous pouviez vous expliquer plus tôt, dit-il; » je vais appeler votre frère; seulement veuillez vous éloigner » un peu, afin de ne pas vous trouver à la vue de la commu» nauté. » Elles obéirent aussitôt. Dom Orsise va lui-même parler à son cher novice, il lui dit tout ce qui se passe; celui-ci de son côté lui rend compte de ce qu'il sait; il attendait en silence que le Révérend Père vînt le lui communiquer. Tandis qu'ils allaient tous les deux les rejoindre, ils aperçurent dans le chemin du monastère M. Ferrer et son compagnon, qui venaient à leur rencontre. C'est mon père et mon oncle, s'écria le Frère Ephrem ; et ils approchent tous ensemble; l'entrevue a lieu. D'abord ce furent de tendres embrassements, les démonstrations d'une joie sensible de se retrouver après une longue absence. Le Révérend Père était présent; mais craignant de gêner leur conversation, il autorisa le jeune novice à demeurer seul avec sa famille et à l'accompagner au couvent.

Les voilà tous réunis, s'acheminant lentement vers le monastère, tantôt s'arrêtant, tantôt précipitant leurs pas. Après les premiers épanchements, M. Ferrer, prenant la parole, se tourne tristement vers son fils : « Pourquoi en avez-vous « usé ainsi à mon égard, ô mon cher fils? Que vous ai-je fait » pour me traiter avec tant de rigueur? Quel motif a pu vous » déterminer à nous abandonner au moment où nous comptions

» le plus sur vous pour nous consoler de nos malheurs? » A ces mots, il fond en larmes, sa fille mêle ses pleurs aux siens. Le Frère Marie-Ephrem était attendri; quoique novice, son cœur toujours sensible et bon était plein d'affection pour sa famille. Il se jette au cou de son père, qu'il embrasse plusieurs fois : « Oh! non, s'écrie-t-il, non, mon cher père, je n'ai pas » à me plaindre de vous; au contraire, je suis confus de vos » soins et de votre bonté, je les ai si peu mérités.... Mais, » vous savez tout.... que pouvais-je faire? Est-il pos- » sible de résister à la volonté de Dieu?... » Il n'en put dire davantage : la désolation de sa famille lui brisait le cœur, il demeura interdit; un instant, tous gardèrent le silence, on n'entendit que leurs sanglots.

L'oncle, qui jusque-là n'avait rien dit, prit enfin la parole : « Ce n'est pas tout, dit-il; mais nous venons te chercher, et » tu vas te préparer à nous suivre. » Le Frère Ephrem ne répondit pas; il fut pourtant aisé de lire sur son air qu'il y était peu disposé. Alors, d'un ton sévère, il lui reprocha sa conduite, qu'il qualifia d'indigne; il la taxa d'ingratitude et de cruauté, il lui dépeignit la triste position de son père, qu'il délaissait et qui comptait sur lui; de sa sœur, dont il était l'unique appui ; de sa famille, qu'il plongeait dans la déso- lation; et, après une série d'apostrophes injurieuses, il finit par le conjurer, au nom de sa mère, dont il évoqua le souvenir, de ne pas persévérer plus longtemps dans une démarche aussi insensée. Le Frère Marie-Ephrem était intérieurement accablé de ces reproches immérités, mais il n'en conserva pas moins dans son âme le calme et la paix qui ne cessèrent de se refléter sur son visage.

Tout le temps que l'oncle parla avec animation, personne n'osa l'interrompre : Mlle Catherine était tantôt consternée, tantôt un peu rassurée, selon qu'elle avait plus ou moins d'espoir de recouvrer son frère. Sa cousine n'avait rien dit, elle admirait la vertu du Frère Ephrem, et bien loin de plaindre son sort, elle lui portait envie dans le secret de son cœur.

M. Ferrer, dont l'émotion était un peu apaisée, paraissait

absorbé dans des pensées profondes. On eût dit un homme qui est accablé du chagrin d'avoir perdu un fils qui faisait son bonheur en ce monde, mais en même temps plein de vénération pour les hautes vertus dont ce fils bien-aimé lui donnait un si touchant exemple. Après être resté quelque temps ainsi concentré en lui-même, il parla à son tour, et son langage s'efforça de concilier tous les intérêts.

« Mon fils, dit-il, en père sincèrement attaché à la religion,
» j'ai constamment regardé comme mon premier devoir l'obli-
» gation de vous donner une éducation chrétienne, et ma cons-
» cience me rend le témoignage que je n'ai rien omis pour cela.
» Actuellement j'aurais mauvaise grâce de vouloir m'opposer
» aux desseins que Dieu peut avoir sur vous; aussi, je vous
» déclare que telle n'est pas mon intention. Mais la religion
» elle-même ne nous fait pas un crime d'user de sages pré-
» cautions pour nous assurer que véritablement nos projets
» viennent de lui. C'est pourquoi, je vous propose de nous
» accompagner à Perpignan : vous demeurerez dans votre
» famille un temps convenable, deux ou trois mois; vous
» pourrez sonder vos dispositions en toute liberté; et si après
» cette épreuve vous persistez dans votre dessein, vous le
» suivrez, je ne m'y opposerai plus. »

La proposition paraissait raisonnable; on crut du moins que le Frère Ephrem ne pouvait pas se dispenser de l'accepter, et lui-même se sentait porté à accorder à sa famille cette dernière consolation. Tout en discutant ce projet, ils étaient arrivés à la porte du monastère, la communauté venait de rentrer. Aussitôt, notre généreux novice court à la cellule du Révérend Père Supérieur pour lui rendre compte de l'entretien qu'il a eu avec ses parents, et lui faire part de la demande de son père. Dom Orsise comprit que le Frère Ephrem inclinait assez à prendre ce parti. Il le regarda d'un air presque de compassion et lui dit : « Mon cher Frère!... » et il s'arrêta. « Je vous comprends, ajouta aussitôt le novice, « Vous pensez que je
» me laisserai tenter et que je ne reviendrai pas. — C'est
» bien dangereux, reprit le Révérend Père. — N'ayez pas cette

» crainte, répondit le Frère Ephrem ; Dieu qui m'a amené une
» première fois, saura bien me reconduire une seconde; et
» puis, Marie, ma tendre mère, ne s'est-elle pas constituée ma
» gardienne? Du reste, je ne veux rien faire que vous n'ap-
» prouviez ; si vous voulez que je demeure, vous n'avez qu'à
» me l'ordonner; mais si vous m'autorisez à accorder
» cette satisfaction à mes parents, vous voudrez bien
» me donner votre bénédiction, me promettre le continuation
» de vos prières, me recommander de temps en temps aux
» suffrages de la Communauté, et avec tous ces puissants se-
» cours, je crois pouvoir vous garantir ma rentrée à Aigue-
» belle pour l'époque que vous me fixerez. » Le Révérend Père fut émerveillé des dispositions et de la confiance de son cher novice. Il lui répondit que, s'il croyait par cette condescendance apaiser sa famille, et s'il comptait conserver ses bons sentiments au milieu des piéges qui lui seraient tendus, il l'y autorisait volontiers.

Ils allèrent aussitôt tous les deux en porter l'heureuse nouvelle à la famille, qui l'attendait avec anxiété, ne pensant pas que le Supérieur fût aussi facile.

A peine la lui eut-on communiquée, que la sérénité se rétablit sur tous les fronts, la joie la plus expansive dans tous les cœurs. Le F. Ephrem seul ne partageait pas la joie commune: il allait s'éloigner de sa chère solitude. Avant tout il voulut que son père renouvelât en présence du Supérieur la promesse de le laisser suivre sa vocation, s'il persistait dans ses sentiments. M. Ferrer s'y engagea formellement. Ensuite notre cher novice quitta ses habits religieux pour reprendre ceux qu'il avait apportés du monde. Il pleura beaucoup en prenant congé du Révérend Père. « Je rentre dans Babylone, lui disait-
» il avec l'expression de la plus vive douleur : mieux que moi
» vous savez tout ce que j'ai à craindre de sa corruption. »
Le Révérend Père l'embrassa, lui donna sa bénédiction, lui promit de faire prier pour lui, et il prit l'engagement de dire tous les samedis la messe à l'honneur de la sainte Vierge, jusqu'à ce qu'il fût revenu au bercail. Tout cela le consola un

peu, et il alla à l'hôtellerie extérieure rejoindre sa famille. « Je » serai ici avant la coupe des blés, dit-il tout bas au Père Hôtelier. » Etils s'éloignèrent du monastère.

CHAPITRE XV.

Le F. Marie-Ephrem arrive à Perpignan. — Son séjour dans sa famille. — Il retourne à Aiguebelle.

Cependant nos voyageurs s'applaudissaient du succès de leur entreprise; seul le Frère Marie-Ephrem, redevenu Monsieur Vincent Ferrer, paraissait affecté; son cœur était plongé dans une sombre mélancolie. « Comment donc, se disait-il, » les exigences de la nature ont eu plus de force que les droits » de la grâce; et Dieu, dont la volonté s'est si visiblement mani» festée à mon égard, ne méritait-il pas la préférence sur les » désirs de la chair et du sang? » Et alors il se repentait d'avoir cédé. Une pensée salutaire lui offrait cependant quelques consolations : « Si tu t'es éloigné de la maison du Seigneur, tu » n'as pas tout à fait agi de toi-même, tes supérieurs l'ont » agréé, et tu n'as pas cessé d'être sous leur obéissance. » Tous ces raisonnements ne le rassuraient qu'à demi. « Je » reviendrai bientôt, pensait-il quelquefois, et par ma fidélité » j'expierai ma faiblesse. » La famille, qui s'apercevait de sa préoccupation, s'efforçait en vain de l'égayer et de le distraire, il revenait sans cesse à ces mêmes idées. Tout ce qu'il voyait dans le monde ne lui inspirait que dégoût et lui faisait regretter sa bien-aimée retraite, hors de laquelle il lui semblait impossible de pouvoir vivre désormais. Ces divers sentiments firent un tel progrès dans son âme, qu'il ne put y résister. Arrivé à Nîmes, il s'échappe à l'improviste, et reprend en toute hâte le chemin qu'il vient de parcourir. On ne tarde pas à s'apercevoir de son absence; vite on court après lui, on l'atteint au sortir de la ville, et ce n'est qu'en lui faisant violence qu'on peut le ramener. Cette résistance affligeait les parents du Frère Marie-

Ephrem, et ils commençaient à ne point tant s'applaudir de leur victoire. « Qu'avancerons-nous? disait-on tout bas; le » monastère est pour lui une pierre d'aimant qui l'attire sans » cesse. » Peu s'en fallut qu'on ne regrettât d'avoir tant insisté pour l'arracher à sa chère solitude. Mais l'oncle n'était pas de cet avis. Il trouvait tout naturel que le jeune Vincent, qui avait bon cœur, se séparât avec peine de ses nouveaux amis, il espérait une transformation complète pendant le séjour qu'il ferait au milieu de sa famille.

Après quelques heures passées à Nîmes, le voyage se poursuivit sans autre aventure jusqu'à Perpignan. Il était tard quand ils entrèrent dans la ville. Dès le lendemain, Vincent court à l'église Saint-Jacques, et va se jeter dans les bras de son ancien directeur : « Le démon a vaincu, lui dit-il en l'em» brassant, mais j'ai la confiance que sa victoire ne sera pas » de longue durée. » Il lui raconta sommairement son histoire, et s'étant ensuite confessé, il communia le même jour.

Tout le temps que Vincent demeura à Perpignan, il fut constamment un modèle d'édification pour tous ceux qui l'approchèrent. On oublia entièrement le voyage de Paris dont il avait promis de narrer les merveilles à son retour; on ne vit plus en lui que le fervent chrétien qu'on avait arraché à la Trappe, d'où il rapportait une abondante provision de vertus, et dont le spectacle commandait à tous l'admiration.

Pendant plusieurs jours il fut de la part des siens l'objet d'une surveillance minutieuse; on craignait qu'il ne s'évadât de nouveau comme il avait fait à Nîmes; cependant sur la promesse formelle qu'il fit à son père de ne point partir sans l'en informer, on lui accorda une plus grande liberté.

Toutefois la famille n'oublia pas qu'elle n'avait obtenu qu'un délai de quelques mois pour éprouver la vocation de Vincent, et que, ce temps écoulé, elle le verrait repartir sans retour. Aussi mit-elle tout en œuvre pour le détourner de son projet, ou du moins pour ébranler ses résolutions, mais il fut impossible de le réengager dans le monde. Les sociétés qui faisaient autrefois ses délices lui étaient devenues à charge. Les amuse-

ments les plus innocents et les plus légitimes lui causaient de l'ennui et du dégoût.

L'oncle surtout qui l'avait pour ainsi dire enlevé d'Aiguebelle, et qui l'avait traité si durement, ne voulait point perdre le fruit des fatigues de son voyage. Il livra donc à Vincent les assauts les plus terribles. Plusieurs amis de la famille s'unirent à lui pour le seconder. Ils ne cessaient de lui répéter que les Trappistes sont des gens malheureux qu'un moment d'exaltation a engagés sous un joug de fer, mais qu'ils ne tardent pas à être en proie au repentir et aux regrets; qu'en embrassant cet état, des hommes qui d'ailleurs auraient pu rendre quelque service à la société, s'enfermaient dans ces cachots semblables à des sépulcres, où ils végétaient dans l'ombre et menaient une vie tout-à-fait inutile; que loin de plaire à Dieu par ces pratiques absurdes, ils l'outrageaient au contraire par les austérités criminelles d'une règle homicide. Enfin quelques-uns ne craignirent pas de lui avancer dans le délire de leurs préventions, que les Supérieurs de la Trappe lui connaissaient un espoir de fortune, et qu'ils ne tenaient à lui que dans l'idée de devenir un jour possesseurs de ses biens. — Nous verrons dans le chapitre suivant ce qu'il faut penser de ces calomnieuses accusations. Vincent savait bien que tout ce qu'il aurait pu dire de raisonnable ne serait pas accueilli par des esprits qu'aveuglait la passion; il se contenta de répondre qu'ayant déjà fait un essai de ce genre de vie, il savait à quoi s'en tenir. Du reste il fut toujours donx, affable, poli même envers ceux qui le traitèrent sans ménagement, mais il demeura inébranlable.

Les entretiens spirituels qu'il avait de temps en temps avec son directeur contribuaient à le maintenir dans ses bons sentiments. Cependant il sentit le besoin de correspondre avec son très-révérend Père, dont le souvenir ne le quittait pas un seul instant. Il lui communiqua toutes ses peines, et terminait ses lettres en déplorant la longueur de son exil, ne soupirant qu'après le moment où il lui serait donné de se dégager des eaux bourbeuses du monde, pour rentrer dans l'arche sainte.

Le Révérend Père avait été affecté du départ de ce cher novice. Toute la communauté partageait son inquiétude; aussi fut-on ravi de recevoir des nouvelles rassurantes de sa persévérance dans le bien. — Dom Orsise s'en réjouissait, car il était convaincu que cette épreuve délicate était la marque la plus évidente de sa vocation. Il trouva le moyen de lui faire parvenir quelques lettres destinées à l'encourager dans ses combats. Nous sommes heureux d'en avoir retrouvé une que nos lecteurs liront avec plaisir, parce qu'elle expose dans tout son jour l'âme de celui qui l'a écrite.

W. J. et M.

Aiguebelle, le 18 mars 1833.

« Mon très-cher fils en Jésus-Christ,

» Je rends grâces à Dieu des bons sentiments qu'il conserve » dans votre cœur; il me serait impossible de vous exprimer » tout ce que j'ai éprouvé à votre sujet, depuis votre départ » de la maison de Dieu. Je vous ai recommandé aux prières » de mes fervents religieux et de vos excellents frères novices, » qui ont été très-affligés de cette séparation. Hier (samedi), » j'ai appliqué la sainte Messe pour vous, je l'ai dite à l'hon- » neur de la sainte Vierge, qui vous ramènera bientôt ici. Je » ne passe pas de jour sans vous recommander à Dieu, parce » j'étais presque certain de votre vocation: il faudrait être » bien aveugle pour ne pas reconnaître que votre prise d'habit » a été un miracle de la grâce. Vous avouez que vous avez été » un peu faible de vouloir suivre vos parents : en effet, Jésus- » Christ ne descendit pas de la croix pour consoler sa Mère » qu'il laissait toute seule, confiée à un étranger... Mais ayez » bon courage, nous tiendrons nos mains levées vers le ciel, » jusqu'à ce que notre cher frère triomphe de ses ennemis, et » qu'il rentre dans la citadelle..

» La sainte Vierge ne m'a jamais rien refusé de ce que je » l'ai priée de m'obtenir pour la gloire de son Fils. Elle m'a » donné la douce confiance que son serviteur Marie-Éphrem » ne périra pas. Comme je vous l'ai promis, tous les samedis, » jusqu'à votre arrivée, je dirai la sainte Messe pour vous. »

Ces lettres embrasaient Vincent d'une ardeur nouvelle, il ne soupirait plus qu'après l'heureux moment où il serait dégagé des liens qui le retenaient captif, son cœur gravitait sans cesse vers Aiguebelle comme vers son centre. Enfin il n'y put tenir plus longtemps; il avait passé un mois et demi à Perpignan, c'était un peu plus de la moitié du temps qui par bienveillance avait été accordé à ses parents. Il s'adresse à son père, et le supplie instamment de lui laisser suivre la voie que le Seigneur lui-même lui avait tracée. M. Ferrer comprenait bien qu'en vain il se berçait de l'espoir de conserver son cher enfant auprès de lui. La vie qu'il menait depuis qu'il était retourné à la maison paternelle lui montrait clairement que cette âme généreuse et dévouée n'était pas faite pour le monde; il n'osa pas contrarier les desseins de Dieu en s'opposant encore à ses pieux désirs. Pourtant, comme suprême consolation, il lui demanda quelques jours, et il fixa lui-même l'époque de son départ. Vincent ne s'attendait pas à tant de bonheur, il en remercia Dieu, l'auteur de tout bien, et fit secrètement ses préparatifs de voyage.

L'heure approchait qui allait rendre à notre pieux jeune homme la sainte liberté des enfants de Dieu, et son cœur en tressaillait de joie; mais d'un autre côté il redoutait cette dernière journée passée dans sa famille. Fils tendre et respectueux, bon frère, il était effrayé de la douleur d'un père chéri, d'une sœur éperdument aimée; car il aurait une bien fausse idée des saints, celui qui les considèrerait comme des êtres à part, d'une nature différente de la nôtre, étrangers à ces affections que l'on peut appeler faiblesses, et qui pourtant lient les hommes entre eux comme membres du même corps, enfants du même père, citoyens de la même patrie. Loin de les condamner, la religion fortifie et épure les sentiments du cœur. Elle nous montre un Dieu homme pleurant sur la tombe de son ami Lazare, pour nous apprendre à sanctifier nos larmes, alors qu'une légitime tendresse et une juste douleur les font couler. Ne soyons donc pas surpris de voir Vincent en proie à ces angoisses ineffables qui viennent parfois torturer un cœur

d'homme. Pour arriver jusqu'à Dieu, il devait mettre en pratique l'effrayant conseil de l'inflexible solitaire de Bethléem. — Ses oreilles retentissaient sans cesse de ces paroles de l'Evangile : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est » pas digne de moi. »

Saint Jean Chrysostome était sur le point de quitter le siècle; lorsque sa vertueuse mère apprit que l'amour de la solitude allait l'arracher à sa tendresse, elle le conduisit près du lieu où elle l'avait enfanté, et lui adressa de déchirantes paroles.

Ici, au moment du départ de Vincent, se renouvelle un semblable combat d'affection entre un père qui veut retenir son enfant et cet enfant qui brûle de suivre la voix de Dieu, cette voix puissante à laquelle rien ne résiste, et qui lui crie d'abandonner le toit qui l'a vu naître et tout ce qu'il a de plus cher au monde pour suivre Jésus-Christ. Ce pauvre père suppliait, conjurait son fils avec larmes d'avoir compassion de lui. Il le prenait dans ses bras, et, le pressant contre son cœur, il s'écriait d'un ton lamentable : « Mon fils, pourquoi veux-tu m'abandonner? Mon cher Vincent, pourquoi me laisses-tu?... » Sa sœur et sa cousine s'étaient jetées à ses genoux, et poussaient des cris qui fendaient le cœur. Quel douloureux moment pour Vincent! Un conflit affreux de pensées et de sentiments divers tourmentait horriblement son âme; il lui était si dur d'être obligé de se raidir contre les sentiments les plus doux et les plus légitimes de la nature! Il était si cruel pour lui d'étouffer la tendresse qu'il ressentait dans le fond de son âme pour un père et une sœur si dignes d'être aimés; mais la volonté de Dieu, qui l'appelait loin de sa famille, était si manifeste! Il fallait maintenant prononcer le mot décisif qui ne devait plus laisser d'espoir à M. Ferrer. Alors le pauvre Vincent tremble de tous ses membres, d'effrayantes convulsions bouleversent toute son existence; cependant son courage se soutient jusqu'au bout, mais il a avoué depuis que ce fut la plus grande tentation qu'il ait jamais subie, et que sans une grâce spéciale du Ciel, il aurait infailliblement succombé à l'épreuve. Aussitôt après ce glorieux mais terrible combat, il s'échappe, et sans faire d'adieux

à personne il sort de Perpignan et s'achemine vers Aiguebelle. C'est ainsi qu'ayant renoncé pour Dieu aux richesses, aux plaisirs et à tous les prestiges séduisants de la terre, pour Dieu encore il quitte son père, ses parents, ses amis, sa patrie.

CHAPITRE XVI.

Réponses à quelques erreurs et à quelques fausses imputations.

Pendant que notre jeune novice retourne à son couvent, qu'on nous permette de le laisser un moment pour répondre à certaines imputations calomnieuses qu'on s'est plu à débiter sur les monastères de la Trappe, imputations fausses dont on se servait comme d'arguments invincibles pour détourner Vincent de s'y consacrer à Dieu. Nous nous livrons d'autant plus volontiers à cette intéressante étude, que ces préjugés sont très-répandus chez les gens du monde; en toute occasion et sans examen ils les avancent pour dénigrer un état saint et respectable, et vouer au mépris, ou du moins à la pitié, une classe d'hommes qui mérite leur estime et leur admiration.

PREMIÈRE ACCUSATION.

Les Trappistes s'engagent dans un moment d'enthousiasme, de ferveur indiscrète.

Il est facile de voir toute la fausseté de cette accusation, si l'on veut bien se rappeler les rigoureuses épreuves auxquelles Vincent fut soumis, lorsqu'il demanda à être admis au noviciat d'Aiguebelle. Et puis, cette effrayante série de pratiques pénibles et crucifiantes qui forme la trame de ce gennre de vie qu'il désirait embrasser, était plus propre à éloigner un aspirant qu'à lui inspirer de l'enthonsiasme. Mais ce n'est pas là l'unique précaution que prend un sage supérieur, qui le premier a le plus grand intérêt à n'admettre dans sa congrégation que des membres divinement appelés. Après sa réception, le jeune

novice est confié à la sollicitude du Père-Maître, qui est chargé de lui expliquer la règle sous laquelle il désire combattre et les engagements qu'il doit contracter. Il lui en retrace l'étendue et la sévérité plusieurs fois par semaine et pendant un an au moins. Par intervalle on l'interpelle en plein chapitre pour lui faire renouveler sa pétition solennelle. On ne manque pas de lui représenter chaque fois que, libre encore, il peut en toute sûreté de conscience se retirer, mais que le dernier pas franchi, ce sera sans retour et à jamais.

Ce n'est pas tout, la règle oblige le Supérieur à exercer le novice dans toutes sortes d'humiliations, *à temps et à contretemps*. Les emplois les plus vils, les offices les plus pénibles et les plus abjects, c'est à lui qu'on les confie de préférence.

Ce n'est qu'après ces diverses épreuves que tous les religieux de chœur, réunis en une sorte de conclave, sont invités à décider en conscience, et au moyen du scrutin secret, si le novice peut être admis à faire sa profession, et alors seulement celui-ci se prononce; spontanément, sans insinuation aucune, sans même qu'on paraisse beaucoup tenir à lui, il demande à émettre ses vœux.

Or, qu'on réponde maintenant, est-ce là se déterminer à la légère et par un mouvement irréfléchi, surtout si l'on considère que celui qui s'engage de la sorte n'est autorisé à le faire qu'à 21 ans accomplis, c'est-à-dire lorsqu'il est capable de comprendre toute la gravité de sa démarche, et que, loin de suivre l'entraînement de la nature et d'obéir à une impulsion quelconque, il a eu le plus souvent à soutenir de violents assauts, à résister à de puissantes oppositions, et à refouler des sentiments très-légitimes? Certes il s'en faut bien qu'on procède avec tant de circonspection et de sagesse, quand il est question de s'engager au milieu du siècle dans des états où incontestablement les périls sont bien plus redoutables et les regrets plus amers et plus fréquents.

DEUXIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes sont des êtres malheureux.

Et ce sont les gens du monde qui osent tenir ce propos! Est-ce bien à eux de se prononcer sur cette matière? Connaissent-ils le bonheur eux-mêmes, pour en parler avec compétence? Ah! s'il était permis de sonder les replis du cœur humain, que d'angoisses on verrait au fond des âmes tourmentées par la soif de la gloire, de la science, des richesses! Quelle abondante source de chagrins, de sollicitudes et de mécomptes désolants nous découvririons dans la vie des gens de guerre, des négociants et de ceux qui cultivent les lettres, si nous en scrutions les secrets! Et si nous leur opposions les consolations, la tranquillité et l'invincible paix de l'humble habitant des cloîtres, oh! comme nous serions amenés à nous écrier souvent: Mieux vaut la paix dont jouit le modeste et pauvre frère de la Trappe! D'autre part, si, de l'homme public et qui a son existence liée avec la société, nous passions à celui qui, dans la vie privée n'a d'autre sollicitude que celle de son tranquille ménage, nous n'aurions pas besoin de pénétrer bien avant pour découvrir que les mariages les mieux assortis n'exemptent pas toujours des plus vifs chagrins.

Oui, elle est vraie, la sentence portée par le saint patriarche Job : «L'homme né de la femme vit peu de temps, encore cette courte vie est-elle remplie de misères; partout l'égoïsme, l'ambition, l'orgueil, se disputent à l'envi le cœur humain.» Et, s'il était vrai que quelque part l'on pût être à l'abri de tous ces orages, ce serait, il n'y a pas de doute, sous le ciel pur des monastères, au milieu de la tranquillité des paisibles habitants de la solitude. En effet, il n'existe parmi eux aucun de ces poisons que nous venons de signaler : l'égalité dans les rapports de la vie, les mêmes intérêts, les mêmes espérances, le bonheur de vivre ensemble, tout concourt à cimenter l'union et la paix. Dans le monde, ce sont des intérêts opposés qui désunissent; là ce sont des vertus rivales qui attachent : ces hommes que

l'esprit de Dieu a rassemblés de divers pays, de divers états, de diverses conditions, n'ont plus qu'une seule ambition, celle d'oublier tout ce qui passe pour ne s'occuper plus que de Dieu et des vérités qui ne passent pas. Un homme voit finir quelquefois sa vie dans le monde, sans qu'il ait rencontré un ami, nous entendons un ami vrai et désintéressé; souvent il voit se succéder tous ses jours dans l'abandon, et reste indifférent aux autres hommes qui l'entourent. Dans la retraite sainte de la Trappe il n'en est pas ainsi, chaque religieux a autant d'amis qu'il compte de frères; c'est toute une famille d'amis également dévoués et prêts à se sacrifier les uns pour les autres; ils ont tout mis en commun, et les liens qui les unissent sont d'autant plus étroits que leur charité est une émanation de l'amour divin, où ils tâchent d'aboutir tous comme à leur centre. De là, le mot d'une pauvre religieuse, qui s'écriait à la fin de la journée : « Mon Dieu, je ne sais si vous êtes content de moi, mais je suis bien contente de vous. »

De là encore, un de nos poètes :

La voix des passions se tait sous leurs cilices ;
Mais leurs austérités ne sont pas sans délices :
Le Dieu qu'ils ont cherché ne les oubliera pas.

Mais notre seule opinion, pour établir le bonheur que goûtent les religieux, aurait par elle-même peu d'importance; nous allons l'appuyer de quelques autorités. Parmi les illustres témoignages que nous pourrions invoquer, nous n'en citerons que deux; ceux-ci seront compétents, attendu qu'ils ont bu alternativement aux deux coupes : et à celle du monde, puisqu'ils y ont joué un rôle important, et qu'ils y ont été à portée d'en apprécier tous les avantages; et à celle de la solitude, puisqu'ils s'y sont fixés pour y terminer leur carrière; ils ont pu faire la différence des deux genres de vie, et se prononcer avec connaissance de cause.

Nous parlerons d'abord de M. de Clausel de Coussergues, membre de l'illustre famille de ce nom, frère de l'ancien évêque de Chartres. Gentilhomme distingué, il porta l'épée avec hon-

neur, et il ne la quitta que lorsque la paix lui en laissa la liberté. Dans la force de l'âge, après avoir connu tous les charmes d'une vie délicate, tantôt paisible et tantôt agitée, quand il pouvait encore être aimé et recherché du monde, il s'en sépare tout à coup pour embrasser la profession monastique; il déclare qu'il est heureux, parfaitement heureux sous le froc du trappiste; dans plusieurs de ses lettres il ne cesse de répéter que la solitude lui était plus agréable que la société noble et choisie où son rang l'appelait.

« Je suis très-content d'être ici, dit-il dans une de ses lettres;
» je n'ai pas souffert le plus petit mal d'estomac, ni éprouvé
» d'autres peines qu'un peu de froid le matin en allant aux
» champs. La règle est sévère, mais les Supérieurs sont la cha-
» rité même. On accuse notre Révérend Père d'être trop bon,
» je ne trouve pas que ce soit un défaut, ou c'est celui des
» saints... Sans jamais se parler, on est plein d'amitié les uns
» pour les autres; si quelqu'un se relâche, ou a du chagrin,
» on prie pour lui, on l'avertit avec la plus grande douceur.

» Le temps du carême est ce qu'il y a de plus austère; quand
» j'entrai ici, je commençai par là; je fis comme les cou-
» reurs qui s'exercent d'abord avec des souliers de plomb.

» Le soir après complies, on sonne une cloche qui nous
» réunit tous pour chanter le *Salve Regina*, ce qui dure un
» quart d'heure; le chant en est très-beau, et cela seul délasse
» de tous les travaux de la journée.

» Plus on souffre pour Dieu, plus on est heureux par la
» pensée de gagner le ciel, et on se réjouit en pensant que la
» vie de l'homme est comme la fleur des champs...

» Voici un des grands avantages de la vie religieuse, c'est
» que tout ce qui annonce la dissolution prochaine et le tom-
» beau cause autant de joie qu'on est attristé dans le monde
» par tout ce qui en rappelle le souvenir.

» Il n'y a pas de mendiant qui se nourrisse aussi mal que
» nous, et cependant il n'est pas un seul de nous qui voulût
» échanger son état contre un empire. Dans ce monde, la
» mort, qui se hâte, vient confondre l'empereur et le moine;

» chacun s'en va n'emportant que ses œuvres; alors on est
» bien aise d'avoir semé au milieu des larmes. Le mal est
» passé, la joie lui succède pour l'éternité.

» J'ai vu mourir un de nos frères. Ah! si vous saviez quelle
» consolation on a dans ce moment de la mort! quel jour de
» triomphe! Notre Révérend Père Abbé demanda à l'agoni-
» sant: *Eh bien! êtes vous fâché maintenant d'avoir un*
» *peu souffert?* Je vous avoue, à ma honte, que je me suis
» senti quelquefois envie de mourir, comme ces soldats lâ-
» ches qui désirent leur congé avant le temps. »

A l'appui de ces lignes, nous allons citer un extrait de la lettre qu'écrivait à son père M. Charles Saulnier de Beauregard, d'une ancienne famille de Bourgogne, docteur en Sorbonne, mort abbé de la Trappe de Melleray:

« Que vous dirai-je, ô mon père? Voilà près de six ans que
» j'ai le bonheur d'être religieux, et ces six ans ont été sous
» tous les rapports, sans aucune espèce de comparaison, les
» moments les plus heureux de ma vie, encore que je n'aie
» nullement les vertus des bons et saints frères qui ont daigné
» m'admettre. Avec eux, je vis content et je vois les années
» s'écouler avec une rapidité qui m'étonne. Je n'ai eu
» pendant mon noviciat pas un seul moment d'ennui ou de
» dégoût de mon état, et depuis que j'ai eu le bonheur de
» prononcer mes vœux, il m'est devenu plus cher tous les
» jours; et cela est si vrai que, paradis pour paradis, je ne
» changerais pas mon état pour tout ce que le monde offre
» de plus riant et de plus aimable. Ne me croyez pas, pour
» cela, un homme bien avancé. Oh! non, je suis le dernier
» de tous mes frères, ce qui peut vous faire juger combien
» ils sont eux-mêmes heureux et contents. Cette pénitence,
» dont l'extérieur n'offre aux yeux du monde rien que d'aus-
» tère et de rebutant, est, dans le fond, remplie de conso-
» lation et de douceur: *Crucem vident, unctionem non*
» *vident.* C'est une orange, dont l'écorce seule est
» amère. Cela est si vrai, que je suis aussi bien portant
» avec nos jeûnes et notre pauvre nourriture, et aussi

» gai avec notre rigoureux silence, que vous m'avez jamais
» connu.

» Et ce n'est pas assez dire, car au milieu de tous les plai-
» sirs que m'offrait le monde, j'en sentais, malgré moi, la
» caducité; j'étais forcé de voir le contraste entre ce que
» j'étais et ce que je devais être, et cette pensée empoison-
» nait tous les instants de ma vie. Ici, tout misérable que
» je suis, aucune peine ne me tourmente, et la confiance
» que j'ai en la miséricorde infinie de Dieu, me porte plutôt
» à désirer qu'à craindre la fin de ma vie. Tout ce que j'avais
» idolâtré si long temps, richesses, ambition, tout cela n'est
» plus pour moi que folie et jeux d'enfant. Que Dieu a été
» bon envers moi !

» Je n'ai qu'un désir, mais il est bien vif et bien vrai :
» c'est de me retrouver dans quelques années, réuni pour ja-
» mais à ce que j'ai eu de plus cher sur la terre. »

Enfin, dirons-nous à ceux qui prennent si fort en pitié le sort des Trappistes, ces bons religieux, tout occupés de la prière, du travail des mains et des œuvres de charité, ne quittent pas leur désert pour venir troubler votre prétendu bonheur qu'ils n'envient pas, et qu'ils trouvent misérable. Laissez donc quelques êtres privilégiés s'affranchir des liens du corps et des misères de l'humanité, pour ne vivre que de la vie des anges. Ne craignez pas surtout que le nombre de ces âmes d'élite soit jamais considérable : les Trappistes ne dépeupleront pas la France !

TROISIÈME ACCUSATION.

La Trappe est le partage des cœurs froissés.

N'avons-nous pas, à ce sujet, je ne dirai pas entendu, mais lu un homme, d'ailleurs très-honorable, aux sentiments duquel nous nous plaisons à rendre un hommage public, qui n'a pas craint d'écrire qu'il n'y avait qu'une malheureuse position physique ou morale qui pût porter à aller s'enterrer ainsi tout vivant ? Sans doute le Seigneur, dont les voies sont incompré-

hensibles, peut se servir de quelque désagrément survenu dans la vie, pour désabuser du monde et déterminer à embrasser la profession monastique ceux qu'il y appelle d'ailleurs; c'est ainsi que saint Paul, premier ermite, fut poussé dans le désert par la trahison d'un parent; un sentiment de peur conduisit saint Arsène dans la solitude; le bienheureux Pierre Gonzalès, honteux d'avoir été jeté dans la boue par son cheval, se consacra à Dieu dans l'ordre de Saint-Dominique; Thomas Pound étant tombé dans un bal donné à la cour, la reine lui dit : « Lève-toi, bœuf; » il déteste le monde, et va mourir saintement dans un monastère. Un échec qu'éprouva saint Liguori, avocat, devant les tribunaux de Naples, le consacre pour jamais au service des autels; tout autant d'exemples qui, loin d'infirmer la loi commune, la confirment au contraire, puisque, dans des évènements fortuits en apparence, la Providence fournit une heureuse occasion de développer et de déterminer des vocations qui existent déjà.

Qu'on ne s'y méprenne pas; pour vivre à la Trappe, il faut être appelé de Dieu, il faut une vocation solide. Un coup de tête peut bien y conduire; mais bientôt un second coup de tête en fera repartir. C'est ce qui explique ce nombre prodigieux de postulants et le petit nombre de ceux qui persévèrent; ce qui a fait dire à quelqu'un : « Il fut emmené par le flot qui l'apporta. »

QUATRIÈME ACCUSATION.

Les monastères sont des lieux de refuge, ou, comme l'a dit un écrivain qui jouit d'ailleurs d'une certaine célébrité, une sorte de bagne religieux, un exutoire de la société, une retraite ouverte aux grands pécheurs, un asile offert aux criminels.

Non, la Trappe ne cache pas sous ses cloîtres paisibles et silencieux des hommes qui, couverts de souillures, fuient les regards de la société; non, il n'y a pas dans cette retraite de grands coupables appelant sur eux la miséricorde du ciel et

désespérant de l'obtenir. Trop de sérénité rayonne sur le front des disciples de saint Bernard, trop de calme est répandu sur toute leur personne, pour croire que ceux-là qui chantent les psaumes de David avec tant d'expression, avec des yeux animés d'une si douce joie, aient le cœur sans cesse bourrelé, la conscience toujours torturée par d'anciens et honteux souvenirs.

Sans doute, le désir d'une pénitence plus sévère y conduit quelques personnes qui veulent expier les fautes d'une vie de faiblesse et de dissipation; sans doute, sous la robe du Trappiste battent des cœurs timorés et repentants qui s'exagèrent saintement la gravité de leurs erreurs, et croient ne pouvoir jamais satisfaire à la justice divine. Mais il s'y rencontre aussi, et en plus grand nombre, des âmes innocentes que le souffle du vice n'a point souillées; de ces chastes colombes qui, sous une chair mortelle, vivent déjà comme les anges; des jeunes gens qui ne veulent pas s'exposer sur la mer du monde, si fertile en naufrages; des vieillards qui sont bien aises de faire une halte avant la fin de ce court voyage qui s'appelle la vie, et de ramasser quelques bonnes œuvres pour les offrir à celui qui nous demandera compte, au dernier jour, de nos pensées, de nos actions et de nos moindres paroles. — Ce sont des militaires, accoutumés à l'obéissance et au sacrifice de leur vie, qui s'enrôlent dans la milice du Seigneur, dans sa garde d'élite, assurés d'y conquérir les premiers rangs, et d'y remporter, s'ils le veulent, les plus éclatantes victoires; car il y a, sous ces apparences d'hommes chétifs et volontairement pauvres, des caractères fiers, des âmes indépendantes et des cœurs d'un courage rare. Ils ont fait leurs preuves dans plusieurs campagnes qui leur valurent des récompenses nationales. — Ce sont des marins, que le danger d'une mort imminente a façonnés au mépris de la vie et qui désirent aborder sûrement au port du salut. — Ce sont des magistrats, des jurisconsultes, d'anciens fonctionnaires publics, qui, connaissant le néant des choses humaines, ne veulent plus commander, mais uniquement obéir. — Enfin, ce sont de pieux ecclésiastiques, qui, après avoir fait l'édification d'un séminaire, redoutant les dangers

qu'ils auraient à courir an milieu d'un siècle corrompu, aspirent à une vie plus parfaite et viennent se consacrer au Seigneur sans réserve; ou bien, exercés déjà aux nobles fonctions du saint ministère, ils sont venus sur la montagne de Sion élever leurs mains avec Moïse vers le Dien des miséricordes, après avoir combattu avec Josué dans la plaine. Ils ont cru, ces généreux ministres, qu'il était peut-être plus glorieux d'imiter Jésus-Christ dans sa vie pauvre, anéantie, souffrante et consacrée à la prière, que de le suivre dans ses courses apostoliques, où il trouve un plus grand nombre d'imitateurs.

CINQUIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes sont des gens inutiles.

Les plus modérés ennemis des Religieux les traitent de gens inutiles. Veut-on dire par là qu'ils mènent une vie oisive? Ce reproche en tout cas ne saurait atteindre les Trappistes, dont la journée est employée à des travaux manuels, la nuit à chanter les louanges du Seigneur, et qui ne prennent d'autre repos qne celui qui peut se trouver dans la transition d'un exercice à l'autre.

Mais, dira quelqu'un peut-être, ils accordent trop de temps à la contemplation, à la prière, et la société n'a qu'en faire. — Nous vous observerons d'abord que, s'ils se livrent aux saintes ardeurs de l'oraison, s'ils psalmodient de saints cantiques, ils y consacrent un temps que le reste des hommes donne au sommeil, et qn'nn grand nombre consume en inutilités et souvent en prévarications.

Ensuite ils se trompent ceux qui regardent comme inutiles à la société les bonnes œuvres et les pieuses austérités des hommes de bien. Nous nous adressons à des chrétiens qui ont la foi. Eh quoi! leur dirons-nous, n'est-ce pas d'en-haut que nous viennent les prospérités temporelles, les saisons favorables, les rosées fécondantes? Qu'est-ce qui agit sur le cœur de Dieu pour nous en obtenir ces bienfaits? Serait-ce la puissance de nos efforts? Ne sont-ce pas plutôt les humbles supplications

et la vie pénitente des âmes justes? Une tradition, fondée sur une révélation digne de foi, nous assure que sainte Térèse, par ses prières et sans sortir de son cloître, a converti autant d'âmes que saint François-Xavier dans les Indes et le Japon.

Nous traversons des jours mauvais; depuis longtemps nous paraissons à la veille de tristes catastrophes; ce sont là, du moins, les appréhensions d'un grand nombre. Les crimes de tout genre dont notre malheureuse patrie a été et est sans cesse le théâtre, provoquent le courroux du Ciel. Quelque chose cependant semble arrêter le bras de Dieu, déjà levé sur nous pour nous punir; ce sont, n'en doutez pas, les corporations religieuses qui ont jusqu'ici conjuré l'orage. Elles ont compris, ces âmes généreuses, qu'il fallait des expiations pour calmer la colère de Dieu, et elles se sont posées comme des victimes sur l'autel des holocaustes du Seigneur. Autrefois, Sodome aurait obtenu grâce, si elle avait eu un petit nombre de justes dans son enceinte. Qui peut assurer que notre patrie n'est pas redevable de sa conservation aux pieux cénobites qu'elle possède? On se rappelle cette nuée de prophéties vraies ou fausses qui inondèrent la France, il y a quelques années; toujours décelaient-elles une sorte de terreur générale qui avait saisi les imaginations, au sujet de tout ce que nous venons de dire, et ceux mêmes qui faisaient profession de n'ajouter aucune foi à ce qu'ils appelaient des rapsodies ou des contes de vieilles, bons tout au plus à effrayer les âmes crédules et pusillanimes, ne pouvaient empêcher leur esprit de s'alarmer et de s'attendre à quelque chose. Le plus grand nombre de ces prédictions étaient sans doute dénuées des caractères qui font les vraies prophéties; mais il en est d'autres aussi qu'il serait pour le moins imprudent de rejeter avec mépris.

Autrefois le Seigneur envoya un prophète à la ville de Ninive, et lui annonça sa destruction très-prochaine. Ninive ne fut pas détruite, parce que le Seigneur avait posé une condition : « Si ses habitants ne faisaient pas pénitence. » De même, les fléaux qui menaçaient notre patrie ont bien pu être conjurés par ce grand nombre de quarantaines, de jeûnes au pain et à

l'eau, de cilices et autres pénitences exercées pour ce motif par les personnes pieuses, et notamment dans les monastères. Non, l'égoïsme n'est pas le vice dominant de la Trappe; les religieux y travaillent sans doute à expier leurs propres fautes et à s'assurer des miséricordes du Seigneur; mais ils s'intéressent aussi pour le salut de leurs proches, de leurs amis; ils prient pour la France. Souvent ils se placent entre le vestibule et l'autel, et supplient le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de son peuple, de ne pas lancer sur les coupables les carreaux de sa colère : *Parce, Domine, parce populo tuo : ne in æternum irascaris nobis.* Toute leur vie est une expiation continuelle, mais ils redoublent de zèle dans les temps consacrés à la pénitence. Que n'est-il donné, à ceux qui se déclarent si bénévolement leurs adversaires, d'être témoins de leurs touchantes cérémonies pendant la sainte quarantaine surtout? Comme leur mépris et leur haine se changeraient en sentiments d'admiration et peut-être de reconnaissance!

Le premier jour de carême, alors que s'ouvre dans le monde la sainte quarantaine par l'imposition des cendres, eux aussi procèdent à cette cérémonie, qui est en même temps le commencement d'observances plus austères. Les religieux s'avancent nu-pieds, lentement, deux à deux, les yeux baissés; leurs bras sont pendants, les manches de leurs coules abattues. Ils viennent successivement, et avec de profondes inclinations, se prosterner devant le Révérend Père Abbé, qui grave en caractères de cendres, sur leurs larges couronnes, l'arrêt de leur dissolution prochaine : c'est un arrêt de mort prononcé sur des morts. Aussi ne se préoccupent-ils pas beaucoup des terreurs que naturellement rappelle cette pensée; mais ils gémissent sur tant de pécheurs qui, dans le siècle, vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir.

Ce n'est que le prélude de leurs expiations pendant ce temps des miséricordes du Seigneur.

On n'a pas oublié qu'en ces jours ils prennent leur unique repas le soir, vers le coucher du soleil, comme les chrétiens de la primitive Eglise. — Tous les vendredis, ils font autour

de leurs cloîtres la procession des psaumes pénitentiaux, instituée jadis pour le succès des croisades, et continuée aujourd'hui pour les mille besoins que le Supérieur recommande chaque fois à leur charité.

Le jeudi saint, en souvenir de l'humilité du divin Maître, ils font entrer dans le monastère une troupe de pauvres, ils leur lavent les pieds, les leur baisent, leur distribuent une pièce d'argent, puis les servent à table, et donnent à chacun en les congédiant un pain qu'ils emportent. — Le R. P. Abbé lave aussi les pieds à ses frères, et tous les samedis de l'année, les Religieux, à tour de rôle, pratiquent entre eux cet acte de charité.

Le vendredi saint, ils semblent vouloir faire au Ciel une sainte violence en faveur des coupables. Après avoir chanté l'office de la nuit, ils disparaissent silencieux. Il ne nous est pas permis de les suivre dans ces asiles où Dieu seul est témoin des pieuses rigueurs qu'ils exercent sur leurs corps; mais on est frappé de les voir redescendre bientôt graves, nu-pieds; ils passent ainsi une partie de la journée. Comment les dépeindre pendant cette longue et fervente récitation du Psautier qu'ils psalmodient en entier avec une ardeur qui ravit les anges? Comment parler de cette cérémonie si touchante de l'adoration de la Croix? Que dire encore de ce jeûne rigoureux au pain et à l'eau? Ah! Dieu pourrait-il être sourd à tant de supplications, ne pas regarder ces pures et volontaires victimes?

Indépendamment de ces circonstances solennelles, de temps en temps le Supérieur recommande les diverses intentions que les Religieux devront avoir dans leurs exercices de piété et leurs œuvres de pénitence; c'est la conversion d'un certain nombre de pécheurs qu'ils doivent demander à Dieu, le succès des entreprises qui intéressent le salut des âmes et le bien des peuples.

Quand tout s'agite dans le siècle pour le plaisir, pour des intérêts matériels et grossiers, qu'il est sublime le Trappiste qui s'humilie, prie et s'immole pour les pécheurs! Qu'il est sublime surtout, lorsque à l'heure des ténèbres que le libertin

a choisie pour consommer ses orgies nocturnes et ses désordres détestables, seul avec ses frères, tandis que tout dort dans la nature, à l'exception des prévaricateurs, il lève vers le ciel ses mains suppliantes, et demande grâce!.....

Enfin, après qu'il a satisfait aux devoirs de la piété, le religieux de la Trappe a encore un temps considérable qu'il est loin de passer dans l'oisiveté. Le disciple de saint Benoît doit vivre du travail de ses mains. Or, c'est là une obligation à laquelle le Trappiste ne faillit point.

Nous avons déjà observé que, dans la visite qu'il fit du monastère, Vincent fut étonné de l'activité qu'il remarqua partout. Plusieurs branches d'industrie occupent un grand nombre de religieux ou frères convers. Qu'il nous suffise de les énumérer.

Nous placerons au premier rang l'établissement de quelques usines, telles que : 1° deux moulins à plusieurs meules et à plusieurs usages; 2° un assortiment complet de mécaniques et métiers pour la fabrication des étoffes, qui contiennent tout ce qu'il faut pour faire subir à la laine les opérations nécessaires afin de la conduire de son premier état de matière brute à celui où elle peut être livrée au tailleur. De la fabrique, le drap passe à la couture, où les Religieux tailleurs confectionnent tous les genres d'habits dont se compose le vestiaire de la communauté.

Puis viennent les ateliers de cordonnerie, de reliure, d'imprimerie à la vignette, et même d'horlogerie. Ici, vous trouverez les ouvriers sur bois, scieurs de long, charpentiers, menuisiers, charrons, tonneliers et tourneurs; là, les ouvriers en fer, maréchaux, forgerons, serruriers, couteliers... D'autres frères exercent leurs métiers de maçons, tailleurs de pierre, ferblantiers, peintres en bâtiment, vitriers, bourreliers, sculpteurs...

Un Religieux donne tous ses soins à l'apiculture, et les ruches, entretenues avec intelligence, fournissent la cire et le miel pour l'usage du couvent.

Un Frère convers vétérinaire distribue aux paysans de la

contrée qui viennent le consulter, des remèdes et des conseils pour leurs animaux malades.

Mentionnons en passant une pharmacie pourvue des substances et des médicaments les plus nécessaires, que l'on est heureux de donner pour soulager les membres souffrants de Jésus-Christ.

Tous les bras que ces nombreux emplois ou les divers métiers ne retiennent pas au monastère, sont employés à l'agriculture. La propriété d'Aiguebelle contient plus de six cents hectares de bons ou de mauvais terrains, distribués en plusieurs domaines appelés *Granges*, et que les Religieux font valoir par eux-mêmes sans le secours d'autres bras séculiers que celui de quelques domestiques. L'exploitation en est confiée à un Religieux qui, d'après la règle, est nommé *Cellérier;* c'est l'économe, le procureur ou l'homme d'affaires de la maison. Nous devons dire, à sa louange, que ses terres sont tenues à l'égal des fermes les mieux cultivées du pays.

Cet aperçu suffira, nous l'espérons, pour détruire, dans l'esprit des moins obstinés, ce préjugé si répandu : *Les moines sont inutiles.*

Les moines inutiles! Il faudra donc dire que la classe si industrielle de nos artisans, et celle si laborieuse de nos cultivateurs, ne sont d'aucun profit pour le reste des hommes; que la société n'a que faire des résultats étonnants de leurs procédés mécaniques, et des produits si indispensables de leurs pénibles labeurs!

Les moines inutiles! Demandez plutôt à une foule de nécessiteux et de mendiants qui affluent sans interruption aux portes du monastère; ils sauront vous dire s'il est inutile pour eux que leur faim soit apaisée, et leur nudité garantie des intempéries de la saison. Demandez aussi à MM. les curés et maires voisins du couvent; ils vous diront tous qu'Aiguebelle est la mère nourricière de tous leurs indigents, et qu'une seule attestation de leur main suffit pour que ces malheureux aient un droit acquis à la distribution de ses aumônes. Tous, sans exception, reçoivent un accueil également charitable : on ne

s'informe pas de quel pays ils arrivent, à quel culte ils appartiennent, quelle a été la cause de leur misère; mais ils souffrent, ils ont faim, ce titre suffit pour qu'ils aient part aux soins les plus empressés. On raccommode leurs habits, leurs souliers; on leur en donne, s'ils n'en ont point; on lave leur linge, on panse leurs plaies, et on ne les renvoie que lorsqu'ils sont délassés et guéris.

Les moines inutiles! Ce n'est pas ainsi que les jugent une infinité de personnes de tout rang et de toute qualité, qui, aux jours de leurs afflictions, s'adressent au Supérieur d'Aiguebelle, pour solliciter ses prières et celles de sa communauté, presque assurées d'un adoucissement, s'ils veulent bien intercéder pour elles. Il faudrait voir, comme nous l'avons vu nous-même, l'énorme quantité de lettres adressées au monastère, pour supplier ces saints religieux de tenir constamment leurs mains levées au Ciel, afin de conjurer les maux qui semblent nous menacer. Il faudrait voir encore le grand nombre de ceux qui demandent avec instance des lettres d'affiliation aux bonnes œuvres de la Trappe; tous les ans, il en est accordé plusieurs milliers.

SIXIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes sont des êtres malheureux, volontairement condamnés à subir toutes les tortures d'une règle homicide.

Nous ignorons si ces nouveaux accusateurs connaissent bien la règle de saint Benoît; mais nous pouvons leur apprendre que cette règle admirable a toujours passé pour un chef-d'œuvre de sagesse, et que bien des législateurs y ont fait plus d'un heureux emprunt; les Souverains Pontifes l'ont approuvée, saint Grégoire-le-Grand, en particulier, la recommande pour son excellence dans un concile général, et les définitions du même concile proclament hautement qu'elle est principalement remarquable pour sa modération, *discretione præcipuam.*

Enfin, depuis le sixième siècle, ce code religieux a constamment servi de base à tous les fondateurs d'Ordres pour établir leurs constitutions, et dans tous les temps depuis, elle a formé une multitude de saints. Dire aujourd'hui que cette règle est homicide, ce serait renverser l'ordre des idées reçues jusqu'ici, ou bien avouer que l'homme a dégénéré, ce qui serait outrager en face notre glorieuse époque, qui a bien d'autres prétentions que de se croire le siècle de la décadence!

Nous avouerons que cette règle, prise à la lettre, peut très-bien offrir des difficultés dans son observation exacte; aussi n'est-ce pas tout-à-fait pour se procurer les délices d'une longue vie qu'un chrétien se dévoue à combattre sous son étendard. Modérez toutefois un peu l'excès de votre commisération, vous qui prenez si fort en pitié la santé des pauvres moines de la Trappe; écoutez plutôt quelques considérations que nous désirons vous soumettre.

Une vie régulière, libre de toute passion et de toute sollicitude, qui s'écoule doucement dans le sein de la paix, n'est-elle pas propre au maintien de la santé? Cette transition d'une occupation à une autre, qui met alternativement en exercice les facultés intellectuelles et les forces physiques, ne semble-t-elle pas faite pour obtenir le même résultat? D'autre part, le régime que l'on suit à la Trappe, ces aliments préparés dans leur état naturel, réduits pour la plupart en bouillie ou en purée, et servis sans cet entourage plus ou moins nuisible d'épiceries échauffantes, tout cela, joint à l'absence obligée de toute espèce d'excès, n'est-ce pas très-favorable au bien-être de la vie animale? Plusieurs tempéraments, le nerveux surtout, s'en accommodent à merveille. Enfin, n'est-ce pas un principe d'hygiène avoué par tous les praticiens, que l'appétit est le meilleur des digestifs? Et l'estomac est-il jamais mieux disposé à remplir ses fonctions que lorsqu'il est entièrement débarrassé des mets qu'il a reçus la veille? Ceci est d'autant plus vrai, que les Trappistes, après un repas où ils prennent un peu plus de nourriture que s'ils avaient fait plusieurs réfections, se livrent incontinent aux occupations les

plus sérieuses, sans que jamais ils sentent la moindre incommodité.

Il n'y a que le chant, presque continuel dans ces maisons de prières, qui éprouve un peu les poitrines délicates; mais chacun chante selon sa voix et sa dévotion.

Aussi, il en est des Trappistes comme du reste des hommes : quelques-uns ont des santés faibles, d'autres jouissent d'un tempérament ordinaire, et d'autres sont plus robustes. Si quelques-uns sont moins forts qu'ils n'étaient avant d'embrasser la pénitence, en revanche, il en est d'autres qui sont beaucoup moins délicats qu'ils n'étaient dans le monde. Tous les âges sont représentés à la Trappe, jusqu'à la vieillesse la plus avancée, et celle-ci soutient, sans trop de peines, les infirmités qui affligent cette dernière période de la vie. La mortalité n'y est pas plus effrayante qu'ailleurs; elle est assez en rapport avec la population; et si la mort choisit quelquefois ses victimes parmi les jeunes profès, elle a aussi à moissonner des vieillards que les ans ont mûris aussi bien que les vertus. Le vénérable abbé Dom Etienne, décédé en 1840, était presque centenaire (96 ans); il y avait un demi-siècle qu'il combattait les combats du Seigneur dans cette milice sainte. Tout exprès nous allâmes visiter le champ où reposent les restes de ces pieux athlètes de la pénitence; nous parcourûmes les inscriptions gravées sur une croix noire plantée sur chaque tombe : nous y vîmes beaucoup de vieillards, plusieurs octogénaires.

Il est faux que le Trappiste creuse tous les jours sa fosse. Nous remarquâmes une tombe à demi ouverte; elle était pour le premier qui mourrait. Un pauvre frère était là; il paraissait bien infirme et très-souffrant. Absorbé dans une méditation profonde, il avait l'air de dire que peut-être cette tombe serait la sienne... Il mourut en effet quelques jours après.

Enfin, qu'on ne s'imagine pas que le genre de vie austère de ces maisons de pénitence s'oppose aux soins que réclament les malades. La sainte règle, que nous avons dit être très-sage, a pourvu à tout. Nous avons parlé d'une pharmacie et d'un médecin; celui-ci fait tous les jours la visite régulière de l'in-

firmerie, voit chaque malade, prescrit à chacun ses ordonnances, et, jour par jour, il dresse sur un grand registre sa carte de visite. On peut dire que les infirmes sont à la Trappe l'objet des soins les mieux dirigés. Ils n'y obtiennent pas sans doute toutes les délicatesses et les fantaisies que l'on se procure dans les familles aisées du monde, parce que le Trappiste, même malade, fait toujours profession de pauvreté; mais il y reçoit tout ce qui est nécessaire à son état de maladie ou d'infirmité, et les services qu'on lui rend procèdent de la plus attentive charité.

SEPTIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes en veulent à la fortune des postulants.

Nous voici arrivés à une dernière accusation. Celle-ci n'est pas sérieuse, et nous ne nous y serions pas arrêtés, si on n'en avait pas fait un sujet d'opposition au frère Marie-Ephrem ; elle ne peut procéder que d'une ignorance affectée : *C'est que les supérieurs de la Trappe en voulaient à sa fortune.* Pour peu que l'on connaisse l'esprit qui dirige ces maisons, on voit combien il y a de mauvaise foi et de méchanceté dans une pareille accusation. En effet, il n'est pas possible de pousser plus loin le désintéressement. On n'exige rien de ceux qui demandent à entrer dans la congrégation, si ce n'est beaucoup de vertu et de dévouement. Si les novices veulent donner quelque chose, on le reçoit seulement à titre d'aumônes, afin d'être mieux en position de répandre de plus grands secours sur ceux qui en ont besoin.

Mais il est temps de revenir à notre cher frère Marie-Ephrem.

—

CHAPITRE XVII.

Le F. Marie-Ephrem arrive à Aiguebelle. — Sa joie de se retrouver au milieu de ses frères. — Cérémonie de la bénédiction du nouvel Abbé, dom Orsise.

Nous avons laissé notre cher frère Marie-Ephrem dans la diligence qui l'emportait de Perpignan à Aiguebelle. En s'éloignant, il remerciait le Seigneur de lui avoir donné la force nécessaire pour briser les liens qui le retenaient encore. *Laqueus contritus est,* disait-il avec le prophète, *et nos liberati sumus : Me voilà dégagé désormais.* Cependant sa joie n'était pas complète ; son âme se trouvait oppressée par un poids incommode, nous voulons parler de la désolation dans laquelle il avait laissé sa famille. Durant tout son voyage, ce pénible souvenir l'accablait, et les émotions de la dernière scène se présentaient sans cesse à sa pensée pour déchirer son cœur. Aussi profitait-il, à tous les relais, d'un peu de loisir pour adresser à ses parents quelques lignes de consolation. Ces lettres brûlantes d'affection expriment vivement les combats terribles dont ce pauvre cœur était le champ de bataille, sur lequel deux rivaux acharnés, Dieu et le monde, Jésus-Christ et la nature, se livraient les plus furieux assauts ; la victoire était demeurée au Maître véritable, à celui-là même à qui ce cœur appartenait et par droit de propriété et par droit de conquête : par droit de propriété, puisque Dieu l'avait créé ; par droit de conquête, puisqu'il l'avait ravi par sa grâce. Mais ces débats, dans un cœur aussi aimant, achevaient de le briser.

Enfin le frère Marie-Ephrem arriva à Aiguebelle le 19 avril, après une absence d'un mois et demi environ. Le frère portier, en le voyant, versa des larmes de joie. Aussitôt notre cher novice court se jeter dans les bras du Révérend Père, qui le bénit et l'accueille comme un enfant privilégié que Marie lui ramène des bords du fleuve de Babylone : « Vous voilà rentré

» dans l'arche, mon cher Frère, lui dit-il ; nous remercie-
» rons tous ensemble la divine bonté qui vous a protégé d'une
» manière si visible. »

Toute la communauté, qui avait apprécié les excellentes dispositions de ce fervent jeune homme, se réjouit en le voyant rentrer. Les novices surtout, qui avaient été contristés de son départ, furent heureux de le recouvrer, et, en l'embrassant, ils lui donnèrent des marques de cette affection pure que la charité divine peut seule inspirer. Quelques-uns d'entre eux se trouvaient, à l'égard des parents qu'ils avaient laissés dans le monde, dans une position analogue à celle du frère Ephrem; ils avaient des combats à soutenir contre la chair et le sang qui revendiquaient leurs droits. Cette identité de circonstances établissait entre eux une sympathie de sentiments qui ajoutait à la fraternité mutuelle. Le Révérend Père, persuadé que le retour de cette chère brebis au bercail était l'œuvre de Dieu, voulut qu'on se mît en prières pour lui en rendre des actions de grâces.

Quoique absent du monastère, le frère Ephrem n'avait pas cessé d'être sous l'obéissance ; aussi, à son retour, fut-il maintenu dans tous ses droits, et conserva-t-il les petites prérogatives que son rang d'ancienneté lui accordait sur les novices qui étaient entrés après lui.

Trois jours après son arrivée, eut lieu à Aiguebelle la bénédiction solennelle du nouvel Abbé. A la suite de la démission de Dom Etienne, le R. P. Orsise avait été élu Abbé le 31 octobre 1837. L'élection ayant été confirmée à Rome quelque temps après, on fixa la bénédiction au 22 avril 1838.

Monseigneur de la Tourette occupait alors le siége épiscopal de Valence ; mais son grand âge et ses infirmités ne lui permettant pas de voyager, on s'adressa au métropolitain de la province, l'Archevêque d'Avignon. Monseigneur Dupont accepta l'invitation des cénobites d'Aiguebelle avec une bienveillance qui ne s'effacera jamais de leur souvenir.

Le moment de l'arrivée du prélat avait été prévu. Un arc de triomphe était dressé à la porte du monastère ; de charmants

tapis de verdure couvraient la cour et les cloîtres, et des devises heureusement choisies, formées avec les pétales des fleurs, offraient à l'œil une agréable variété. L'église était parée comme aux plus beaux jours de fête. La cloche sonnait à toute volée. En même temps la communauté sortit processionnellement de l'église. En tête marchait le diacre portant la croix toute simple, d'un bois assez mal poli, et surmontée d'un christ peint. Ensuite s'avançait le Supérieur au milieu de ses ministres ; il était en chappe, et tenait des deux mains un crucifix. Les plus anciens Religieux portaient le dais. Par respect pour la présence d'un Evêque, le Révérend Père Abbé ne prit pas sa crosse, mais on le distinguait à l'anneau et à l'humble croix pectorale suspendue à un cordon violet. Tous les Religieux venaient à sa suite, chacun selon son rang d'ancienneté; ils marchaient gravement et sans rien chanter. Dès que le pontife parut, tous se prosternèrent, et après qu'il eut prié quelques instants sur le prie-Dieu qu'on lui avait préparé sous l'arc de triomphe, le Supérieur, seul debout, lui fit baiser le crucifix qu'il portait entre ses mains, lui présenta l'aspersoir, puis l'encens à bénir, et l'encensa.

Il y eut ici une circonstance touchante que nous devons rappeler, parce qu'elle fit une impression profonde sur tous ceux qui en furent témoins : ce fut de voir le Révérend Père Dom Etienne, qui, tenant par la main son successeur, le présentait avec l'expression du bonheur à la bénédiction de l'Archevêque. Sa Grandeur, déjà attendrie par tout ce qu'elle voyait, ne put contenir plus longtemps l'émotion qui l'oppressait.

Le Révérend Père Abbé ayant complimenté le Prélat, la procession se dirigea vers l'église en chantant le répons prescrit, et lorsque tous eurent pris leurs places au chœur, il imposa le *Te Deum*, qui fut chanté très-solennellement. Enfin après la collecte on conduisit le Prélat au chapitre, où, le Maître des cérémonies ayant chanté quelques versets de l'épître de saint Paul à Tite, Sa Grandeur adressa une touchante allocution à la Communauté, et lui donna sa paternelle bénédiction.

Le lendemain, dimanche du Bon-Pasteur, le nouvel Abbé

fut béni dans l'Église du monastère, d'après le rit du Pontifical romain. Une nombreuse population était accourue à Aiguebelle; mais malgré la solennité de la fête, on n'y dérogea pas à la règle commune : la simplicité de la table et la frugalité des aliments firent tout l'ornement du festin monastique. Ces austères pénitents sont, comme le Dieu qu'ils servent, immuables dans le culte qu'ils lui rendent. Il n'y a pas de jour de fête qui les dispense du sacrifice de privation et de pénitence qu'ils ont coutume de lui offrir.

Chacun se retira ensuite, emportant un sentiment d'édification. Plusieurs répétaient ces paroles écrites sur le registre de l'hôtellerie par un des orateurs les plus distingués de cette époque : « Allez, censeurs de nos frivolités, votre aspect tour» mente le monde comme une sublime et désolante ironie : » Allez, vous avez bien compris le mystère de la vie (1). »

CHAPITRE XVIII.

Le F. Marie-Ephrem se remet avec ardeur aux exercices du noviciat. — Consolations qu'il y éprouve. — Motifs qui entretiennent à la Trappe les consolations intérieures.

Peu à peu la foule s'éloigna; le monastère eut bientôt retrouvé son calme ordinaire, et les exercices réguliers ne tardèrent pas à reprendre leur sainte et méritoire monotonie. Le Frère Marie-Éphrem ne songea plus qu'à expier la tache qu'il croyait avoir imprimée à son âme par sa condescendance à suivre ses parents. Il le fit avec toute l'ardeur et toute la générosité dont il était capable. La grâce, rencontrant un cœur si bien disposé, n'eut pas de peine à lui faire porter des fruits abondants de vertus.

Il s'appliqua pendant son noviciat à bien connaître l'état monastique; il demanda pour cela à lire les livres de l'Ordre,

(1) Mgr Cœur, évêque de Troyes.

il en fit une étude sérieuse. La vie et les exemples des premiers Pères du désert et des fondateurs de Cîteaux avaient pour lui un attrait singulier. C'est dans ces lectures qu'il puisa un si grand attachement pour son état, et qu'il apprit à apprécier la sublimité et les avantages de sa vocation.

Aussi, toutes les lettres qu'il écrivait à sa famille parlent-elles de ce bonheur, de cette satisfaction ineffable dont il jouissait au service de Dieu.

« La Trappe, dit-il, est effrayante de loin ; lors même qu'on » en approche, on ne trouve ici rien que de pauvre et de vil ; » mais que de trésors cachés sous ces méprisables enveloppes ! » Pour moi, j'y trouve mes délices. Je n'ai plus qu'une ambi» tion, celle de mourir Trappiste. » Ce n'est pas qu'à la Trappe tout soit douceur et consolations spirituelles ; il y a là aussi des jours nébuleux qui succèdent à des jours sereins ; et quoique, comme le dit le Frère Éphrem dans sa correspondance, les religieux de Cîteaux se tiennent constamment sous le manteau protecteur de Marie, leur tendre Mère, l'ennemi commun sait bien les y atteindre de ses flèches envenimées ; il leur dresse des piéges, même au milieu des cloîtres, et parfois ils trouvent leurs tribulations bien amères et leurs croix bien pesantes. Mais ils ont des ressources pour repousser et pour vaincre leurs ennemis ; leurs victoires sont plus promptes, plus faciles et plus complètes. Quand le calme s'est rétabli, Dieu, qui est riche en miséricordes, communique à ces âmes d'élite de saintes ardeurs. C'est alors que, dans leur ravissement, elles s'écrient avec le Roi-Prophète : « Oui, Seigneur, un seul jour passé dans votre sanctuaire en vaut mille passés dans les joies et sous les tentes des pécheurs ! »

Ces joies pures, qui sont le partage des religieux, ne leur viennent pas des biens ou des plaisirs du siècle, ceux-ci sont impuissants à remplir le cœur de l'homme, et les religieux de la Trappe y ont renoncé en se vouant à une vie austère ; mais leur jubilation est toute basée sur les fondements solides des récompenses éternelles qui leur sont assurées. Ils savent que la Vérité immuable leur a dit : « *Celui qui quitte tout pour*

me suivre, qui abandonne sa maison, ses biens et son pays, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, pour l'amour de moi, aura le centuple, et après sa mort, la vie éternelle.» Ce centuple, ils le trouvent déjà dans ces consolations que les gens du monde ne soupçonnent pas et qu'ils ne sauraient comprendre ; et, après cette vie, ils espèrent la possession de la félicité de Dieu même.

Quant à l'assurance des biens à venir, ils la fondent sur deux motifs qu'ils tiennent pour infaillibles : 1° sur les prérogatives de leur Ordre et les promesses faites à leurs saints fondateurs; 2° sur la protection toute-puissante de la très-sainte Vierge.

1° Ces prérogatives sont bien précieuses et bien rassurantes; nous allons les rapporter pour la consolation des amis de la Trappe.

« Saint Benoît, le premier fondateur de l'Ordre et l'auteur » de la sainte règle, étant appliqué à la contemplation, un » ange du Seigneur lui apparut et lui dit : Demandez à Dieu ce » que vous voudrez, il est disposé à vous l'accorder. Le saint » patriarche répondit : J'ai déjà reçu trop de bienfaits de la » part de Dieu, pour oser solliciter encore de nouvelles faveurs: » que dans sa miséricorde il fasse pour moi ce qui plaira à sa » bonne volonté. L'ange lui répondit : Il y a cinq choses que » daigne vous promettre le Dieu à qui il appartient d'écouter » et d'exalter les humbles :

» 1° Votre Ordre durera jusqu'à la fin du monde;

» 2° A la fin des temps, il restera fidèlement attaché à l'E- » glise romaine, et confirmera dans la foi un grand nombre de » chrétiens;

» 3° Personne ne mourra dans cet Ordre sans être en état » de grâce. Celui qui vivra mal, qui abandonnera la règle, ou » sera confondu, ou sera exclu de l'Ordre, ou se retirera de lui- » même;

» 4° Tous ceux qui persécuteront votre Ordre, s'ils ne se » repentent pas, mourront prématurément ou en réprouvés;

» 5° Tous ceux qui aimeront votre Ordre, auront une bonne fin.»

Après saint Benoît, nous citerons le grand saint Bernard, abbé de Clairvaux. Ce saint Père entra un jour dans la salle de répétition de ses frères novices, pour leur adresser, selon sa coutume, quelques paroles d'édification. Ils étaient alors plus de cent; il leur dit en terminant son instruction : « Vous serez heureux, mes frères. si vous persévérez dans les pratiques de notre saint Ordre; c'est là la vraie voie, la voie droite, le chemin royal qui conduit en ligne directe au séjour des joies éternelles; car, en toute sincérité, je vous déclare que j'ai vu plusieurs fois, non pas pendant le sommeil et dans un rêve, mais en pleine veille, durant mon oraison et dans une manifestation sensible, j'ai vu, dis-je, les âmes de nos religieux, de nos convers et de nos novices, à peine dégagées de leurs corps, passer de cette vallée de larmes dans le sein de Dieu, et monter sans obstacle jusqu'au plus haut des cieux. » — Puis il ajouta :

« Puisque ces détails vous intéressent, j'en ai encore de bien consolants à vous dire. Un jour, dans ce monastère, pendant la messe conventuelle, il arriva que les serviteurs avaient négligé de garnir les burettes; il fallut un certain temps pour suppléer à cette omission, ce qui suspendit le saint sacrifice. Dans cet intervalle, un de nos religieux, mort depuis peu de temps en odeur de sainteté, m'apparut au milieu du chœur; il se tint debout devant moi et me fixa d'un air sévère; je lui demandai ce qu'il voulait, il me répondit : *Si vos frères savaient quels sont les compagnons et les amis qui les attendent dans les cieux, ils emploieraient tous leurs soins pour se préserver des moindres négligences, afin de ne point leur déplaire, parce qu'ils sont tous destinés à entrer un jour dans leur société.* Ces paroles me remplirent de joie; nous avions alors un frère tiède et qui paraissait traîner à la suite des autres, il était pour moi un sujet de peine. Dieu voulut que je questionnasse, au sujet de ce frère, le religieux qui m'apparaissait; je lui dis : Et un tel frère (je le lui désignai), pensez-vous qu'il sera sauvé? Il me répondit : *Celui-là aussi sera sauvé avec tous les autres;* et en me

disant ces paroles, il disparut. Mais ne vous imaginez pas, mes chers enfants, continua le saint, que ces consolantes promesses regardent seulement les frères qui étaient alors dans le monastère; elles vous concernent vous tous qui l'habitez en ce moment, et ceux qui dans la suite serviront le Seigneur dans notre saint Ordre; ce messager céleste a dit formellement qu'ils seront tous assurés du salut et des miséricordes du Seigneur. »

Une autre fois, saint Bernard tenant le chapitre, rapporta le fait suivant : « Dans un monastère de notre Ordre, un religieux qui s'appelait Gérard, tomba malade; tout-à-coup il eut une faiblesse, on le crut mort, il demeura longtemps dans cet état. Son abbé étant auprès de lui, il sortit soudain de cette léthargie, ouvrit les yeux et s'écria : O heureuse obéissance! je viens du tribunal de Jésus-Christ, je l'ai vu lui-même face à face, il m'a dit : Voici votre place au milieu de vos frères, aucun religieux de votre Ordre ne périra s'il aime son état et y persévère; il sera purifié entièrement au moment de son passage, ou bientôt après sa mort. Il cessa de parler, il put encore recevoir le saint Viatique, et rendit le dernier soupir. »

Nous avons extrait ces faits extraordinaires des œuvres de saint Bernard. La critique la plus sévère les a examinés et les a trouvés incontestables. Plusieurs religieux contemporains racontent qu'ils ont eux-mêmes entendu ces récits de la bouche de l'illustre docteur. Le cellérier de Clairvaux, nommé Jean, avouait que ces révélations avaient puissamment contribué à sa persévérance dans l'Ordre (1).

Du reste il est facile de faire ici un raisonnement à la portée de toutes les intelligences. La démarche d'un homme qui pour assurer son salut renonce à tous les plaisirs de la terre, à toutes les commodités de la vie et embrasse une règle austère, ne saurait procéder que d'un principe de charité qu'il est impossible de concilier avec l'état du péché. Or Dieu, infiniment

(1) Voyez le docte Mabillon, *De Vitâ S. Bernardi*, t. II, lib. VII, p. 1197. — Manrique, *Annales cistercienses*, t. I, cap. 2, cap. 3. — Cesaire, *Dialogi*, etc.

bon et miséricordieux, ne peut refuser les récompenses éternelles à celui qui persévère dans ces dispositions heureuses.

D'autre part, celui qui est ainsi en grâce avec Dieu à cause de ce vif sentiment de charité divine qui a déterminé son entrée en religion, trouve sous les cloîtres toutes les ressources pour effacer dans les larmes de la pénitence ses fautes passées et pour en prévenir à jamais le retour. En effet, dans le monastère il n'a presque pas d'occasions de reprendre ses vieilles habitudes, tout au contraire tend à les mortifier. Ensuite, par les accusations qu'il est obligé d'en faire au chapitre des coulpes, il retranche les mauvais rejetons qu'il voit germer dans son cœur, et s'il en est quelqu'un qui croisse inaperçu, ses frères ne tarderont pas à le découvrir, et l'obligeront par leurs proclamations charitables à l'exterminer sans miséricorde.

Enfin, lorsqu'un religieux se résigne à passer toute sa vie soumis à une observance étroite comme celle de la Trappe, telle qu'on la pratique en France, on peut hardiment avancer qu'il est l'ami de Dieu, et qu'il ne quittera le lit de cendre sur lequel il devra rendre le dernier soupir, que pour aller se reposer dans l'éternelle béatitude. Nous ne concevons pas qu'une nature corrompue, une âme passionnée et vendue au démon, pût résister l temps au milieu de ces saintes rigueurs de la religion ; et si par bravade, par esprit de contradiction ou par tout autre motif coupable, quelqu'un voulait en faire l'essai, il n'irait pas loin : il se rebuterait bientôt et sortirait de lui-même ; ou bien, les perverses dispositions de son cœur étant démasquées, il serait confondu et chassé avec ignominie de la maison du Seigneur. Non, qu'on ne s'y méprenne pas, il n'y a que la paix de l'âme, la tranquillité d'une bonne conscience et l'amour de Dieu qui puissent maintenir à la Trappe et y faire cueillir des roses à travers les épines. D'où nous concluons que les révélations faites au fondateur de cet Ordre ne sont pas en contradiction avec les lumières de la saine raison.

2° La protection puissante de la bienheureuse Vierge Marie est pour les Trappistes une autre source de douces consolations.

Les religieux de Cîteaux honorent cette auguste Reine d'une

vénération toute particulière, au culte près, puisqu'ils rendent à Dieu le culte de latrie, et à sa sainte Mère le culte d'hyperdulie. Tous les jours ils récitent son office aux mêmes heures que l'office canonial, et comme s'ils voulaient, ce semble, honorer la créature plus que le Créateur, ils commencent chaque partie de l'office divin en psalmodiant les louanges de Marie. Les prémices de leur journée sont consacrées à cette aurore brillante, et leur dernière invocation du soir est encore pour celle que l'Eglise a si justement appelée *notre vie et notre espérance*. Aussi, dès que la cloche du réveil les a appelés au chœur, lorsque tout dort dans la nature, ils lui adressent le salut de l'Archange : *Ave, Maria, gratiâ plena*. Et avant d'aller prendre le repos à la suite des rudes labeurs de la journée, ils poussent un cri puissant d'amour vers la Reine des miséricordes : *Salve, Regina, mater misericordiæ*.

S'il était possible de renchérir sur la confiance et la dévotion que de tout temps l'Ordre a eues pour la sainte Vierge, ce serait le cas à Aiguebelle. C'est à Marie que l'on aime à attribuer la prospérité toujours croissante du monastère. Comme c'est elle qui garde le couvent, on a placé sa statue partout ; on la voit dans les cloîtres, sur toutes les portes, à toutes les avenues et jusque sur le faîte de la maison, d'où elle découvre l'ennemi de loin et déjoue ses machinations infernales.

Les armes d'Aiguebelle sont un pont sur lequel est posée la sainte Vierge versant des flots de grâces, et de dessous le pont jaillissent des eaux abondantes et limpides, AQUA BELLA. On lit pour exergue ces paroles du Cantique des Cantiques : *Posuerunt me custodem :* Ils m'ont placée pour gardienne.

De tous ces hommages le Seigneur n'est pas jaloux, car il a lui-même honoré Marie plus que ne sauraient le faire toutes les créatures. C'est lui qui l'a élevée à la haute dignité de Mère de Dieu. C'est lui qui en se faisant homme a voulu être formé de son sang virginal. C'est lui enfin qui a choisi le sanctuaire du cœur de Marie pour y élever un autel sur lequel il s'est offert d'abord lui-même à son Père comme victime de Propitiation en faveur des hommes coupables. Par ces hon-

neurs auxquels ne sauraient atteindre ceux de la terre, le Divin Rédempteur autorise le culte de vénération et d'amour que nous rendons à sa très-sainte Mère. Par Marie il est descendu jusqu'à nous, et il aime à nous voir aller à Marie pour nous élever jusqu'à lui.

Mais si les religieux de Cîteaux se sont placés sous le puissant patronage de Marie, de son côté, cette glorieuse Reine les a pris sous sa protection et les accepte pour sa famille privilégiée. Les *Annales de l'Ordre* ont perpétué une pieuse tradition, c'est l'alliance que cette illustre Vierge contracta avec saint Robert, premier abbé de Cîteaux. Avant sa naissance elle apparut à sa mère Ermengarde, et lui passa au doigt un anneau d'or, comme gage de son alliance avec le fils qu'elle portait dans son sein.

Saint Albéric, successeur de saint Robert, reçut aussi des témoignages éclatants de la protection de cette tendre Mère. Nous avons déjà dit comment elle apparut au bienheureux, portant dans ses mains une coule blanche dont elle le revêtit comme de sa propre livrée; et depuis lors les religieux de Cîteaux abandonnèrent la couleur noire pour adopter la couleur blanche.

Un autre jour, pendant que le même saint était appliqué à la contemplation, il fut ravi en extase. La sainte Vierge lui apparut, et après lui avoir promis la propagation et l'accroissement de son Ordre, elle ajouta : « Je protégerai et je défen» drai moi-même cet Ordre, jusqu'à la fin du monde (1). »

Il suffit d'avoir quelque connaissance de l'histoire de Cîteaux, pour connaître avec quelle fidélité Marie a gardé sa promesse, et avec quelle sollicitude elle a constamment protégé ses enfants dans leurs peines et leurs tribulations.

Lorsque le Pape Innocent VIII était à délibérer s'il ne détruirait pas l'Ordre de Cîteaux parce qu'il lui paraissait inutile au bien de l'Eglise, la sainte Vierge se montra à lui d'un air sévère et l'en reprit en ces termes : « Vous voulez détruire

(1) *Ego Ordinem istum usque in finem sæculi protegam et defendam. (Astrum Cisterciense.)*

» l'Ordre de Cîteaux, dont je suis l'avocate, mais vous ne
» réussirez pas dans votre entreprise; et si vous ne vous hâtez
» de renoncer à votre mauvais dessein, je vous briserai moi-
» même ainsi que toute votre puissance : *Tu ordinem cister-*
» *ciensem, cujus advocata ego sum, destruere conaris,*
» *sed non prævalebis* ; *et nisi citiùs de tuo malo propo-*
» *sito resipiscas, ego te et omnem potestatem tuam con-*
» *teram.* »

Un jeune homme de Cologne avait sans trop savoir pourqnoi conçu dans son cœur une haine invétérée contre l'Ordre de Cîteaux, il ne cessait de le calomnier. La bienheureuse Marie lui apparut aussi et lui dit d'un air indigné et menaçant : *Méchant enfant, vous maudissez et vous déchirez les meilleurs amis que j'aie dans tout l'Univers.* Après ces paroles elle le quitta.

Voici deux autres traits puisés aussi dans les Annales cisterciennes, et qui montrent comment Marie protége ses enfants à l'heure de la mort, et quel accueil elle leur réserve dans la gloire.

Le premier fait est arrivé au monastère de la Trappe, situé dans le Perche. Un religieux de cette maison étant malade à l'extrémité, les deux frères chargés de le servir sortirent un instant. Le malade, resté seul sur sa couche, aperçut dans un coin de sa cellule deux esprits de ténèbres qui frappaient des mains, ricanaient d'un sourire satanique et se disaient l'un à l'autre : « Demain, à l'heure de tierce nous viendrons, et nous » entraînerons son âme dans les enfers. » En entendant ces effrayantes paroles, il trembla de tous ses membres, et soudain de cuisants remords torturèrent sa conscience, car avant sa conversion il avait eu le malheur de commettre quelques fautes graves qu'il n'avait jamais eu la force d'avouer en confession, ni pendant qu'il était ecclésiastique dans le siècle, ni pendant son noviciat en religion, ni depuis sa profession ; une fausse honte lui avait sans cesse fermé la bouche. Dans son effroi, il portait ses regards égarés de côté et d'autre, quand vers l'angle opposé de sa petite chambre, il vit une belle dame qui adres-

sait aux démons ces paroles : « Ne vous hâtez pas de chanter » victoire, je saurai bien lui fournir les moyens pour éviter de » tomber dans vos cruelles mains. » Aussitôt la vision disparut. Le malade ne douta point que cette dame qui lui avait apparu ne fût la sainte Vierge, et que le moyen qu'elle lui avait promis ne fût le courage de confesser ses fautes. A l'instant il fit appeler le Père Prieur, lui confessa tous ses péchés avec une grande douleur, et le supplia de faire tout connaître au Révérend Père Abbé, qui était alors absent. Il reçut ensuite le sacrement de l'Extrême-Onction et le saint Viatique, et à l'heure précisément désignée par les démons, il mourut plein de calme et de confiance en la miséricorde du Seigneur.

Le second trait est peut-être plus admirable encore.

Un moine cistercien avait pour sa Souveraine un grand amour. Dans un ravissement, il fut admis à contempler la gloire du ciel. Il vit toute la hiérarchie de l'Eglise triomphante, les Anges, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, tous distingués par des signes particuliers. Il remarqua aussi des religieux de Prémontré, de Cluny.

Tandis qu'il était en peine au sujet de son Ordre, et qu'il cherchait à découvrir quelqu'un des siens au milieu de cette splendeur céleste, il s'adressa en gémissant à la bienheureuse Mère de Dieu, et lui dit : *D'où vient, ma très-sainte Souveraine, que je ne vois ici personne de l'Ordre de Cîteaux? Pourquoi vos serviteurs qui vous sont si dévoués sont-ils exclus de ce séjour de félicité?*

La Reine du ciel calma bien vite son inquiétude, elle lui répondit : *Ceux qui appartiennent à l'Ordre de Cîteaux me sont si chers que je les place tous auprès de moi.* En même temps elle ouvrit son royal manteau d'une extrême largeur, et lui laissa apercevoir une multitude innombrable de religieux, de convers et de religieuses. Celui-ci revint à lui aussitôt, et raconta à son Abbé tout ce qu'il avait vu et entendu avec l'expression de la joie et les sentiments d'une vive reconnaissance.

Nous pourrions multiplier ces faits, qui établissent la protection spéciale que Marie a toujours accordée aux fidèles enfants de son dévot serviteur, saint Bernard. Le bras de Dieu n'est pas aujourd'hui raccourci, et dans les annales du monastère qui nous occupe, nous trouverions plus d'un trait signalé pour montrer que Marie est toujours une mère pleine de tendresse et de sollicitude envers ceux qui se dévouent à son service. Malgré notre réserve, nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait que nous choisissons entre mille.

Un jeune homme du Vivarais, né de parents calvinistes, ayant eu le bonheur de connaître la vraie foi, se fit instruire et entra dans le sein de l'Église catholique. Quelques années après il fut admis à Aiguebelle comme frère convers, et pendant toute sa vie il édifia la communauté qui l'avait reçu par une conduite exemplaire. Attaqué de la maladie dont il mourut, il se prépara à ce terrible passage par un redoublement de ferveur. Sa maladie ayant empiré, on lui administra les derniers sacrements, et bientôt on le déposa sur la cendre. Les religieux qui l'entouraient étaient édifiés de la sérénité qui accompagnait ses derniers moments.

Mais voici que tout-à-coup la scène change : à ce calme succède une tempête effrayante; le moribond se lève en sursaut, pousse des cris aigus, une agitation terrible se manifeste dans tous ses sens; en vain lui adresse-t-on des paroles d'encouragement et de confiance, il est sourd à tout ce qu'on peut lui dire, ses cris redoublent au contraire, les assistants ne savent eux-mêmes que faire, que devenir; mais ils sont bien autrement épouvantés quand le Père-Maître, abordant le malade avec un crucifix, s'efforce de le lui faire baiser; celui-ci le repousse avec violence, et répond distinctement qu'il n'en fera rien. A ce refus formel il ajoute des paroles de blasphême. Tout ceci se passait au milieu des ténèbres de la nuit; cette circonstance ajoutait au spectacle de mort, et d'une mort aussi peu rassurante que celle qui affligeait les spectateurs. Il leur semblait entendre des bruits affreux; ils crurent un moment

(c'est leur propre expression), que ous les démons étaient descendus dans le monastère.

Toute la communauté était .ouchée; quelques religieux seulement veillaient auprès du nalheureux qui se débattait si péniblement contre les derniers asauts de la mort. On décide d'appeler le Père Abbé; dans ce nême moment le révérend Père fut spontanément excité par une 'oix qui lui dit bien clairement: Vite, allez au secours du frère qui se meurt. Il se lève aussitôt, croyant fermement que quelqu'un des frères qui étaient auprès du moribond l'a éveillé; il estsurpris de ne trouver personne dans le dortoir, seulement à dux pas de l'infirmerie il rencontre le Père-médecin qui partait pour aller le prendre; sans faire alors d'autres réflexions il s'achemine vers la cellule du pauvre patient. Il est frappé de l'état désespéré où il le voit. Vainement s'efforce-t-il de lu rappeler sa confiance primitive, tout semble augmenter l'horeur de sa position; le Père-Abbé ne peut s'empêcher de croir à quelque chose de surnaturel, il se recueille un instant...; ne idée lui vient: ce misérable a vécu protestant, il s'est converti assez tard, peut-être n'a-t-il jamais été baptisé, du mons validement. Il le lui demande; mais voilà que le malade devient paisible, on dirait que les ennemis secrets qui le tourmentent, se voyant découverts, demeurent interdits, lorsqu'on touche la corde dont ils se servent si avantageusement pour flageller leur victime. Cependant le malade répond sans trop savoir ce qu'il dit; alors on se souvient qu'il y a dans le monastère un religieux qui fut témoin de sa conversion au catholicisme. On court l'éveiller, et on s'informe auprès de lui si le malade fut rebaptisé à cette époque. Il répond que l'abjuration ne fut pas suivie du baptême. Dès lors on crut n'avoir plus aucun doute. Ce bon frère n'avait pas été régénéré, et Dieu a permis cette épreuve, afin qu'il ne fût pas privé de la grâce du sacrement indispensable pour le salut. En effet, le révérend Père le rebaptisa sous condition. Aussitôt une sainte joie se répand sur le nouveau chrétien, le calme renaît en lui, il manifeste son bonheur de mourir catholique et reli-

gieux trappiste, et il s'endort plein de confiance dans la paix du Seigneur.

Serait-il impossible de voir là un accomplissement des promesses faites à saint Benoît : « Nul de ceux qui persévèreront » dans votre Ordre ne périra? »

Il est du reste un fait constant qui a été toujours observé dans l'Ordre de Cîteaux, et notamment à Aiguebelle, c'est la paix, la douce confiance, la sainte joie qui accompagnent les derniers moments des religieux qui y meurent. Chez les gens du monde, la mort offre parfois des caractères effrayants, les derniers efforts de la nature contre les horreurs du trépas sont terribles; mais à la Trappe, le spectacle est bien différent. Là, tout console le religieux qui avait prévu ce terme; depuis longtemps il ne tenait plus à la vie, aussi la mort n'est-elle pour lui qu'une heureuse délivrance, un fortuné passage du temps à l'éternité : *mihi mori lucrum*. Or, cette immense faveur, c'est à son auguste Patronne qu'il s'en estime redevable; bonne Mère, elle l'a protégé durant sa vie, elle le soutient à l'heure de sa mort, et il espère qu'elle le présentera elle-même à son Juge, pour recevoir la récompense de ses sacrifices et de ses travaux.

CHAPITRE XIX.

Le F. Marie-Ephrem est soumis à une rude épreuve. — Sa cousine se décide à embrasser la vie religieuse. — Quelques autres notions sur la Trappe, à l'occasion des nouvelles difficultés qu'on oppose à sa constance.

Le démon, jaloux du bonheur dont jouissait notre cher novice lui suscita de nouveaux combats, et en habile adversaire, il dirigea ses attaques vers le côté de la place le moins fortifié.

Depuis son retour à Aiguebelle, le frère Marie-Ephrem avait adressé plusieurs lettres à sa famille et n'en avait obtenu aucune réponse. Malgré ses instantes supplications, ses parents

se retranchèrent dans un silence absolu. Tout cela l'affectait d'autant plus qu'il les avait laissés dans une pénible situation. Il y avait déjà longtemps qu'il était dans cette souffrance morale, lorsqu'il reçut enfin une lettre de Perpignan; mais bien loin de le consoler, cette lettre n'avait pour but que de le plonger davantage dans la désolation. On lui annonçait que son père, accablé de chagrins domestiques, douloureusement affecté du cruel abandon de son fils, était tombé dans une maladie de langueur, qui, après l'avoir miné sourdement, venait de dégénérer en maladie chronique. Son état devenait de jonr en jour plus alarmant; et comme le départ de ce fils bien-aimé avait seul déterminé cette crise, les médecins pensaient qn'il n'y avait que son retour qui pût lui procurer quelque soulagement.

Il est aisé de se figurer l'effet que produisit une telle nouvelle sur le cœur sensible du frère Marie-Ephrem, d'un fils qui avait tant d'affection pour son père et pour sa sœur, qui n'avait eu d'autre regret en suivant son Sauveur sur le Calvaire, que d'affliger celui qu'il aimait moins que Dieu à la vérité, mais plus que lui-même. Après la lecture d'une lettre si déchirante, le frère Marie-Ephrem donna quelques larmes à la nature; puis, se tournant vers Dieu, il lui dit avec l'accent de la douleur : « O mon Dieu, ce sont mes péchés qui sont la cause de » ce malheur, mais je désire les expier. C'est pour cela que je » suis venu dans cette maison de pénitence. Vous savez que » j'ai tout quitté pour vous suivre, et que, malgré toute l'affec- » tion que j'avais pour mon père chéri, je n'ai pas hésité à en » faire le sacrifice. Ne permettez-pas que ma démarche coûte » la vie à celui que vous m'avez ordonné d'honorer et d'ai- » mer. »

A peine a-t-il prononcé ces paroles, qu'il sent son cœur renaître à la confiance, et il s'écrie comme le Sauveur agonisant au jardin des Olives : « S'il est possible, ô mon Dieu! » éloignez de moi ce calice! cependant que votre volonté se » fasse et non la mienne! » Dès ce moment le démon se déclara vaincu, et il s'éloigna sans retour. Dieu lui-même, satisfait de la générosité de son serviteur, fit cesser l'épreuve et y ajouta

une consolation inattendue ; c'est ainsi que dans sa bonté il en use envers ses amis. Presque aussitôt le frère Ephrem reçut une lettre de sa tante qui le prévenait, à l'insu de sa famille, que tout ce qu'on lui avait écrit touchant la maladie de son père était une fausse nouvelle, fabriquée tout exprès pour le rappeler à Perpignan et le détourner encore de son dessein. Cette lettre était fort sage à tous égards, et elle contenait d'excellents conseils sur la conduite de prudence que le jeune novice devait tenir avant de s'engager irrévocablement ; le frère Éphrem en fut doublement satisfait, mais un paragraphe surtout le remplit d'une sainte jubilation : c'était celui où sa tante lui faisait part de la résolution que venait de prendre sa fille, Mlle Élisa, de se consacrer à Dieu par la profession religieuse.

Dieu est admirable dans ses conseils ; lorsque le Frère Ephrem a quitté son noviciat pour rentrer dans le monde, on a pu croire que c'en était fait de sa vocation, et qu'il s'éloignait de sa solitude pour ne pas y revenir ; c'était là réellement le projet bien arrêté de ses parents, et nous avons vu que lui-même se reprochait cette démarche comme une condescendance coupable. Eh bien ! Dieu était l'auteur de cette démarche ; il disposa lui-même ce voyage pour l'accomplissement de ses desseins : il envoyait le jeune Novice remplir un apostolat. Indépendamment des autres sujets d'édification qu'il a pu vouloir retirer du spectacle que le jeune Ferrer a donné au monde, en lui mettant sous les yeux un exemple de tout ce que peut la vertu quand elle est aidée de la grâce, il l'envoyait particulièrement pour conquérir à la vie religieuse, sa cousine d'abord, et un peu plus tard sa propre sœur. On n'a pas oublié que ce furent les exemples de sa cousine et de sa chère sœur qui le détournèrent lui-même de la dissipation dans laquelle il vivait, l'amenèrent comme par entraînement à faire connaissance avec leur zélé directeur, ce qui le conduisit peu à peu aux heureux sentiments qu'il a conservés depuis : c'était une dette qu'il avait contractée alors envers ces pieuses demoiselles ; il allait pour l'acquitter ; et comme Dieu avait bien voulu employer ses ser-

vantes pour ramener leur frère, il employa celui-ci pour déterminer leur vocation.

Aussi, le Frère Ephrem écrivant à M. l'abbé G*** peu de temps après son retour à Aiguebelle, lui disait à ce sujet : « Je vous supplie de ne pas négliger la future Trappistine ; je » m'intéresse beaucoup à sa vocation, j'ai remarqué chez elle » un fonds de piété peu commun ; j'ai la conviction qu'elle est » appelée à la religion et qu'elle sera une très-bonne Trappis- » tine. Combien je serais heureux de la savoir novice ! Quant » à ma sœur, je n'ai pas pu la juger aussi attentivement, mais » je crois qu'elle n'est pas faite non plus pour le monde ; » envoyez-les-nous bientôt. »

On verra dans la suite comment cette double prophétie a reçu son parfait accomplissement.

Le Frère Ephrem bénit le Seigneur des nouvelles plus rassurantes qu'il reçut sur le compte de sa famille, et, quoique son cœur fût sensiblement affecté de cette fausse alerte, ce ne fut pas un motif pour le tourner contre ceux qui en avaient été les auteurs, il excusa leur intention, et considéra leurs procédés, quelque blâmables qu'il fussent, comme des excès auxquels les portait l'affection trop vive qu'ils avaient pour lui ; il continua de leur écrire avec la même affabilité. Dans toutes ses lettres, il s'efforçait de détruire leurs préventions contre son genre de vie et leurs préjugés contre la Trappe. Sa correspondance à sa famille pendant son noviciat n'avait point d'autre but ; nous allons essayer de l'analyser.

Il n'est pas rare de rencontrer des gens qui, à la seule idée de Trappiste, se représentent une agglomération d'individus qui végètent tristement à l'ombre de leurs cloîtres, traînant une existence misérable, au gré d'une impitoyable fatalité, sans autre guide qu'un vain caprice. Une erreur si ridicule provient de ce qu'on n'a pas la moindre notion de cette observance religieuse.

La congrégation de la Trappe réalise en elle-même toutes ces belles chimères que nos chercheurs de système en politique rêvent depuis longtemps, et qu'ils ne peuvent jamais trouver ;

elle forme un gouvernement accompli : son mode est essentiellement monarchique ; là, toutes les volontés comme tous les cœurs se réunissent et se concentrent en une seule volonté, celle du Supérieur. Celui-ci n'a ce titre que pour être le premier à la peine, le premier à l'office divin, le premier à tous les exercices, le modèle de tous ses frères. Il a un pouvoir absolu, il est vrai, sur les membres de la Communauté, mais ce pouvoir n'est pas despotique, c'est une autorité paternelle qui s'exerce avec la charité la plus tendre. Ce pouvoir n'est pas non plus arbitraire, il est réglé et limité par de sages constitutions ; un code de lois détermine et fixe les devoirs des Supérieurs et des Religieux. C'est la règle de saint Benoît que l'on observe à la lettre et dans toute sa teneur. Comme toute loi prête aux interprétations, un corps de Règlements imprimé en explique le véritable sens.

Mais à côté de ces Règles si sages, si discrètes, il y a un pénitentiel pour en punir les infractions. Le monde le trouverait minutieux et inutile ; le Religieux l'admire et le trouve parfaitement adapté au but qu'on se propose, qui est de mortifier l'amour-propre pour établir à sa place le règne de l'humilité. Aussi, pour encourir une punition, n'est-il pas nécessaire d'être théologiquement coupable. Un accident, une erreur, une inadvertance ne demeurent pas impunis, parce qu'ils supposent ordinairement un excès ou une imprudence. Ces pénitences ne sont point à charge ; on les pratique avec empressement et de bonne grâce. Les principales sont : réciter quelques prières les bras en croix, baiser les pieds de ses frères, avouer publiquement sa faute, manger à terre au milieu du réfectoire, prendre la discipline, etc.

Quoique l'Abbé gouverne son Abbaye par lui-même et selon sa seule volonté, il est comptable de son administration envers ses Supérieurs majeurs, et c'est pendant le chapitre général annuel que se fait cette reddition de compte. De plus, les révérends Pères visiteurs font chaque année la visite régulière de toutes les maisons de l'Ordre. Après avoir tout examiné, ils entendent chaque religieux en particulier, recueillent leurs

observations et leurs plaintes, et ils en font ensuite leur profit dans l'intérêt de la gloire de Dieu, pour le salut des âmes et le plus grand bien de la Congrégation.

Dans certaines lettres on s'élevait avec force contre la vie monastique pour en dégoûter notre fervent novice; on lui demandait avec dérision ce qu'il faisait dans sa solitude, à quoi il occupait ses loisirs, et on le qualifiait lui et ses frères de pieux fainéants. Dans sa réponse, le frère Éphrem, comparait les religieux de la Trappe aux chanoines d'une cathédrale qui nuit et jour, à des heures déterminées, chantent l'office divin. Ensuite il ajoutait : « A peine ces chanoines » du désert ont-ils quitté les stalles de leur chœur, que les » voilà transformés en laborieux artisans ou en pénibles tra- » vailleurs de la terre; et chacun, selon le don qu'il a reçu, » ou selon la direction que lui indique l'obéissance, va gagner » son pain à la sueur de son front. Ah! qu'ils viennent, ceux » qui nous accusent, se soumettre à notre genre de vie, l'es- » pace de huit jours seulement, je ne leur demande pas une » plus longue épreuve; ils sauront me dire s'il est vrai que » l'on mène ici une vie inutile et nonchalante. »

A ceux qui prenaient en pitié sa jeunesse et qui se demandaient : Quelle idée a ce pauvre jeune homme de se faire Trappiste, il répondait : « Le monde ne me conçoit pas, je le plains » de toute mon âme, parce qu'il est lui-même bien plus digne » de pitié que moi. » Et là-dessus il entrait dans les considérations suivantes.

Le Trappiste va au désert pour y étudier la vraie sagesse; il va chercher le bonheur que le monde ne saurait lui offrir. Pour atteindre ce but il embrasse un genre de vie pénible à la nature, je l'avoue, et dont les commencements ne sont pas sans difficulté; mais il ne tarde pas à y trouver tant de douceur qu'il n'échangerait pas son état contre le premier empire du monde. Son occupation principale est de soumettre la chair à l'esprit, de réformer les penchants pervers de son cœur, de faire mourir la volonté et l'esprit propres, ces éternels ennemis de son repos. A la Trappe ont est à l'école du paradis, on s'y forme aux

vertus qui y conduisent, on y fait un apprentissage de la vie éternelle. Ainsi la vie des Bienheureux est toute spirituelle; dans le monastère, les religieux tâchent de spiritualiser toutes leurs œuvres, ils font une guerre sans trève et sans relâche à toute sensualité. — Dans le ciel, les Saints chantent éternellement les louanges de Dieu, et les Moines sur la terre louent aussi le Seigneur par des cantiques sans fin. — Les glorieux habitants de la céleste Sion, absorbés en Dieu et rassasiés de sa gloire, ne pensent plus aux choses de la terre; et les habitants du désert, séparés à jamais du siècle, ne doivent plus avoir d'affection pour tout ce qui passe avec le temps.

Ces considérations fortifiaient notre cher frère Ephrem dans sa sainte vocation, et le faisaient triompher de toutes les contradictions.

CHAPITRE XX.

La cousine du F. Marie-Ephrem entre au couvent des Trappistines de Lyon. — Origine des Trappistines. — La Trappe de Lyon et de Maubec.

Le frère Marie-Ephrem avait par son exemple semé dans le cœur de sa cousine les premiers germes de sa vocation, mais il contribua efficacement à les développer par ses lettres et ses prières. L'existence de Mlle Élisa se trouvait en quelque sorte liée avec celle de son cousin. Elle avait passé auprès de lui une partie de ses jeunes années. Constamment unis par une estime et une amitié réciproques, leurs âmes et leurs cœurs étaient faits pour s'entendre et vivre d'intelligence. Aussi, dès qu'ils se connurent, ils s'édifièrent et s'encouragèrent mutuellement dans la plus sublime vocation. Notre jeune héros traça le premier la voie extraordinaire qu'elle devait parcourir bientôt après lui. Mlle Elisa ne tarda pas à prendre la route qui lui était montrée, et c'est à la Trappe qu'elle voulut consommer son sacrifice. Quand sa détermination fut résolument prise, son cousin lui écrivit pour l'en féliciter. « C'est une faveur im-

» mense, lui dit-il, que vous fait la divine Bonté de vous appe-
» ler à l'heureux état qu'il lui a plu de me faire embrasser à
» moi-même, bien que j'en fusse indigne; mais vous ne com-
» prendrez bien votre bonheur, que lorsque vous serez initiée
» dans le secret des saintes suavités que le Seigneur a cachées
» sous les dehors grossiers et rebutants des habitants du
» cloître..... N'enviez pas le sort de vos cousines (il était
» question de quelques amies qui devaient se marier); vous
» aussi, vous porterez comme elles une couronne, un voile
» blanc et une robe blanche; mais vos compagnes déposeront
» leur couronne le lendemain de leurs noces, et vous, vous
» conserverez la vôtre jusqu'à ce que le divin Époux la rem-
» place par une couronne d'immortalité. Alors aussi, elles
» devront quitter leur robe blanche pour ne plus la remettre;
» vous, au contraire, vous verrez la vôtre devenir tous les
» jours plus éclatante, jusqu'à ce qu'enfin, admise dans la
» compagnie des vierges fidèles, vous entriez dans le festin
» des noces de l'Agneau sans tache! »

Cette lettre encouragea Mlle Elisa et la fit soupirer plus ardemment après le jour où elle verrait s'abaisser devant elle les barrières du cloître, et où elle pourrait enfin revêtir la coule blanche des Trappistines. Ce jour ne tarda pas à se lever.

Mais avant de raconter ce nouveau sacrifice, nos lecteurs seront bien aises peut-être de connaître les Trappistines, dont nous avons dit peu de choses dans l'introduction. L'on croit assez généralement que cette congrégation est sans antécédent et sans approbation. Double erreur, puisqu'elle remonte à l'origine de Cîteaux, et que dans sa forme actuelle elle fut approuvée par le Saint-Siége.

Lorsque saint Bernard entra à Cîteaux, parmi les gentilshommes qui le suivirent, plusieurs étaient engagés dans les liens du mariage. En consentant au sacrifice de leurs époux, les femmes voulurent le partager, et se retirèrent au monastère de Juilly, situé près de Molesme, dont il dépendait. C'était en 1113. Quelques années plus tard, sainte Humbeline s'y rendait aussi. Cette sœur si chère de saint Bernard, demeurée

seule dans le monde, et mariée à un grand seigneur, avait été fascinée par les vanités du siècle. Elle vint visiter ses frères à Clairvaux, dans un magnifique équipage; mais elle en partit changée et convertie, et n'eut plus d'autre désir que de partager la vie laborieuse et pénitente de sa sainte famille. Après deux ans de sollicitations pressantes, elle en obtint la permission de son mari, et gouverna le monastère de Juilly jusqu'à sa bienheureuse mort. Les religieuses de Cîteaux la regardent comme leur fondatrice, parce que, dit-on, elle engagea ses compagnes à embrasser les observances de cet Ordre. D'après ce récit, ces saintes filles eurent pour père et pour fondateur le grand saint Bernard lui-même, et c'est pour cela qu'elles furent longtemps connues sous le nom de Bernardines.

Cependant, nous devons le dire, le premier monastère de filles dépendant incontestablement de Cîteaux, fut fondé en 1120 par saint Etienne, à Tart, dans le diocèse de Langres. Cette maison, située dans le voisinage de Clairvaux, a toujours été regardée comme la première abbaye de l'Ordre, et les religieuses y tenaient leurs chapitres généraux.

Les monastères de filles se multiplièrent avec une prodigieuse rapidité, non-seulement en France, mais dans toutes les contrées catholiques; il y en eut, dit-on, jusqu'à six mille. Ces femmes généreuses voulurent embrasser toutes les austérités des premiers Cisterciens. « Elles ne portent point de linges ni » de fourrures, dit un auteur contemporain ; elles ne s'occupent » pas seulement à coudre et à filer, mais elles vont dans la » forêt défricher les ronces et les épines ; elles travaillent con» tinuellement, gardent le plus profond silence, et imitent en » tout les moines de Clairvaux. »

Cette ferveur dura longtemps ; ce fut l'époque de la prospérité de l'Ordre. Le temps et les richesses amenèrent le relâchement. Les maisons disparurent peu à peu ; et quand la révolution éclata, il y avait très-peu de Bernardines en France.

Nous avons dit dans l'Introduction de ce livre comment dom Augustin de Lestrange sauva l'Ordre monastique prêt à périr, en transplantant la Trappe en Suisse, dans le monastère de la

Val-Sainte. Mais après avoir ouvert un asile aux hommes, il ne crut pas avoir tout fait. Pour renouveler entièrement l'Ordre de Cîteaux, il fallait encore recueillir les femmes qui cherchaient la solitude pour servir Dieu et expier les crimes du monde. Un grand nombre de religieuses chassées de France pour être demeurées fidèles à leurs vœux, erraient sur la terre étrangère, cherchant une direction, une règle et un abri. Elles s'adressèrent à celui qui venait d'établir les Trappistes, et le supplièrent de les prendre sous sa conduite. Il y consentit volontiers, et quelques temps après le pauvre et modeste monastère de la *Sainte-Volonté-de-Dieu* (1) ouvrait ses portes pour recevoir les religieuses déterminées à tout souffrir plutôt que de rentrer dans le monde. Les privations y étaient affreuses; la pauvreté, la misère repoussante, et pourtant les novices affluaient. Le dortoir rempli, on coucha sur les tables, et ces mains délicates maniaient gaîment la bêche et la pioche.

Dom Augustin comprit la nécessité d'une règle fixe pour ces courageuses pénitentes. Les règlements de la Val-Sainte, beaucoup plus austères que la règle de saint Benoît et que les constitutions primitives de Cîteaux, semblaient au-dessus des forces de ces héroïnes. Elles les demandèrent néanmoins, et le Supérieur crut devoir leur permettre de les essayer quelque temps. L'épreuve démontra que rien n'est au-dessus du courage inspiré par une foi vive. Couches dures, longs jeûnes, carême de six mois sans collation, diminution du sommeil, travail des mains, silence perpétuel, tout ce que les hommes s'étaient généreusement imposé fut accepté avec reconnaissance par ces femmes dignes d'être leurs sœurs et de porter le nom de TRAPPISTINES, sous lequel elles sont désormais connues.

Durant six ans cette communauté prospéra dans la pauvreté et la fidélité; au jour de l'épreuve elle ne faillit pas. Chassées par les armées républicaines, ces héroïques femmes ne séparèrent plus leur sort du sort de leurs pères en religion. Nous n'entreprendrons pas de raconter leurs pérégrinations dans la

(1) Près de St-Maurice en Valais.

Russie, la Bavière, la Pologne, l'Allemagne; partout elles édifièrent par leur résignation courageuse, leur modestie et leur régularité.

Enfin des jours plus sereins s'étaient levés sur notre malheureuse patrie, les institutions religieuses purent se rétablir, et les Trappistes reparurent.

En 1816 dom Augustin rappela en France les religieuses de la *Sainte-Volonté-de-Dieu*. Après avoir erré quelque temps sans trouver une demeure fixe, elles vinrent à Lyon en 1817, s'établirent dans une petite maison de la Croix-Rousse, et y commencèrent leurs exercices sous la conduite de la révérende Mère du Saint-Esprit. La population lyonnaise témoigna sa satisfaction d'avoir un couvent de la Trappe; tous s'empressèrent de lui apporter les secours de leur charité. A l'aide des générosités toujours croissantes de ces pieux habitants, l'on put acheter, non loin du faubourg de Vaise, un local favorable, de grands jardins clos et de vastes bâtiments. Cette propriété ayant été disposée d'une manière convenable à sa destination nouvelle, les religieuses prirent possession de ce monastère le 18 mai 1820, et lui donnèrent le nom si gracieux de *Notre-Dame-de-Toute-Consolation*.

Cet établissement prospéra et acquit des développements successifs. Mais aprés la révolution de 1830, la ville de Lyon fut le triste théâtre d'émeutes d'où résultèrent de pénibles secousses, toute la banlieue s'en ressentit, et les Trappistines eurent aussi leur part de terreur. En 1834, une colonne d'ouvriers guidée par des hommes sans foi se précipita sur leur couvent, viola leur clôture et brisa ou incendia leurs métiers. Quand le calme fut revenu, la révérende Mère Victime, alors prieure, résolut de quitter une ville où pouvaient se renouveler encore de pareils excès. La propriété de Maubec était à vendre. Le voisinage d'Aiguebelle et de Montélimart fixa son choix, et le 24 août 1834, elle s'y installait avec sa communauté. Ce monastère prit le nom de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*.

Cependant, malgré son dessein bien arrêté de ne plus revenir à Lyon, la Révérende Mère dut céder aux prières des Lyon-

nais et aux désirs des Supérieurs, qui l'obligèrent de renvoyer au moins une colonie pour relever le monastère abandonné. Plusieurs religieuses partirent donc quelques mois plus tard, ayant à leur tête la Révérende Mère Pacifique, tandis que la majeure partie de la communauté demeura à Maubec. Depuis lors les deux maisons ont subsisté en pleine prospérité, rivalisant l'une et l'autre de ferveur et de zèle pour le maintien de la discipline régulière.

L'année même de la fondation de Maubec, le Pape Grégoire XVI, dans son décret du 1er octobre, déclarait que les Trappistines appartiennent *à la Congrégation des religieux cisterciens de Notre-Dame de la Trappe;* et le 6 mai 1836 les constitutions spéciales qu'elles devaient observer furent solennellement approuvées par le Saint-Siége.

Revenons à notre jeune postulante.

Entre les deux monastères de Vaise et de Maubec, Mademoiselle Elisa Alday aurait préféré le séjour de Maubec, parce que, rapprochée d'Aiguebelle, elle aurait été plus à portée de son bien-aimé cousin. Le Frère Marie-Ephrem le désirait aussi, et il en avait déjà parlé plusieurs fois à la Révérende Mère Victime. Mais cette maison commençait à se former, les religieuses étaient à l'étroit dans le logis qu'elles occupaient en attendant, ce qui les empêchait de recevoir toutes les novices qui se présentaient; néanmoins, sur les instances réitérées du Frère Marie-Ephrem, la Révérende Mère Prieure avait promis de recevoir sa protégée.

Dans cet intervalle, Madame Alday arriva avec ses deux filles. Elles passèrent à Aiguebelle pour voir leur cher novice. Celui-ci parla à sa tante des difficultés, il ajouta pourtant que sa cousine serait reçue. Mais ici nouveaux embarras; quoique Mlle Elisa dût entrer seule au couvent, elle ne tarderait pas dans peu de temps à être suivie d'autres postulantes de ses amies, et en particulier de sa sœur, et elles tenaient à être toutes ensemble. La pensée d'être Trappistine et de ne pas se trouver dans le même monastère lui paraissait insupportable. Avant de se prononcer, elles prirent le parti d'aller visiter la

Trappe de Vaise à Lyon, afin qu'après avoir vu les deux établissements elles pussent opter en connaissance de cause.

Ce dernier monastère, assez vaste d'ailleurs, n'était pas très-peuplé en ce moment; la jeune aspirante, qui en annonçait d'autres, y fut accueillie avec empressement. Madame Alday se décida à y laisser sa fille, Mlle Elisa, qui y prit le saint habit quelques mois après, avec le nom de sœur Louise.

CHAPITRE XXI.

Le Père Marie-Ephrem prononce ses vœux. — La profession religieuse est un second baptême.

Notre cher Frère Marie-Ephrem poursuivait son noviciat dans la régularité et la ferveur. Ses vertus acquéraient chaque jour une perfection nouvelle; aussi, quand le temps de ses épreuves fut terminé, l'admit-on sans opposition à prononcer ses vœux. La cérémonie, fixée au 9 mai 1839, fête de l'Ascension, fut des plus touchantes; sept novices firent profession le même jour.

Depuis qu'il était à Aiguebelle, le Père Ephrem se reprochait amèrement les années qu'il avait passées loin de Dieu, étranger aux pratiques religieuses et entièrement lancé dans les dissipations de la jeunsse: « Que de folies, écrivait-il, » que de soins et de vaines sollicitudes pour flatter les sens et » rechercher les plaisirs, pour courir aux bals et dans les soirées! » que de folies n'ai-je pas faites dans ces temps malheureux! » Quelles actions de grâces ne dois-je pas au Seigneur qui m'a » enfin ouvert les yeux! » Et c'était autant pour lui témoigner sa gratitude que pour expier ses fautes, qu'il soupirait avec ardeur après le moment où il pourrait s'offrir à lui comme une victime d'expiation et se dévouer généreusement à son service; aussi, se donna-t-il tout entier, sans rien réserver de l'holocauste. En retour, Dieu lui communiqua un surcroît de cette paix surabondante qu'il ne refuse jamais aux hommes de bonne volonté. *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

On ne sera pas surpris de la sainte jubilation du Père Ephrem et de tous ceux qui se consacrent à Dieu par la profession religieuse, si l'on considère les immenses avantages qu'elle procure.

Le plus précieux de ces avantages, c'est que la consécration à Dieu dans un Ordre approuvé par l'Église est un second baptême et produit les mêmes effets que le martyre, en sorte qu'un religieux qui a le bonheur de prononcer ses vœux, reçoit à l'instant la remise pleine et entière de tous les péchés dont il aurait pu se rendre coupable jusqu'alors; et s'il mourait immédiatement après sa profession, il irait au ciel sans passer par le purgatoire.

Telle est la doctrine des saints Pères et des Théologiens.

Ecoutons l'Ange de l'École, le grand saint Thomas : « On » peut dire avec raison que, par l'entrée en religion, on ob» tient la rémission de tous ses péchés. » A ce sujet, il invoque les paroles de plusieurs Pères de l'Église qui ont tenu le même langage : « Ceux qni entrent en religion reçoivent » la même grâce que ceux qui sont baptisés. *Rationabiliter dici potest quod per ingressum religionis aliquis consequatur remissionem omnium pecatorum... Unde legitur in vitis patrum, quod eadem gratia consequentur intrantes religionem, quam consequentur baptisati.* (2a 2a quart. ultim. Art. III ad 3um.

» S'il est du ressort des bonnes œuvres, dit saint Jé» rôme, de nous faire obtenir miséricorde pour nos péchés, » combien sera puissante, pour obtenir ce précieux résultat, » l'œuvre excellente de celui qui renonce à tout pour suivre » Jésus-Christ! Il trouve ce bienfait marqué dans ces paroles » du Sauveur : « Si vous voulez être parfait, allez, défaites» vous de tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis » venez et suivez-moi, et vous aurez un trésor dans le ciel : » *Et habebis thesaurum in cœlo.* »

Le même saint docteur, dans sa lettre à sainte Paule, pour la consoler de la mort de sa fille Blésille, lui dit : « Si » une mort imprévue et précipitée l'avait surprise avec un

» cœur tout occupé des désirs du siècle et des plaisirs de la » vie présente, nous aurions sujet de déplorer son sort et » de répandre des larmes; mais le vœu qu'elle avait fait de » se consacrer à Dieu, de renoncer à toutes les vanités du » monde pour se consacrer à la vie du cloître, a été pour » elle un *second baptême....* Rassurez-vous donc, en pen- » sant que votre fille n'a fait que qnitter uue vie pleine de » misères pour passer à une vie plus heureuse. »

A ces témoignages déjà si respectables, nous pourrions en ajouter d'autres. Saint Cyprien dit, dans un ouvrage intitulé *Exhortations au Martyre* : « Tout chrétien qui abandon- » nera tout ce qu'il possède pour suivre Jésus-Christ sera » mis au rang des martyrs... » Ce martyre, ajoute saint Ber- » nard, a quelque chose de moins horrible que celui où le » corps est déchiré par les tourments, mais il est bien plus » pénible à cause de sa durée. » C'est tout d'un coup que les martyrs ont versé leur sang, et les religieux le versent pour ainsi dire goutte à goutte, en le perdant tous les jours, avec leur vie, sous le ciseau de la mortification. Le même saint Bernard, dans le *Traité des préceptes et des dispenses*, dit : « L'entrée en religion a mérité ce privilége, d'être » nommé un second baptême, tant à cause du souverain mé- » pris du monde qu'y fait le religieux, qu'à raison de l'ex- » cellence de la vie spirituelle dont il s'engage à faire pro- » fession. » Saint Antonin, Sylvius, saint Anselme, tiennent la même doctrine, ainsi que saint Athanase, qui cite à ce sujet les maximes de saint Antoine. Saint Liguori n'hésite pas à enseigner dans sa *Religieuse sanctifiée*, que « la pro- » fession purge de tous les péchés commis dans le monde. » Enfin le Père Nouet, dans sa *Retraite*, enseigne formellement que « l'entrée en religion est un baptême qui efface la peine avec la coulpe. »

C'est ce qui a fait dire à un savant et pieux cardinal : « Qu'on ouvre un nouveau livre dans le ciel, pour y inscrire » les actions des religieux depuis le moment où ils font » profession; dès lors, le livre où sont écrites les actions

» précédentes est anéanti sans retour, et on commence un
» nouveau livre pour y consigner la vie toute sainte qui doit
» suivre. »

Il est donc aisé, à quiconque croit aux promesses de la vie future, de s'expliquer la joie des religieux et le bonheur du père Ephrem en particulier. Ses faiblesses de la vie passée, ce qu'il appelait ses folies dans le monde, ne doivent plus alarmer sa conscience ni altérer son bonheur, et, dans un abri aussi sûr que celui du cloître, quelle puissante garantie contre les craintes si légitimes qu'éprouvent les âmes les plus timorées, au sujet de la plus précieuse des vertus, l'inestimable persévérance !

CHAPITRE XXII.

Vertus du Père Marie-Ephrem.

La vie d'un moine est une vie cachée en Dieu : *Vita vestra abscondita est in Christo cum Deo;* plus un moine a de vertus, plus son humilité les dérobe aux yeux de ses frères. Nous dirons donc du Père Ephrem ce qui aura percé malgré lui, et aura échappé à sa modestie.

La diversité des emplois est le plus sûr moyen d'éprouver la vertu. « Voulez-vous savoir, disait saint François de Sales, » ce qu'est un tel religieux? Confiez-lui quelques emplois, vous » saurez bientôt à quoi vous en tenir à son sujet. » En effet, dans les rapports que l'on a avec plus ou moins de personnes, au milieu des contrariétés que l'on rencontre, le caractère se montre à nu, la vertu se décèle en même temps qu'elle s'épure et se perfectionne. Le Père Ephrem ne manqua pas de ce genre d'épreuve, quoiqu'il n'ait pas rempli d'emplois bien importants. Tour à tour porte-crosse, acolyte, lampadaire, chargé de l'entretien du cimetière, aide-portier, bibliothécaire, berger, etc., partout il fut constamment le même, toujours exem-

plaire de régularité, d'obéissance, de charité, de zèle pour l'office divin et le service de l'autel, d'amour du travail et de courage pour la mortification.

I. La régularité est la vertu des bons religieux; en elle sont résumées toutes les autres. Saint Fulgence disait : « Attachez-
» vous à suivre votre règle, surtout si c'est celle de saint
» Benoît. N'en retranchez rien, mais aussi n'y ajoutez rien,
» car elle contient tout, et suffit pour conduire à la plus haute
» perfection. » De là cette parole d'un saint pontife : « Pour
» canoniser un religieux, il n'est pas nécessaire de s'informer
» s'il a fait des miracles, il suffit de s'assurer qu'il a exacte-
» ment gardé sa règle. »

Le Père Ephrem, qui n'avait pas abandonné tous les avantages qu'il avait dans le monde pour être religieux à demi, s'attacha à être régulier par-dessus tout; il suivait à la lettre ce que Cassien nous rapporte de l'exactitude de certains solitaires qui laissaient une lettre à demi formée : il quittait tout quand la cloche l'appelait à un exercice quelconque. Du reste, point de singularité chez lui, à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom l'exactitude qu'il mettait à être plus régulier peut-être que ses frères, car on peut dire de lui ce qu'on dit de saint Bernard, qu'il ne faisait que des choses communes, celles que prescrivait sa règle; mais il avait le don de les faire d'une manière non commune.

Les règlements de la maison portent que, lorsqu'un religieux entre en charge, il doit faire un état ou inventaire de tous les meubles et effets qui lui sont confiés au moment de sa prise de possession, afin que, lorsqu'il quitte son emploi, il puisse en rendre compte. Le Père Ephrem exécuta ce point de sa règle dans tous les offices qu'on lui confia avec un soin tout particulier. Dans le cabinet du lampadaire, par exemple, il y a une quantité d'objets qui sont au service de celui qui a cette charge; il n'omit absolument rien. En ce moment il s'y trouvait quelques clous destinés on ne sait à quel usage; il crut qu'il ne pouvait les négliger, et après avoir terminé le détail de tout le reste, il ajouta : *et quelques clous.*

Cette circonstance paraîtra minutieuse à quiconque ne connaît pas la vie religieuse, mais ceux qui savent que sa perfection consiste dans la fidélité aux petites choses en seront édifiés.

II. La régularité de notre bien-aimé Père Ephrem avait son fondement dans une profonde humilité et une obéissance sans bornes. Non-seulement il obéissait au révérend Père Abbé, qu'il regardait comme le représentant de Dieu dans le monastère, mais encore au dernier de ses frères. Quelquefois il fut adjoint à des frères convers pour exécuter certains travaux; avec quelle joyeuse simplicité ne se soumettait-il pas à leurs moindres désirs, persuadé qu'aux champs ou ailleurs, dans les fonctions de berger, de maçon, ils étaient plus habiles que lui! Oh! combien l'amour-propre de M. Ferrer riche, bien élevé, avocat, n'aurait-il pas eu à souffrir de se voir condamné à garder, la houlette à la main, un troupeau dont il n'était pas le maître! Mais l'humble Père Éphrem, devenu trappiste, est heureux d'exercer cet acte de vertu, sachant bien qu'il est plus grand lorsqu'il garde ses moutons par une obéissance religieuse, que s'il tenait le sceptre et commandait à des peuples. Ceci nous rappelle un passage d'une lettre du Père Éphrem : « Hier, écrivait-il à son père, nous avons eu une » visite fort honorable; un magistrat haut placé est venu avec » son secrétaire; il a parcouru toute la maison, il a voulu » voir toute la communauté, on nous a réunis dans la salle » capitulaire; il avait son habit tout chamarr de rubans. » Pendant qu'il nous adressait quelques paroles, le Père » Éphrem, sous sa robe vile et rapiécetée, se disait tout bas: » Je préfère bien être frère Marie-Éphrem que M. un tel; en » vérité, je n'échangerais pas ma position contre un empire. »

Un jour, le frère avec lequel il travaillait lui fit signe de pétrir de la terre pour terminer l'ouvrage qu'ils avaient commencé. Il y avait à quelques pas de là l'instrument destiné à cette opération, mais le religieux n'avait point fait au Père Éphrem le signe de s'en servir, il ne s'y crut pas autorisé. Il se mit donc à pétrir la terre avec ses mains, quoique cette manipulation fut pénible et dégoûtante.

III. La charité pour le prochain est la vertu caractéristique des prédestinés. Dieu, qui nous a ordonné de l'aimer par dessus toutes choses, veut que nous aimions le prochain comme nous-mêmes, et ce n'est qu'à cette marque qu'il nous reconnaîtra pour ses disciples. Le Père Éphrem fut prévenu dès son enfance d'une tendre dilection pour ses semblables. On se souvient combien il aimait, jeune encore, à s'entourer des pauvres enfants de son village, à les instruire et à leur distribuer toujours en les congédiant un témoignage de son affection. On se rappelle encore cette sollicitude pour les mendiants qui allaient demander l'aumône à la porte de sa maison. Pour eux il se faisait quêteur auprès de sa famille jusqu'à l'importunité, et il ne les renvoyait jamais qu'il ne leur eût procuré quelques secours.

Mais ce que nous n'avons pas dit, et ce qui décèle une charité bien plus relevée, c'est que, lorsque M. Vincent s'était senti appelé par la grâce à un état de vie plus parfaite, il brûlait de traverser les mers pour aller jusque dans le Nouveau-Monde, parcourir les plages infidèles, chercher les idolâtres, s'asseoir avec eux dans leurs pagodes, et par ses soins multipliés, tâcher de les conquérir pour le royaume des cieux. Plusieurs passages de ses lettres ne nous laissent pas douter que ce ne fût en grande partie pour s'éclairer sur une vocation si sublime, qu'il avait consenti à son voyage de Paris, où il devait se concerter pour ce grave sujet avec les Directeurs de Saint-Lazare. Le Seigneur, en agréant son sacrifice, n'exigea pas de lui qu'il allât le consommer si loin; il lui donna, comme nous l'avons dit, une autre direction, où, sans faire un si long trajet, il pût acquérir d'aussi grands mérites.

Cette charité l'accompagna au monastère, et y acquit de plus grands développements. Tous les religieux étaient pour lui des frères bien-aimés, et il avait pour tous l'attachement le plus vif et le plus sincère.

Il y a dans les constitutions de l'Ordre un article qui prescrit aux religieux de s'avertir mutuellement par de charitables proclamations des fautes, manquements ou négligences qu'ils

ont aperçus dans leurs frères, ce qui contribue efficacement au maintien de la discipline régulière. Le Père Éphrem ne manquait pas à cette obligation, mais il choisissait des expressions si humbles, il mettait dans le ton de sa voix tant de douceur et de ménagement, qu'on voyait bien que la charité seule le forçait de parler.

Au travail, il était industrieux pour soulager ses frères : il savait, sans qu'ils s'en doutassent, prendre pour lui les fonctions les plus pénibles et leur faire accepter celles qui offraient moins de difficultés; il avait constamment l'œil sur eux, soit pour les remplacer dans ce qu'ils faisaient de fatigant, soit pour voler au secours de ceux qui avaient à se charger de quelque pesant fardeau.

A cette époque, il y avait dans le monastère un religieux paralytique auquel ses infirmités permettaient quelquefois de se traîner à l'église, appuyé sur le bras de quelqu'un. Le Père Éphrem avait sollicité la grâce de lui rendre ce service; il s'en acquitta longtemps avec un zèle que Dieu assurément aura récompensé. Lorsque sa santé commença à s'altérer, un novice s'offrit pour le remplacer, mais le Père Éphrem, craignant de perdre une occasion précieuse d'exercer sa vertu favorite, fit à ce novice plusieurs signes de remercîment, et lui donna à entendre que la volonté du révérend Père était qu'il en demeurât chargé. Il ne perdit pourtant pas de vue l'obligeance de ce frère; aussi, lorsque sa maladie l'eut rendu plus faible, et qu'il ne fut plus en état d'aider le pauvre infirme, il alla trouver le Père Supérieur, le pria de le décharger de son emploi, et il le supplia en même temps de vouloir bien agréer un tel novice pour son remplaçant. Le révérend Père Abbé consentit à tout, et il lui délivra un billet où se trouvait la commission pour son protégé. Il courut le lui remettre aussitôt, et il laissa ce jeune frère dans l'admiration pour un si bel exemple de charité.

IV. Mais le Père Éphrem se fit remarquer principalement par le zèle qu'il portait à l'office divin et au service de l'autel. Saint Bernard, encourageant ses novices à se hâter pour se

trouver des premiers à l'église lorsqu'on avait sonné le réveil, leur disait qu'il y avait une grâce particulière à recevoir les prémices des bénédictions que le Seigneur distribue à ses amis; notre cher Père exécutait cette recommandation à la lettre. A peine le signal du réveil était-il donné, que, quittant sa couche, il accourait se prosterner devant le tabernacle, et demandait à Jésus de le bénir et de le diriger dans toutes les œuvres de sa journée. A l'office divin, il chantait avec ardeur et sans ménagement; il donnait toute sa voix, qui, d'abord faible, acquit bientôt par l'exercice un tel développement, qu'elle dominait sur le chœur, et qu'on la distinguait entre toutes les autres. Aussi, lorsqu'un côté du chœur n'était pas assez fort, était-ce lui qu'on députait ordinairement pour le soutenir.

Les jeunes gens qui n'ont pas fait leur éducation dans un séminaire, éprouvent parfois une certaine répugnance à exercer les fonctions de l'église. Le Père Ephrem, au contraire, ressentait un bonheur qu'il ne pouvait contenir, quand il lui était donné de remplir un emploi qui, en le rapprochant du saint autel, lui permettait de se mêler aux célestes légions des esprits bienheureux qui entourent perpétuellement le divin Captif de notre amour. Pénétré de respect pour la présence des saints mystères, il remplissait les fonctions de porte-crosse, d'acolyte, de thuriféraire avec une dévotion et un zèle, qu'au rapport des religieux eux-mêmes, aucun autre n'a su y mettre ni avant ni après lui.

Connaissant les grâces particulières qui sont attachées à servir les messes, il ambitionnait cet honneur, et par respect pour le saint Sacrifice, il aurait voulu que toutes les messes célébrées dans l'église du monastère fussent servies par deux religieux.

Les heures les plus précieuses étaient celles qu'il passait en adoration devant le très-saint Sacrement. Il ne pouvait pas toujours suivre les élans de son cœur et de sa piété; mais n'y aurait-il demeuré que deux minutes, le temps d'adorer son Sauveur, de lui renouveler l'offrande de tout son être, il était satisfait.

V. Mais une chose surprit et édifia beaucoup en même temps les frères du Père Éphrem, c'était de voir l'ardeur qu'il portait au travail, et sa constance à en supporter toutes les fatigues, quoique par état et par position il eût été élevé dans des habitudes si opposées. Son adresse et son intelligence le rendaient bientôt habile dans les œuvres les plus difficiles, et sa vertu lui en faisait porter toute la peine avec une patience qui déconcertait les plus déterminés.

D'ordinaire les jeunes novices qui ne sont pas exercés au travail des mains s'y portent d'abord avec empressement : ils semblent dans le commencement en faire une sorte de plaisanterie, on dirait à les voir agir que rien ne pourra modérer leur ardeur; mais si cet exercice dure, s'il est pénible, ils sentent bientôt leur courage défaillir, et, autant ils se sont montrés ardents dès le principe, autant ensuite se sentent-ils portés à la lâcheté. Ce n'était pas là le système du Père Éphrem; soit qu'il voulût éviter tout ce qui aurait pu attirer sur lui les regards de ses frères, soit qu'il se méfiât de ses forces, il usait au commencement d'une certaine modération, et peu à peu son activité se développait et allait en se soutenant et en augmentant jusqu'à la fin. Alors, on s'occupait beaucoup à Aiguebelle de déblayer les terres d'une quantité prodigieuse de pierres qui les recouvraient. — On transportait ces pierres à l'aide de paniers que chaque religieux chargeait sur ses épaules. On avait remarqué que le Père Éphrem n'achevait pas de remplir le sien, et qu'il marchait même d'un pas très-modéré; mais bientôt l'exercice alimentant son courage, il portait son panier comble, et il allait à grands pas jusqu'au bout.

Dans le temps de la moisson, il en suivait tous les travaux à l'égal des plus intrépides; en très-peu de temps il devint un habile coupeur. S'étant une fois blessé en aiguisant sa faucille, il alla s'en accuser sur le lieu même au Supérieur; en lui montrant sa blessure, il lui disait que c'était là un fruit de sa maladresse; aussi, comme le prescrivent les règlements, lui fut-il imposé une pénitence; il la reçut avec la même satisfac-

tion que si on lui avait donné un baume qui eût guéri radicalement le mal qu'il s'était fait.

Lorsqu'il sut bien moissonner, il aimait ce travail par goût; cependant, une fois, celui qui dirigeait fit signe que le nombre des coupeurs était trop considérable relativement au petit nombre de ceux qui liaient les gerbes; quoiqu'il ne fût pas désigné nominativement, il n'hésita pas à abandonner de suite son instrument, qu'il avait fort commode ce jour-là, pour aller se joindre à ceux de ses frères qui avaient l'occupation plus insipide de lier.

Pendant la saison des foins, on remarqua plus d'une fois que, dans le seul but de soulager ses frères, il prenait les postes les plus pénibles; c'est ainsi qu'un soir où il faisait une chaleur à étouffer, après avoir beaucoup sué dans la prairie, il alla remplacer le frère qui prenait le foin de dessus la charrette pour l'élever en meule dans le grenier. Ce travail était d'ordinaire réservé aux bras les plus robustes.

L'outil qui se présentait le premier sous sa main était le sien, et qu'il fût incommode ou trop pesant, il ne lui arriva jamais de le changer pour un autre plus léger.

Forcé par la maladie de garder la cellule, il ne s'affranchit jamais de la loi du travail. Les infirmiers proportionnent alors les occupations aux forces de chacun; on leur fait éplucher des légumes ou faire de la charpie. Le Père Éphrem soufrait des allumettes.

Chaque jour, quand on distribuait le travail, il ouvrait la porte de sa chambre afin qu'on n'oubliât pas de lui en donner, et s'il arrivait qu'on l'eût négligé, il agitait aussitôt sa sonnette, et demandait qu'on réparât l'oubli.

VI. Nous n'avons pas parlé encore de sa mortification, et ne semble-t-il pas superflu de dire qu'un trappiste a été mortifié? Dès lors qu'on se dévoue à cette vie de pénitence, n'est-on pas par là même un homme d'austérités? Peut-être?... Mais il y a une manière d'être austère dans les austérités mêmes; on peut porter à des pratiques pénibles un esprit plus ou moins généreux. Or, le religieux dont nous retraçons la vie, fut une de ces

âmes rares qui surent animer tous les exercices de la règle d'un esprit éminemment, conforme à la régularité de leur sainte vocation. Disciple d'un Dieu dont toute la morale peut se résumer en ces mots : *Faites pénitence, portez votre croix, et suivez-moi*, il s'appliqua à retracer dans sa conduite la vie pénitente de son divin Maître. Or il n'oublia jamais que son modèle n'était arrivé à la gloire qu'après avoir parcouru le chemin du Calvaire, et qu'il n'avait reçu dans le ciel la couronne de gloire et d'immortalité, qu'après avoir porté ici-bas une couronne d'épines.

Il était ingénieux à trouver des moyens pour tenir sans cesse son corps dans la gêne et le réduire en servitude, sans être pour cela ni singulier, ni en opposition avec la règle qu'il pratiquait. Quand ses Supérieurs lui recommandaient la discrétion à cet égard, il répondait : « J'ai affaire à un *sergent* in-
» traitable qui m'aurait vite ruiné, si je ne m'opposais à ses
» exactions impitoyables. » Il fut fidèle à son système de coercition, et il ne passa guère de jour sans remporter sur son ennemi quelque victoire. Il s'accordait le moins de repos qu'il pouvait. Le soir, avant de s'endormir, il payait un tribut de prières qu'il s'était volontairement imposé ; et lorsque, pendant les chaleurs de l'été où les nuits sont si courtes, les règlements permettent aux religieux de se reposer vers le milieu du jour, le Père Éphrem employait ce temps ou à écrire, ou à lire les livres de l'Ordre.

La réfection des Religieux se compose, comme nous l'avons dit ailleurs, de deux portions assez copieuses ; pendant longtemps, il mangea d'une seule ; les Supérieurs, s'en étant aperçus, lui défendirent cette mortification ; il se soumit, et dès lors il mangea tout ce qu'on lui servait, bien persuadé que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice.

Pendant la saison rigoureuse on entretient un poêle dans une salle que pour cela on appelle chauffoir. La règle permet aux Religieux d'y aller pour réchauffer leur membres engourdis ; personne ne se souvient d'y avoir vu le P. Ephrem. Et pourtant, que de motifs n'aurait-il pas eu de s'accorder ce

petit soulagement! C'était au cœur de l'hiver qu'il remplissait les fonctions de lampadaire, et le cabinet de cet employé se trouvait alors dans un lieu de passage où circulait un courant d'air qui contribuait, il est vrai, à assainir ce séjour, mais aussi à le rendre glacial. Or, notre cher père y travaillait la moitié de la journée, sans feu. Un jour un de ses frères en eut compassion et lui apporta de la braise; le P. Ephrem lui en témoigna sa reconnaissance par des signes pleins d'expression, mais il ne voulut point accepter ce léger adoucissement. Pourtant, au milieu de ces privations, son âme était inondée des plus pures jouissances.

Ayant été chargé de l'entretien de toutes les lampes du monastère, emploi bien modeste, mais qui lui fournissait l'occasion de pratiquer plusieurs actes de vertu, il se hâta de l'écrire à sa famille, comme une bonne et importante nouvelle; il lui disait : « J'ai le bonheur d'être lampadaire, » c'est-à-dire qu'on m'a confié le soin de garnir et entretenir » toutes les lampes de la maison, depuis le fanal de l'écurie » jusqu'à la lampe du sanctuaire. »

Lorsqu'on lui donna un successeur, il eut la permission de lui parler pour l'initier dans l'exercice d'un office qu'il avait si bien rempli; il lui exprima tout son regret de quitter des fonctions qu'il affectionnait singulièrement, à cause sans doute des nombreuses occasions de mérite qu'elles lui procuraient.

Pendant les froids les plus rigoureux, les réglements de la Trappe permettent d'offrir à ceux qui en ont besoin un habit surnuméraire: c'est une sorte d'habit de dessous, qu'on appelle garde-corps; le religieux chargé du vestiaire en donna un au père Ephrem; quelque temps après, on le trouva sous la natte de sa couche où il l'avait caché.

Les livres les plus vieux, les bréviaires les plus en mauvais état étaient ceux qu'il convoitait. C'était pour lui un bonheur de porter des habits vieux et usés. A l'époque où il était chargé des lampes, il laissa tomber de l'huile sur sa robe; on lui en donna une autre pour laver celle qui était tachée,

mais il demanda comme une grâce la permission de la reprendre, quand elle fut dégraissée, et cela parce qu'elle était couverte de pièces et toute rapée.

Parmi les avis de haute spiritualité que donnait à ses religieux saint Dorothée, nous avons remarqué celui-ci : *Ne vous découvrez jamais seulement pour avoir moins chaud.* Le P. Ephrem avait lu sans doute cette recommandation, et il eut le courage de l'observer à la lettre. Jusqu'à la veille de sa mort, pendant la nuit et le jour, il eut la constance, au milieu des plus grandes chaleurs de l'été, d'être toujours couvert de son double capuce, quoique la règle permette de se découvrir en plusieurs circonstances. Ce supplice effraie notre imagination, et il nous semble qu'il n'y a qu'un Trappiste qui puisse avoir la force de l'endurer. Pour en donner une idée à ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un double capuce, celui du scapulaire et celui de la coule, qu'ils se figurent que, pendant l'été, ils ont la tête couverte d'un fort bonnet de grosse laine qui descend jusque sur les yeux, et que sur ce premier bonnet ils en mettent un second qui couvre exactement le premier ; et pour arriver à la hauteur du père Ephrem, qu'ils essaient de demeurer ainsi coiffés, non pas une heure, une nuit, mais toutes les heures, toutes les nuits, et tous les jours, car le père Ephrem ne se découvrait que lorsqu'il était à l'église, ou pendant qu'il récitait le bréviaire.

Cette coiffure le tenait habituellement dans un état de sueur abondante. Un religieux dont l'humeur enjouée perçait jusque dans les circonstances les plus sérieuses et les plus graves, l'ayant vu dans cette situation, disait au Révérend Père : « Notre cher frère Ephrem cuit dans son jus. » Cette expression rend merveilleusement le martyre d'un genre tout nouveau que souffrait ce pauvre patient avec tant de constance et tant de mérite. Le Père-Médecin en parla lui-même au Père Abbé. « Dans l'état où il est, lui disait-il (il n'avait alors plus qu'un jour de vie), on pourrait l'engager à diminuer ces austérités. » Dès ce moment seulement, sur l'avis de son Supérieur, il se relâcha de cette rigueur.

VII. Nous n'avons rien dit encore de son silence; mais après tout ce que nous avons raconté, on croira sans peine qu'il fut irréprochable sur ce point de la règle, comme sur tous les autres.

Le P. Ephrem avait rencontré à l'abbaye un de ses anciens amis de collége; et quoiqu'il eût la permission de s'entretenir avec lui, puisque cet ami était le Père Médecin, jamais il ne lui rappela ses souvenirs d'enfance: c'est que la règle, en accordant la parole en certaines circonstances, n'autorise à user de cette faculté que pour l'affaire unique pour laquelle cette permission a été donnée. Ainsi, avec le médecin il ne pouvait parler que de ses indispositions; mais combien le pas est glissant !...

Une autre fois, un frère qui avait aussi obtenu la permission de lui parler, à raison sans doute de quelque emploi qu'ils remplissaient ensemble et qui nécessitait cette mésure, lui dit un demi-mot. mais dans un lieu où il n'était pas exprimé qu'il pût user de cette permission ; le Père Ephrem se crut complice du délit; aussitôt il court à son Supérieur, qui n'était pas loin dans ce moment. et s'en accuse. Le frère, qui s'en aperçut, fut un peu confus, mais très-édifié.

CHAPITRE XXIII.

Dévotion du Père Marie-Ephrem envers la très-sainte Vierge.

Nos lecteurs connaissent déjà la piété tendre et filiale du P. Ephrem envers la très-sainte Vierge Marie. C'est à Marie qu'il se croyait redevable de sa vocation et de toutes les grâces qu'il avait reçues depuis son entrée au monastère.

Jeune encore, il s'était consacré au service de cette auguste Reine, et l'on se souvient qu'au collége d'Aix il avait été un de ses plus fervents congréganistes. A cette époque il se dévoua sans réserve à cette bonne Mère, lorsque, signant son

nom, il le déposa, avec celui de ses amis, dans un cœur d'argent dont ils lui firent hommage.

Mais sa dévotion envers Marie redoubla depuis que, par une faveur signalée, elle l'avait ravi pendant le *Salve Regina*, dès son arrivée à Aiguebelle, et qu'elle l'avait décidé à fixer sans retour son domicile dans l'asile pieux où elle attire un si grand nombre de ses protégés ; car presque tous les Religieux auraient des choses merveilleuses à raconter sur la manière dont Marie a déterminé leur vocation.

A l'exemple de saint Robert, premier instituteur de l'ordre de Cîteaux, le P. Ephrem adressait à la sainte Vierge tout ce qu'il faisait. C'est entre ses mains qu'il déposait toutes ses œuvres, afin que par Marie elles arrivassent plus aisément au trône de son divin Fils. Il commençait toutes ses lettres par ces mots : *Tout pour Marie et par Marie*, et il les terminait en se dévouant aux saints Cœurs de Jésus et de Marie, centre et but de toutes ses affections. En parcourant sa correspondance, nous avons pu constater que ses lettres respirent toutes l'amour et la confiance envers cette Reine des cœurs dévoués.

Sa sœur avait essuyé un chagrin ; il tâche de la consoler, il lui dit : « Je compatis à ton affliction de toute mon âme. Si, » du moins, tu avais auprès de toi celle qui autrefois calmait » si bien toutes nos inquiétudes et qui avait le don de sécher » toutes nos larmes (il parlait de sa mère) ; mais le Ciel nous » l'a ravie ! elle est dans le sein de Dieu, où nous espérons » la retrouver. Console-toi, cependant : elle veille sur nous. » Puis, nous ne sommes pas totalement délaissés ; il nous » reste une seconde mère, qui n'a pas moins de tendresse pour » nous, et qui est encore plus puissante pour nous protéger, » je veux parler de la divine Marie. Elle ne m'a encore rien » refusé. Avec confiance, va lui faire part de toutes tes peines ; » elle est un refuge assuré ; n'est-elle pas la consolatrice des » affligés ?

» Tu sais, quand tu désires bien un chapeau, une écharpe, » tout autre objet de luxe ou de pure fantaisie, tu t'adresses à » ton père, et tu sais si bien t'y prendre, qu'il ne te refuse jamais,

» tant il a de tendresse pour toi! eh bien, ma chère, figure-toi
» que Marie met encore bien plus d'empressement à venir à
» notre secours quand nous l'en prions; fais-en l'épreuve, et
» comme moi tu exalteras sa magnificence. »

Par honneur pour Marie, le père Ephrem renvoyait au samedi la lecture de toutes les lettres qu'il recevait, à moins qu'il ne dût y répondre de suite, car alors le Révérent Père l'en avertissait.

Ses frères ont déposé qu'au nom de Marie il tressaillait de joie. Tous les soirs, avant de se mettre sur sa couche, il avait coutume de lui demander sa bénédiction, et avant de s'endormir il récitait toujours une partie du Rosaire. Son voisin de cellule l'a souvent entendu gémir amoureusement pendant la nuit, et soupirer en prononçant les doux noms de Jésus et de Marie. Tous les samedis il faisait la sainte communion en l'honneur de sa tendre Mère.

Enfin, dans sa maladie, il avait envers Marie tant de confiance, qu'il espérait toujours qu'elle le délivrerait des chaînes de cette vie un jour de ses fêtes; c'est ce qui lui faisait écrire à sa cousine à la Trappe de Lyon : « Voici
» bientôt venir une grande fête de ma bonne patronne la
» très-sainte Vierge. Oh! si je pouvais mourir ce jour-là,
» je ne craindrais pas le purgatoire. »

Nous allons voir qu'il ne fut pas trompé dans sa confiance, car ce fut le jour de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, qu'il quitta cet exil, et qu'il fut admis à aller présenter ses hommages à son illustre Reine.

CHAPITRE XXIV.

Maladie du Père Ephrem. — Sa Mort.

La vie est un apprentissage de l'éternité, et le temps n'a été donné à l'homme sur la terre que pour s'y former aux vertus qui doivent assurer son bonheur éternel. C'est ce qui

a fait dire à sainte Térèse que, lorsqu'une âme est parvenue au degré de perfection auquel Dieu l'appelle, il la retire de ce monde pour la mettre en possession des récompenses qu'il lui destine, à moins qu'il ne juge à propos de la laisser encore ici-bas pour sa gloire et pour l'édification du prochain.

Nous pouvons appliquer au père Marie-Ephrem cette maxime ; et, quoiqu'il eût à déplorer plusieurs années passées dans un oubli coupable de ses devoirs religieux, la sincérité de son retour à la vertu, la générosité de son sacrifice, sa profession religieuse, et par dessus tout son dévouement dans la pratique de toutes les vertus monastiques, suffirent pour faire agréer son expiation auprès de Celui qui est essentiellement le Dieu des miséricordes, et pour le remettre pleinement en grâce devant Lui. A ce bon religieux peuvent s'appliquer ces paroles de la Sagesse : En peu de temps, il a rempli une longue carrière : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Le père Ephrem n'avait pas une constitution bien robuste. Lorsqu'il arriva à l'abbaye après son voyage de Paris, il semblait assez faible; c'est ce qui fit craindre au Révérend Père Abbé qu'il ne fût bientôt effrayé du genre de vie de la Trappe. Ensuite, l'ardeur qu'il mit, soit à suivre toutes les observances avec tant de perfection, soit à chanter sans aucun ménagement, détermina en lui un état de faiblesse qui commença bientôt à alarmer ses Supérieurs.

Il était déjà malade, tout le monde le voyait, seul il ne s'en apercevait pas; il redoublait de régularité tous les jours, et son humeur était également enjouée. Cependant, à la fin du carême il parut plus fatigué, il toussait beaucoup ; alors le Père-Médecin demanda la permission de l'appeler à l'infirmerie; il lui représenta son état, il lui dit qu'il s'exposait à avoir une maladie, et qu'il fallait songer à se ménager. Le père Ephrem, qui ne consultait que sa ferveur, disait que c'était inutile, qu'il n'avait besoin de rien. Le Père-Médecin fut obligé d'invoquer l'autorité du Révérend Père, et l'obéissance lui fit faire ce qu'aucune autre considération n'aurait pu obtenir. Le père Ephrem se

soumit à tout, il entra à l'infirmerie, et prit avec simplicité tous les remèdes qu'on lui prescrivit. Quelque amers et désagréables qu'ils fussent, il ne témoigna jamais aucune répugnance.

Son état, loin de s'améliorer, empira au contraire, la toux augmenta, et bientôt on le traita comme ayant la poitrine vivement affectée.

Notre cher Père ne se dissimula pas le caractère alarmant que prenait sa maladie, mais il ne s'en effraya pas. Que de fois n'avait-il pas soupiré après le bonheur de mourir trappiste ! C'était là *son unique ambition*, disait-il souvent dans ses lettres. Son vœu ne devait pas tarder à se réaliser.

Chargé vers cette époque de l'entretien du cimetière, il avait fait venir de Perpignan du gazon et des fleurs, pour orner les tombes qui recélaient les dépouilles vénérées de ses frères ; en remerciant sa tante des soins qu'elle s'était donnés pour cet envoi, il lui écrivait : « Oh ! que je serais heureux, si ce » gazon pouvait bientôt servir à orner la fosse qui m'est des- » tinée ! »

Il était déjà bien malade, lorsqu'il écrivit à sa cousine de Lyon : « Je vois bien que je n'irai pas loin ; vainement vous » cherchez à me tromper sur ma maladie : je ne me fais pas » illusion sur mon état, je crois cependant que j'irai au- » delà de la fête de la Visitation qui va arriver. » C'est dans cette lettre qu'il ajoute : « Oh ! si je pouvais mourir le jour » de l'Assomption, je ne craindrais pas le Purgatoire ; que » la volonté de Dieu se fasse. »

A l'infirmerie, le père Ephrem se montra ce qu'il avait été à la communauté, régulier en tout. Son premier soin en y entrant fut d'étudier le règlement des infirmes afin de s'y conformer. Aussi, a-t-il été jusqu'au dernier jour l'édification de tous ceux qui l'ont approché.

Un jour un de ses frères obtint la permission d'aller le voir ; en entrant dans sa cellule, il le salua, et il allait commencer de l'entretenir, quand le malade le prévint, en lui disant : « Vous savez, mon cher frère, que nos règle-

» ments nous recommandent de commencer nos visites à » l'infirmerie par la prière. » Celui-ci n'y avait pas fait attention. En même temps, le père Ephrem se lève avec beaucoup de peine sur sa couche, se met à genoux et demeure quelques instants en prière, après quoi il satisfit avec aménité à toutes les questions qui lui furent adressées.

Les réglements prescrivent aux infirmes d'assister, autant que possible, à la tenue du chapitre et à la messe conventuelle ; il y alla tant que ses forces le lui permirent.

Lorsqu'il était si faible qu'il pouvait à peine marcher, il partait quelque temps avant l'heure pour s'y trouver au moment voulu. Un jour le Père Médecin le trouva dans le couloir se traînant avec peine : « Que faites-vous là, lui dit-il ? — Je voulais, répondit-il, aller à la messe, et je n'en puis plus. » Le Père Médecin le prit par le bras et le ramena sur sa couche. Quand le malade fut un peu remis, il lui dit d'un air piteux, mais animé d'un doux sourire : « La muraille croule !... » Depuis ce moment, il n'alla plus à l'église qu'une fois par jour et on l'y portait en chaise à porteurs, ce qui lui faisait dire plaisamment : « Me voilà de- » venu tout à fait grand seigneur, je ne voyage plus qu'en » palanquin. »

Tous les soirs le Révérend Père Abbé donne de l'eau bénite à toute la communauté. Chaque Religieux, en sortant de l'église, s'incline devant lui et en reçoit la bénédiction avant de monter au dortoir. Le pére Ephrem avait une dévotion particulière à cette cérémonie touchante. Lorsqu'il ne put plus y participer, il obtint que le Révérend Père Abbé irait le bénir dans sa cellule.

Cependant notre cher malade s'affaiblissait de jour en jour ; il était en proie à des étouffements pénibles qui faisaient craindre une prochaine catastrophe. On crut donc que le moment était venu de lui administrer les derniers Sacrements. La Communauté, ayant été avertie par le son de la cloche, accourut en toute hâte au chœur ; on y transporta le malade, selon l'usage de l'Ordre, et le Révérend Père Abbé, entouré

de ses ministres, s'étant approché de lui, lui dit en lui présentant le Crucifix à baiser : « Mon très-cher frère, Jésus-
» Christ m'envoie vous porter l'heureuse nouvelle ; encore
» quelques jours, et bientôt vous recevrez l'ordre de départ pour
» aller occuper la place qui vous est préparée dans le grand
» monastère ; mais on a coutume de se munir de confortatifs
» pour les grands voyages, c'est pourquoi je viens vous munir
» des saintes consolations de la religion et vous administrer
» le saint Viatique, qui vous aidera à parvenir heu-
» reusement au port. Vous avez eu constamment confiance en
» notre bonne Mère, l'étoile de la mer ; c'est à présent que
» vous allez ressentir les effets de sa puissante protection ;
» rapportez-vous-en à sa tendresse et abandonnez-vous dans
» le sein des miséricordes du Seigneur. » Alors on lui administra l'onction sainte et la sainte Eucharistie, avec les cérémonies prescrites dans le rituel de l'Ordre de Cîteaux et au milieu des prières de toute la communauté.

Depuis ce moment, le père Ephrem ne revint plus à l'église, mais il eut l'avantage de recevoir plusieurs fois, dans sa cellule, le Dieu qui aide à bien mourir. C'était du reste là toute son occupation ; ce monde n'était plus rien pour lui, toutes ses pensées étaient pour la vie à venir. De sa cellule, il apercevait les rochers qui couronnent la montagne voisine. A cette vue, il s'écria : « Toujours la terre, ô mon Dieu !
» quand me sera-t-il donné de vous contempler dans le
» paradis ? »

Notre cher Père avait toujours eu pour le Révérend Père Abbé une affection particulière. Il a avoué bien souvent que sa bonté l'avait puissamment soutenu dans sa vocation et son exemple encouragé au milieu des plus pénibles travaux ; aussi, pendant sa maladie, ses visites le fortifiaient et le consolaient. Toutes les fois qu'il le voyait et recevait sa bénédiction, il faisait une ample provision de patience et de courage pour soutenir les assauts de son mal. Le Père Abbé, de son côté, affectionnait le père Ephrem ; c'était un de ses bons et fervents religieux ; sa perte l'eût sensiblement affligé, s'il n'avait

été convaincu qu'il ne faisait que le perdre pour l'envoyer au ciel, et la pensée seule du bonheur dont il allait prendre possession adoucissait beaucoup le sacrifice qu'il était obligé d'en faire; il allait le voir tous les jours, et tous les jours il se retirait édifié de ses bonnes dispositions.

Lorsqu'un religieux doit s'absenter du monastère, pour ne pas encourir les censures, et pour ne pas s'exposer au danger d'être regardé comme un apostat ou un fugitif, il a la précaution de se faire délivrer par son Supérieur un certificat qui constate la permission qui lui a été accordée de sortir de son couvent; il y est spécifié qu'il devra rentrer dans un délai fixé, ou bien qu'il est autorisé à passer dans une autre communauté; c'est ce qu'on appelle, en termes techniques, une *obédience*. Le père Ephrem s'attendait à changer bientôt de résidence; il témoigna le désir d'emporter avec lui une obédience de son bien aimé Supérieur. Nous allons donner une copie de cette pièce curieuse et touchante, qui décèle à la fois la confiante affection du disciple et la tendre sollicitude du maître :

« Nous, Frère ORSISE, abbé de Notre-Dame de
» la Trappe d'Aiguebelle,

» A notre bien-aimé fils, MARIE-EPHREM, reli-
» gieux de ce monastère : Salut en Notre-Seigneur
» Jésus-Christ.

» Il plaît au bon Pasteur de vous appeler à lui dans son
» royaume. Nous le supplions, par son sacré Cœur et par
» tout ce qu'il a fait pour vous, de vous remettre toutes vos
» fautes, même les plus légères, et de vous faire jouir de sa
» face au sortir de cette vallée de larmes. Nous vous recom-
» mandons à la bonté maternelle de Marie, notre zélée protec-
» trice, qui voudra bien ne pas vous quitter dans votre agonie,
» vous consoler dans vos peines et présenter elle-même votre
» âme à son divin Fils, qui ne lui refusera rien. Quand vous
» serez arrivé dans notre patrie, nous vous ordonnons, en vertu

» de la sainte obéissance, de prier et de ne cesser de prier » pour tous vos frères voyageurs que vous laissez à Aiguebelle, » jusqu'à ce que vous nous voyiez arriver heureusement. Vous » présenterez tous les besoins spirituels et temporels de ce » monastère à notre père saint Bernard, qui sera notre avocat » auprès de Marie.

» Que la paix, la joie et la grâce de Notre-Seigneur Jé- » sus-Christ. soient toujours avec vous. Amen. Jésus, » Marie. »

Par mandement :
F. G., *secrétaire*.

Signé :
F. ORSISE,
Abbé d'Aiguebelle.

(C'est ici le lieu où était placé le sceau.)

—

Le père Ephrem conservait cette pièce très-précieusement. Il l'avait sur son cœur quand il mourut ; et, selon son désir, il l'emporta avec lui dans la tombe.

Cependant, sur son lit de douleur, une triste pensée vint troubler un peu le calme dont il jouissait : c'était la persistance de son père à lui refuser la consolation de recevoir de ses lettres ; toutes les fois que l'idée lui en venait, il offrait ce sacrifice à Dieu, et lui disait avec le Prophète · Mes parents m'ont délaissé, mais le Seigneur a bien voulu se charger de moi : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me*, *Deus autem assumpsit me*. Et quoique, dans toutes ses lettres, il sollicitât avec beaucoup d'instances au moins quelques lignes de la main de son père et un mot de pardon, il n'éprouva jamais contre lui aucun sentiment d'amertume ; il était au contraire constamment gracieux à son égard, comme à l'égard de ceux de ses parents, dont certes il eût eu bien raison de se plaindre. Peu de temps avant de mourir, ne pouvant plus tenir la plume, il dicta une lettre au frère sous-infirmier ; il y ménageait la sensibilité de son père autant qu'il pouvait ; c'est pourquoi il voulut lui laisser ignorer sa fâcheuse position ; il lui disait : « Je ne puis m'em-

» pécher de vous écrire, quoiqu'il me semble que quelquefois
» ce devrait bien être votre tour. Vous savez que, depuis quel-
» que temps, j'ai le bonheur d'être tout à Dieu, depuis que
» j'eus la consolation de faire ma profession religieuse. J'é-
» prouve le besoin de vous dire que si, selon vos désirs, je
» m'étais établi dans le monde, tous les plaisirs qu'on aurait
» pu me procurer auraient été bien insipides, en compa-
» raison du contentement dont mon âme se trouve inondée.
» Oh! si vous pouviez comprendre le bonheur qu'il y a de
» n'être qu'à Dieu, mais à Dieu sans réserve, vous ne ba-
» lanceriez pas vous-même à fuir un monde qui n'offre
» que peines, ennuis, mécomptes, misères de tout genre.

» Je suis aussi content qu'il soit permis de l'être sur cette
» terre; maintenant je ne demande à Dieu qu'une seule chose,
» et je vous conjure de la demander pour moi au bon Dieu,
» je veux dire la persévérance dans mon saint état; c'est là
» la grâce par excellence. Je ne demanderais pas mieux que
» d'être bientôt appelé à Dieu, on est si bien auprès de Jésus
» et de Marie!.... mais que la volonté de Dieu s'accomplisse
» toujours en moi.

» Je voudrais que ma très-chère sœur fût persuadée de tout
» l'intérêt que je porte à son avenir. Quant à vous, vous
» connaissez mes sentiments à votre égard; ils sont et seront
» toujours les mêmes. »

Nous sommes fâchés de ne pouvoir pas reproduire ici une dernière lettre que le père Ephrem dicta la veille de sa mort, et lorsqu'il eût acquis l'assurance que sa dernière heure allait sonner. Cette lettre a été malheureusement égarée. Il y faisait une sorte de confession de foi concernant sa profession monastique; il y parlait du bonheur et des avantages de la vie religieuse, avec cette conviction et cette persuasion intimes qu'inspire la solennité du moment suprême. Elle contenait de vraies lumières, que nous eussions été jaloux de pouvoir communiquer.

Déjà, depuis quelques jours, toutes les fois que le Père Médecin allait le voir, le père Ephrem lui tendait le bras et lui

demandait avec une sainte impatience si son séjour ici-bas devait encore se prolonger. Enfin, un jour que le Père Abbé s'y trouvait, le Père Médecin se crut autorisé à lui dire que ses vœux ne tarderaient pas à être satisfaits. Partout ailleurs, on cache ce moment terrible et décisif pour ménager le pauvre mourant, et éviter de le faire tomber peut-être dans le désespoir; mais, à la Trappe, il n'est pas besoin d'user de ces précautions. Le Trappiste fervent qui va mourir, n'est pas effrayé; il sait que la mort pour lui n'est qu'un bienheureux passage à une meilleure vie; il n'ignore pas que les jugements de Dieu sont toujours redoutables, mais il sait aussi que le juge qui doit décider de son sort éternel est un Dieu de bonté; il est plein de confiance dans les mérites de son Sauveur qu'il s'est attaché de suivre, quoique de bien loin, sur la montagne du Calvaire, et dont il a essayé de porter la Croix. C'est ce qui a donné lieu à ces paroles qui ont passé en proverbe: « S'il est dur de vivre à la Trappe, il est bien doux d'y » mourir. » Aussi, c'est ordinairement le moribond qui prend l'initiative pour s'informer du moment de la visite du Seigneur. En lui annonçant cette nouvelle, le Révérend Père Abbé cherchait à le prévenir contre les angoisses de l'agonie: Je sais bien, reprit le père Ephrem, que les assauts qu'a à soutenir la nature contre la mort, fatiguent quelquefois beaucoup le corps; mais je compte sur la protection de la bienheureuse Vierge Marie, que j'ai si souvent priée de m'assister à cette heure dernière, et de me présenter à son divin Fils, au sortir de cette vie.... Après quelques moments de silence, il ajouta: « Ce sera » donc cette nuit que le monde finira pour moi, le monde avec « toutes ses illusions ! »

Le soir, après complies, le Révérend Père Abbé alla le visiter; le Père Médecin s'y rendit aussi. En le voyant, le malade lui répéta: « Ce sera donc cette nuit? — Mon bon père, lui répondit le médecin, cela pourrait être, courage ! » Mais il n'était pas nécessaire de relever en lui ce sentiment. Calme, le front presque radieux, il méditait en paix les années éternelles.

Un Religieux prêtre et le Père Médecin demeurèrent constamment à côté de lui pour l'assister. En voyant cet homme juste, si paisible à ce moment suprême, ils se sentaient pénétrés d'un saint recueillement : il leur semblait que le Ciel allait descendre dans la pauvre cellule, et les consolations qui inondaient cette âme prédestinée rejaillissaient jusque dans leur cœur.

A la nuit close, survinrent un étouffement et une chaleur suffocante, ce qui lui causa quelques instants de pénible anxiété. Pour faire diversion à ses souffrances et lui donner occasion de demander ce qui pourrait le soulager, on lui adressa plusieurs questions, mais il fit signe qu'il désirait ne point parler. On respecta son amour pour le silence, quoique en pareil cas les règles n'y obligent pas.

A dix heures, le mal augmenta encore ; une sueur froide et abondante couvrait son front, il éprouvait une soif dévorante ; malgré cela, il s'abstint de boire, en souvenir de la soif du Sauveur expirant. Sa parole, quoique plus difficile, fut toujours claire et distincte. Il la conserva, aussi bien que toutes ses facultés, jusqu'au dernier soupir.

Le Père Médecin tenait sa main brûlante et décharnée, pendant que le Père Prêtre lui suggérait quelque pensée convenable à son état ; mais un moment, il éprouva une crise pénible causée ou par la violence du mal ou par un de ces effets d'imagination si ordinaires aux approches de la mort ; il poussa quelques cris arrachés par ce malaise subit, on crut que c'étaient là les indices avant-coureurs de l'agonie qui allait commencer. Aussitôt on frappa la tablette pour faire venir la communauté ; le Révérend Père accourut en toute hâte ; il se pencha sur le cou de son cher frère mourant, et lui demanda le sujet de sa détresse ; il lui fit baiser la médaille miraculeuse, lui donna sa bénédiction, et lui adressa quelques paroles de consolation. Il n'en fallut pas davantage pour le calmer : la vue seule du Révérend Père suffisait pour lui faire oublier tous les déchirements de son cœur, ou du moins pour lui faire tout souffrir avec une patience d'ange. Il prit alors la parole, et re-

mercia le Révérend Père Abbé des soins qu'il s'était donnés pour lui, mais en des termes si touchants, qu'il arracha des larmes à tous ses frères qui déjà l'entouraient.

Quoiqu'il eût repris sa sérénité ordinaire, on s'apercevait bien qu'il n'avait plus qu'un souffle de vie. C'est pourquoi, on crut qu'il était temps de lui donner l'absolution de l'Ordre, *in articulo mortis*. Les règlements portent que, lorsqu'un infirme approche de sa fin, on le met à terre sur un drap de serge, sous lequel on a dû étendre de la paille placée sur une croix de cendre bénite ; c'est le Révérent Père qui fait cette cérémonie. Vu l'état de faiblesse du père Ephrem, on ne crut pas qu'il fût prudent de le soumettre à cette opération ; la secousse qu'il eût été nécessaire de lui faire subir pour cela, aurait pu lui être dangereuse et hâter peut-être sa mort de quelques instants. Immédiatement on commença les prières de la recommandation de l'âme : le Père Abbé les récitait tout haut, à genoux à côté du mourant, et les frères, placés çà et là, répondaient; le père Ephrem lui-même paraissait les suivre avec la même tranquillité qu'il eût eue s'il s'était agi d'un autre. Les prières n'étaient pas encore finies, qu'on vit le bon religieux soulever la tête, puis prononcer d'une manière assez distincte les doux noms de Jésus et de Marie, et enfin remettre doucement la tête sur le chevet; quelques instants après on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre : son âme s'était dégagée sans effort, et s'était élancée dans le sein de son Dieu.

Le Père Médecin s'approcha pour s'assurer de sa mort, car dans son extérieur rien ne l'annonçait encore ; ses traits, loin de subir la moindre altération, paraissaient au contraire rayonner d'une beauté angélique et surnaturelle. C'était le 16 juillet, jour de Notre-Dame du Mont-Carmel et fête de saint Etienne, troisième abbé de Cîteaux.

On interrompit aussitôt les prières pour chanter en chœur le beau répons : *Subvenite Sancti* : « Accourez, Saints du » ciel, empressez-vous, anges du Seigneur, venez recevoir cette » âme pour la présenter devant le trône du Très-Haut. » En même temps le Père Abbé encense le défunt et l'asperge d'eau

bénite. Pendant qu'on lave le corps et qu'on le revêt de ses habits réguliers, la Communauté récite le Psautier dans une salle voisine ; et lorsque tout est prêt, on le porte processionnellement à l'église étendu sur un brancard.

Jusqu'au moment de l'inhumation, le corps demeure exposé, la figure découverte, et les Religieux viennent deux à deux et à tour de rôle psalmodier nuit et jour l'office des morts.

Le trépas de ce bienheureux Père fit une douloureuse impression dans le monastère ; tout le monde lui portait une singulière affection, car tous le regardaient comme un saint. Plusieurs voulurent avoir de ses reliques, et nous savons positivement qu'on lui coupa une partie de ses cheveux et même un ongle presque entier. Quelques-uns l'invoquent en particulier, comme s'ils étaient assurés de sa béatitude et de son crédit auprès de Dieu.

Ainsi l'on vit, ainsi l'on meurt à la Trappe : car, nous aimons à le répéter, le père Ephrem n'est pas une exception ; et, dans le nécrologe d'Aiguebelle, il serait facile de trouver bien d'autres religieux dont la vie présenterait des détails peut-être un peu moins variés que ceux que nous a offerts celle du père Ephrem, mais pour le moins aussi admirables de régularité et d'édification.

Dirons-nous un mot de sa sépulture? On n'y fit rien de particulier pour le père Ephrem ; mais on suivit l'ordre et les cérémonies indiqués par les règlements. Tous les exercices de la communauté, toutes les messes qui se dirent depuis le moment du décès jusqu'à l'inhumation, furent appliqués à son intention.

Après les obsèques, chaque prêtre du monastère acquitta pour le défunt trois messes ; chaque religieux récita un Psautier, et chaque frère convers cent cinquante *Miserere*. Au premier chapitre qui avait suivi la mort, on fit l'absoute, et on imprima des billets pour faire part de son décès à toutes les maisons des deux Observances, afin que religieux et religieuses lui payassent le tribut de suffrages qui est prescrit.

De plus, pendant trente jours on laissa sa place vide au

réfectoire, et on lui servit son dîner, que le portier distribua ensuite aux pauvres à l'intention du défunt.

Lorsque l'heure de l'enterrement eut sonné, toute la communauté se réunit à l'église, et le Révérend Père Abbé, accompagné de ses ministres, récita sur le corps les prières marquées dans le Rituel. Après la troisième absoute, la procession se rendit au cimetière en chantant le psaume de la délivrance : *In exitu Israël de Ægypto*. Entre les religieux de chœur et les convers venait le corps, porté par quatre profès et entouré de quatre céroféraires. Arrivés au cimetière, après que le défunt eut été aspergé et encensé, les quatre religieux qui le portaient, ayant quitté leurs coules, le descendirent dans la fosse au moyen de bandelettes. Le Père infirmier le disposa convenablement et lui couvrit le visage du capuce ; car les religieux de la Trappe pratiquent la pauvreté même après leur mort ; c'est pourquoi on les enterre sans cercueil, mais avec leurs habits réguliers.

L'Abbé ayant jeté un peu de terre en forme de croix sur ce corps destiné à devenir poussière, les religieux commencèrent à le couvrir. Dès qu'on eut achevé de chanter les Antiennes, toute la communauté se prosterna sur les articles des mains, et, dans cette posture humiliante, elle demanda grâce et miséricorde pour l'âme du défunt. A cet effet, le chantre entonna trois fois, d'un ton de voix toujours plus élevé, le verset : *Domine, miserere*, et la communauté répondit sur le même ton : *Super peccatore*. Ce cri perçant, dans des circonstances si graves, pénétrait jusqu'au fond de l'âme.

Les religieux rentrèrent ensuite en psalmodiant les sept psaumes pénitentiaux.

Ailleurs on élève des monuments superbes, sentinelles impuissantes qui ne sauraient protéger les plus hautes majestés de la tombe contre la pourriture et les vers ; ici une simple croix de bois où sont gravés le nom de religion du défunt et l'époque de son décès, est placée sur sa dépouille mortelle. Ainsi, après comme avant la mort, le Trappiste est toujours lui-même, appliqué à se cacher au monde, et satisfait de n'être vu et connu que de Dieu seul.

—

CHAPITRE XXV.

Epilogue.

O vous, qui que vous soyez, qui aurez la facilité d'aller visiter un des monastères de la Trappe, ne négligez pas de vous procurer cette consolation. Si vous le pouvez, faites-y quelques jours de retraite, et vous aurez lieu d'en être satisfaits ; si vous ne pouvez vous déterminer à y suivre les exercices spirituels, allez-y toujours, ne serait-ce que par curiosité : vous ne laisserez pas d'en retirer quelque profit. Ce ne sont pas des discours pathétiques que vous entendrez dans ce séjour du recueillement et du silence ; mais ce silence même, ce recueillement, parleront à votre cœur et lui feront entendre un langage bien éloquent. Tout prêche à la Trappe, jusqu'aux murailles, qui sont couvertes de sentences dont le sens profond pénètre les cœurs les plus insensibles. *Fuis le monde, Arsène, et tu seras sauvé ;* tel est le salut que donne à tout étranger qui arrive, la porte d'entrée des cloîtres d'Aiguebelle. En effet, ce frontispice contient l'abrégé de ce qui se passe dans ce sanctuaire, où tout respire le mépris des vanités du monde et les précieux avantages de la solitude, dans l'intérêt du salut éternel. Tout y fait impression, et ces impressions sont salutaires et durables. A l'aspect de ces visages austères, de cet extérieur si recueilli, de ces hommes, en un mot, que la ferveur de la pénitence prive volontairement de l'usage de leurs sens, et rend pour ainsi dire aveugles, sourds et muets par choix, on a de la peine à revenir de sa surprise et de son admiration ; cet étrange contraste avec ce qui se passe de si opposé dans le monde frappe et étonne. On est presque tenté de douter s'ils appartiennent encore à la race vivante, ou si la trompette du dernier jour n'a pas sonné pour eux.

Il est impossible d'aller faire un voyage à la Trappe et de n'en pas revenir meilleur. L'idée de tout ce qu'on a vu poursuit partout, soutient dans les circonstances difficiles de la vie, fait éviter les actions mauvaises et détermine plus d'une fois à en faire de bonnes.

Ajoutons que cette vue suffit quelquefois pour porter à des résolutions généreuses : témoin ce jeune fashionable qui voyageait pour ses plaisirs. Il fumait sa pipe sur la porte d'un café à Montélimart; tout à coup il est frappé de la vue d'un personnage extraordinaire qu'il n'a jamais rencontré dans ses voyages : c'était le Père Cellérier d'Aiguebelle qui allait, selon son habitude, faire ses provisions au marché. Il demande avec empressement ce que c'est que cet être-là; on se hâte de le lui expliquer, on lui parle d'Aiguebelle, on lui dit qu'il y a dans ce monastère bien d'autres personnages pareils à celui qui a frappé ses regards; c'en est assez pour piquer sa curiosité, il part pour aller voir par lui-même ce que c'est. Arrivé au couvent, il ne sait plus s'en détacher, il s'y fixe pour jamais. Il ignorait absolument les premiers principes de la religion, on l'instruit de tout; il fait sa première communion, devient religieux, et meurt, plusieurs années après, en odeur de sainteté.

Tel encore ce jeune Provençal; dans une partie de chasse, égaré par la direction d'un lièvre qu'il poursuit bien loin de ses compagnons; il tombe dans une vallée où il trouve un Trappiste traînant après soi un énorme tronc d'arbre; la fatigue et l'ardeur du soleil l'avaient mis tout en nage; la sueur ruisselait sur son front, et sur ce front cependant rayonnait un air de contentement et de bonheur. Ce chasseur passe sans trop s'arrêter; mais il en a assez vu, son esprit est préoccupé du spectacle dont il vient d'être témoin. Ce religieux avait peut-être été quelque chose dans le monde, peut-être avait-il couru après de faux plaisirs... il a renoncé à tout, il mène une vie pénible, et il est heureux. — Telles sont les idées qui le harcellent; il a beau les chasser, elles le poursuivent sans cesse, jusque dans ses jeux et au milieu de ses fêtes; il lui semble qu'il a continuellement à ses trousses le bon Trappiste

avec son lourd fardeau. Enfin il ne peut trouver de tranquillité que lorsqu'il a tout quitté pour aller se ranger lui-même sous les étendards de saint Benoît, et combattre dans la sainte milice des pénitents. C'est aujourd'hui un des religieux les plus dévoués.

II. Tous les hommes, sans doute, ne sont pas obligés de fuir le monde pour aller dans la solitude mener sous les cloîtres une vie d'anachorète; mais il y a bien quelques âmes que Dieu y appelle, qui auront une grande facilité pour se sanctifier si elles suivent sa voix, et qui éprouveront des difficultés épouvantables pour se sauver si elles résistent. Il vous importe donc, ô vous qui vous sentez attirés au désert, de bien discerner l'esprit qui vous agite. Si véritablement c'est celui de Dieu, votre vocation est trop sublime pour que Dieu ne vous accorde pas toutes les lumières qui doivent éclairer la marche que vous devez suivre. Peut-être vous ne verrez pas bien clair d'abord; mais soyez fidèle, Dieu vous tracera lui-même la voie par où vous devrez marcher; il a mille moyens pour cela.

Soyez prudent, à la bonne heure; consultez vos parents, si vous le croyez utile, soumettez le tout à un confesseur prudent et éclairé, vous le devez; mais ensuite, si la conviction s'est opérée dans votre esprit, vous n'êtes pas obligé de recourir à de plus amples consultations : Dieu se manifeste par là même, et vous êtes autorisé à agir. Si vous rencontrez des oppositions légitimes et raisonnables, patientez, et, sans renoncer à votre dessein, attendez que le Seigneur lève lui-même les obstacles; mettez en lui toute votre confiance; il saura bien lui-même changer la volonté de ceux dont vous dépendez; avec de la patience et une grande fidélité à la grâce, les choses s'arrangeront tôt ou tard à votre souhait.

Enfin lorsque le moment sera venu, que vous vous sentirez intérieurement touché de la visite du Seigneur, et pressé d'immoler la victime qu'il demande, gardez-vous d'hésiter encore, mais armez-vous de courage et consommez le sacrifice. C'est une avance que Dieu vous a faite; si vous êtes

fidèle à correspondre, vous voilà fixé dans le bien, et Dieu, content de votre générosité, vous donnera un surcroît de grâces qui vous feront avancer de vertu en vertu. Au contraire, si vous avez le malheur de résister, le Segineur, qui est jaloux de ses dons, pourra bien ne plus vous en faire de pareils, et par suite, vous êtes bien exposé à croupir dans une vie lâche, imparfaite, et peut-être à mourir dans un état assez douteux.

Car, ne vous y trompez pas, d'après tous les maîtres de la vie spirituelle, il est des temps et des moments que Dieu s'est réservés dans sa miséricorde, et qu'il a déterminés pour accomplir les desseins qu'il a sur chacun de nous. Malheur à celui qui se montre infidèle! Quelle fut la cause des calamités et de la réprobation des Juifs? C'est de ne pas avoir connu le temps de la visite du Seigneur. Il y eut pour chaque Juif une de ces heures décisives où il s'agissait de reconnaître Jésus pour le Messie. Ceux qui furent infidèles en cette rencontre résistèrent depuis aux plus grands miracles, et finirent par le crucifier comme un blasphémateur. Exemple terrible, qui ne se renouvelle que trop souvent; car nous ressemblons tous plus ou moins aux Juifs, et Dieu tient toujours la même conduite dans la distribution de ses grâces, mais surtout dans la grâce de notre vocation.

Si ces considérations sont déja si effrayantes pour ceux qui hésitent et diffèrent à suivre leur vocation, elles deviennent bien plus terribles pour ceux qui, ayant déjà commencé à marcher dans la voie que Dieu lui-même leur avait tracée, ont la témérité de revenir en arrière. Que ne pouvons-nous leur rapporter tout ce que disent les saints Pères touchant leur aveuglement! Le grand saint Grégoire décide formellement qu'on ne saurait *sans crime* abandonner la résolution qu'on a déjà prise d'un meilleur bien. Que ne nous est-il permis de leur citer une foule d'exemples de religieux ou de novices qui, ayant quitté leurs monastères, ont fini misérablement! Mais qu'ils entendent et méditent les foudres que le Dieu de l'Evangile a lancés contre eux. « Quiconque a déjà mis la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume

des Cieux : *Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retrò, aptus est regno Dei.* » (Saint Luc, IX, 62.) Il n'y a, selon Corneille de la Pierre, qu'une voie pour chacun qui doive le conduire au Ciel. Dieu lui-même l'a tracée, elle est droite; mais le laboureur qui, tenant la charrue, se tourne pour regarder par derrière, ne saurait avancer en ligne directe, forcément il tracera une ligne plus ou moins oblique, et il n'atteindra pas son but.

III. Enfin, un dernier mot à ceux qui ont une autorité quelconque sur les personnes qui se croient appelées à la vie religieuse. Eprouvez, leur dirons-nous, ces vocations naissantes par des moyens légitimes; vous en avez le droit, car peut-être ce ne sont là que de simples velléités. Mais si, après les avoir contrariées, elles persistent, de manière à vous prouver que c'est l'esprit de Dieu qui les pousse, vous seriez déraisonnables et injustes de vous y opposer; vos droits ne vont pas jusque-là.

Voici donc le conseil que nous prenons la liberté de vous donner : permettez-leur d'aller essayer leurs forces; vous agirez sagement et vous ne risquez pas beaucoup, et cela pour plusieurs motifs :

1° Parce que ce serait un grand malheur de faire perdre à une seule âme la vocation religieuse.

2° Parce que, malgré toutes les oppositions qu'on leur suscitera, les Puissances de l'enfer se mettraient-elles de la partie, si ces âmes sont constantes et fidèles, Dieu se déclarera pour elles, et il les conduira là où il les appelle; les moyens ne lui manqueront pas.

3° Parce qu'un essai de ce genre de vie est le plus sûr moyen pour éprouver si la vocation vient de Dieu.

Si quelque motif, autre que ceux que Dien inspire, conduit ceux auxquels vous vous intéressez dans ce séjour de la pénitence, ils n'y tiendront pas longtemps, et bientôt ils seront les premiers à battre en retraite, débarassés pour toujours de leurs projets.

Mais s'ils persévèrent dans leur sainte entreprise, ils exhi-

beront par là même le meilleur certificat de la pureté de leurs vues, Dieu seul pouvant donner la force et le courage pour soutenir le genre de vie des fervents anachorètes de la Trappe.

4° Enfin, un séjour de quelques mois dans les pieux exercices du cloître ne saurait jamais être nuisible, quelque carrière que l'on ait à parcourir.

FIN DE LA VIE DU P. MARIE-ÉPHREM.

NOTICE

SUR LA

MÈRE MARIE-ÉPHREM

TRAPPISTINE

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA

MÈRE MARIE-ÉPHREM

DANS LE MONDE MLLE CATHERINE FERRER

RELIGIEUSE TRAPPISTINE

AU MONASTÈRE DE NOTRE-DAME DE TOUTE CONSOLATION

A VAISE

Ce n'est pas une biographie détaillée que nous nous proposons de donner ici, c'est plutôt un supplément à celle que l'on vient de lire. Du reste, la vie de la Mère Marie-Ephrem se trouve essentiellement liée à la vie de son frère, et déjà, avant de commencer cette Notice, le lecteur connaît plusieurs faits concernant celle qui va en faire le sujet.

Nés sous le même toit, presque du même âge, objets tous deux de la tendre sollicitude des mêmes parents, élevés dans les mêmes principes, destinés à occuper un certain rang dans le monde, où leur éducation et leur fortune leur assuraient une position honorable, désabusés également des vanités du siècle et entraînés par une vocation toute divine dans le cloître, où ils surent mener une vie pure et mourir tous deux de la mort des justes, le frère et la sœur furent dignes à tous égards de faire le pendant l'un de l'autre.

Le bon esprit qui avait porté la famille Ferrer à confier l'éducation de leur fils à l'excellent institut des Jésuites, lui inspira aussi de mettre leur fille entre les mains des vénérables Dames du Sacré-Cœur. Tout le monde reconnaît à ces dignes institutrices de la jeunesse le talent de former leurs jeunes élèves et un tact particulier pour développer en chacune d'elles les vrais principes d'une piété éclairée et d'une dévotion bien entendue, éducation qui leur concilie l'estime et l'admiration universelles, dans les diverses positions où elles peuvent se trouver dans la société. Nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de leur payer un tribut public d'éloges bien mérités.

A une si bonne école, Mlle Ferrer, douée d'ailleurs d'heureuses dispositions, ne pouvait que faire des progrès; ils furent rapides. Piété, sagesse, adresse pour les ouvrages de main, arts d'agrément, elle excella en tout; mais ce qui la distingua fut la bonté de son cœur. On ne l'appelait que la bonne Catherine; maîtresses et élèves, toutes l'aimaient et recherchaient son amitié. Lorsqu'elle eut terminé son éducation, elle rentra dans sa famille.

Ses parents habitaient alors la ville. Obligée par condition de voir le monde, Catherine dut y paraître. Jeune, aimable, bien faite, très-bien élevée, elle y brilla. Flattée, caressée, recherchée de tout côté, elle ne sut se défendre d'y prendre goût; bientôt elle ne put s'en passer. Semblable à la plupart des jeunes personnes, qui ne savent pas découvrir d'abord tout le venin que cachent les amorces trompeuses, en peu de temps elle fut de tous les bals et de toutes les soirées. M. et Mme Ferrer, émerveillés des succès que leur demoiselle obtenait dans le monde, ayant d'ailleurs beaucoup à se louer de ses sentiments tendres et empressés à leur égard, furent loin de la contraindre; ils lui procuraient, au contraire, toutes les jouissances qu'elle pouvait désirer.

Rien ne manquait donc à son bonheur, quand Dieu, jaloux de posséder seul ce cœur, qui semblait lui échapper, la frappa à l'endroit le plus sensible, en lui enlevant ce qu'elle avait

de plus cher au monde, sa bonne mère; jeune encore et pleine de santé, Mme Ferrer tomba malade tout à coup, et mourut après un mois et demi de souffrances. Ce malheur, qui plongea toute la famille dans la désolation, fut vivement senti par Mlle Catherine; elle perdait une amie dévouée et un modèle de toutes les vertus. Elle ne put trouver de consolation qu'au pied des autels.

Revenue à la campagne, où elle passa huit mois, elle fit de sérieuses réflexions sur la vanité des plaisirs du monde; elle prit en particulier la résolution de renoncer pour jamais aux bals, et fut déterminée à vivre aussi retirée que sa position pourrait le lui permettre.

Le Ciel frappa un second coup sur cette âme déjà si ébranlée, lorsque son cher frère, avec lequel son cœur avait été si étroitement uni, prit la détermination d'aller à la Trappe.

Cependant, pour recouvrer celui qu'elle avait perdu et l'arracher à la solitude, elle entreprit avec son père le voyage d'Aiguebelle. Tout ce qu'elle vit, la générosité dont ce frère bien-aimé lui donnait un si touchant exemple, laissèrent sur son cœur une impression profonde qui devait plus tard porter son fruit.

Toute son occupation pour le moment fut de consoler son père, que des secousses réitérées et si terribles avaient réduit à un état déplorable. Afin de le distraire au milieu de ses douloureux chagrins, elle le détermina à revenir à la ville.

Mlle Ferrer, devenue par la vocation de son frère héritière d'un grand bien, était souvent recherchée en mariage par ce qu'il y avait de plus distingué dans la société; mais elle ne se pressait pas, trouvant toujours quelques raisons pour refuser les partis qui se présentaient. Le père, de son côté, désirait vivement la voir s'établir; et peut-être était-ce nécessaire dans sa pénible position, un établissement devant faire diversion à sa douleur. Ces considérations la déterminèrent. Plusieurs alliances furent projetées, mais au moment où tout paraissait sur le point de se conclure, survenait quelque difficulté, et tout se dérangeait. Enfin il se présenta un parti convenable sous tous

les rapports; aussi les accords furent-ils bientôt terminés. Des deux côtés tout était parfaitement assorti. — Mlle Ferrer ne s'occupait plus que de sa toilette, elle recevait avec bonheur des cadeaux de toute part. Son père, enchanté du bonheur qui se préparait pour sa fille, sembla oublier ses peines pour ajouter lui-même à son contentement. Il n'épargna aucune dépense pour sa chère Catherine; Toulouse, Lyon, Paris, n'offraient rien d'assez beau pour son enfant. La jeune fiancée montrait avec complaisance à ses amies ses belles robes, ses diamants et ses magnifiques parures.

Nous avons raconté, dans la vie du P. Ephrem, l'étroite liaison qui existait entre les enfants de M. Ferrer et leur cousine, Mlle Elisa Alday. Aussi, dans une circonstance si solennelle, Mlle Catherine ne manqua pas d'écrire à sa meilleure amie, alors professe à la Trappe de Lyon, pour lui communiquer son prochain mariage. La Mère Louise, qui conservait encore toute son amitié pour elle, et qui faisait les vœux les plus sincères pour son bonheur, lui répondit pour la féliciter, d'autant qu'elle connaissait son futur époux et l'estimait pour ses bonnes qualités. A son tour, elle lui parla du bonheur qu'elle goûtait dans sa position ; elle lui dit toute la joie et toute la paix dont son âme était enivrée depuis que, débarrassée des tracas et des ennuis du monde, elle s'était consacrée à Dieu, dans une de ses maisons privilégiées, où elle n'avait plus qu'à s'occuper de son salut et à chanter les louanges du Seigneur. Elle ajoutait : « Vous savez que tout » est commun chez nous, nos joies comme nos peines; j'ai » parlé de vous à ma Révérende Mère. Ne vous hâtez pas de » me blâmer pour mon indiscrétion, vous n'y avez pas tant » perdu ; tout ce que je lui ai dit l'a vivement intéressée en » votre faveur, elle vous veut beaucoup de bien, et c'est pour » vous le prouver qu'elle a eu la bonté de vous recommander » aux prières de la communauté. Nous avons commencé pour » vous une neuvaine en l'honneur de Marie, notre bonne Mère » et la vôtre, car je me souviens que vous avez eu toujours » pour elle une tendre dévotion. Tous les jours de la neuvaine

» nous chanterons, spécialement pour vous, le *Salve Regina*,
» notre prière favorite; tâchez de vous unir à nous. Avec
» quelle ferveur je vais prier pour ma bonne Catherine;
» puisse-t-elle, dans une voie si opposée, se trouver aussi
» heureuse que sa cousine! »

Cette lettre fit un effet extraordinaire sur Mlle Ferrer; elle la lut et la relut mille fois; elle ne pouvait en arracher les yeux, ni détourner son esprit des idées qu'elle lui faisait naître. Voilà, se disait-elle, ta cousine dans l'enchantement. Elle a su choisir la meilleure part; sa joie est bien pure; et toi, que vas-tu devenir? Trouveras-tu le bonheur dans un établissement pour lequel tu fais des préparatifs si brillants?... Après des jours coulés doucement dans la paix, ta cousine verra approcher son heure dernière sans alarmes; elle la saluera, au contraire, avec confiance, et la considèrera comme une heureuse délivrance. Et toi, au milieu du tumulte du monde, dans les tracas et les dangers du mariage, auras-tu seulement le loisir de prévenir ce moment? La mort ne te surprendra-t-elle pas sans t'y être préparée?

Telles étaient les pensées qui agitaient l'esprit et plus encore le cœur de Mlle Catherine; elle devint tout à coup pensive, sérieuse. Les personnes qui l'approchaient remarquèrent bien l'absence de cette gaîté et de cet air de jubilation qui faisaient le caractère distinctif de son humeur habituelle; mais elles en attribuèrent la cause à une préoccupation inséparable des circonstances graves où elle se trouvait; car, à la veille d'un engagement aussi important, les jeunes personnes, même les plus légères, ne peuvent se défendre de réflexions plus ou moins sérieuses.

Cependant les apprêts de la fête se poursuivaient sans relâche; ce jour si vivement désiré allait arriver : encore une semaine, et Mlle Ferrer devait être liée pour toujours. Mais Dieu, qui se joue des projets des hommes, et qui tient leurs cœurs entre ses mains, regardait en pitié tous ces préparatifs d'une noce qui ne devait pas se célébrer. En un moment il changea le cœur de la fiancée. Aux impressions que souleva

la lettre de sa cousine s'en joignirent d'autres qui avaient autrefois assez fortement remué son cœur. Sa cousine, son frère, entrés à la Trappe, tout ce qu'elle avait vu et éprouvé dans son voyage à Aiguebelle, sont tout autant de textes qui fournissent la matière d'une foule de pensées toujours plus vives et plus entraînantes ; enfin, dans un pieux moment de recueillement, il lui semble entendre la voix de son cher frère, qui, du haut du Ciel où elle croit le voir, l'invite à suivre son exemple, pour aller partager sa couronne. Pour le coup, elle ne résiste plus et se sent disposée à faire tous les sacrifices. Mais comment en parler à son père? Un événement semblable l'avait naguère si vivement affecté qu'on craignit un moment pour ses jours! Comment avoir la force de rouvrir de si profondes plaies à peine cicatrisées, et où trouver le courage d'en ajouter encore d'autres tout aussi douloureuses! D'autre part, comment s'y prendre pour retirer une parole si librement donnée et si gracieusement acceptée? Mais ce qui serait impossible à la faiblesse de l'homme devient aisé quand la grâce s'en mêle.

Trois cœurs avaient été tellement unis qu'ils paraissaient n'en faire qu'un ; la Reine de Cîteaux en avait déjà ravi deux, le troisième devait nécessairement devenir sa conquête. D'ailleurs le Père Ephrem n'avait-il pas écrit que sa cousine et sa sœur n'étaient pas faites pour le monde, et que successivement Dieu les appellerait à la vie religieuse? N'avait-il pas écrit que son entrée en religion serait une bénédiction pour sa famille, et un principe de prédestination pour tous ses parents? Enfin, dans sa dernière lettre, n'avait-il pas dit qu'il s'occupait tout spécialement de l'avenir de sa chère sœur? C'est ici le moment où une partie de ces prévisions va commencer à s'accomplir.'

Mlle Catherine s'arme de courage ; elle prie le Seigneur de lui en donner ; elle soumet humblement son affaire à celle qui ne délaissa jamais les âmes confiantes qui recourent à sa haute protection, à la divine Marie. Munie de ces saintes précautions, elle aborde son père et lui déclare sans détour sa

résolution de renoncer au mariage pour n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ ; elle ajoute qu'une voix intérieure l'appelle à suivre la route que son frère et sa cousine lui ont tracée, et qu'il lui est impossible de ne pas se rendre.

Ce tendre et infortuné père fut accablé par nne déclaration si imprévue ; il demeura quelques moments interdit, comme abîmé par la douleur ; revenu cependant un peu de son étonnement, il jette un regard sur sa fille et lui dit : « Crois-tu que je n'aie pas un front pour rougir !... J'ai donné ma parole ; tu as engagé la tienne ; est-il possible de revenir là-dessus ?... Et puis, ma fille... » Il se tait quelque temps, l'émotion l'empêche de continuer.... « Toi aussi, tu veux me déchirer le cœur ! Faut-il que je n'aie survécu à celle qui fut ta mère que pour être malheureux dans ce monde ! Et ce sont mes propres enfants, ceux qui naturellement devaient sécher mes larmes, qui me portent les plus rudes coups ! Ma chère Catherine, il ne me reste plus que toi pour me consoler, et tu veux me fuir ! » La bonne Mlle Ferrer ne peut tenir contre tant de tendresse et tant de désolation ; elle a le cœur brisé ; elle quitte un instant son père, et va directement se jeter au pied d'un autel dédié à la sainte Vierge, se répand en prières devant son image, et la supplie avec larmes que, si sa détermination vient de Dieu, elle veuille tout disposer elle-même et lui faciliter les moyens d'accomplir sa volonté. Ce n'est pas en vain que Marie est appelée le Refuge assuré de ceux qui l'invoquent avec confiance. Mlle Catherine se sentit bientôt encouragée et fortifiée dans sa vocation ; elle retourne vers son père : prières, tendres supplications, larmes, elle met tout en usage pour le toucher et en obtenir le consentement qu'elle lui demande.

M. Ferrer fut bientôt convaincu que sa fille était inébranlable, et que tout ce qu'il pourrait lui dire pour la détourner de son dessein ne ferait que l'y affermir davantage ; il donna quelque temps un libre cours à ses larmes, puis, d'une voix entrecoupée de sanglots, il tient ce langage à sa chère Catherine : « Tu le sais, j'ai tout fait pour ton bonheur, Dieu m'est

témoin que je n'ai rien négligé pour te le procurer; à présent que j'attendais de toi quelque consolation, tu mets ce bonheur à t'éloigner de moi! Eh bien! poursuis ton projet : si je te forçais à accepter un mariage où tout semble réuni pour te rendre heureuse, et que tu n'y trouvasses pas ce bonheur, j'en mourrais de chagrin; tu as la conviction que Dieu t'appelle à la Trappe, partout ailleurs tu te croirais déplacée; Dieu me préserve de m'opposer aux desseins qu'il a sur toi! Je sais bien que ton éloignement va me coûter la vie, n'importe, je ne veux plus te retenir; mon cœur est brisé à force de sacrifices, mais celui que tu m'arraches aujourd'hui m'est le plus sensible, parce qu'en toi s'étaient concentrées toutes mes affections et mes espérances. Va, mais souviens-toi que tu délaisses un père désolé! » M. Ferrer a déclaré depuis qu'une force irrésistible lui commandait ce consentement et le lui arrachait malgré lui.

Pendant ces pénibles débats entre le père et la fille, le jour convenu pour la célébration du mariage approchait : c'était le lendemain que le contrat civil devait se passer, et, la nuit suivante, la cérémonie de l'Eglise devait avoir lieu. Il fallait se hâter de prendre un parti. Mlle Ferrer ne perdit pas de temps. A peine a-t-elle obtenu le consentement de son père, qu'elle se dérobe à ses embrassements, prend un instant pour écrire à son fiancé, le remercie d'avoir bien voulu penser à elle, lui demande pardon pour tout ce qu'il aura à souffrir de sa démarche, et, accompagnée d'une dame de confiance, elle quitte Perpignan pour se rendre à la Trappe de Lyon.

Constatons ici, en passant, un de ces prodiges que la grâce opère quelquefois sur les cœurs qu'elle veut posséder sans partage. Voilà une jeune fille, unique, l'idole de son père, entourée de l'amour de tous ceux qui la connaissent, caressée, fêtée de tout le monde, à l'époque la plus séduisante de la vie, au moment de contracter une alliance honorable où tout semble lui assurer l'avenir le plus brillant et le plus prospère; tout d'un coup, oubliant la faiblesse de son sexe, elle se revêt d'un courage surhumain, et, par un de ces sacrifices que Dieu

seul peut inspirer, elle quitte parents, amis, fortune, honneurs, plaisirs, pour aller presque seule, à cent lieues de là, embrasser une vie pauvre, obscure, pénitente... Qui ne s'écriera, avec le grand Apôtre : O sainte folie de la croix, que de merveilles tu fais opérer!

Votre sacrifice est grand, selon les idées du monde, Catherine! mais la récompense que Dieu vous réserve est plus grande encore. Vous abandonnez des biens périssables, et vous vous assurez une gloire sans fin; vous vous séparez d'un père tendrement aimé, mais votre sacrifice vous obtiendra le Ciel, où, à jamais réunis, vous ne vous quitterez plus. Les avantages temporels auxquels vous renoncez pour l'amour de Dieu vous seront rendus au centuple par celui qui ne se laisse pas vaincre en générosité. Déjà, dès ce monde, vous serez initiée à ces délices pures qui feront votre joie dans la sainte solitude que vous vous êtes choisie, en attendant que vous entriez en possession de l'éternelle félicité.

Arrivée à Lyon, Mlle Ferrer n'a pas la curiosité de parcourir cette ville, qu'elle voit pour la première fois, mais elle se dirige en toute hâte, sans même prendre aucun aliment, vers le faubourg de Vaise, où est située sa chère Trappe, pour laquelle son âme a si ardemment soupiré.

Son cœur bat plus fort dès qu'elle se trouve en face de cet asile vénéré. Elle ne peut se défendre d'une douce et pieuse émotion en franchissant le seuil de ce sanctuaire de la paix et du bonheur. Elle demande à parler à la Révérende Mère Pacifique, prieure du monastère. A peine celle-ci est-elle entrée au parloir, que Mlle Ferrer, se jetant à ses genoux, lui dit d'un ton de voix émue : « Vous avez à vos pieds la sœur du Père Marie-Ephrem; elle vient vous supplier avec instance de vouloir bien lui faire la grâce de l'admettre au nombre de vos filles. » La Révérende Mère, qui connaissait déjà Mlle Ferrer par les lettres qu'elle avait écrites à sa cousine, et par tout ce que celle-ci lui en avait dit, l'accueille avec cette bienveillance que lui reconnaissent toutes les personnes qui ont eu à traiter avec elle, car elle a le don de gagner les cœurs

et de faire le bonheur de toutes les religieuses qui vivent sous sa direction.

Dès le premier entretien, la Révérende Mère découvrit les merveilles de la grâce et l'œuvre de Dieu bien manifeste dans une vocation si subite et si extraordinaire; d'après les dispositions qu'apportait cette jeune néophyte, elle ne douta pas que les suites n'en fussent très-heureuses; aussi s'empressa-t-elle de lui ouvrir la porte du monastère. Elle lui ouvrit en même temps et ses bras et son cœur. Son premier soin, en recevant cette brebis que le divin Pasteur envoyait à son bercail, fut de la conduire aux pieds de Marie pour la placer sous sa protection, comme elle a coutume de faire à l'égard de toutes les prétendantes qu'elle admet. C'était servir Mlle Catherine selon ses goûts : c'est à cette glorieuse Reine qu'elle se croyait redevable du triomphe de sa vocation; elle avait à acquitter envers elle une dette de reconnaissance, et puis elle avait tant de grâces à lui demander pour se fixer d'abord, et ensuite pour persévérer dans son nouvel état!

Une fois dans le monastère, elle fut bientôt en pays de connaissances. Il lui fut permis de presser dans ses bras sa meilleure amie, sa bonne cousine, celle qui avait puissamment secondé les opérations de la grâce en elle, et dont les pieux exemples devaient l'aider à apprendre les usages et les pratiques de son nouveau genre de vie. D'ailleurs, il ne fallait pas beaucoup de temps à son excellent cœur pour sympathiser avec les âmes généreuses qui devaient vivre avec elle. En peu de jours elle se trouva tout à fait à l'aise; elle avait même de la peine à contenir sa joie. Dans ses épanchements auprès de la maîtresse des novices, elle lui disait : « Comment ne serais-je pas heureuse ici? J'avais perdu maman que j'aimais tant; et j'ai eu le bonheur de retrouver dans ma Révérende Mère toute la tendresse et toutes les bontés de celle que j'ai tant pleurée. J'avais toujours désiré d'avoir une sœur, et Dieu m'en a donné ici un grand nombre qui sont toutes remplies d'une tendre charité pour moi; elles préviennent tous mes désirs; jamais, dans le monde, je n'ai été l'objet d'une telle cordialité. Je suis trop

heureuse de me trouver dans ce séjour fortuné, quoique j'en sois aussi indigne. Comment pourrais-je regretter le monde? Ah! si mon bien-aimé père était heureux comme moi, je n'aurais plus rien à envier! »

Dès lors, elle oublia entièrement le monde et tout ce qu'elle y avait laissé. Son unique occupation sera désormais de travailler à l'acquisition des vertus monastiques, et en peu de temps elle y fit des progrès merveilleux.

Le temps requis pour la probation étant expiré, on lui donna le saint habit des filles de saint Bernard; mais ici s'établit un combat de vertu qui montra tout ce qu'il y avait d'humilité dans ce jeune cœur initié à peine dans les voies de la perfection évangélique. Quand il fut question de lui choisir un nom de religion, la Révérende Mère voulut que, à cause de la tendre amitié qu'elle avait eue constamment pour son frère, et de la vénération méritée qu'elle portait à sa mémoire, elle prît le nom de Marie-Ephrem. « Comment! le nom de mon » frère, s'écrie Mlle Ferrer. Oh! ma Révérende Mère, cela ne » saurait être, j'en suis indigne; mon frère était un saint, et » moi je ne suis qu'une pécheresse. » Il fallut user d'autorité et invoquer la sainte obéissance pour qu'elle se soumît.

En acceptant le doux nom de son frère vénéré, la Sœur Marie-Ephrem se crut plus étroitement obligée à marcher sur ses traces, et à faire revivre en elle tout ce qu'elle avait appris de sa ferveur et de sa régularité.

Sur ce fondement solide de l'humilité, notre chère Sœur Marie-Éphrem eut bientôt élevé cet édifice spirituel composé de toutes les vertus religieuses qui en firent en si peu de temps une fervente Trappistine, et lui donnèrent, ainsi qu'à son frère, une maturité précoce pour le Ciel.

Le modèle qu'elle se proposait sans cesse ne s'était pas donné à Dieu à demi; elle aussi se livra sans partage et sans réserve. Quoique son sacrifice ne fût pas encore consommé, elle avait la confiance que le Seigneur voudrait bien l'agréer; c'est ce qui la tenait dans un état permanent d'aimable sérénité. Ses compagnes en étaient édifiées, et elles ont avoué qu'il

leur suffisait de regarder la Sœur Marie-Éphrem pour se sentir encouragées. Toujours le sourire sur les lèvres, la joie peinte sur son front, son extérieur révélait la douce paix de son âme.

Régulière en tout, on la voyait accourir la première à tous les exercices, au chœur, au travail, à la lecture.

Douée d'une belle voix et habile dans la musique, elle faisait ses délices de l'Office divin, heureuse qu'elle était de consacrer au Seigneur le talent qu'il lui avait confié.

Attentive à se mortifier, elle en recherchait toutes les occasions. Les travaux les plus pénibles étaient ceux qu'elle recherchait de préférence; les vêtements les plus grossiers et les plus raccommodés faisaient l'objet de ses désirs. Ses Sœurs ne pouvaient contenir leur émotion quand elles la voyaient ainsi s'humilier, et qu'elles rapprochaient ces abaissements volontaires de sa condition dans le monde. En l'entendant s'accuser au chapitre, on aurait dit qu'elle n'était bonne à rien, et ses Supérieures devaient veiller avec soin à modérer son zèle, qui infailliblement l'aurait portée au-delà des bornes d'une sage discrétion.

Depuis qu'elle était entrée dans le cloître, elle s'appliquait à détruire tout ce qui, dans le siècle, avait été pour elle un objet de culte et d'adoration. Elle avait aimé la vanité; sa chevelure surtout faisait naguère une de ses futiles préoccupations, et plus d'une fois elle querella sa femme de chambre, parce qu'en la peignant elle lui avait arraché quelques cheveux. — Aussi s'attacha-t-elle, en religion, à punir son corps de toutes ses anciennes sensualités. Pendant les trois mois que dura son postulat, elle ne voulut pas toucher une seule fois à ses cheveux, pour se punir de l'occasion qu'ils lui avaient donnée d'offenser Dieu, et lors de sa prise d'habit elle demanda à les brûler elle-même, ce qu'elle fit avec une expression de plaisir extraordinaire. Les robes de soie destinées à parer son corps furent consacrées à orner les autels. Son père, à qui elle écrivit pour ce sujet, seconda son pieux désir, et se hâta de les lui envoyer. Une magnifique couronne devait

servir pour sa noce, elle la plaça elle-même sur la statue de sa bonne Mère, la bienheureuse Vierge Marie.

Mais l'or le plus pur a besoin de passer par le feu pour y être purifié davantage, et la vertu ne serait pas consommée si elle n'était mise au creuset des épreuves. Cette règle générale dans l'économie des voies spirituelles ne devait point avoir d'exception pour la Sœur Marie-Éphrem. Son oncle, celui-là même qui était allé à Aiguebelle contrarier la vocation du frère, fut suscité pareillement pour aller à Lyon détourner la vocation de la sœur. Il usa à peu près des mêmes moyens, et n'épargna pas les qualifications de légèreté, de caprice, de dureté, d'ingratitude. A l'exemple de son bien-aimé frère, qu'en ceci comme dans tout le reste elle prit constamment pour modèle, elle excusa le zèle un peu dur et passablement indiscret de son oncle; elle répondit avec beaucoup de douceur qu'elle affectionnait toujours tous ses parents, et en particulier son excellent père, mais que la voix de Dieu était plus forte que celle de la nature, et qu'il lui était impossible de ne pas parcourir la carrière qu'elle venait d'embrasser.

Cet oncle eut beau protester que son intention n'était pas de s'opposer à ses desseins, si véritablement ils venaient de Dieu, mais qu'il voulait uniquement l'emmener pour trois mois auprès de sa tante à Paris, où elle pourrait s'éprouver à loisir, lui promettant, du reste, qu'on lui laisserait ensuite toute liberté, si elle persistait; la Sœur Éphrem demeura inébranlable, et son oncle dut repartir seul, admirant dans sa jeune nièce un dévouement qu'il n'avait pas la force d'approuver.

M. Ferrer lui-même, qui se reprochait peut-être d'avoir un peu trop maltraité son fils à cet égard, ne put tenir sans aller voir son unique enfant; ses affections n'étaient plus retenues à Perpignan par aucun objet qui lui fût plus cher. Il alla donc passer quelques jours à Lyon auprès de sa fille, et lorsqu'il la vit si gaie, si heureuse, il en fut consolé. Il aurait voulu se fixer dans les environs pour avoir quelque part lui-même à tant de bonheur, mais ses affaires le rappelèrent à Perpignan.

Toutefois, il ne voulut pas quitter ces contrées sans aller à Aiguebelle pour saluer, en passant, les restes vénérés de son bienheureux fils, verser quelques larmes sur sa tombe, et se recommander à ses prières, car il ne doutait pas qu'il ne fût déjà dans la splendeur des Saints. Il y passa huit à dix jours, et se retrempa dans les exercices d'une retraite qui lui fit beaucoup de bien. S'il eut jamais de véritable rancune contre la Trappe, il la déposa sincèrement, et il repartit si bien réconcilié, qu'il promit que ce ne serait pas le dernier voyage qu'il ferait dans ce séjour, où se conserve religieusement un dépôt si précieux pour lui comme pour tous les habitants d'Aiguebelle.

Mais le Ciel changea bientôt les choses de face. La Sœur Éphrem ne doutait pas que ce ne fussent les prières de son frère qui lui avaient obtenu le bienfait de sa vocation à la vie religieuse ; ce furent encore ses prières qui l'aidèrent à acquérir la perfection de son état ; enfin, il est très-permis de croire que ce furent aussi ces mêmes prières qui attirèrent en peu de temps cette âme dévouée dans la Cité sainte. Dieu sembla avoir hâte de réunir dans le centre de sa charité deux cœurs si bien faits pour se retrouver inséparables ; il voulut récompenser des sacrifices si généreux, et attirer à lui dans la gloire celle dont la terre n'était plus digne.

Depuis quelque temps la sœur Éphrem portait en elle un mal qui devait incessamment la conduire au tombeau ; elle l'endurait et ne se plaignait pas. A voir son caractère toujours invariable, son air toujours riant, il était difficile de découvrir quelque symptôme de maladie. Longtemps toute la communauté s'y méprit. La Révérende Mère, dont l'œil est toujours attentif aux moindres besoins de ses Sœurs, fut la première à apercevoir quelque altération dans les traits de sa bien-aimée Sœur Ephrem ; sa physionomie paraissait subir quelque changement. Elle lui en demanda la cause : la Sœur Ephrem répondit qu'elle n'était pas malade, qu'elle ne souffrait pas. La Révérende Mère ne s'en tint pas là, elle la fit visiter par le médecin ; celui-ci obtint la même réponse. Le goût déterminé

qu'elle avait pour son état l'empêchait de sentir son malaise, et elle avait tant d'attrait pour la mortification, elle considérait ses souffrances comme si peu de chose, qu'elle ne croyait pas qu'il valût la peine d'en parler.

Sans égard pour ses répugnances, on la mit à l'infirmerie; mais on eut bientôt la douleur de voir que le mal avait fait des progrès si rapides qu'on conservait peu d'espoir de l'arrêter. Les remèdes les mieux concertés, les soins les plus assidus et les plus intelligents, tout fut inutile; le mal augmentait tous les jours.

C'est alors surtout que les vertus de la Sœur Éphrem brillèrent d'un nouvel éclat. Au milieu des plus vives souffrances, toujours résignée et soumise, son contentement et sa gaîte ne l'abandonnèrent pas un seul instant. Elle ne manqua jamais de remercier les infirmières pour les plus petits services qu'elles lui rendaient, et elle le faisait avec un doux sourire, une affabilité charmante, se plaignant d'être l'objet de trop vives sollicitudes.

Dans le monde même, au sein de la plus grande dissipation, la Sœur Éphrem avait été tourmentée de certains scrupules qui l'avaient plusieurs fois cruellement exercée; depuis son entrée en religion, cette terrible épreuve lui avait bien livré quelques assauts, mais elle eut la consolation pendant sa maladie de la voir entièrement disparaître, et elle jouit jusqu'à la fin d'une tranquillité d'âme et d'une paix inaltérables.

Son noviciat n'était pas encore terminé; mais, par une dispense que les souverains Pontifes ont accordée pour ces cas pressants, la Révérende Mère proposa de lui faire émettre ses vœux, parce qu'on ne pouvait guère prévoir l'issue de sa maladie. La Sœur Éphrem répondit qu'elle serait au comble de ses désirs si on voulait lui accorder cette grâce, et que toute son ambition était de mourir épouse de Jésus-Christ. Le jour fixé pour la cérémonie, elle prononça ses vœux entre les mains de la Révérende Mère et en présence de toute la communauté, qui entourait son lit de mort; toutes étaient attendries jusqu'aux larmes. Elle reçut en même temps le Sacrement de

l'Extrême-Onction et le saint Viatique, et peu de jours après elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

Cette généreuse Vierge s'était déjà établie auprès de ses Sœurs dans une si grande réputation de sainteté, qu'aussitôt que son âme eut passé à une meilleure vie, elles se précipitèrent sur ses dépouilles et voulurent en conserver quelque chose comme des reliques : quelques-unes prirent de ses cheveux, d'autres se distribuèrent ses médailles, plusieurs coupèrent des morceaux de sa robe; mais ses vertus surtout sont demeurées profondément gravées dans le cœur de toutes ses compagnes, et sa mémoire sera longtemps en bénédiction dans le monastère.

En parcourant ce court abrégé, le lecteur a pu se convaincre de ce que nous avons annoncé en commençant, savoir : que ces deux vies étaient inséparables; et si celle du frère a été un modèle accompli, celle de la sœur en a été, sous tous les rapports, la copie parfaite.

Achevons par une réflexion morale. Après avoir combiné tout ce qu'on vient de lire, quel est celui qui, se transportant au moment de la mort de ces deux généreux athlètes de l'abnégation et de la pénitence, pourra se défendre de leur porter envie? N'est-il pas vrai que, parvenu lui-même à ce terme fatal où nous courons tous à grands pas, il préfèrerait rendre son dernier soupir sur la couche dure, mais semée de consolations, du pauvre Trappiste, plutôt que dans un superbe palais et sur des lits magnifiques, mais où le passé, le présent et l'avenir semblent s'être ligués pour désoler le pauvre mourant! — Le Père et la Mère Éphrem portaient en eux le germe qui les a conduits prématurément au trépas; peut-être avec les ménagements que l'on trouve hors du cloître seraient-ils parvenus à prolonger leur existence dans ce monde; mais, eussent-ils vécu plusieurs années encore, quels avantages en auraient-ils pu retirer? Quest-ce que la vie de l'homme sur la terre? Le sage se charge de répondre : « Une vapeur qui parait et disparaît presque aussitôt. » Qu'est-ce que c'est que la vie la plus longue, lorsqu'elle est au terme? « Ce n'est plus que

11

comme le jour d'hier qui est passé, et dont il ne reste qu'un vague souvenir. » Est-il présumable qu'après avoir passé leur vie dans les délices qui leur paraissaient réservées, ils eussent obtenu cette paix surabondante qui a marqué leurs derniers moments, et cette sainte joie qui a été pour eux un avant-goût de ces torrents de volupté pure où ils allaient être introduits pour jamais?

Oh! qu'elles sont vraies ces belles paroles de saint Basile-le-Grand, dans l'éloge qu'il fait de la vie solitaire : « La soli-
» tude, dit-il, est un commerce heureux où l'on échange la
» terre pour le Ciel, le temps pour l'éternité, la terre des
» morts pour la terre des vivants, des biens de nulle valeur
» pour d'autres d'un prix inestimable, et des peines passa-
» gères pour un bonheur sans fin. — O bienheureuse soli-
» tude! ceux-là seulement qui jouissent du repos et des dou-
» ceurs que tu donnes, peuvent comprendre combien tu mérites
» de louanges... »

A la nouvelle de la mort de sa fille, sa chère et unique espérance, la douleur de l'infortuné père, M. Ferrer-Maurell, ne connut plus de bornes et prit les proportions du désespoir. Il se reprochait amèrement d'avoir si longtemps refusé à ses enfants devenus religieux la consolation d'une seule ligne écrite de sa main ; il demandait maintenant pardon à Dieu d'avoir employé cette rigueur extrême pour les obliger à retourner sous le toit paternel.

En esprit de réparation, il résolut d'aller visiter les cendres de ses enfants bien-aimés. Il vint une seconde fois à Aiguebelle, et pria longtemps sur la tombe de son fils en fondant en larmes. Il partit ensuite pour le monastère de Vaise, où, par une permission extraordinaire de Son Eminence le Cardinal de Bonald, il put entrer dans le cloître des religieuses et épancher sa douleur au pied de l'humble croix plantée sur la tombe de sa fille.

De retour chez lui, M. Ferrer savoura sa douleur dans la plus entière solitude ; il avait toujours présente à l'esprit la pensée de ses enfants, il se nourrissait de leurs souvenirs et

de ses larmes, et, pour ne pas être un instant privé de cette jouissance, il résolut de venir s'enfermer dans le cloître auprès du préau où reposait son fils, dans l'espoir de reposer lui-même un jour à ses côtés. Dieu lui refusa cette consolation. Avant d'exécuter son projet, il était allé une dernière fois s'agenouiller sur la tombe de sa fille. Ce fut du monastère de Notre-Dame de Vaise que le Seigneur l'appela à lui pour le récompenser de son tardif, mais généreux sacrifice. Sur son lit de mort, il demanda avec instance de revêtir l'habit de saint Bernard qu'avaient porté ses enfants, et de mourir comme eux sur la paille et la cendre. On ne jugea pas à propos de lui accorder cette double faveur. Il est à regretter que l'extrême faiblesse où l'avait réduit son mal, ne l'ait pas permis; mais nous avons la confiance que Dieu, dans son infinie bonté, aura agréé son désir et lui en aura tenu le même compte que s'il l'eût accompli.

Ainsi le père Ephrem avait gagné à Dieu toute sa famille, sa sœur, ses deux cousines et son père. Il ne lui restait plus qu'une tante, Mme Alday, chrétienne de la vieille roche, qui avait vu avec bonheur ses deux filles suivre l'exemple de leur cousin. A elle était réservé l'honneur de perpétuer à jamais l'apostolat religieux commencé par son neveu, en transformant la propriété de M. Ferrer et la maison où était né et où avait grandi le père Ephrem, en un monastère de religieuses cisterciennes de la Congrégation de la Trappe. Une colonie partie de Vaise, à la tête de laquelle se trouvaient ses deux filles, la R. Mère Louise et la sœur Marie-Ephrem, se rendit à Espira-de-la-Gly et prit possession de la nouvelle église, le 21 novembre 1852.

La généreuse et fervente fondatrice, au milieu de la nombreuse famille qu'elle s'était donnée, put se comparer à l'épouse de l'Ecriture qui contemple joyeuse ses enfants rassemblés sous son toit et assis autour de sa table : *Uxor tua sicut vitis abundans in lateribus domus tuæ; filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.* (Psalm. 127.)

Enfin après avoir édifié la communauté au sein de laquelle

elle aimait à vivre, comme une véritable religieuse, assistant aux offices du chœur et exerçant autour d'elle des œuvres de miséricorde, la vénérable Mme Alday est morte de la mort des justes, le 24 février 1864, dans son domaine de Céret, et a été inhumée avec une grande solennité, le 3 mars suivant, dans son monastère d'Espira (1).

(1) Annales d'Aiguebelle, tome II, pag. 338.

FIN.

VIE

DU

R. P. DOM ÉTIENNE



VIE

DU

R. P. DOM ÉTIENNE

(PIERRE-FRANÇOIS DE PAULE MALMY)

RESTAURATEUR ET ABBÉ DE LA TRAPPE D'AIGUEBELLE

PAR

M. Casimir GAILLARDIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND

Hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ... Ideò sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus.

Ceux que vous voyez ici viennent de la grande tribulation... Pour prix de *leurs travaux*, ils sont debout devant le trône de Dieu, et ils le servent nuit et jour dans son temple.

(APOCALYPSE, ch. VII, v. 14, 15.)

CHAPITRE PREMIER.

Premières années du Père Étienne. — Ses travaux dans le ministère ecclésiastique, jusqu'à la révolution française.

PIERRE-FRANÇOIS DE PAULE MALMY naquit à Reims, le 4 septembre 1744. Dieu, qui le destinait à pratiquer un jour la vertu de pauvreté volontaire, lui fit, dans son enfance, une nécessité de la pauvreté. Son père était tout à la fois maître d'école et chantre. Une de ses tantes était sœur converse dans

un couvent de la Visitation. Le lendemain de sa naissance, on le porta à ce couvent; sa tante le prit par le tour du parloir, et, l'élevant contre une image de saint Vincent de Paul : « Grand » saint, dit-elle, je mets ce petit enfant sous votre protection. » Ce souvenir lui fut toujours précieux, et entretint en lui une vive dévotion à ce grand saint de la charité.

Son père lui apprit à lire, et l'envoya ensuite à l'école des pauvres, chez les bons Frères de la doctrine chrétienne. Bientôt ses maîtres, remarquant en lui d'heureuses dispositions, lui acquirent la bienveillance des chanoines de Sainte Balsamie. Cette nouvelle protection le fit entrer au collége de l'université; mais là encore il fut pauvre, et il en porta le nom. Il fut admis en qualité de *patricien;* on appelait ainsi les élèves qui, en retour de l'entretien et de l'instruction gratuite, devaient servir la messe dans la chapelle de Saint-Patrice.

Ses études furent brillantes, et ses professeurs aimaient à parler de son mérite. Parmi les récompenses qu'il remporta, il n'est pas sans intérêt de mentionner un prix de langue grecque : c'était une faculté peu cultivée alors, et dans laquelle on ne pouvait réussir que par un surcroît de travail. Ses cours terminés, il n'hésita pas longtemps sur le choix d'un état. Le zèle vraiment angélique qu'il apportait à ses humbles fonctions d'enfant de chœur, sa piété qui faisait l'édification de ses camarades, le désignaient pour le sacerdoce. La charité d'autrui lui avait ouvert le collége : son talent lui ouvrit l'entrée gratuite du séminaire. Il obtint une bourse au concours, et il commença ses études théologiques. Il profita du temps qui lui était donné; il apprit beaucoup au séminaire. Jusque dans la vieillesse la plus avancée, il paraissait savoir toute l'Écriture sainte par cœur.

Non content de se donner à Dieu dans le clergé, il sentait déjà en lui le goût de la vie religieuse, pénitente et ignorée. La Trappe, réformée par l'abbé de Rancé, était devenue, à juste titre, la plus célèbre maison de l'ordre de Cîteaux. Le jeune Malmy écoutait avidement tout ce qui se disait de ce genre de vie extraordinaire; il avait vu, dans l'humble demeure de son

père, des images de Trappistes, que l'on colportait alors comme une curiosité; pendant les vacances du séminaire, il accompagna un marchand qui allait de monastère en monastère. Il ne pouvait voir sans horreur les couvents relâchés; mais partout où la règle, exactement suivie, entretenait l'ordre et la vertu, il enviait le bonheur des habitants de ces saintes retraites, et s'animait d'un grand zèle d'imitation. Mais ce n'étaient là que des signes avant-coureurs de vocation; le temps choisi par Dieu n'était pas encore venu.

Ordonné prêtre en 1769, il entra immédiatement dans l'exercice du ministère. D'abord vicaire à Mareuil-sur-Ay, il suppléa un curé interdit, avec un zèle et un tact qui confirmèrent, auprès de ses supérieurs, sa bonne réputation. Appelé, quatre ans après, à la cure de Perthe-les-Hurlus, il eut à desservir, avec cette paroisse, ses deux annexes des Hurlus et du Mesnil-les-Hurlus. Il se multiplia par son activité; chacun de ses villages le voyait et l'entendait fréquemment; il en visitait deux par dimanche, il y disait la messe, et se faisait suppléer dans le troisième, où il paraissait lui-même le dimanche suivant. Le jour de Noël, il partageait ses trois messes entre ses trois paroisses. Les habitants, généralement bons et laborieux, aimèrent un prêtre qui se dévouait à leur faire du bien : il reste encore aujourd'hui quelques vieillards qui se souviennent avec reconnaissance de leur bon pasteur.

Cependant le jeune curé se sentait toujours attiré vers la vie religieuse. Actif et dévoué, il redoutait, dans les fonctions pastorales, non le travail, mais la responsabilité. Il préférait un état dur à son corps, à sa volonté, mais rassurant pour son cœur. Tous les désirs de sa jeunesse se réveillaient pour ces monastères où il avait entrevu le repos de l'âme dans l'abnégation absolue. Dieu, pour éprouver sa vocation, sembla prendre plaisir à la contrarier. Les premiers efforts de l'abbé Malmy furent infructueux. Ses supérieurs lui permettant d'essayer ses forces, il chercha dans quel ordre il devait entrer; et comme il ne connaissait pas bien le régime de la Trappe, il crut être appelé chez les Chartreux. En 1778, il entra à la Chartreuse de

Mont-Dieu, dans le diocèse de Reims. Il était depuis cinq mois au noviciat, se confirmant de plus en plus dans sa résolution, lorsqu'il tomba dangereusement malade. On lui montra, il reconnut lui-même dans cette circonstance un avertissement de la Providence. Il revint du cloître à sa paroisse. Toutefois, il ne pouvait abandonner son projet favori. Il lui sembla que sa vocation était certaine, qu'il s'était trompé seulement sur les moyens d'exécution ; que Dieu lui interdisait la Chartreuse, mais non pas tous les Ordres monastiques. Il considéra que la vie contemplative et sédentaire n'allait pas à sa vivacité, à son besoin de travail et de dévouement. Il prit de nouveaux renseignements sur la Trappe, et quand il connut cette vie énergique et laborieuse, il crut qu'il serait plus facilement disciple de saint Bernard que de saint Bruno. Hélas! il devait attendre encore longtemps. L'abbé de la Trappe, consulté, lui répondit que sa première tentative infructueuse, et le bien qu'il opérait dans sa paroisse, devaient l'y retenir,

Il se résigna. En 1781, il fut promu à la cure de Prouilly. Sa conduite dans cette nouvelle paroisse fut celle d'un prêtre parfait. Son influence s'étendit même dans les paroisses voisines; ses vertus inspiraient aux fidèles une haute idée des vertus sacerdotales ; ses conseils donnaient une direction sûre aux autres curés qui l'avaient choisi pour confesseur. Prouilly lui dut d'heureux changements. Ceux qui l'ont connu alors parlent encore avec une sainte joie du bien qu'il faisait ou qu'il inspirait à d'autres. Ils aiment à citer des exemples de cette charité attentive à toutes les misères, que rien ne pouvait lasser ou déconcerter. Ici c'est une dame d'une naissance distinguée, tombée de la débauche dans l'indigence, reniée des siens, méprisée des étrangers, que le bon curé réconcilie avec Dieu par la pénitence, et avec sa famille par une ingénieuse intercession ; après lui avoir assuré la paix du cœur qu'elle avait longtemps dédaignée, il lui assure l'existence temporelle qu'elle avait longtemps réclamée en vain. Ailleurs, c'est un de ces événements affreux dont le souvenir ne s'efface jamais dans les campagnes, l'assassinat du meunier, de sa femme, de leurs trois enfants et

de deux garde-moulins, qui vient jeter l'alarme pendant la nuit dans la paroisse. Réveillé par les cris de détresse, le curé arrive un des premiers sur le lieu du crime. Il voit avec horreur ces victimes sanglantes, mais il a entrevu un reste d'espérance. Il disparaît et reparaît bientôt apportant aux uns les derniers sacrements, aux autres les remèdes qui peuvent les rappeler à la vie; au milieu de l'abattement général, il remplit seul les fonctions de prêtre et d'infirmier. Enfin, comment oublier un bienfait permanent, qui lui a survécu, et qui conserve à sa mémoire la vénération générale? Il voyait l'instruction des enfants trop négligée. Il voulut rendre aux pauvres ce qu'il avait reçu aux temps de sa pauvreté. Il se trouvait bien riche maintenant avec un revenu de 1,200 livres. Il fonda une école gratuite qu'il confia à une sœur de la Providence. Un don de 8,000 livres, offert par une dame pieuse, pourvut à l'établissement de l'œuvre, les épargnes du bon pasteur firent le reste.

La foi est clairvoyante. Jamais plus qu'à cette époque il n'avait été nécessaire de propager l'instruction, de donner au peuple la vraie et unique science, de lui enseigner clairement sa destinée et ses devoirs. De fausses lumières apparaissaient de toutes parts; de faux docteurs, déclarant la guerre à l'ignorance, exploitaient la crédulité des ignorants. Ces prédicateurs d'une vérité nouvelle s'insinuaient dans l'esprit des faibles par de séduisantes erreurs; ces réformateurs de la morale publique gagnaient les cœurs par leurs promesses de licence. Les doctrines philosophiques, honorées par les rois, pratiquées par les grands, descendaient des hautes classes au peuple, et des villes aux campagnes. L'impiété et l'anarchie allaient déborder sur la France.

La révolution française changea tout-à-coup l'existence de l'abbé Malmy. Le 22 juillet 1790, l'assemblée Constituante, s'attribuant le pouvoir spirituel, décréta la constitution civile du clergé; le 25 octobre de la même année, elle exigea de tous les ecclésiastiques le serment de maintenir cette constitution. Cinq mois après, 15 mars 1791, Nicolas Diot, élu évêque de la Marne, présida l'assemblée électorale du district de Reims, et

fit nommer, par un choix analogue au sien, tous le curés de cette circonscription. A la fin de juin, tous les ecclésiastiques fidèles étaient chassés de leurs paroisses.

Le jour de la Trinité, l'abbé Malmy se préparait à dire la messe, lorsque l'intrus, institué civilement pour le remplacer, entra dans l'église accompagné d'une foule tumultueuse. Le bon pasteur, arraché violemment de la sacristie, ne put célébrer les saints mystères. Les paroissiens consternés ne s'opposèrent pas à la violence qui leur était faite, dans sa personne, par quelques audacieux, presque tous étrangers. Le Seigneur de Prouilly voulait le recueillir dans sa maison; mais lui-même jugea utile de se retirer. Il vendit le peu qu'il possédait afin de se procurer quelque argent, et vint chercher un asile à Reims. Il put y passer un an, dans la société d'un chapelain de la cathédrale. Il put même dire la messe tous les jours à l'église. La nouvelle fabrique de la paroisse de Notre-Dame avait bien voulu laisser une chapelle aux prêtres insermentés. Le schisme permettait à l'Église catholique de paraître encore, mais sous sa protection, et non sans quelques tracasseries : tolérance insolente, qui du reste ne fut pas longue. Ce que le décret de la Constituante avait commencé, les massacres de septembre (1792) l'achevèrent. Reims eut, comme Paris, ses septembriseurs. L'abbé Malmy vit périr de vénérables prêtres, de saints vieillards auxquels l'attachaient le respect de leurs vertus et une reconnaissance personnelle. Il vit porter leurs têtes sur des piques. Il s'entendit nommer lui-même dans les vociférations de la populace. Il se tenait prêt à mourir, et n'échappa du moins que pour commencer un martyre prolongé.

Il fallait quitter la France. L'assemblée nationale avait condamné à l'exil tous les prêtres fidèles à refuser le serment. Il se dirigea donc vers la Belgique. A la frontière, on le força de livrer son argent pour lui rendre en échange des assignats. Il arrivait sur une terre étrangère, inconnu et dénué de tout. Il s'arrêta d'abord à Namur. La rétribution de ses messes fut sa première ressource; il se mit en pension chez un brasseur, nommé Delveau, qui avait recueilli plusieurs prêtres émigrés,

et qui voulut bien recevoir ses assignats pour paiement. Cette ressource s'épuisant vite, il craignit d'être à charge à son hôte, et se mit en tournée pour visiter les monastères. Il vint jusqu'en Hollande. A Bois-le-Duc, il ne trouva pas de place aux hôtelleries. Heureux de cette ressemblance avec la sainte famille, il se disposait à passer la nuit sous une vieille masure à l'entrée de la ville, lorsqu'un honnête artisan passa à côté de lui, fut frappé de son air affable, et apprenant son embarras, lui offrit l'hospitalité. Quoique bien accueilli en Hollande, il regrettait la Belgique. Il y rentra par Malines, où il vécut encore de ses honoraires de messes; de Malines il passa à Bruxelles, où les Dominicains lui prodiguèrent les soins les plus charitables. Il fut rejoint dans ce monastère par plusieurs religieux de la Trappe, que dom Augustin de Lestranges envoyait en Angleterre, pour y fonder une maison de leur Ordre.

Ce fut là que la vocation de l'abbé Malmy se décida.

CHAPITRE II.

De la Trappe, de son exil, de ses nouveaux accroissements.

L'abbaye de la Trappe, au diocèse de Séez, fondée en 1140 par Rotrou II, comte du Perche, et soumise à la règle de Citeaux, n'eut pendant cinq siècles aucune importance particulière qui la distinguât des autres maisons du même Ordre. Au dix-septième siècle, elle fut tout-à-coup tirée de l'obscurité par la réforme que l'abbé de Rancé y opéra, lorsque la plupart des monastères, amollis par la prospérité, avaient abandonné la règle primitive. Elle conserva sa bonne réputation jusqu'à la révolution française; et l'on crut un moment que le décret de l'Assemblée nationale, qui supprimait les congrégations religieuses, respecterait la régularité des Trappistes et leur pauvreté laborieuse et bienfaisante. Cette espérance, fondée sur l'attachement

des populations voisines, n'empêcha pas dom Augustin de Lestranges, alors maître de novices de la Trappe, de comprendre la réalité et l'imminence du danger, et d'engager ses frères à émigrer en Suisse. Quoique sa proposition ne fût pas d'abord accueillie par tous, il mit une grande ardeur à obtenir de ses supérieurs la liberté de s'exiler, et du sénat de Fribourg la permission de s'établir dans l'ancienne Chartreuse de la Val-Sainte. L'heureux résultat de ses démarches le justifia auprès de ceux qui l'avaient accusé d'imprudence. Tous les religieux qui voulaient persévérer dans leur état, le choisirent pour supérieur, et arrivèrent sous sa conduite au lieu de refuge qu'il leur avait assuré, vers le milieu de 1791.

La Trappe, heureusement sortie d'une tourmente qui engloutissait toutes les autres maisons de Cîteaux, comprit qu'elle devait ce privilége à la réforme introduite par l'abbé de Rancé. Elle crut qu'elle ne pouvait mieux témoigner sa reconnaissance à Dieu, qu'en se renouvelant dans l'esprit de saint Benoît et de saint Bernard, qu'en s'imposant la plus étroite observance des constitutions antiques. Les religieux, réunis en chapitre, choisirent ce qu'il y avait de plus clair dans la règle de saint Benoît, de plus pur dans les us de Cîteaux, de plus vénérable dans le rituel de l'Ordre; ils y ajoutèrent quelques nouveaux articles qui leur parurent conformes aux réglements de leurs pères, s'attachant surtout aux pratiques que leur réformateur n'avait pu reprendre à cause de la difficulté des temps. Cette réforme nouvelle prit le nom de la Val-Sainte; elle donna aux habitants de cette retraite la plus douce félicité, l'union la plus parfaite, un calme céleste. Elle attira, par la bonne renommée qu'elle répandait au loin, de nombreux visiteurs de tous les pays; les uns, après s'être édifiés eux-mêmes, allaient raconter à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu et ressenti; les autres, une fois entrés, ne voulaient plus sortir, et demandaient à vivre parmi ces heureux de la solitude. La Trappe était à peine depuis trois ans établie à la Val-Sainte, que déjà l'Espagne, le Piémont, le Brabant enviaient à la Suisse ses merveilleux étrangers, et que le nombre des religieux, considérablement accru, rendait facile

et même nécessaire la fondation de nouveaux monastères en diverses contrées. Qui n'admirerait ici les voies de Dieu? La haine des persécuteurs a tourné à l'avantage de la Trappe; elle a fait d'une communauté exilée une congrégation nouvelle, d'une maison secondaire le centre d'un grand ordre... « *Egredere de domo tua..... faciam te in gentem magnam.* »

L'Église approuva et bénit la Trappe nouvelle et ses filiations. Le pape Pie VI érigea la Val-Sainte en abbaye et en chef-lieu d'Ordre (1794). Dom Augustin, élu abbé, fut investi de tous les pouvoirs abbatiaux sur sa maison et sur toutes celles qui en étaient déjà sorties ou qui en sortiraient à l'avenir. Vainement quelques plaintes s'élevèrent du dehors contre la rigueur du nouvel institut; vainement quelques imprudents répétèrent ces accusations d'excès et de folie, inventées par les destructeurs des Ordres religieux. De toutes parts, les Trappistes protestèrent contre cette commisération perfide ou irréfléchie. On a conservé et réuni leurs déclarations. C'est un monument précieux du bonheur de la pauvreté volontaire et des saintes joies de la pénitence.

Deux ans plus tard, dom Augustin fonda les Trappistines (1796). Un grand nombre de religieuses, chassées de France par la suppression de leurs couvents, erraient sur la terre étrangère, cherchant un asile contre le monde où elles ne voulaient pas rentrer. L'abbé de la Trappe songea à leur ouvrir son Ordre, à les réunir sous cette règle de Cîteaux qui avait sanctifié tant de femmes courageuses. Il acheta dans ce dessein une maison près de Saint-Maurice. Les pauvres exilées accoururent à cette nouvelle, avides de recouvrer la paix du cloître, sous quelque règle que ce fût. On remarquait parmi elles la princesse Louise de Condé, ancienne abbesse de Remiremont en Lorraine. Il leur proposa la réforme de la Val-Sainte avec les modifications que leur sexe commandait; il leur fixa un temps d'épreuve pour essayer leurs forces et ne vit pas sans admiration qu'au lieu de trouver la règle trop dure, elles y ajoutaient d'elles-mêmes des rigueurs qu'il fallut leur interdire.

Enfin, en 1797, dom Augustin fonda le tiers ordre de la

Trappe. Il n'oubliait pas, au fond de son désert, cette société qu'il avait fuie par prudence, mais pour les prévarications de laquelle il devait offrir en holocauste ses prières et sa vie. L'éducation des enfants avait péri en France avec la religion ; en Suisse, elle était au moins fort négligée. Le charitable abbé voulut y pourvoir. Il destina donc à cette œuvre une nouvelle classe de religieux. Il modifia pour eux les réglements de la Val-Sainte ; et, au lieu du travail des mains, leur imposa le soin d'instruire la jeunesse. Cette institution, si chrétienne dans ses motifs, ne le fut pas moins dans son exécution. Les enfants pauvres surtout furent admis à cette école du cloître. Il y en eut à la Val-Sainte jusqu'à cent cinquante entretenus aux frais de la maison.

Pie VI, en confirmant l'établissement de la Val-Sainte, avait félicité les Trappistes de leur fidélité à l'Église au milieu de la dépravation génerale ; il les avait appelés une nation choisie et les dignes enfants de saint Bernard. Pie VII, en approuvant le tiers ordre, disait à dom Augustin : « Courage, cher » fils, tu marches dans une voie glorieuse, la faveur, l'auto- » rité, le secours du Siége apostolique ne te manqueront ja- » mais. »

CHAPITRE III.

Le Père Etienne à la Trappe. — Son noviciat. — Sa profession. — Fondation de l'abbaye de Darfeld.

Parmi les prêtres que la révolution française avait jetés en Belgique, il en était deux qui paraissaient n'avoir de commun que la dignité sacerdotale et la persécution : l'abbé Saulnier de Beauregard et l'abbé Malmy. L'un issu d'une famille noble, investi dès sa jeunesse de plusieurs bénéfices, chanoine de Sens, conseiller clerc au parlement de Paris, avait été destiné aux honneurs les plus brillants de l'Église et de l'État ; l'autre,

d'une origine obscure, parvenu sans éclat à la maturité de l'âge, humble curé de campagne, devait vivre dans la simplicité utile, mais ignorée, de ses fonctions saintes. Retirés tous deux à Bruxelles, ils ne se connaissaient pas. L'abbé Saulnier s'était chargé d'une éducation, l'abbé Malmy attendait, chez les Dominicains, que la Providence disposât de lui ; mais ils se ressemblaient par une piété vive, par un désir ardent de procurer la gloire de Dieu. Le moment était venu où ils allaient embrasser le même état, où la sainte égalité chretienne, qui seule peut effacer les distinctions de riche et de pauvre, de noble et de plébéien, allait faire deux frères de ces étrangers, confier à l'un et à l'autre le soin d'une nombreuse famille de solitaires, et la gloire de souffrir pour la même cause.

Ce rapprochement se présentait de lui-même dans l'histoire de la Trappe. Le père Antoine et le père Étienne, le supérieur de Lulworth et le prieur de la Val-Sainte, le fondateur de Melleray et le fondateur d'Aiguebelle, ont embrassé presque en même temps la réforme de dom Augustin. L'abbé Saulnier se fit Trappiste en 1795, l'abbé Malmy le précéda d'une année.

Les trois moines de la Trappe, que l'abbé Malmy vit arriver chez les Dominicains au commencement de l'an 1794, avaient l'intention de passer en Angleterre, et, s'il le fallait, en Amérique. Ils changèrent d'avis, lorsqu'un propriétaire bienveillant promit de leur céder, à un prix modique, une maison et ses dépendances, à Westmal, près d'Anvers. Ils firent avec succès une quête en Hollande, et avec cette collecte ils acquirent cette propriété. Ainsi fut fondé le monastère du Sacré-Cœur en Brabant. L'abbé Malmy, dans ses rapports avec ces religieux, avait pris irrévocablement la résolution de se faire Trappiste ; il attendait leur retour en Belgique. Dès qu'il sut leur installation dans le nouveau monastère, il s'empressa de les rejoindre. Le 15 juin 1794, il reçut l'habit de novice, et prit le nom de frère Étienne pour se mettre sous le patronage du troisième abbé de Cîteaux.

Jamais noviciat ne fut plus éprouvé. La Trappe du Sacré-

Cœur n'avait pas six mois d'existence, que déjà l'armée française de Dumouriez força ses fondateurs à l'abandonner; ils ne purent pas même emporter la cloche de leur église; ils n'avaient que deux bêtes de somme pour transporter leurs livres et leurs objets les plus précieux. Ils cherchèrent asile en Westphalie; à Munster, ils furent accueillis au couvent des Capucins. Là, pour ne pas déroger à leur règle, ils achetèrent des fruits dont ils firent leur soupe : telle fut souvent, dans leurs voyages, leur seule nourriture. Leur réputation d'austérité était si grande, que la charité elle-même n'osait pas leur offrir autre chose ; les populations venaient au-devant d'eux, s'agenouillaient sur leur passage, les suivaient dans les églises, et leur refusaient par respect le strict nécessaire. De Munster, ils se dirigèrent sur Marienfeld, où ils trouvèrent une abbaye de Bernardins. Les enfants de saint Bernard se reconnurent; mais la vie des Bernardins était moins austère que celle des Trappistes. Ceux-ci continuèrent à observer leur règle : ils formèrent, pour ainsi dire, un couvent dans le couvent. En retour de l'hospitalité qu'ils recevaient, ils cultivaient le jardin de leurs hôtes.

Le frère Étienne partageait ces tribulations; il aimait son dur apprentissage; il le prouvait par sa constance. Il eut une occasion favorable de le déclarer publiquement, lorsque dom Augustin, en réponse aux bruits malveillants que sa réforme avait excités, engagea ses religieux à faire connaître ce qu'ils pensaient eux-mêmes de leur état. Sa déclaration montre, qu'attaché du fond du cœur à ses nouveaux devoirs, il comprenait bien l'importance de la vie monastique dans la société chrétienne.

« Si le témoignage d'un novice, âgé de cinquante ans, peut » influer dans le jugement qu'on doit porter sur le genre de vie » qu'ont embrassé les religieux de la Trappe, je déclare devant » Dieu et devant les hommes, que depuis sept mois que j'ai le » bonheur de l'observer, non-seulement je n'ai été, de ma vie, » si content, mais encore ma santé ne fut jamais meilleure ; et » je ne m'estimerai heureux, autant qu'on peut l'être ici-bas, que » quand je me verrai attaché irrévocablement à cette réforme.

» Si les personnes qui la trouvent trop austère voulaient se » donner la peine de lire sans prévention, d'un côté la règle » de saint Benoît, et de l'autre le Traité des devoirs monas- » tiques, par le très-vénérable abbé de Rancé, je pense qu'elles » seraient convaincues, autant que je le suis, par la force de ces » preuves, que la réforme de la Trappe, telle qu'on l'observe » aujourd'hui, est praticable et n'a rien de trop austère ; que » même elle est nécessaire pour être vraiment disciple de saint » Benoît. On ne peut juger d'une chose mieux que ceux qui en » ont l'expérience : or, ceux qui sont dans ce cas nous assu- » rent qu'ils ne trouvent rien de trop austère dans leur réforme, » qu'ils ne changeraient pas leur état contre celui des monarques » qu'on estimait autrefois les plus heureux..... Au moins, on » ne disconviendra pas que ce genre de vie ne soit un des meil- » leurs moyens de combattre l'impiété et peut-être de la réduire » au silence. Rien n'est plus propre à faire cesser les sarcasmes » qu'on a lancés contre la religion et contre l'état monastique, » depuis bien des années..... »

Dom Augustin connaissait les saintes dispositions du frère Étienne par les rapports de son supérieur ; il se rendit à Marienfeld. Il vit ce novice, et en conçut une si haute idée qu'il voulut l'attacher à la Val-Sainte ; il exigea qu'il fît vœu de stabilité pour cette abbaye, et que ce vœu fût spécifié dans l'acte de profession. Ce fut le 15 juin 1795 que le père Étienne prononça ses vœux irrévocables.

Le père Étienne appartenait désormais à la Val-Sainte ; mais cette abbaye n'avait pas encore besoin de son dévouement. Il demeura, en qualité de sous-prieur, avec la colonie souffrante de Brabant. Le supérieur, dom Eugène, voyant la Belgique occupée par les Français, renonçait à son couvent du Sacré-Cœur. Il cherchait à s'établir en Westphalie ; un généreux bienfaiteur lui en donna le moyen. C'était le baron Drost de Wischering, frère de l'évêque de Munster, de cette noble et fidèle famille qui recueillit alors les confesseurs de la foi, et qui aujourd'hui, par un glorieux retour de la Providence, a donné un confesseur de plus à la foi catholique. Il abandonna aux Trappistes une

terre et un bois près de Darfeld, et provisoirement une petite maison pour les abriter jusqu'à la construction de leur monastère.

Le père Étienne et ses compagnons, après avoir choisi l'emplacement de leur monastère, arrachèrent les arbres qui l'encombraient. Ce bois leur servit ensuite de matériaux. Comme Cîteaux, Darfeld fut construit en bois, sauf quelques briques données par un habitant du voisinage; comme l'église de Cîteaux, celle de Darfeld s'éleva avec une promptitude que sa pauvreté explique seule. Commencée le lundi de Pâques (1796), elle était achevée pour le jour de la Pentecôte; elle ne se composait que de branches d'arbres entrelacées et reliées entre elles par de la terre détrempée. Tandis qu'ils construisaient ce modeste asile, les religieux ne pouvaient défricher leurs terres; ils manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. Ils n'avaient qu'un mauvais pain de seigle et de blé noir; leur réforme ne leur permettait que l'eau pour boisson, et ils n'avaient que l'eau des fossés. Un d'entre eux, qui savait la botanique, leur cherchait des herbes dont ils pussent faire leur *portion*, de l'oseille, de la chicorée sauvage, de mauvais légumes, quelquefois des fruits dont ils faisaient leur soupe. Cependant aucun ne se décourageait, aucun ne prenait en aversion le désert. Le Supérieur et le père Étienne animaient tout de leur exemple. Dieu les en récompensa par d'utiles secours; il leur donna des amis charitables, mais surtout il augmenta leur nombre. Darfeld devint une grande abbaye, et d'elle sont sorties plusieurs des communautés qui existent aujourd'hui en France.

Au douzième siècle, Guillaume de Saint-Thierry, revenu de Clairvaux, où il avait passé quelques jours dans la société de saint Bernard, s'écriait, tout rempli d'enthousiasme : « J'ai cru » voir de nouveaux cieux et une nouvelle terre; j'ai vu des » hommes qui retracent sous nos yeux la vie si parfaite et si » admirable des anciens moines de l'Égypte, nos premiers » pères. » Qu'eût-il dit, au dix-huitième siècle, en retrouvant, dans les Trappistes de Darfeld, les premiers moines de Cîteaux, comme il avait retrouvé dans Cîteaux les premiers solitaires

da la Thébaïde? Ainsi se transmet d'âge en âge, toujours le même, malgré les changements des hommes, toujours puissant, malgré les triomphes apparents de l'erreur, cet esprit de vie et de vérité descendu des cieux sur l'Eglise comme une force féconde et permanente! O divine perpétuité de la foi! O indestructible Cité de Dieu! *Gloriosa dicta sunt de te, Civitas Dei* (1).

CHAPITRE IV.

Voyage du Père Etienne en Allemagne et en Russie. — Son retour à la Val-Sainte.

Ces beaux commencements du Père Etienne à la Trappe n'étaient que le prélude des services éminents qu'il devait rendre à l'Ordre tout entier et à la religion.

A peine la communauté de Darfeld fut établie et consolidée, qu'une révolution nouvelle troubla et dispersa la Val-Sainte. Au mois de février 1798, la Suisse et le Valais furent envahis par une armée française. Dom Augustin prit la résolution de fuir en Allemagne avec ses religieux, les Trappistines et les élèves du tiers ordre, qui demandèrent à ne pas être séparés de leurs maîtres. Il prévoyait de grandes difficultés, des embarras nombreux auxquels sa vigilance et son activité ne pourraient suffire. Il cherchait un homme capable de le seconder, de le remplacer au besoin; il choisit le Père Étienne. Sur l'ordre de son supérieur, le Père Etienne quitta Darfeld, sans murmure, mais non sans une sainte tristesse. Il embrassa en pleurant le prieur, dom Eugène, qui avait reçu ses vœux, et dont il était tendrement aimé; il lui donna rendez-vous au Ciel, et vint rejoindre dom Augustin à Constance. Il fut aussitôt chargé spécialement de la direction des religieuses

(1) De glorieuses choses ont été dites de vous, ô cité de Dieu!

mais toutes les fois que dom Augustin s'éloignait pour faire une quête, ou pour obtenir des passeports, ou pour solliciter une protection puissante, c'était encore lé P. Etienne qui le représentait auprès des religieux.

Les fugitifs arrivèrent à Vienne. Une réception favorable les dédommagea des fatigues du voyage; ils furent accueillis chez les Visitandines; les Trappistines entrèrent dans le cloître; les hommes occupèrent un troisième étage en dehors de la clôture. On se réunissait à l'église pour chanter l'office; les femmes derrière la grille, les hommes en-deçà, ne formaient qu'un chœur et chantaient alternativement. La curiosité publique, éveillée par ces circonstances singulières, remplissait l'église d'une telle affluence que l'autorité eut à prendre des précautions pour éviter les accidents. L'Empereur lui-même voulut assister à une fête des Trappistes; il obtint du légat la permission d'entrer dans le couvent.

Le séjour à Vienne n'était qu'une halte. L'esprit de Joseph II dominait encore à la cour d'Autriche. Par les conseils des *illuminés*, l'Empereur décida qu'il tolèrerait chez lui les Trappistes, mais à la condition qu'ils ne recevraient plus de novices. Cette condition était un ordre de départ; les religieux se préparèrent courageusement à chercher un autre asile. La princesse de Condé, devenue la Sœur Marie-Joseph, avait demandé l'hospitalité à l'Empereur de Russie. Bientôt arrivèrent de Saint-Pétersbourg des passeports pour quinze religieux et quinze religieuses; deux couvents leur étaient accordés à Orcha, dans la Russie-Blanche. Dom Augustin forma immédiatement deux petites communautés dont il fit le Père Etienne supérieur, et voulut aller lui-même les installer, dans l'intention d'obtenir du czar une pareille faveur pour les autres religieux qu'il laissait provisoirement en Autriche.

Ils traversèrent la Pologne. Les hommes marchaient à pied, portant sur le dos quelques hardes; les femmes, les infirmes et les élèves du tiers-ordre étaient portés sur des charrettes couvertes. Quoiqu'on fût alors en été, les mauvais chemins rendaient le voyage pénible; mais si pénible qu'il fût, jamais il ne servit

de prétexte pour rien diminuer de la sévérité de la règle. On s'arrêtait pour tenir le chapitre, pour chanter l'office aux heures canoniales; le soir, on chantait le *Salve Regina* dans l'église du lieu où l'on devait passer la nuit. C'était le temps des deux repas par jour, mais il leur arriva plus d'une fois de n'en faire qu'un seul. A Varsovie, la veille de la Saint-Bernard, ils ne purent rien prendre avant onze heures du soir. On avait mis une montre sur la table, afin de s'arrêter quelques instants avant minuit; le lendemain était un jour de communion générale.

Enfin le 2 septembre 1798, les deux communautés prirent possession de leurs monastères. Dom Augustin les quitta pour aller à Saint-Pétersbourg, où il obtint le droit d'amener ses autres religieux dans la Volhynie, la Podolie et le palatinat de Breschia. Le Père Etienne resta donc seul à la tête des Trappistes et des Trappistines d'Orcha. Après les fatigues d'une route laborieuse, il eut à souffrir toutes les rigueurs d'un climat inconnu et presque mortel aux hommes de l'Occident. Orcha est située dans la Russie-Blanche, au diocèse de Mohilow. Le froid y est excessif; le thermomètre descend quelquefois à 32 degrés au-dessous de zéro. Cependant le Père Étienne ne souffrait pas qu'on fît du feu dans sa chambre. Il fallait mettre un réchaud sur l'autel pour célébrer les saints mystères; à certains moments les religieux ne pouvaient quitter le poêle sous peine de tomber engourdis; et néanmoins le Père Etienne allait, avec un autre religieux, chanter l'office à l'église, supportant, sans se lasser jamais, l'intensité extrême du froid et la fatigue d'un chant prolongé. Ses pauvres religieuses avaient encore plus besoin que les hommes de l'encouragement de ses exemples: aussi il les visitait plusieurs fois par semaine, se frayant un chemin à travers neuf pieds de neige. Leur pain noir, leur cachat, espèce de gruau insipide, les légumes qu'ils retiraient de leur jardin pendant la belle saison, ne suffisaient pas aux besoins de toute l'année. Il fallait acheter le reste, et ils n'étaient pas riches. Les revenus de leur monastère leur étaient mal payés. Les

paysans, habitués au régime du bâton, abusaient de la douceur de leurs nouveaux maîtres. Pour ajouter encore à leurs privations, un voleur s'introduisit dans la chambre du Père Etienne pendant l'office, et lui déroba le peu d'argent qui lui restait pour ses deux communautés. Arrêté quelque temps après, il fut mutilé au visage. Le Père Etienne n'avait pu prévenir l'exécution de cette sentence; il aurait voulu au moins épargner au coupable la déportation en Sibérie. Ses prières furent vaines. « C'est un forçat trop vieux dans le métier, répondit le juge; » il lui faut le supplice du knout pour le dompter. »

Quelque rude que fût le climat de la Russie, le père Etienne et les siens auraient conservé avec joie un asile qu'ils avaient reçu avec reconnaissance. La Providence en disposa autrement; elle avait choisi ces nobles âmes pour en faire l'exemple du monde, pour montrer à un siècle apostat et matérialiste que rien ne sépare le vrai chrétien de la charité de Jésus-Christ, ni la faim, ni le glaive, ni le froid, ni la nudité. Elle permit qu'au bout de 18 mois le czar, comme l'empereur d'Autriche, retirât son bienfait. Les Russes avaient été battus par les Français; Paul Ier ordonna à tous les Français émigrés de sortir de ses états: les Trappistes furent compris dans cette proscription (Pâques 1800). Tous les enfants de dom Augustin se mirent en route. Ils savaient que l'entrée de l'Autriche leur était fermée, que tout Trappiste reconnu sur cette terre devait être immédiatement arrêté. Ils se dirigèrent en conséquence vers la Prusse. Les deux communautés du père Etienne s'embarquèrent sur le Bug, ne sachant rien de leurs frères, auxquels ils inspiraient la même inquiétude. Le Bug formait la limite de ces deux empires. Arrivés à Térespol, ils jugèrent prudent d'attendre leurs passeports de Berlin. Mais où débarquer? Ils étaient obligés de sortir de la Russie, et ils ne pouvaient entrer en Autriche. On leur indiqua, sous le pont de Térespol, un terrain neutre, une île qui avait à peine 20 pieds carrés. Ils y dressèrent six tentes qu'un général français au service de la Russie leur avait données; les religieux s'établirent dans cette habitation, les religieuses restèrent dans

les bateaux. Pendant plusieurs jours, les uns et les autres vécurent là, célébrant l'office divin, et pratiquant en silence tous les devoirs de leur état. La veille de la Pentecôte, ils furent rejoints par leurs frères de Lithuanie qui avaient des passeports, et avec lesquels ils partirent pour Dantzick. Aussitôt après leur départ, les habitants du pays allèrent planter une croix dans l'île sanctifiée par leur présence.

Tous les exilés de la Val-Sainte, hommes et femmes, qui avaient occupé divers asiles en Russie, se trouvèrent réunis à Dantzick. La population de cette ville, les magistrats, quoique luthériens, firent à ces persécutés invincibles l'accueil empressé qu'inspirent le respect et l'admiration. L'hôtel-de-ville fut illuminé le jour de leur entrée, et deux couvents leur furent ouverts. Mais ils n'y séjournèrent que pendant six semaines. Dom Augustin voulant les rapprocher de la France, ils s'embarquèrent pour Lubeck. Un négociant luthérien avait équipé à ses frais trois vaisseaux sur lesquels montèrent séparément les religieux, les religieuses et le tiers ordre. Le père Etienne fut donné aux religieuses, dont le nombre était considérable, pour confesseur et pour consolateur, car une violente tempête sépara tout-à-coup les trois vaisseaux, les jeta à 20 ou 30 lieues l'un de l'autre, et prolongea pendant dix jours une traversée qui se fait en deux jours par un temps calme. Les religieuses souffrirent beaucoup: exténuées par le mal de mer, effrayées par la violence continuelle des flots, elles crurent leur dernier moment venu. Elles se préparèrent courageusement. Le père Etienne et deux prêtres qui lui étaient adjoints, eurent alors, outre leur propre mal, la fatigue de confesser, d'exhorter et de psalmodier régulièrement l'office.

Lubeck n'était pas encore le terme du voyage. On s'y reposa, et on se remit en route pour Hambourg. Les religieux et les sœurs s'établirent près de cette ville, sur les bords de l'Elbe, dans des maisons louées, à une lieue de distance les unes des autres. On attendit avec résignation ce que déciderait dom Augustin. Le père Etienne résidait avec les religieux ; mais tous les samedis il allait confesser les femmes, et leur chantait la

messe du dimanche. Son zèle infatigable frappait d'admiration tous ses compagnons. « On ne peut trop remercier Dieu, dit un témoin oculaire, des grâces qu'il accorda au père Etienne pour l'accomplissement d'un ministère qui devint bientôt plus pénible. » Dom Augustin choisit, dans cette colonie de l'Elbe, une petite communauté de sœurs qu'il envoya en Angleterre, et trente religieux qu'il embarqua pour l'Amérique. Les autres durent se rendre en Westphalie. Les sœurs furent installées à Paderborn ; les religieux furent réunis à une communauté, issue de Darfeld, et établie à Dribourg. De pauvres huttes construites à la hâte, une petite chapelle en pierre, formaient le monastère. Il ne suffit pas longtemps à ses habitants qui s'accroissaient tous les jours, il fallut louer dans le voisinage le château de Velda. Mais le père Etienne demeura à Dribourg, en qualité de prieur. Malgré une distance de quatre lieues, il allait à pied tous les samedis confesser les sœurs à Paderborn. Quoiqu'il n'eût conservé autour de lui qu'un petit nombre de religieux de chœur, il chantait régulièrement tout l'office ; il y eut un moment où, seul avec un autre religieux, il suffit à l'accomplissement de ce devoir. Son administration était toute fraternelle ; on ne trouvait en lui que le frère, non le supérieur. Très-austère à lui-même, il était plein d'indulgence pour les autres. « Il vaut mieux, disait-il, pécher par miséricorde que par rigueur. » On pouvait l'aborder à tout moment, on se retirait satisfait : il ne parlait à ses frères que pour les consoler et les encourager (1801-1803).

Ce n'était là encore qu'un établissement provisoire. Le calme rétabli en Europe, la Suisse évacuée par les Français, la France pacifiée au dedans et réconciliée avec l'Eglise, toutes ces circonstances heureuses avaient rendu à dom Augustin l'espérance de rentrer à la Val-Sainte. Il en obtint la permission en 1802, au moment où le roi de Prusse, à l'imitation des empereurs de Russie et d'Autriche, après quelques actes bienveillants, voulait aussi devenir le persécuteur de la Trappe, et, tout en confirmant aux Trappistes de Velda et de

Dribourg le droit de vivre dans ses Etats, leur défendait de recevoir des novices. Le père Etienne fut donc contraint d'émigrer pour la septième fois. Il lui eût été bien doux de retourner à Darfeld, à *cette étable de Bethléem*, comme il l'appelait. C'était là sa patrie monastique, il y eût retrouvé ses premiers frères en religion, et cette joie du retour qui console l'exilé de ses longues absences. Il demanda cette grâce, mais ce fut inutilement. Dom Augustin, ou plutôt la Val-Sainte, avait besoin d'un prieur tel que lui. Il obéit sans murmure, fit vendre les récoltes de son monastère pour payer les frais du voyage, et rejoignit son abbé.

A partir de cette époque, la Trappe eut un long repos de neuf ans (1802-1811). Elle ne fut pas persécutée, elle fut même favorisée par l'empereur Napoléon : elle fonda de nouvelles maisons en France et en Italie. Le père Etienne, prieur à la Val-Sainte, gouverna presque continuellement cette communauté, pendant les absences fréquentes de dom Augustin. Il y donna l'exemple de la régularité, de la mortification, de la charité. Il était à la tête du travail dans toutes les saisons, bravant le froid et la chaleur avec tant de courage qu'il paraissait le faire sans efforts ; on l'a vu, les mains couvertes de verglas, ne pas essayer de les réchauffer. Aussi sévère à son esprit qu'à son corps, quand il présidait le chapitre, quoiqu'il n'eût aucun supérieur à qui s'accuser, il se confessait à la communauté, s'imposait une pénitence et disait humblement : « Je vous demande pardon, mes frères, je tâcherai de me corriger de mes fautes. » Il exerçait la charité avec une délicatesse que la religion seule peut enseigner. Affable envers tous les étrangers, il était surtout dévoué aux pauvres qui venaient demander l'hospitalité. Il ne laissait point passer un seul jour sans visiter le bâtiment des pauvres. Après avoir soulagé leur misère temporelle, il s'efforçait de guérir les plaies de leur âme : il leur prêchait la patience, il les engageait à se réconcilier avec Dieu, et se faisant ainsi tout à tous, il les renvoyait plus heureux, plus chrétiens et surtout pénétrés de reconnaissance. Un jour on

lui annonça qu'un enfant fuyant sa famille afin de pouvoir se faire catholique, était à la porte du monastère : il y court, il voit cet enfant pieds nus, couvert d'un mauvais vêtement de toile; il se prosterne devant ce pauvre affamé de pain et de vérité; il l'embrasse tendrement et le conduit au tiers ordre. Il lui donne l'habit des élèves, l'instruit et reçoit son abjuration. Le converti a souvent répété depuis que la patience et la bonté du père Etienne avaient été le motif le plus puissant de sa conversion (1).

Mais voilà que tout-à-coup, la bienveillance de l'empereur Napoléon se change en haine furieuse. Cette puissante intelligence, si habile, en temps de calme, à discerner la vérité et le bien, dès qu'elle était troublée par l'ambition ou par une résistance inattendue, s'emportait en aveugle contre la justice même et brisait les oppositions les plus légitimes. Il avait déjà mis la main sur le Pape, il exigea des Trappistes un serment contraire à leur foi, il ne put l'obtenir. Aussitôt l'Ordre tout entier fut enveloppé dans la disgrâce du souverain Pontife. Dom Augustin fut poursuivi comme un ennemi dont la perte importait au salut de l'empire ; l'Amérique seule lui offrit un asile sûr. Tous les monastères de la Trappe furent supprimés, les supérieurs traduits devant des commissions militaires, les biens séquestrés, les religieux renvoyés dans leurs familles. La Val-Sainte semblait hors d'atteinte, puisqu'elle était située hors des domaines impériaux ; mais l'empereur, entreprenant sur la liberté suisse, ordonna au canton de Fribourg de chasser les moines, avec menace de venir lui-même les chasser. La crainte l'emporta sur la justice. La Val-Sainte, abandonnée et condamnée par ses protecteurs, fut dissoute. Les biens furent vendus et le prix partagé entre les religieux.

Le père Etienne ne pouvait se résoudre à quitter sa chère solitude. Il trouva un pieux stratagème pour garder le droit d'y demeurer. Lorsque la chartreuse de la Val-Sainte avait été supprimée en 1778, les pâtres des environs s'étaient réservé une messe tous les dimanches dans cette église. La Val-Sainte

(1) Ce jeune protestant converti suivit le P. Etienne à Aiguebelle, et il y est mort le 20 août 1858.

était ainsi succursale d'une paroisse voisine. Les Trappistes avaient jusqu'alors rempli la condition; maintenant qu'ils étaient dispersés, il fallait un chapelain. Le père Etienne demanda et obtint ce titre. Il conserva auprès de lui un frère convers en qualité de domestique; et le père cellérier qui, pour régler définitivement les affaires de l'Ordre, était resté après tous les autres, trouva moyen de demeurer avec son ancien prieur. La Trappe, réduite à trois hommes, subsista en dépit de toutes les puissances ennemies. Ils ne pouvaient plus garder l'habit régulier : ce fut le seul changement que la persécution apporta à leur genre de vie. Ils chantaient l'office, donnaient au travail des mains le temps prescrit par la règle, cultivaient leur jardin, dont le produit les nourrissait. Ils soulageaient les pauvres selon le précepte de saint Benoît. Le père Etienne, indulgent pour ses compagnons, les exemptait du jeûne, mais il jeûnait lui-même, et observait toutes les mortifications de son Ordre. On lui représenta un jour qu'il pourrait bien retrancher quelque chose de cette rigidité, puisqu'il avait déjà consenti à quitter l'habit régulier; sa réponse sévère empêcha la proposition de se renouveler. De temps en temps, il allait prêcher dans les paroisses voisines : l'affection que les habitants lui portaient et la simplicité de ses paroles produisirent de grands fruits de vertu dans les âmes honnêtes des montagnards; mais, fidèle à ses devoirs de solitaire, s'il sortait de sa retraite pour le service de Dieu, rien ne pouvait l'en tirer pour les choses du monde, pas même les invitations pressantes de l'amitié.

Ainsi fut trompée, par un pauvre moine, la toute-puissance du plus grand monarque des temps modernes. La Trappe semblait effacée du continent européen, on ne la voyait plus du moins, on célébrait sa ruine, et elle vivait intacte et féconde dans la personne du père Etienne : semence précieuse isolée au pied des montagnes, mais abritée par l'aile de Dieu, et qui allait, après l'orage, lancer de nouveaux rejetons vers le ciel : *Sub umbrâ alarum tuarum sperabo, donec transeat iniquitas*(1).

(1) J'espérerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité passe.

CHAPITRE V.

Fondation de la Trappe d'Aiguebelle.

La chute de l'Empereur Napoléon fut rapide. Malgré son incomparable génie militaire, l'activité de ses efforts et les prodigieuses victoires de sa campagne de France, il succomba sous le nombre de ses ennemis. Dieu l'envoya expier dans l'exil la captivité du souverain Pontife, afin d'apprendre aux princes et aux peuples de la terre, par une nouvelle et formidable leçon, que nul ne persécute impunément l'Eglise, et que la puissance du persécuteur ne sert qu'à rendre la punition plus éclatante.

Les Trappistes commencèrent à reparaître : la Val-Sainte fut leur premier rendez-vous. Le canton de Fribourg ayant révoqué la suppression qu'il avait ordonnée trois ans plus tôt, le père Etienne et ses compagnons reprirent l'habit régulier, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, et accueillirent avec joie les frères fidèles dont ils avaient conservé le saint asile. Toutefois les Cent-Jours ne se passèrent pas sans quelques craintes auxquelles vinrent bientôt se joindre les tracasseries du gouvernement de Fribourg. Cette administration voulait à son tour détruire la Trappe par extinction ; elle prohibait l'admission des novices, et proposait de faire de la Val-Sainte une maison de correction pour les enfants des familles distinguées. Ces conditions insupportables inspirèrent au père Etienne le désir de rentrer en France.

Dom Augustin revenait d'Amérique. Egalement impatient de rendre à la France le bienfait de la vie monastique, il s'assura le droit de fonder dans ce royaume autant de communautés de son Ordre qu'il lui serait possible. Il s'empressa de racheter la Trappe primitive d'où il était parti pour la Suisse, cette maison de Rancé et de saint Bernard à qui il appartenait si bien de

devenir le chef-lieu de l'Ordre. Il chercha également dans le Midi une maison convenable, et fit l'acquisition d'Aiguebelle.

Aiguebelle *(Aqua bella)* est située dans le diocèse de Valence, à trois lieuus de Montélimart. Elle tire son nom des ruisseaux qui la baignent; elle occupe le fond d'une vallée solitaire ouverte à chaque extrémité par une gorge, et entourée de bois au milieu desquels apparaissent de temps en temps, comme d'immenses ruines, des rochers nus. L'air y est pur, mais singulièrement vif; le vent du nord-est y souffle pendant la plus grande partie de l'année, et quelquefois avec tant de force qu'il renverse les hommes et les chevaux, et ploie les gros arbres. De là, les hivers plus rigoureux que dans le voisinage, et, au contraire, les chaleurs accablantes de l'été, lorsque le vent ne se fait plus sentir. Le sol est fertile en légumes, en vignes, en plantes médicinales, en amandiers et en mûriers. Le travail peut y faire prospérer l'agriculture et les prairies.

Ce lieu était une vaste et profonde solitude, lorsqu'en 1137, Gontrand Loup de Rochefort le céda à l'abbé de Morimond, Othon de Frisingue, pour y construire une abbaye en l'honneur de la sainte Vierge. Aiguebelle, issue de Morimond, fut donc une abbaye de l'Ordre de Cîteaux (1). Elle reçut, selon une tradition que nous nous garderons bien de contester, la visite de saint Bernard. Elle posséda longtemps de grands biens; ses revenus consistaient en dîmes, juridictions, droits seigneuriaux, domaines utiles et directs, bois, forêts, pâturages, fermes et terres en divers lieux jusque dans le Vivarais, le comtat Venaissin et la principauté d'Orange. Le nombre des moines y fut considérable, si l'on en juge par les bâtiments qui subsistent encore, par les vieux fondements que l'on trouve dans les jardins et par les ruines éparses à l'entour. L'intro-

(1) Cîteaux avait été fondé en 1098. Les quatre premières maisons fondées par Cîteaux furent La Ferté, au diocèse de Châlons-sur-Saône; Pontigny, au diocèse d'Auxerre; Clairvaux et Morimond, au diocèse de Langres. Tous les monastères de l'ordre sortirent et relevèrent de Cîteaux, directement ou par ces quatre maisons principales.

duction des commendes et les guerres des Calvinistes portèrent un coup funeste à Aiguebelle. Une partie de ses propriétés fut aliénée par ces abbés commendataires ; le nombre des moines diminua considérablement, et plusieurs bâtiments se délabrèrent et ne furent pas réparés. On sait que les commendes n'ont servi qu'à enrichir les favoris du pouvoir, qu'elles ont appauvri et relâché les religieux. Lorsque la révolution française éclata, il n'y avait que trois religieux à Aiguebelle ; ils étaient prêtres et vivaient honnêtement ; mais les femmes étaient admises dans leur église aussi bien que les hommes : ils avaient même à leur service une cuisinière. L'église du monastère possédait le corps de saint Pancrace. La fête de ce saint (12 mai) attirait pendant neuf jours une foule immense : c'était, disait dernièrement un vieillard, comme la foire de Beaucaire. Des boutiques dressées de tous côtés offraient des vivres aux pèlerins. Il résultait de cette affluence de grands désordres et un tumulte peu conforme à la règle du silence, ce qui fit que plus tard les Trappistes laissèrent à une église voisine les reliques du saint, quoiqu'on offrît de les leur rendre. La révolution chassa les trois religieux et vendit la maison.

Tandis que les Trappistes d'Angleterre se fixaient à Melleray, diocèse de Nantes, et ceux d'Amérique à Bellefontaine, diocèse d'Angers, dom Augustin rappela en France les habitants de la Val-Sainte ; une partie devait le rejoindre à la Trappe du Perche, l'autre devait occuper Aiguebelle sous la conduite du père Étienne.

Le père Étienne éprouva en ce moment quelques inquiétudes. Il doutait que la réforme de dom Augustin eût été approuvée expressément par le Saint-Siége. Pouvait-on la pratiquer encore et fonder un établissement nouveau dont elle serait la loi ? Il crut devoir consulter le nonce apostolique en Suisse, qui le rassura pleinement. En effet, le bref du 8 décembre 1794, qui avait érigé la Val-Sainte en abbaye, approuvait en même temps la réforme de dom Augustin et *ordonnait aux Religieux de transmettre à leurs descendants cette excel-*

lente manière de vivre. Tranquille désormais de ce côté, le père Étienne retomba sur lui-même, et convaincu de sa propre incapacité, humblement effrayé de sa faiblesse et des difficultés d'une fondation, il fit prier dom Augustin d'envoyer quelque homme habile à Aiguebelle, parce que lui-même n'était bon à rien, ni pour le temporel, ni pour le spirituel. En attendant, il quitta la Val-Sainte pour obéir à l'ordre de son supérieur. Il ne lui restait que six frères, dont un religieux et un novice de chœur, et quatre convers profès. Il les envoya en avant; lui-même voulant faire une collecte sur la route, les suivit à pied, résigné aux fatigues du voyage et aux petites humiliations du métier de quêteur. Un soir il vint frapper à la porte de M. de Lestranges, le frère de son abbé : c'était à la campagne, au mois de janvier, à neuf heures du soir. On refusait d'abord d'ouvrir, on lui demandait son nom : « Je suis le père Étienne, » répondit-il avec sa bonhomie ordinaire. Mais on ne connaissait pas de père Étienne dans cette maison; on craignait d'y introduire un malfaiteur. A la fin cependant on lui ouvrit, on lui donna à souper, on voulut bien lui donner un lit. Le lendemain, M. de Lestranges lui remit son offrande, et il se retira modestement, sans paraître ni mécontent, ni surpris de cette réception un peu froide.

Lorsque le père Étienne entra à Aiguebelle (1816), il avait soixante-douze ans; il n'avait que six compagnons; il était le seul prêtre. L'ancienne abbaye, rachetée 22,000 francs, était dans un état déplorable. L'église, autrefois si belle, que les Calvinistes n'avaient pu ni brûler ni démolir, avait été ruinée enfin par la négligence ou livrée aux plus profanes usages. La voûte ne tenait plus, le pavé avait disparu, le presbytère (1) avait été changé en étable à bœufs et en grenier à foin; la sacristie servait de juchoir aux poules. L'ancien chapitre, aussi célèbre que l'église par ses vastes proportions, servait d'écurie aux porcs et aux chevaux. Les toits, détruits

(1) Toutes les églises de Cîteaux sont divisées en quatre parties. On appelle presbytère la partie où se trouve l'autel.

partout, avaient laissé pénétrer, dans tous les bâtiments, une humidité presque irréparable qui se fait sentir même aujourd'hui. On ne trouvait plus de portes ni de fenêtres. Les parties encore habitables appartenaient à l'État, qui, en vendant le reste au commencement de la révolution, s'était réservé un logement pour les gardes forestiers. Enfin quelques hectares de terre, acquis avec ces ruines par dom Augustin, ne pouvaient rien produire sans de longs travaux et de grandes améliorations.

En présence de toutes ces difficultés, le père Étienne sentit en son âme quelque chose de cette tristesse qui accabla son illustre patron, lorsque l'Ordre de Cîteaux, à peine fondé, sembla devoir périr dans la pauvreté et l'isolement. On sait comment Dieu consola saint Étienne; on connaît ces visions, ces douces légendes si chères à l'âme chrétienne, ces entretiens des esprits bienheureux avec les hommes au désert. Nous n'avons pas à raconter ici les mêmes merveilles; toutefois, la protection spéciale de la Providence fut manifeste sur le père Étienne. Il manquait de pain, de blé, de légumes; ses premiers bienfaiteurs furent de pauvres habitants du voisinage, Charré et Pigeon, qui aidèrent les Trappistes de leur orge, de leurs pommes de terre et bientôt de leurs bras. Un jour il n'y avait plus rien pour faire la *portion* des religieux, tout-à-coup il leur vint en abondance d'un bienfaiteur inconnu tout ce qui leur était nécessaire. La maison n'aurait pu subsister si le nombre des religieux ne se fût accru. Dieu envoya au père Etienne quelques hommes bien disposés, que la pauvreté ne rebuta pas, et dont il fit de bons religieux et des prêtres.

Le père Étienne s'était occupé, avant tout, de rétablir l'église; en attendant que ce travail fût achevé, il avait disposé, dans l'endroit le plus convenable, un oratoire bien pauvre, où une malle servait de pupitre. Il fallut de longs efforts, une patience infatigable pour effacer les ravages de vingt-cinq ans; on fut obligé de recommencer deux fois la réparation de la voûte; enfin l'église, entièrement purifiée, fut réconciliée par dom Augustin (1817). Après la maison de Dieu, il fallait refaire

l'habitation des moines et cultiver les terres qui devaient les nourrir. On se mit à l'œuvre avec ardeur. Le père Étienne soutenait les courages par ses discours et surtout par son exemple. Il rappelait à ses frères ce qui s'était accompli à Darfeld et à Dribourg, sur une terre étrangère; et maintenant, sur la terre de France, l'espoir de rendre à leur patrie les avantages de la vie monastique ne devait-il pas donner à leur zèle plus de vivacité et de force? Il s'épargnait si peu lui-même qu'on craignit plusieurs fois pour sa vie; car il pratiqua le travail des mains jusqu'à l'âge de 88 ans. Une fois (1820), le médecin lui ayant ordonné le repos à cause d'une grave infirmité, il n'en tint pas compte, et le lendemain il reprit ses habitudes. Le médecin courut à lui, lui enleva sa pioche, le fit revenir au monastère, et dom Augustin étant arrivé sur ces entrefaites, le père Étienne fut proclamé au chapitre comme coupable de désobéissance et d'imprudence. Il écouta avec respect la réprimande de son supérieur, reçut et fit sa pénitence, et le mal passé, il retourna au travail. Il demeurait ainsi, pendant le jour, au milieu de ses frères; la nuit, il prenait souvent sur son sommeil le temps nécessaire à la correspondance ou aux soins d'administration qui le regardaient seul.

Ces travaux, en préparant pour l'avenir de fort beaux résultats, étaient loin de suffire aux besoins présents de la maison. Le père Étienne se résigna à recourir aux quêtes. Dans les premiers temps il les faisait lui-même. Il alla jusqu'à Viviers, monté sur un âne : nouvelle conformité avec son patron dont il dut être fier, comme ses religieux s'en réjouissent maintenant. Il parcourut le Dauphiné, le Languedoc, la Provence, tour à tour dédaigné et bien accueilli; rebuté comme un mendiant par les impies, ou traité avec honneur par ceux qui savaient reconnaître en sa personne le disciple de Jésus-Christ; il recevait avec autant de grâce les affronts que les bons procédés, le denier de la veuve que l'offrande du riche. Dans une nécessité extrême, il envoya ses frères, un panier sous le bras, solliciter, dans les villages voisins, ce qui leur était indispensable pour le jour même. Pourquoi, en effet, eût-il

rougi de solliciter de la charité publique ce qu'il devait bientôt rendre aux pauvres, et, nous ne craignons pas de le dire, à la Société? Les quêtes des Trappistes ne sont que des emprunts à gros intérêts. Dès qu'une Trappe est fondée, elle s'acquitte noblement de ses obligations; elle rend au centuple ce qu'elle a reçu, par ses aumônes, par son hospitalité permanente, par ses exemples de travail et de vertu.

On ne tarda pas à le voir à Aiguebelle. Dès que la maison eut le strict nécessaire, elle le partagea avec tous ceux qui se présentèrent. Les pauvres venaient passer à l'hôtellerie les trois jours que leur accorde la règle. Comme à la Val-Sainte, le père Étienne les assistait avec une charité qu'on eût pu taxer d'imprévoyance; il leur donnait quelquefois sa dernière pièce de monnaie; les fraudes dont il fut dupe assez souvent ne le rendirent jamais soupçonneux. Les prêtres séculiers venaient aussi pour se reposer des fatigues du ministère, pour se renouveler dans l'esprit de leur état. Sans rien retrancher de ses devoirs ordinaires, le père Étienne trouvait du temps pour les confesser, les diriger, leur rendre leur séjour utile. Enfin les hommes du monde n'étaient pas moins bien reçus. L'accueil prévenant, l'amabilité distinguée de ce vieillard, ce bon ton, ces manières gracieuses que la religion lui avait apprises, les ravissaient d'admiration. Ils étaient entrés à Aiguebelle par un vague sentiment de curiosité; ils en sortaient avec un sentiment durable d'affection et de reconnaissance. Au dehors comme à l'intérieur du monastère, le père Étienne se montrait infatigable dès qu'une œuvre de charité était possible. Les habitants du voisinage étaient ses enfants non moins que ses religieux. Dans une paroisse voisine, le curé et les paroissiens ne s'accordaient pas; l'évêque de Valence pria le supérieur d'Aiguebelle d'y aller dire la messe le dimanche, et d'adresser au peuple quelques paroles : ce furent des paroles de paix qui rétablirent la concorde. Telle fut la cause de cette vénération profonde qu'il inspira dans toute la contrée, de ces louanges qui retentissent encore de Lyon à Marseille, de Toulouse à Valence, de Bordeaux à Belley. Son nom était accueilli par d'uni-

verselles bénédictions; grands et petits, riches et pauvres, rivalisaient de respect et d'enthousiasme. C'est ainsi qu'il continuait et consolidait par sa charité les résultats de son travail, de sa patience, de ses quêtes, de ses humiliations; c'est ainsi qu'il conciliait à sa communauté des amis utiles pour les jours d'épreuve qu'il plaisait à la Providence de lui ménager de temps en temps.

Mais c'était surtout en Dieu que le père Étienne mettait sa confiance; c'était de la miséricorde divine, invoquée sans cesse, qu'il attendait l'affermissement de son œuvre. Quand la détresse se faisait sentir, quand ses meilleurs novices l'abandonnaient, quand la mort lui ravissait, dans ses meilleurs religieux, ses espérances les mieux fondées, quand ses projets étaient contrariés par ceux qui auraient dû en faciliter l'exécution, alors il priait, il se prosternait devant son crucifix, il l'inondait de ses larmes, et il se relevait espérant contre l'espérance. Cette confiance ne fut jamais trompée; en 1830, l'avenir ne l'effraya pas : il fit quelques démarches pour obtenir, s'il était nécessaire, un asile à l'étranger; il fit lire les actes des martyrs, pour rappeler à ses enfants les exemples de leurs pères, et protesta qu'il était prêt à imiter la fidélité du saint vieillard Éléazar. Mais tout en se préparant à l'exil ou à la mort, il ne craignit ni l'un ni l'autre. Les désastres de l'abbaye de Melleray le trouvèrent aussi calme, et la bienveillance du gouvernement justifia sa sécurité.

Telle a été, pendant plus de vingt ans, la vie du fondateur d'Aiguebelle. On nous demandera peut-être si notre récit s'arrête là, si nous croyons avoir reproduit, en quelques pages si courtes, un intervalle de temps si long. Nous-même nous sommes étonné d'avoir déjà tout dit; nous regrettons plus que personne la rapidité de nos paroles; nous voudrions séjourner, pour ainsi dire, dans cette histoire, assister, heure par heure, à tous les efforts du père Étienne, et compter ses mérites par ses jours; mais il y a dans la vertu de persévérance une monotonie sublime, qui multiplie les mérites sans varier le travail, et que l'histoire exprime par un seul mot qui en est aussi

le plus glorieux panégyrique. Travailler et perdre le fruit de ses travaux, recommencer infatigablement, et tout perdre une seconde fois, recommencer encore et réussir à la longue, voilà de quoi remplir une vie entière, voilà aussi ce qu'une seule phrase suffit à raconter.

Il fut donné au fondateur d'Aiguebelle de jouir pendant quelques années du résultat de ses travaux. Une nombreuse communauté se rassembla autour du vénérable vieillard. Aiguebelle a plus d'habitants aujourd'hui qu'aucune autre maison de l'Ordre. Le père Étienne a mérité cet éloge que l'Église applique aux saints abbés : « Sa postérité sera puissante sur la » terre; la génération de l'homme vertueux sera bénie. Le juste » fleurira comme le palmier, et se multipliera comme le cèdre » du Liban. » Toutes les dettes furent payées; de nouveaux bâtiments s'élevèrent, mieux situés et plus salubres que les anciens : un réfectoire, un chapitre, deux grands dortoirs, une infirmerie. Des terres, voisines de l'abbaye, furent achetées pour une somme de 70,000 francs. De belles fermes, un moulin, des métiers furent établis pour l'exploitation des produits du sol et pour les usages de la communauté. Aiguebelle laborieuse devint florissante, et vérifia cette parole de l'Écriture : « Bienheureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent » dans ses voies. Vous êtes bienheureux lorsque vous vivez du » travail de vos mains. »

La reconnaissance des religieux ne pouvait se tromper sur l'auteur de tous ces biens. Elle saisit en 1834 l'occasion de se manifester publiquement. Dom Augustin était mort en 1827. Pendant son gouvernement, presque tous les monastères de l'ordre n'avaient eu que des prieurs. Après sa mort, plusieurs maisons demandèrent à être érigées en abbayes. Aiguebelle sollicita, comme les autres, cette faveur. Quel bonheur pour cette communauté de conférer à son père, à son fondateur, l'honneur suprême de la hiérarchie monastique! Le père Étienne comprit ce désir; mais il avait quatre-vingt-dix ans; il sentait ses force s'affaiblir, il repoussait la dignité qu'on lui offrait. Il voulut bien qu'on choisît un abbé, mais il sou-

haitait qu'on choisît un autre que lui; il eût concilié par là les intérêts de sa maison et ceux de son humilité. Ses religieux n'y pouvaient consentir. Il avait toujours gouverné Aiguebelle; il y aurait inconvenance à lui donner maintenant un supérieur, à le faire descendre au second rang, même sur sa demande. Pour lever toute difficulté, ils réclamèrent l'intervention de l'abbé de Melleray, qui, depuis la mort de dom Augustin, exerçait provisoirement les fonctions de supérieur général.

Le père Antoine, abbé de Melleray, aimait et vénérait beaucoup le père Étienne. Il trouva *le désir des religieux d'Aiguebelle très-naturel, très-fort dans l'ordre, et y consentit de tout son cœur.* Il l'écrivit au père Étienne, appuyant ce sentiment sur de fort bonnes raisons; mais celui-ci cacha la lettre pendant plus de trois mois, et ne la montra que lorsque ses religieux, pour vaincre sa répugnance, annoncèrent l'intention d'écrire à Melleray. Il fut donc obligé de céder aux vœux de son supérieur et à l'impatience de ses enfants. Il fut élu abbé le 13 août 1834, et quelque temps après, l'élection fut confirmée à Rome.

La joie des religieux fut au comble. Pour lui, il ne comprenait pas encore qu'une pareille dignité pût être abaissée jusqu'à sa faiblesse : « Un pauvre petit enfant de chœur avec une » crosse, disait-il; mon Dieu, que voulez-vous donc faire de » moi? » Monseigneur l'évêque d'Icosie, mort évêque de Marseille, fut prié de faire la cérémonie de la bénédiction abbatiale. Ce prélat ne put cacher son émotion, lorsqu'il vit ce bon vieillard venir au-devant de lui, à la tête de sa communauté. Il n'admira pas moins le tact avec lequel le nouvel abbé rédigea la formule de son serment, réservant les droits de son abbaye, sans blesser les droits de l'Ordinaire.

« Moi, frère Étienne, abbé élu du monastère de N.-D. » d'Aiguebelle, de l'Ordre de Cîteaux, de la congrégation » de la Trappe, je promets devant Dieu et ses saints, et la » communauté assemblée de mes frères, fidélité, soumission, » obéissance et révérence à l'Eglise de Cîteaux, ma mère, à » l'Église de N.-D. de la Trappe, et au révérend seigneur

» évêque de Valence, délégué du siége apostolique, selon les
» constitutions et les saints canons (1). »

La bénédiction fut imposante et solennelle. C'était comme une seconde fondation d'Aiguebelle, c'était la consécration de dix-huit années de persévérance. Le père Étienne s'y montra plein de grâce et de force. Sa patience, sa présence d'esprit furent admirables. Il ne voulut omettre aucune des parties du cérémonial, quoique l'évêque lui offrît de le dispenser des plus fatigantes. Il fut régulier dans cette fête, comme il l'avait été dans son exil, dans ses tribulations, dans ses entreprises. *Il fut à l'honneur comme il avait été à la peine.*

CHAPITRE VI.

Tableau des principales vertus du père Étienne.

Nous n'avons raconté jusqu'à présent que la vie extérieure du père Étienne. La succession des faits généraux et divers auxquels il se trouve mêlé ne nous a pas encore permis de le considérer seul, pour ainsi dire, dans la pratique assidue, journalière, de ses saintes habitudes. Il est temps de commencer cette histoire intérieure, moins variée, mais non moins intéressante que l'autre qu'elle explique. Il faut maintenant remonter des œuvres aux vertus, des résultats aux causes.

« Le sauveur Jésus, en qui sont cachés tous les trésors de
» la sagesse et de la science, en qui habite la plénitude de la
» Divinité corporellement, s'est glorifié de l'humilité, comme
» du résumé de sa doctrine et de ses vertus. Il a dit : *Appre-*
» *nez de moi que je suis,* non pas sobre, non pas chaste,

(1) Pour comprendre quelques expressions de ce serment, il faut savoir qu'entre le jour de l'élection et celui de la bénédiction, il était survenu un décret de Rome qui constituait définitivement l'ordre des Trappistes. Par ce décret, la Trappe proprement dite, au diocèse de Séez, était établie chef-lieu de l'Ordre ; l'abbé de ce monastère était institué supérieur et vicaire général de toutes les maisons de la Trappe en France.

» non pas savant, mais *doux et humble de cœur*. Apprenez cela de moi. Ce n'est pas à la doctrine des patriarches, » ni aux livres des prophètes que je vous renvoie ; c'est-moi-» même que je vous propose pour exemple, et je suis la forme » de l'humilité (1). »

Le père Étienne, à l'exemple de son divin modèle, a prêché et a pratiqué l'humilité, la première de toutes les vertus pour un chrétien et surtout pour un moine. Il répétait souvent : « Ne craignez pas de vous mettre trop bas. Pouvons-nous nous humilier assez après que le fils de Dieu s'est anéanti ? Oui, mon fils, nous sommes bien pauvres, bien misérables, nous avons bien besoin de la miséricorde de Dieu ; mon fils, humilions-nous. » Il aimait à ne rien trouver en lui-même dont il pût se glorifier. Sa famille ? Il n'en parlait que pour rappeler son obscurité. Un religieux lui disait : « Mon père était cordonnier. — Et le mien, reprit-il, était maître d'école. » Il rappelait souvent le souvenir de sa tante, sœur converse à la Visitation, pour ajouter : « Car je ne suis pas d'une famille riche. » Les œuvres que Dieu avait accomplies par son ministère ? S'il avait à raconter les événements les plus importants de sa vie, les difficultés auxquelles tant de fois il s'était vu réduit, il omettait ses propres embarras, ses souffrances, ses chagrins cuisants, pour exalter la Providence et la miséricorde de Dieu, les secours et les consolations qu'il avait reçus. Sa dignité de supérieur ? Elle lui semblait une charge pesante, une responsabilité dangereuse. Convaincu de sa propre incapacité, il redouta toujours un jugement sévère pour son administration insuffisante. Le lendemain de sa bénédiction, un religieux le complimentait sur sa nouvelle dignité : « Il faut bien plutôt me plaindre, reprit-il ; c'est un lourd fardeau et non un honneur qu'on m'a imposé ; » et le jour même, il baisa les pieds à toute la communauté. Au chapitre, il suivait volontiers l'avis de ses frères, persuadé que les autres faisaient toujours mieux que lui. Ses vertus si vénérées, si exaltées par tous ceux qui

(1) Saint Bernard, *De Moribus et Officio Episcoporum*, 7, chap. V.

le voyaient? Il rougissait dès qu'on lui parlait de ses vertus. Un prêtre du dehors, prêchant une retraite à Aiguebelle, voulut faire l'éloge du saint vieillard. A peine avait-il fini de parler, que le père Étienne se jeta à genoux et lui demanda sa bénédiction; il demeura dans cette humble posture jusqu'à ce que le prédicateur, d'abord déconcerté, eut satisfait son désir. Un jour, M. de Prilly, devenu évêque de Châlons, lui demandait sa bénédiction. Le père Étienne, pour toute réponse, se jeta à genoux; le pieux prêtre en fit autant, et ils prolongèrent pendant quelques moments ce combat d'humilité. L'empressement, la vénération dont il était l'objet? Il expliquait les nombreuses visites qui lui étaient rendues par une seule cause, par la curiosité : « On a voulu voir un vieillard, disait-il; c'est mon grand âge qui m'a attiré cette visite. » Sa vieillesse, enfin? Il s'en faisait une humiliation de plus : « Je ne suis plus qu'un » vieux vase bon à rien ; je suis à charge aux autres. Si l'Es- » prit saint a dit : La vie de l'homme est de soixante-dix ans, de » quatre-vingts dans un petit nombre de privilégiés, et tout » ce qui dépasse ce terme n'est plus que douleur et souffrance; » c'est bien à moi que s'appliquent ces paroles. » Et quand on insistait, quand on voulait lui faire reconnaître, dans le nombre de ses années, une bénédiction du Ciel, il répondait : « Si je ne suis pas encore mort, c'est que Dieu ne me trouve pas prêt. »

Sa régularité égalait son humilité. Déjà à Darfeld, on l'appelait une règle vivante. Jusqu'à la fin de sa vie, il a prêché la régularité par ses exemples. Prière, austérité, retraite, il a tout pratiqué sans adoucissement. Jamais il ne manquait aux offices, même à celui de la nuit, même après quatre-vingt-dix ans. Il suffisait qu'on lui conseillât un peu moins d'assiduité dans cet exercice, pour augmenter son ardeur ; il se réveillait alors en sursaut au milieu de la nuit, et attendait, assis sur son lit, l'heure du réveil. Quelquefois il se couchait tout chaussé, pour arriver plus vite au chœur. Quelquefois, dans la précipitation, il ne prenait qu'une chaussure, et restait l'autre pied nu pendant quatre heures. L'émulation qu'il exci-

tait par là entre ses frères lui était une douce joie et un motif de persévérance. « On m'ôterait dix années de vie, disait-il, si on me privait de chanter matines. » Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il observa tous les jeûnes de la Trappe, même ceux du carême. Alors seulement il accepta un peu de pain avant dîner. A la même époque, il accepta un peu de feu dans une chaufferette; mais avant quatre-vingt-onze ans, il n'en laissa pas allumer dans sa cheminée. A quatre-vingt-huit ans, il travaillait comme tous les autres; il se servait lui-même, faisant sa chambre, y montant de l'eau, remuant sa couche. A quatre-vingt-treize ans, il venait encore au réfectoire commun, et là, il se contentait, les derniers vendredis du carême, du morceau de pain et du verre d'eau de rigueur. Le mercredi des cendres, le vendredi saint, il restait nu-pieds pendant tous les offices du matin. La pauvreté de sa chambre répondait à ces austérités; quelques livres bien simplement reliés, quelques mauvaises chaises, une petite table, un prie-Dieu et un bureau où étaient renfermés des papiers importants, et quelques cadres en bois, formaient tout son ameublement. On n'y voyait aucun de ces meubles, si souvent superflus dans le monde, mais dont ses fatigues et sa vieillesse laborieuse auraient pu, bien légitimement, lui faire une nécessité. Enfin l'amour de la stabilité le retenait perpétuellement dans son monastère. Depuis 1818, lorsque sa présence ne fut plus utile au succès des quêtes, il ne sortit que trois fois pour des œuvres de religion et de charité. « Le monde, disait-il, n'est pas la sphère des religieux. » Il est bon de ne le voir que de loin, il faut ne s'en approcher » que par nécessité. » Il appuyait cette régularité inflexible sur les plus hautes autorités. Ce fut ce qui le porta à réimprimer une prédiction faite à saint Benoît par un ange, laquelle promettait la vie éternelle à tous les Bénédictins fidèles.

Dieu donne sa grâce aux humbles. *Le prix de l'humilité, c'est la charité : Ut charitas detur, humilitas meretur* (1); et il doit en être ainsi : de l'oubli de soi-même doit résulter l'a-

(1) Saint Bernard, cité plus haut.

mour de Dieu et du prochain. La charité du père Étienne nous est déjà connue. Mais que de beaux exemples il nous reste à rapporter! Sans la charité, les cloîtres seraient un enfer, telle était sa maxime favorite. Il répétait aussi la belle exhortation de saint Jean : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » Comme l'apôtre bien-aimé, dans ses dernières années, il ne savait plus dire autre chose; et quand on lui demandait d'autres paroles, il répondait : « Aimez-vous les uns les autres, portez mutuellement vos fardeaux, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ. » Il aimait donc bien vivement lui-même. Il tenait à sa communauté, et à chacun en particulier, par le fond de ses entrailles. Les petits, les affligés, les infirmes, les faibles, les coupables étaient surtout l'objet de sa tendresse. Combien il aimait ses frères convers, ces âmes humbles parmi les humbles! Il prenait part à toutes leurs peines, les consolait, les embrassait, les couvrait de ses larmes. Ses malades l'inquiétaient sans cesse; il se montrait continuellement à l'infirmerie, afin de voir s'ils étaient soignés selon la règle et selon la charité. Il leur envoyait les petits adoucissements qu'on lui apportait à lui-même, disant que les autres en avaient bien plus besoin. Il soutenait les nouveaux convertis, les novices tièdes ou effrayés, avec une douceur, une patience que rien ne lassait. Il s'insinuait dans le cœur des irrésolus, fixait leurs incertitudes par l'affection. *Filioli,* leur disait-il comme saint Paul, *quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* Il les gagnait à Jésus-Christ en les attirant à lui. Mais c'est surtout à l'égard des coupables que sa charité était délicate et toute brûlante. Cette maxime de saint Augustin lui était familière : « Ce qu'un autre a fait, je suis » capable de le faire. » De là, son indulgence dans la sévérité même. Au chapitre, quand il devait reprendre quelqu'un, il fermait les yeux, et rougissait des fautes qu'il avait à punir, comme s'il en eût été coupable. Il lui arriva qu'un novice, autrefois comédien, déroba une somme assez considérable, dans un moment où la maison ne pouvait supporter impunément cette perte. Le coupable alla cacher son larcin à quelques

pas du monastère. Le père Étienne l'avait deviné; mais il ne divulgua pas ce cruel secret. Il se plaignit du vol en plein chapitre, flétrit énergiquement cette action criminelle, mais se garda bien de nommer, ou même de désigner personne. Le coupable, touché de ce qu'il avait entendu et vu, vint lui restituer l'argent. Quelques jours après, son crime fut connu, le prieur voulait le renvoyer, le père Étienne s'y opposa. Au bout de quelques mois, il se retira de lui-même ; le vénérable père, qui n'avait rien négligé pour le retenir, pleura amèrement son départ. Un religieux avait annoncé le désir de quitter le monastère. La douceur du père Étienne ne l'avait pas ému. « Je demanderai des dispenses, disait-il ; en a qui veut. — Prenez garde, lui répondit le vénérable abbé, de n'avoir pas le temps ; et d'ailleurs vous savez ce que dit saint Bernard des dispenses. » L'infidèle n'écouta rien et partit. Quelques jours après, il était mort. A cette nouvelle, le père Étienne, désespéré, exprima sa douleur par des gémissements, par des sanglots. Il allait par les corridors, criant : « Mon Dieu, mon Dieu, le père B... est mort. » Un religieux accourt à ce bruit ; le père Étienne se jette dans ses bras, et pleurant à chaudes larmes, il s'écrie : « Il est mort, mort ; il est jugé, il n'est plus des nôtres : priez pour moi, priez pour moi. » Il ne savait pas que l'infidèle avait eu le temps de se repentir, et que sa mort avait été bonne.

Cette charité se produisait aussi au dehors. Nous avons dit plus haut que le père Étienne sortit trois fois de son monastère. Si l'amour de la retraite le retenait dans sa solitude, la charité le ramenait dans le monde. Un religieux de Melleray, malade à Aiguemorte, le demandait pour confesseur. Il partit immédiatement après avoir reçu la lettre. On lui objectait son grand âge et les dangers du voyage. « Il s'agit du salut d'une âme, dit-il, rien ne peut m'arrêter. Une autre fois, il alla confesser les religieuses trappistines du monastère de Vaise, près de Lyon, et revint aussitôt que ces fonctions furent remplies. Il arriva à Montélimart à une heure du matin. Toutes les portes étaient fermées, tout le monde dormait. Il ne voulut réveiller

personne; la nuit d'ailleurs était claire; il s'assit sur une pierre, et récita son office jusqu'au jour, après quoi il revint à pied à Aiguebelle; il avait alors quatre-vingts ans.

N'est-il pas superflu d'ajouter que ce héros de la charité aimait Dieu de tout son cœur? « Aimons Dieu, mes enfants, disait-il au chapitre, aimons Dieu; » et quand la vieillesse l'empêchait de parler, quand les expressions ne lui venaient pas, quand il sentait son exhortation languir, il se ranimait toujours par cette chère parole: « Aimons Dieu. » Cet amour était confiant, et il tâchait de communiquer cette confiance aux autres. Priez, priez: *Si quis indiget sapientiâ, postulet à Deo, qui dat omnibus affluenter*. Mais priez avec confiance: *Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ut misericordiam consequamur*. Tout ce que vous demanderez à Dieu, croyez que vous le recevrez; Dieu se plaît à être importuné (et il citait l'exemple de la Cananéenne, de la femme importune auprès du juge); quand même il vous semble que vous n'obtenez rien, soyez sûrs que Dieu vous accorde ce qui vous est le meilleur, etc., etc.

Il est encore une belle vertu du père Étienne dont nous avons eu peu d'occasions de parler jusqu'à présent: c'est la vertu d'obéissance. On en verra les principaux détails dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VII.

Sa démission, ses dernières années, sa mort.

Le père Étienne avait atteint quatre-vingt-treize ans. Il s'étonnait de vivre encore; il attendait chaque jour le moment où il plairait à Dieu de le retirer du monde. Il écrivait, vers le milieu de l'année 1837, à Monseigneur l'évêque de Châlons: « Je doute que j'aie encore le bonheur de vous voir, car mon » vieux bâtiment menace ruine. *Jam delabor, tempus re*

» *solutionis meæ instat; certamen certavi, cursum con-*
» *summavi, fidem servavi* (1). » Remarquons cette petite modification de l'apôtre, ce *certamen* séparé de l'épithète qui en semble inséparable. Un siècle de vertus et de combats ne lui paraissait digne d'aucun éloge.

Il assistait encore à tous les offices, même à ceux de la nuit; il disait tous les jours la sainte messe, mais il ne se dissimulait pas que l'administration lui devenait difficile; aussi bien depuis quelques années c'était le prieur qui gouvernait véritablement la maison. Il songea donc à déposer un titre qui n'était plus pour lui qu'un honneur, à rentrer dans la vie privée comme saint Etienne de Cîteaux. Au mois de juin 1837, il donna sa démission, en désignant aux suffrages son prieur dom Orsise. L'abbé de la Grande-Trappe, supérieur général, vint présider cette élection, qui eut lieu le 31 octobre.

Monseigneur J.-M.-A. Célestin DU PONT, archevêque d'Avignon, fut prié de bénir le nouvel Abbé. Ce prélat témoigna, dans cette circonstance, un intérêt tout particulier aux Trappistes. Deux religieux étaient venus à sa rencontre; il laissa derrière lui sa voiture et fit deux lieues à pied dans leur compagnie. Arrivé devant le monastère, il fut vivement ému des apprêts de sa réception et d'un arc de triomphe élevé en son honneur; mais ses larmes coulèrent abondamment lorsqu'il aperçut à la tête de la communauté le Père Etienne. Le vénérable Abbé démissionnaire tenait par la main son successeur, et le présentait à la bénédiction de l'évêque. Les religieux d'Aiguebelle conservent une vive reconnaissance à Monseigneur DUPONT de sa bienveillance, du séjour qu'il fit dans la maison, de la part qu'il prit aux exercices de la communauté. Nous sommes heureux d'être leur interprète. Quoique inconnu du prélat, nous aussi nous lui devons de la gratitude, et nous saisissons l'occasion de cet écrit pour le

(1) Je m'éteins, le temps de ma dissolution approche, j'ai combattu, fourni ma course, j'ai conservé la foi.

dire. L'empressement de l'archevêque d'Avignon à rechercher au loin le mérite pour l'honorer ne doit-il pas être payé de retour? Une grande paroisse de Paris n'oubliera jamais les faveurs qu'il a si gracieusement conférées à son modeste et non moins vénérable pasteur.

Pendant la cérémonie de la bénédiction, lorsque le moment fut venu pour les religieux de prêter serment à leur nouvel Abbé, le Père Etienne s'avança le premier, s'agenouilla et fit son vœu d'obéissance. Jamais serment ne fut mieux gardé. Il commençait à quatre-vingt-treize ans une vie nouvelle. Il avait été le plus humble des supérieurs, il sera désormais le plus obéissant des subordonnés.

Malgré les honneurs et les droits que la règle conserve aux abbés démissionnaires, le Père Etienne voulut n'être véritablement qu'un simple religieux. Il reconnut pour ses supérieurs non seulement l'Abbé, mais encore tous les officiers du monastère. Il n'agit plus qu'avec leur consentement, il ne résista jamais à leur volonté; il appelait le nouvel Abbé non seulement son Père, mais son Seigneur. Il demandait sa bénédiction et la recevait à genoux. Il demandait la permission de parler, de recevoir une visite, de visiter lui-même ceux dont il était aimé. Un jour il désirait voir le garde forestier qui loge au moulin de la maison. C'était un petit voyage pour un vieillard. « Je vous le permets, lui dit dom Orsise, et je vous ordonne d'accepter les rafraîchissements qu'on vous offrira. » Il usa de la permission et se soumit à l'ordre. Ce fut aussi avec joie qu'il profita de l'infériorité de son rang pour s'accuser au chapitre. Jusque-là il n'avait pu le faire que par hasard, lorsque la Providence lui envoyait, en passant, un supérieur. Il fut enfin libre de s'humilier régulièrement. Il se présentait à son tour dans l'attitude du pécheur, se proclamait, recevait sa pénitence et retournait à sa place, au milieu de l'admiration et de la vénération générales.

Car il avait beau faire, il gardait toujours le premier rang dans le cœur de ses religieux, et le nom de *Révérend Père jeune*, par lequel on désignait son successeur, ce nom plein

de naïveté et de délicatesse indiquait bien que la communauté avait encore un autre père. Plus le temps avançait, plus cette vénération augmentait; c'était, on peut le dire, un culte anticipé. Mais il en résulta pour le P. Etienne plus d'un chagrin, plus d'une occasion de sacrifice. Aiguebelle eût voulu ajouter de longues années à la belle vieillesse de son fondateur, et conserver, comme un gage de prospérité, sa présence bénie. On l'entourait donc de soins qui adoucissaient, contre son gré, les rigueurs de la pénitence; on lui imposait des exemptions de la règle qui contrariaient sa ferveur. On espérait prolonger sa vie par son obéissance. Ainsi on lui interdit le réfectoire pour lui donner la nourriture plus substantielle, mieux préparée, des infirmes. Dans les derniers temps on lui interdit l'office de la nuit pour lui laisser plus de sommeil et le préserver du froid. Il obéit et ne murmura pas. Il laissa voir cependant que deux privations lui étaient sensibles. Lorsqu'on vint lui annoncer qu'il ne pouvait plus dire la messe convenablement, il répondit : « Je vais donc être privé du plus grand de tous les bon- » heurs, de ma seule consolation; » mais il ajouta : « *Fiat, fiat!* » Et depuis ce temps il ne communiait plus sans en demander la permission au Révérend Père jeune ou à son confesseur. Son autre chagrin venait de sa pauvreté absolue, du regret de ne pouvoir plus faire l'aumône. Lui qui aimait tant à donner, qui avait tant donné autrefois, était réduit à voir les pauvres sans leur laisser autre chose que le souvenir de sa compassion. Il était triste quand il sortait du monastère, et si on lui en demandait le motif : « Hélas! disait-il, je ne puis plus rien donner à nos pauvres. » Comme sa régularité s'était résignée aux soulagements, son humilité se résigna aux honneurs qu'on s'obstinait à lui rendre. Il n'aurait jamais accordé de lui-même son portrait à ses enfants. Mais quand son Abbé eut parlé, il se contenta de sourire en disant : « Je suis » mûr pour les vers, » et il se prêta de bonne grâce à un désir qu'il ne comprenait pas. Tout en posant, il disait encore : « Comment, mes chers enfants, vous voulez m'avoir même » après ma mort?.... Voyez donc, je ne suis plus bon à rien.

» Pauvre frère Etienne! » Et il soupirait de nouveau avec sa grâce ordinaire.

Cependant il était entré dans sa quatre-vingt-seizième année. Il avait combattu, fourni sa course, conservé la foi; il n'avait plus qu'à recevoir la couronne de justice que le juste juge réserve à ceux qu'il aime. Les maladies les plus graves n'avaient pu altérer sa santé; de cruelles infirmités l'avaient souvent torturé sans diminuer ses forces. Il avait résisté à trois attaques d'apoplexie, dont la dernière l'avait frappé en 1834; à une névralgie sciatique en 1836, à un érysipèle gangréneux en 1837. Près de trois années s'étaient passées ensuite sans accident. A la fin de 1839 commença un affaiblissement désormais irréparable. Le 12 octobre une maladie adynamique l'obligea de quitter l'office de la nuit, de ne point paraître à Prime, et fit tant de progrès en quelques heures que le Père médecin jugea utile l'administration des derniers sacrements. Le Père Etienne se rendit aussitôt à l'église, tout rempli encore de sa vieille énergie; il commença par adresser à ses enfants rassemblés une petite allocution dont ils garderont éternellement le souvenir. Il leur dit qu'il leur faisait ses excuses des peines qu'il avait pu leur causer, qu'il n'avait jamais repris personne pour le plaisir d'être sévère, mais qu'il avait cherché avant tout le bien de chacun et l'accomplissement de ses propres devoirs. Il demanda pardon des scandales qu'il avait donnés, surtout depuis que son âge l'obligeait à ne plus suivre exactement tous les exercices. Il fit l'éloge de son successeur, recommanda à tous l'obéissance, le travail des mains, l'amour de la pauvreté, aux anciens la fidélité à donner le bon exemple, aux nouveaux le courage d'imiter les anciens. Il pria pour ses frères présents et absents, pardonna aux apostats, en leur souhaitant un prompt retour au bercail. Il fit l'éloge de son état, en proclamant combien il s'estimait heureux, surtout en ce moment, d'avoir vécu à la Trappe. Il finit en donnant sa bénédiction, et reçut l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Cette auguste cérémonie terminée, il remonta à sa chambre. Bientôt il y fut rejoint par toute la communauté; chacun voulait

l'embrasser encore une fois et recevoir quelque nouvelle preuve de sa tendresse. Il les accueillit avec une infatigable affection, ne distinguant personne, les confondant tous dans la même charité. On lui désignait en particulier quelques religieux qui semblaient lui avoir été plus dévoués que les autres; mais lui, prenant successivement toutes les mains, leur disait : « Vous êtes tous, tous, mes enfants. Oui, vous êtes tous mes enfants. »

Le lendemain, la maladie, vaincue par les remèdes, avait disparu; mais elle n'avait pas été une vaine alarme. Les forces ne revinrent plus; un dégoût insurmontable pour toute espèce d'aliments entretint la faiblesse. C'est alors que le Révérend Père jeune interdit à son bien-aimé infirme l'assistance à l'office de la nuit. Il le consola de ce nouveau sacrifice en lui donnant pour chapelain (c'était l'expression du Père Etienne) un religieux, son ancien compagnon d'exil, qui devait réciter avec lui Matines, Laudes et Complies. Mais qui n'admirerait ici ce que peut, dans un corps débile, la volonté d'une âme fervente? Tout ce qui ne lui était pas interdit, le Père Etienne continua de le faire. Il vint au chœur pour les Matines de Noël, et chanta son répons. Il passa à l'église toute cette belle solennité. Le premier jour de l'an (1840), il fit l'exhortation au chapitre. Tous les jours il assistait aux lectures des cloîtres avec ses frères. Il suppléait par d'autres lectures les exercices communs auxquels il ne pouvait plus participer, et quand il sortait un peu, par le beau temps, il demandait souvent l'heure à son compagnon, dans la crainte de n'être pas rentré pour le commencement de l'office.

Neanmoins, il se sentait dépérir. Au mois de janvier, il annonça que l'éternité commencerait pour lui dans le mois d'avril; à la septuagésime, il ne pouvait plus prendre que des aliments liquides. Le mercredi des Cendres, il demanda la permission de rester chaussé à la cérémonie du matin. Vers la fin de mars, il ne sortait plus de la clôture. Il ne montait plus à sa chambre sans essoufflement; aussi après None, il attendait l'heure des Vêpres dans l'église, récitant son chapelet ou le chemin de la croix.

Sa prédiction devait se vérifier à la lettre. Dans la nuit du 9 au 10 avril, il se leva tout à coup, réveilla le frère convers qui couchait auprès de lui, et qui aussitôt courut chercher le Père médecin. Celui-ci reconnut, à de graves symptômes, une maladie mortelle. Il n'en dit rien cependant; mais le Père Étienne, qui n'en doutait pas, demanda le Révérend Père jeune pour se confesser une dernière fois; et, la confession terminée, comme il voyait les assistants parler tout bas : « Eh bien, » dit-il en souriant, qu'en pensez-vous? Cette fois-ci je m'en » vais tout de bon. Mon Dieu, n'ai-je pas vécu assez long- » temps? A quoi peut-on être bon à 96 ans? »

Quoique persuadé que les remèdes ne serviraient qu'à le soulager, non à le sauver, le Père médecin envoya chercher, dès le point du jour, le docteur Séguy, un des plus assidus bienfaiteurs de la maison, praticien habile, ami dévoué qui, pendant plus de quinze années, donna ses soins gratuitement aux malades d'Aiguebelle, et qui aujourd'hui soutient de ses conseils et de ses lumières le religieux chargé de la santé de ses frères. L'arrivée prompte d'un homme qu'il aimait tendrement fit plaisir au malade sans lui donner aucun espoir ni aucun désir de guérison. Déjà il avait recommandé à un religieux d'annoncer sa mort à l'évêque de Marseille, par qui il avait été béni; à l'évêque de Châlons, dans le diocèse duquel se trouvaient maintenant ses anciennes paroisses, et de réclamer leurs prières. Il se fit ensuite porter à l'église pour y être administré de nouveau. La vue de la communauté animant ses paroles, il fit encore une petite allocution : « O mes chers frères! je remercie le Seigneur de m'avoir retiré du monde. Oh! que je m'estime heureux d'avoir vécu à la Trappe! Je demande pardon à Dieu et à mes frères de toutes les fautes que j'ai commises dans mon ministère. Priez le bon Dieu qu'il me fasse miséricorde. Ecoutez votre pasteur, que Dieu lui-même vous a donné. Je suis heureux de vous voir aux mains d'un Père bien plus capable que moi de vous conduire; faites tout ce qu'il vous dira. » Il termina en leur donnant une dernière bénédiction vivement désirée. Dans l'après-midi il se pré-

para aux prières des agonisants; il se fit mettre sur la paille et la cendre deux heures d'avance, en répétant cette parole des vierges sages : « Allons au-devant de lui : Eamus obviam ei. » Il répondit à tout avec présence d'esprit et avec une satisfaction manifeste. Ce jour était le vendredi de la semaine de la Passion, fête de la Compassion de la Sainte Vierge. Sa piété, toujours vive, toujours ingénieuse, dut se complaire dans ce rapprochement.

Il passa sur la cendre toute la journée du samedi, se prêtant avec douceur aux soins désormais inutiles, quelquefois fatigants, qu'on lui prodiguait dans l'espérance d'alléger au moins son mal, toujours disposé à consoler, à exhorter tous ceux qui venaient demander ses dernières exhortations, ses dernières consolations; et quand on lui représentait que ce concours de visites pouvait ajouter à ses douleurs, il répondait : « Je me sens comme anéanti; cependant voulez-vous » que je refuse de parler à ceux que j'aime, de bénir mes en- » fants, de répondre à leurs demandes ? »

Il salua l'arrivée de la nuit par ces paroles : *In pace in idipsum dormiam et requiescam* (1). Mais l'heure de son repos n'était pas encore venue. Il souffrit beaucoup, et l'avoua au point du jour par ces autres paroles : *Deus, Deus meus, respice in me, quare me dereliquisti* (2)? Il demanda pardon à ses fidèles gardiens de la peine qu'il leur causait; mais il refusa de quitter la cendre. C'était le dimanche des Rameaux. En ce jour, qui devait être le dernier de sa vie, il se souvint de toute sa régularité, de toute sa charité. Il regrettait de ne pouvoir assister à la messe et à l'office du soir; il s'en excusa deux fois sur sa faiblesse : « Mon Révérend Père, disait-il à son successeur, pardonnez-moi si je ne vais pas à l'église, mais véritablement je n'en puis plus. » Il demanda au moins un rameau bénit qu'il baisa et garda à son côté. On le vit

(1) Je dormirai dans la paix et je me reposerai.

(2) Mon Dieu, mon Dieu, tournez vos regards vers moi; pourquoi m'avez-vous abandonné?

avec admiration suppléer l'office tantôt par le chapelet, tantôt par les prières du chemin de la croix. Dans un moment où la soif était plus ardente, il s'écria : *Sitio*. On lui représenta qu'il venait de boire, qu'il fallait attendre, selon la règle (1), un quart d'heure. Mais le médecin, affligé de ce retard, lui disait tristement : « Mon vénérable Père, nous vous faisons faire pénitence jusqu'au dernier moment.—Oui, toujours, » reprit-il avec l'accent d'une énergique approbation. Dans l'après-midi quelques religieux vinrent le voir; chacun remporta une parole d'affection, un encouragement. Le frère convers qui depuis quinze ans avait soin de la santé du Père Etienne, lui dit en pleurant : « Voici votre vieux frère; bénissez-moi, et » après votre mort priez pour moi, afin que nous soyons un » jour réunis dans le Ciel. — Mon ami, répondit-il, nous » sommes inséparables, inséparables. » Deux autres frères convers qui l'avaient suivi dans l'exil parurent aussi : « Ah! » voici mes vieux compagnons; courage, je pars, voyez- » vous. » Cependant on lui demandait s'il désirait quelque chose : « Je ne désire que le Ciel. » On l'invitait à se reposer un peu : « Comment donc se reposer ici? J'en aurai le temps » et les moyens dans le Ciel. »

A l'heure de Complies, il désira se lever; on le conduisit à son siége devant sa table. Dès qu'il y fut, il se sentit plus fort, et demanda son chapelain pour réciter Complies. Mais quand il eut satisfait à ce dernier devoir, il céda aux prières des assistants et se laissa mettre sur sa couche. Alors considérant que l'heure du sommeil était arrivée, il dit à tous ceux qui l'entouraient : «Laissez-moi pour suivre la communauté au dortoir, soyez réguliers. » Et il ajouta : « Aimez-vous les uns les autres : *Diligite alterutrum, carissimi; diligite invicem.* »

Telles furent ses dernières paroles. Il s'assoupit un moment, puis on frappa la tablette des mourants, et toute la communauté vint réciter de nouveau les prières de l'agonie.

(1) C'était en effet l'un des règlements de la Val-Sainte.

Elles n'étaient pas encore finies que déjà le Père Etienne avait rendu son âme à Dieu. Le chantre, qui s'en aperçut, entonna le *Subvenite sancti Dei;* mais les religieux tout en larmes ne purent soutenir le chant; aussi, bien assurés du bonheur éternel de leur bien-aimé Père, au lieu de prier pour son âme, ils commençaient à le prier lui-même.

Les règlements austères de la Trappe, après avoir dépouillé l'homme de tous les biens du monde pendant sa vie, lui font encore pratiquer la pauvreté après sa mort. Le cadavre, relevé de son lit de paille et de cendre, doit être placé, revêtu des habits religieux et la face découverte, sur un brancard, au milieu de l'église. Là, point de ces pompes funèbres, dernière protestation de l'orgueil vaincu; mais au lieu de tentures, de chapelle ardente, de décorations muettes et impuissantes, deux moines, agenouillés auprès des restes de celui qui fut leur frère, et élevant jusqu'au trône de la miséricorde les prières d'une espérance immortelle. Le Père Etienne resta ainsi exposé pendant deux jours. Ceux qui l'avaient aimé, religieux ou séculiers, purent contempler à leur aise ce visage riant du juste endormi, ces traits sur lesquels avait passé la mort sans les altérer. On approchait de ses lèvres des croix, des médailles, des chapelets; on baisait ses mains bienfaisantes; on emportait comme de précieuses reliques les rares cheveux que le temps avait épargnés, ou quelques fils de ses vêtements : démonstration populaire et spontanée, qui a toujours été le premier acte de la canonisation des saints. Le jour des funérailles, le plus grand honneur qui puisse être rendu au juste sur la terre fut rendu au fondateur d'Aiguebelle. Les pauvres accoururent; les pauvres, qu'il avait consolés et nourris, vinrent l'accompagner, témoins irrécusables au tribunal de Dieu. Les femmes, qui ne pouvaient pénétrer dans la clôture, montèrent sur les arbres pour voir encore une fois celui qui était le père de la contrée. Il avait lui-même choisi sa place derrière la croix du cimetière. C'était là qu'après tant de courses et d'angoisses, de travaux et de douleurs, il avait voulu se reposer jusqu'au jour du jugement, à l'ombre

bien-aimée de l'arbre de la Rédemption. Ce fut là que ses enfants le déposèrent fidèlement. *Sub umbrâ illius quem desideraveram sedi... Hic habitabo, quoniam elegi eam* (1).

La mort du juste!... ce fut, dès sa jeunesse, le vœu le plus ardent, le vœu unique du Père Etienne. « *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* (1). Ces belles paroles revenaient toujours à sa pensée et sur ses lèvres ; elles ont été la règle de toute sa vie ; il n'a vécu que pour mourir saintement. C'est pour se rendre doux et facile le passage du monde à l'éternité qu'il a tant travaillé et tant souffert ; qu'il s'est montré inexorable à lui-même sur terre et sur mer ; qu'il a bravé les glaces de la Russie et les tempêtes de la Baltique ; qu'il a fui d'asile en asile, de persécution en persécution, et qu'au milieu de ses épreuves, toujours vaincues et toujours renaissantes, sa patience et la joie de son cœur n'ont pas failli jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Que les hommes du monde, qui ne connaissent pas Dieu, affectent de sourire d'une vertu qui les confond ; qu'ils montrent avec pitié, comme terme d'une vie si longue, ce lit de paille et de cendre, ce cadavre exposé sur un brancard, et cette inhumation sans cercueil : laissons à ces esprits légers et frivoles leur dédain et leur ignorance, ou plutôt prions pour eux ; la prière est la vengeance de la charité. Ils ne savent pas avec quelle ardeur l'impatience chrétienne descend sur ce pauvre lit, avec quel empressement elle va au-devant de la mort en disant : *Eamus obviam ei ;* ils ne savent pas quelles espérances entourent cette tombe sans honneur terrestre. Un jour peut-être ils voudront mourir de la mort du Trappiste, et ils ne le pourront pas. Ah ! qu'ils viennent, avant ce moment suprême, comme le prophète appelé pour maudire Israël, qu'ils viennent et qu'ils

(1) Je me suis assis à l'ombre de celui que j'aimais. — J'habiterai ici ; c'est la demeure que j'ai choisie.

(2) Puissé-je mourir de la mort des justes! Puissent mes derniers moments être semblables à leurs derniers moments ! (Num., ch. 23).

voient, et que, changés tout à coup par cette vue, ils s'écrient avec lui : « Que tes tabernacles sont beaux, ô Jacob ! ils res-
» semblent aux vallées pacifiques, aux jardins placés sur le
» bord des ruisseaux fertiles. Puisse ma vie finir de la mort
» des justes, et mes derniers moments être semblables à leurs
» derniers moments ! »

Pour nous, chrétiens, moines et séculiers, à qui déjà il a été donné de comprendre le néant de la vie et l'importance de la mort, profitons fidèlement des exemples que la Providence nous ménage en ce monde, et dont elle nous demandera compte dans l'autre. Imitons nos pères et nos modèles, afin qu'un jour, lorsque les *insensés* nous croiront morts, *nous soyons dans la paix*, et que nos frères puissent graver sur nos tombes cette épitaphe des siècles de foi : *Il a cessé de mourir, il a commencé de vivre.*

FIN.

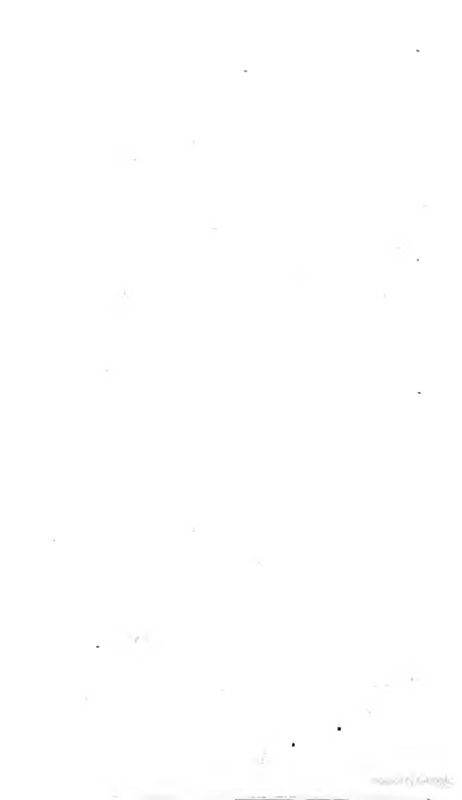
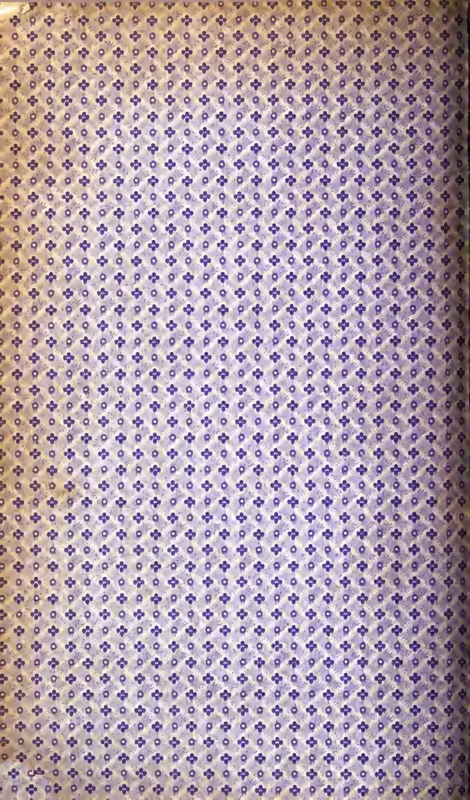


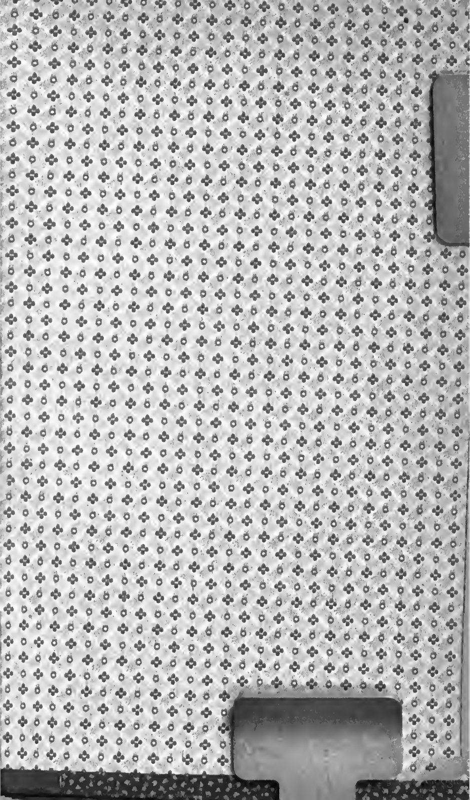
TABLE DES MATIÈRES



FIN DE LA TABLE.

Clermont-Ferrand, typographie Mont-Louis. — 3278.






BIBLIC